



François Lanoue, ptre

UNE NOUVELLE ACADIE

**SAINT-JACQUES-
DE-L'ACHIGAN
1772-1972**

La Société de généalogie de Lanaudière remer-
cie l'auteur, M. François Lanoue ptre, de lui
accorder les droits exclusifs de reproduction
et distribution de son livre intitulé:

UNE NOUVELLE ACADIE
ST-JACQUES-DE-L'ACHIGAN

Pour informations adressez-vous à:
Société de généalogie de Lanaudière
Casier postal 221
Joliette Qc J6E 3Z6

UNE NOUVELLE ACADIE
SAINT-JACQUES-DE-L'ACHIGAN

édition mise à jour du volume publié
en collaboration avec le P. Guy Courteau, S.J. en 1949

Tous droits réservés
Dépôt légal - 2e trimestre 1972
aux bibliothèques nationales
du Québec et du Canada

FRANÇOIS LANOUE, ptre

UNE
NOUVELLE ACADIE



SAINT-JACQUES-
DE-L'ACHIGAN



1972

De Compostelle les pèlerins disaient :
AU COEUR AVIONS GRAND DÉSIR D'ALLER À SAINT-JACQUES !
Nous, de la Nouvelle-Acadie, au Seigneur disons
MERCI D'ÊTRE ARRIVÉS À SAINT-JACQUES.

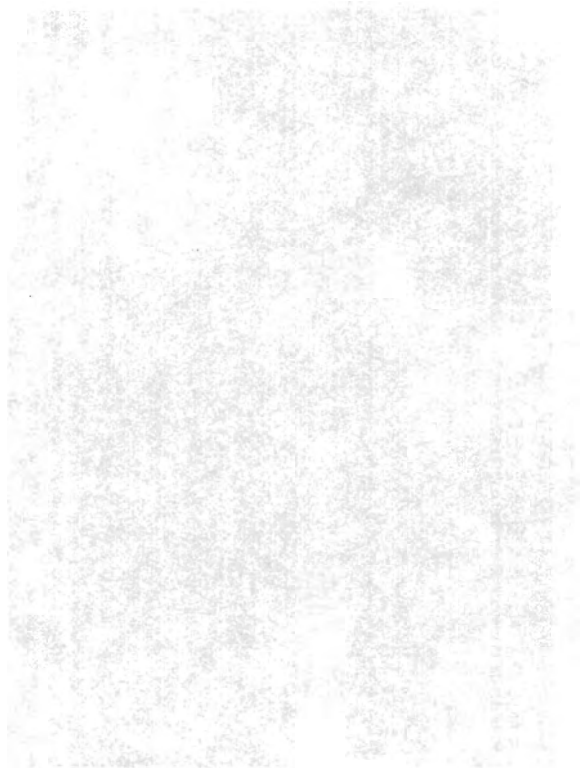
Imprimatur :
Omer VALOIS, v.g.
25 juillet 1972,
en la fête de saint Jacques

© *Tous droits réservés*

Dépôt légal — 2^e trimestre 1972
aux bibliothèques nationales du Québec et du Canada
Imprimé au Canada

Imprimerie Saint-Viateur, c.p. 190, Joliette





PROLOGUE

Il y avait une fois deux petits cousins. L'aîné subissait l'influence de son grand-père maternel qu'on appelait « le capitaine » (Euclide Dugas) et l'influence d'un homme passionné de travail et de connaissances historiques (le Dr G.-E. Courteau). Ce dernier dé mêlait en se jouant les généalogies de presque tous les paroissiens. Souvent, il commentait devant son fils ébahi un historique de Saint-Jacques qu'il ne cessait de feuilleter.

L'autre, le cadet, n'aimait rien tant que d'entendre causer d'histoire par ses parents ou les voisins (surtout Modeste Melançon). Tous avaient le don de bercer et de promener son enfance aux quatre coins du ciel par des récits idylliques sur l'Acadie.

Ces deux petits garçons grandirent, sans se connaître.

* * *

Souventes fois, renaissaient en leur mémoire des silhouettes géantes d'hommes et de femmes, d'admirables incarnations de zèle et de dévouement, des récits éblouissants d'amour où s'entremêlaient des merveilles de ferueur et, particulièrement, la physionomie d'un saint curé dont la charité évangélique et le zèle pittoresque demeurent quasi légendaires. . . . Cette reviviscence les grandissait, les passionnait d'une fierté toujours nouvelle. Ils recueillaient des brochures aux pages brunies (Annales religieuses de la paroisse de Saint-Jacques, Vie de Monsieur Paré, ou anciens Bottin de Lovell), des albums de photographies ou des livres de famille. Ils relisaient pieusement ces pages et l'unanimité de leur voeu s'accroissait de plus en plus et s'exprimait en des paroles identiques : « Qui donc écrirait la plus belle des histoires ? »

Acadiens, ils comptèrent sur la Providence. Elle les exauça. Voici comment.

Un jour, le plus jeune des deux communiquait au plus âgé son projet audacieux. L'aîné promet son entier concours. Il est prêt à tout revoir l'oeuvre. L'idée d'une étroite collaboration était née. Leur rêve deviendrait réalité : l'histoire de leur paroisse serait écrite ! Elle naquit, comme on le voit, de deux volontés et d'un même amour.

Une vogue extraordinaire entoure les travaux de la petite histoire. Les sociétés historiques et généalogiques se multiplient à l'envi dans presque tous les centres canadiens-français et franco-américains.

Une raison plus profonde que l'engouement justifie l'utilité, voire la nécessité des monographies paroissiales. Sulte l'a signalée, dès 1917, au vaillant chercheur G. Ducharme : « Depuis cinquante années, je prêche en toute occasion l'utilité des histoires de paroisse. Sans elles, ce que l'on nomme la grande histoire n'est qu'une toiture juchée sur des poteaux, et pas de corps de bâtiment.

« C'est vous qui bâtissez la maison et vous savez comment on s'y prend pour la rendre habitable. Je n'exagère rien en rien de rien. Il nous faut toutes les histoires de paroisse pour arriver à dire que nous avons une histoire du pays » (*Lettre-préface, Histoire de Saint-Gabriel de Brandon, pp. 5-6*).

Alors, comment concevoir ces monographies ? Comme le dépouillement pur et simple de registres, de livres de comptes de la fabrique ? Excellente idée, si l'on se borne à un historique de l'église, mais conception vraiment trop étriquée, s'il s'agit de l'histoire de la paroisse.

Qu'on se garde de trop longues « biographies ou généalogies, très intéressantes pour les parents et amis, mais tendant à détruire l'impression d'unité ou à jeter dans l'ombre le flot lent, mais continu de la vie de l'endroit ». (Voir Adair et Wardleworth, The Parish and Church of l'Acadie. The Progressive printers, Ottawa, 1933, p. 1).

Que les phases parfois pénibles de construction d'église et le rôle des curés méritent d'être mis en vedette, d'accord aussi !

Qui nierait, cependant, à l'historien, le droit, et bien plus le devoir de consacrer quelques pages à d'autres événements, à d'autres traditions ou personnages chargés, à certaines périodes, de représenter des aspects caractéristiques de notre passé ? Témoins, acteurs d'un drame, c'est-à-dire de la même histoire paroissiale, pourquoi ne pas dégager leur rôle dans l'action commune ?



La réputation de notre paroisse, comme sa vitalité, est loin d'être banale. Une chanson a popularisé par toute la Province l'habitant de chez nous et nos familles nombreuses. Le tabac, le sirop d'érable et la ceinture fléchée l'ont à jamais illustrée, à travers le pays. Par-dessus tout, Saint-Jacques préfère d'emblée la gloire d'être un jardin fleuri de vocations. « L'Arbre séculaire de Saint-Jacques-de-l'Achigan ou de la Nouvelle Acadie, planté dans un sol fertile,

et arrosé par d'habiles jardiniers, avait grandi en puissance et en heureux fruits de salut », *écrivait naguère Mgr Bruchési*¹.

Nous chanterons notre sol, nos jardiniers, nos bâtisseurs, bref, nous ferons « l'éloge des hommes illustres et des pères de notre race », comme le recommande l'Écclésiastique (ch. 44, v. 1er).

Après de patientes enquêtes à domicile et de nombreuses recherches dans les archives et les bibliothèques, nous espérons, par ce travail, contribuer au magnifique édifice historique de demain.

* * *

Cette histoire développera chez nos gens la fierté de leur petite patrie. Elle répondra, sans doute, à de vifs désirs maintes fois exprimés chez nous, et même ailleurs.

Guy COURTEAU, S.J.,
de la Société Historique du Nouvel-Ontario,

François LANOUE, ptre,
de la Société Historique de Joliette.

* * *

*Or, en 1970, le 7 décembre, l'aîné décédait à Sudbury.**

*Le cadet, lui, a toujours vécu en pays joliettain, s'intéressant à la géographie humaine, partant, à l'histoire régionale.***

* * *

1. Lettre à M. le curé A.-C. Dugas, curé de Saint-Clet. — 1902.

* Le P. Guy Courteau, S.J., mon précieux collaborateur à la première édition de ce volume était né à Saint-Jacques, en 1897, le 25 juillet. Études classiques au Collège de l'Assomption où il fut président de l'Association des Anciens. Jésuite depuis 1930, il fut prédicateur, recteur du Collège du Sacré-Coeur de Sudbury, professeur et archiviste en même temps que membre-fondateur de la Société historique du Nouvel-Ontario, du Cercle littéraire Léon-Bloy, et numismate à ses heures. Il collabora à divers journaux et revues, publia quelques études dont *La mystérieuse poésie pure* et *Le docteur J.-Raoul Hurtubise*, éd. Bellarmin, 1970. En 1949, nous publions ensemble l'histoire de notre paroisse natale, sous le présent titre ; j'avais accepté l'invitation, qu'en 1943, il m'avait faite, de son lointain Sudbury, de collaborer à ce travail dont j'avais déjà rédigé 275 pages depuis 1942. Le cher Père repose dans le cimetière de sa communauté à Saint-Jérôme.

** Nombreuses excursions géographico-historiques dans la région de Joliette-De Lanaudière, à Montréal, Québec, Ottawa, etc. avec les élèves du Séminaire de Joliette, de l'École Normale de Joliette, de Saint-Jacques etc... En 1955, organisation à Saint-Jacques des Fêtes du Bicentenaire de la Dé-

Une paroisse, à mon sens, est une cellule vitale d'un pays, d'une nation.

Comme dans le corps humain, un échange s'exerce entre les différentes parties de l'organisme. C'est ainsi que le climat social d'un pays influence le métabolisme des régions et des paroisses. Celles-ci réagissent de façons différentes, évidemment.

*Ces réactions, jugées parfois banales par « l'omnipraticien » ou par un étranger, n'échapperont point au spécialiste, ni au « patient ». C'est pourquoi, j'ai voulu continuer à les consigner comme sur des fiches *** et parfois les analyser comme dans un dossier d'état de santé. Cela, je le répète, permettra aux historiens de la grande histoire et aux sociologues de dresser un diagnostic plus fidèle de la réalité canadienne, et à la génération actuelle de mes coparoiissiens de se familiariser davantage avec ce que nos parents ont fait, à Saint-Jacques, depuis 200 ans. L'Histoire ne commence jamais avec telle ou telle génération ; d'autres nous ont précédés et ont voulu, au moins habituellement, faire de leur mieux. Dans combien de nos attitudes ou réactions, ne sommes-nous pas, n'est-ce pas, les contemporains de ces hommes du passé, nos ancêtres ? Et le monde d'aujourd'hui ne cherche-t-il pas ses sources plus que jamais ?*

François LANOUE, ptre

Saint-Paul de Joliette, 1972.

portation des Acadiens ; en 1970, montage de diapositives sur la géographie physique et humaine de la région de Joliette ; en 1971, publication du guide touristique *JOLIETTE-DE LANAUDIÈRE*, et avec Me Serge Joyal, d'une carte touristique de la même région ; enfin, collaboration à diverses revues ou journaux de la région, *Le Guide de Joliette*, *Le Monde rural*, *L'Étudiant*, *L'Action Populaire*, *Joliette-Journal* etc... Capsules d'histoire de Joliette-De Lanaudière, à CJLM (1972-1973).

*** Celà explique l'importance à accorder à la citation de bien des noms de concitoyens, au rôle souvent minime, mais apprécié. L'omission, parfois d'un seul nom, peut créer des malaises. — Auprès de ceux que bien involontairement j'aurais omis de citer, je présente mes excuses. En guise de consolation je ne peux leur présenter que ma propre expérience, dont l'une, toute récente.

Livre premier

**L'ANCIENNE ACADIE
(1632^{*}-1755)**

* 1632 semble être la date décisive du développement acadien quand Isaac de Razilly et Charles d'Aulnay commencèrent à y établir les 50 familles-souches, après le Traité de Saint-Germain-en-Laye.

Chapitre unique — Nos ancêtres, les Acadiens

L'Acadie ! L'Acadie ! Est-ce un film ? une région ou une simple exclamation ?

C'est plus qu'un film ¹. C'est plus qu'une simple exclamation. Pour nous, ce nom évoque à la fois l'harmonie d'un hymne et la mélancolie d'une cantilène : il rappelle le souvenir de la patrie d'autrefois où nos ancêtres ont dû subitement abandonner un bonheur d'une qualité fort appréciable.

L'Acadie, c'est un morceau de pays. Même si les cartes géographiques ne la mentionnent plus, on la trouve pourtant dans nombre de volumes d'histoire. Mais où donc ?

L'Acadie se trouvait — ou se trouve — dans les Provinces Maritimes du Canada : la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard. Autrefois, son peuplement était aggloméré dans la Nouvelle-Écosse, surtout dans la très fertile vallée d'Annapolis entre Port-Royal et Grand-Pré. Aujourd'hui, on le retrouve principalement dans la province du Nouveau-Brunswick.

D'où tire-t-elle son nom ? — C'est aussi imprécis que ses anciennes frontières, qui pourtant étaient considérées comme fort stratégiques. C'est un nom du XVI^e siècle : ARCADIE ? ACADIE ? LARCADIE ? LA CADIE ? COSTE DE CADIE ? ALGTIG ? QUODDY ? . . . Baptême incertain. Si l'on choisit l'origine indienne, est-ce un lieu de campement ? un endroit fertile ou un merlan ? . . . Si l'on opte pour l'origine française, alors on se retranche dans le camp des littérateurs qui chantaient la beauté idyllique d'une certaine région de la Grèce antique, l'Arcadie. De toute façon, le mot désigne cette région canadienne, depuis Verazzano (1524) qui parie des charmes du pays « que nous nommâmes ARCADIE en raison de la beauté de ses arbres ».

Ce fut un territoire longtemps distinct du Canada, pourtant colonisé par les citoyens de la même France.

Quand les Acadiens arrivèrent-ils en Amérique ? — À peu près en même temps qu'à Québec, deux ans après, en 1610. Surtout

1. Allusion au film que l'O.N.F. a présenté à la Télévision canadienne en 1972 et qui a suscité force commentaires . . .

entre 1610 et 1644. On y trouve d'abord une cinquantaine de noms de familles dont la plupart subsistent.

Une prodigieuse démographie multiplie d'abord la population. En 1650, ils sont 400. En 1686, 915. En 1713, 2,528, et en 1755, ils seront environ 15,000. Aujourd'hui, ils sont 300,000 dans les Maritimes ; 75,000 en Nouvelle-Angleterre ; 600,000 en Louisiane, et je dirais, environ 20,000 dans la région de Joliette-De Lanaudière ².

Vertus individuelles et sociales

Hospitaliers, peu ambitieux, industriels, honnêtes, robustes, tels ils apparaissaient. « On ne voit parmi eux ni jurements, ni débauches, ni ivrognerie » (Louis Petit, curé de Port-Royal). Très conscients de leurs devoirs religieux, ils franchissaient de longues distances pour fréquenter les sacrements.

En Acadie, pas de ségrégation sociale, Lawrence même le constate. Tout le monde s'y connaissait par son prénom : « Joseph à Joseph etc . . . » Si quelque difficulté s'élevait, la difficulté était réglée par le curé, et sans appel.

Fermiers pour la plupart, ils ne songeaient pas à se marier avant de savoir faire une paire de roues. Une fille, elle, devait savoir faire des draps. Les femmes cardaient, filaient et tissaient la laine, le chanvre et le lin. Elles n'avaient que le noir et le vert pour confectionner des vêtements ; mais, aimant beaucoup le rouge, elles l'obtenaient en échiffant ou déchiquetant des étoffes rouges anglaises qu'elles cardaient et filaient à nouveau pour obtenir des tissus à carreaux, probablement le fameux droguet de nos grands-mères.

Agriculture et commerce

Laborieux et habiles, ils asséchèrent des terres basses souvent immergées par la marée, en construisant de solides murs, des « aboi-

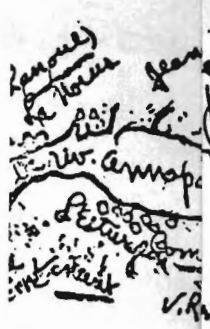
2. Signalons ici et globalement nos références bibliographiques. Langlois Georges, *Histoire de la population canadienne-française*, 2^e éd. (éd. Albert Lévesque), Montréal 1935 ; Garneau, F.-X., *Histoire du Canada*, 8^e édition, t. 2 ; Rameau de St-Père, Edme, *Une Colonie féodale en Amérique*, 1877 ; Bernard, Antoine, C.S.V., *Le drame acadien* ; Herbin, J. Frederic, *History of Grand Pré* ; Casgrain, abbé H.-R., *Un pèlerinage au pays d'Évangéline*, 4^e éd. 1890 ; *Pennsylvania Gazette*, 4 sept. 1755, *Archives Canadiennes*, 1905, vol. II ; Longfellow, *Évangéline* ; Groulx, abbé L., *L'Histoire acadienne*, Éd. Soc. St-Jean-Baptiste, Montréal, 1917 ; Frégault, Guy, (*Conférence*), *Le Devoir*, 21 avril 1955 ; Leblanc, Émery, voir *Québec-Histoire*, vol. 1, n^o 5-6, 1972 ; *L'Acadie* ; Lauvrière, Émile, *La tragédie d'un peuple*, t. 2, 1924.



Iles
carrées

ANNAPOLIS

REFAITE EN 1758
sur un ruisseau.



Le major Forbes
avec 50 hommes
fut tué par les Indiens
d'aut.

V. Ruestre

teaux » pour retenir les eaux. (On retrouve de ces « aboteaux » le long du Fleuve Saint-Laurent dans Kamouraska et furent, dit-on, construits par des Acadiens). Grand-Pré comprenait 2,000 acres de terre enlevée de cette façon héroïque à la mer.

Les prairies étaient magnifiques. Lawrence mentionnera spécialement son désir de s'emparer des 120,000 bêtes à cornes des Acadiens. Chaque habitant du district des Mines possédait, en 1755, environ 15 bêtes à cornes, 30 moutons et 14 porcs.

Les provisions abondaient tellement qu'un boeuf se vendait cinq dollars, un minot de blé, 18 sous. Le commerce se faisait avec Boston. Pour du grain, de la farine, des bestiaux et des légumes, de beaux écus garnissaient la bourse des habitants de Port-Royal, de Grand-Pré, des Mines, de Beaubassin etc. Riches, ceux-ci prêtaient sans intérêt ; leur fortune dépassait celle des Canadiens de l'époque. Les quelques argenteries qu'ils purent sauver et transporter avec eux dans leur exil, prouvent que l'argent n'était pas rare. Et, s'il nous était donné de voir les richesses qu'ils avaient enfouies sous terre, en 1755, dans l'espoir d'un prochain retour, nous serions émerveillés de constater qu'ils jouissaient d'une remarquable aisance.

Dès l'année 1671, les Hébert, Bourgeois, Melançon, Granger, Vincent, Dugas, Leblanc, Thibodeau, Gaudet, possédaient de jolies propriétés et un grand nombre de bêtes, tandis que Joseph Leblanc et Nicolas Gauthier dirigeaient des commerces très lucratifs à Grand-Pré.

Quelques-uns de ces Acadiens avaient obtenu des fiefs considérables et devinrent les fondateurs de paroisses florissantes. Ainsi Jacques Bourgeois colonisa Beaubassin. Pierre Melançon et Pierre Therriau, le Bassin des Mines, c'est-à-dire Grand-Pré. Mathieu Martin obtint le fief de Pigiguit, parce qu'il était le premier enfant de race blanche né en Acadie. Enfin, Pierre Thibodeau fonda Chipoudy, près de Memramcook.

Dès 1698, on lançait à Beaubassin la culture des pommes, qui s'implanta bientôt dans la vallée d'Annapolis et la transforma en un paradis de verdure et de fleurs que le voyageur admire encore aujourd'hui.

Plusieurs moulins fonctionnaient un peu partout tant pour la mouture du grain que pour le sciage du bois. On en comptait trois dans la seule paroisse de Port-Royal.

Bref, l'Acadie était prospère. « Dans la partie de la Province habitée par ces Français, se trouvent les meilleures terres du mon-

de ». L'incomparable fertilité de ces terres donnait aux habitants, en peu d'années, assez de fortune pour établir leurs enfants autour d'eux et pour jouir d'une heureuse vieillesse.

« Lorsque le beffroi sonnait doucement l'Angelus, on voyait monter au-dessus des toits, des colonnes de pâle fumée, qui, semblables à des nuées d'encens, s'élevaient de cent chaumières, foyers de paix et de contentement. C'est ainsi qu'ils vivaient ensemble, ces modestes fermiers de l'Acadie, unis par une affection mutuelle et pratiquant l'amour de Dieu et des hommes. Ils étaient exempts à la fois de cette crainte qui règne sous la domination des tyrans, et de cette envie qui est le vice des républicains. Il n'y avait pas de serrures à leurs portes, ni de barreaux à leurs fenêtres.

« Leurs demeures étaient toutes grandes ouvertes, comme le jour et le cœur de leurs habitants. Là, les plus riches étaient pauvres, et les plus pauvres vivaient dans l'abondance ». (Longfellow) ³.

Telle était l'Acadie de 1730, idéalisée par le poète.

L'Instruction

On a accusé les Acadiens d'ignorance. En fait, ils n'étaient inférieurs sous ce rapport ni aux paysans de la Nouvelle-Angleterre, ni même aux paysans de France. La Bienheureuse Mère Marguerite Bourgeoys, en l'an 1657, fut « envoyée devant lui » par Mgr de Laval pour y instruire les enfants acadiens. Dès 1701, la soeur Chauzon enseignait à Port-Royal.

Les curés eux-mêmes instruisaient plusieurs enfants. Dans les requêtes enfin, près de la moitié des habitants savaient signer leur nom.

L'habitant, grâce au contact quotidien avec des interprètes, des seigneurs et des prêtres instruits, atteignait même un degré plus élevé de culture que son confrère, le paysan français d'alors. Les anciens auteurs et visiteurs, français comme anglais, louent le langage canadien, exempt des patois qui régnaient alors en France, et les moeurs très polies du peuple. (Que dirait-on du « canayen » d'aujourd'hui... ?)

3. Un vieux prêtre de chez nous, traduisait à sa manière, en termes expressifs, cette dernière ligne de la citation : « Là, il n'y a pas un riche et c'est pour cela qu'il n'y a pas de pauvres ».

Situation politique

Le traité d'Utrecht (1713) remettait à l'Angleterre, selon le traditionnel jeu de bascule, — neuf fois en cent ans ! —, l'Acadie désormais Nouvelle-Écosse.

Plus que jamais les Acadiens « neutres » seront bientôt pris entre l'écorce et l'arbre : l'Angleterre et la France.

Mais pourquoi leur refuse-t-on d'émigrer au Cap Breton comme le traité le leur permet ? — Pourquoi veut-on les obliger au serment inconditionnel de l'allégeance (les Acadiens, en effet, demandaient de ne pas être forcés à prendre les armes contre la France) ? Le refus anglais prouve combien leur situation était fautive et dangereuse.

N'en déplaise aux prétentions des gouverneurs, les années 1730-1750 seront tout de même prospères. Dans une page à relire, Longfellow a décrit en style virgilien cette Acadie :

« Le village de la Grand-Prée reposait au milieu des champs en culture, avec ses maisons solides de chêne ou de noyer, comme savaient les bâtir les paysans normands du temps du roi Henri. Des lucarnes s'ouvraient sur leurs toits de chaume, et un pignon protégeait le seuil de la porte. Sous cet abri, par les beaux soirs d'été, à l'heure où le soleil couchant illuminait les rues du village et dorait la girouette des cheminées, matrones et jeunes filles, coiffées de leurs bonnets blancs comme neige, avec leurs jupons verts, rouges ou bleus, aimaient à se retrouver, chacune à son rouet. La quenouille chargée de lin se filait gaiement ; le bruit des navettes venant de l'intérieur se mêlait à la chanson de la fileuse à son rouet. Lorsque apparaissait, grave, le pasteur du village, les enfants, suspendant leurs jeux, venaient baiser la main bénissante, pendant que mères et jeunes filles se levaient et le saluaient avec une respectueuse affection . . . Ainsi vivaient réunis dans l'amour de Dieu et des hommes les simples Acadiens dont les maisons restaient ouvertes comme le coeur de leurs maîtres ».

Durant 30 ans donc, la paix fut relative, comme en Europe. Or, de 1744 à 1748, la guerre éclate en Europe à propos de la Succession d'Autriche. Le contrecoup s'en fait ressentir ici, évidemment. Et l'Angleterre s'aperçoit qu'elle possède en Amérique une colonie non entièrement assimilée, et dont le territoire est un point stratégique. Elle ne peut plus tolérer pareil état de choses. Après le Traité d'Aix-la-Chapelle (1748), ne voilà-t-il pas que les Français récu-

pèrent une partie du Nouveau-Brunswick actuel, la côte est, et renforcissent l'Isthme de Chignectou avec leur fort Beauséjour. Ils deviennent visiblement des voisins trop proches et gênants : une Acadie française menace de résurgir. Ce à quoi s'appliquent d'ailleurs le Chevalier de la Corne, l'abbé Le Loutre et certains missionnaires avec le concours des Indiens. L'Île Royale — le Cap Breton — s'organise dans le même sens.

Le gouverneur Shirley, du Massachusetts, saisit bientôt le danger de ce mouvement de pince : il faut donc établir dans Chignectou des colons de la Nouvelle-Angleterre, à la place des Acadiens qui s'y groupent. À ce dessein Londres préfère plutôt une émigration anglo-germanique sur la côte est de la Nouvelle-Écosse. Et l'on fonde Halifax (1748), puis une série d'agglomérations au sud.

Cinq ans plus tard, la situation s'est aggravée aux dépens des Anglais : les Français — ou Canadiens — ont renforcé l'Acadie française. Mais que deviennent les Acadiens de la Nouvelle-Écosse ? — C'est vraiment à ce moment-là qu'ils se sentent resserrés dans leur étau. « Entre deux pôles d'attraction, un peuple attend, hésite, déchiré entre son bien-être immédiat et la fidélité qu'il conserve à son ancienne Métropole (la France). La vérité est que, conquise depuis 40 ans, l'Acadie n'est pas réellement défaire ». (G. Frégault) Depuis Shirley (1748), l'idée de déporter les Acadiens flotte donc dans l'air.

Que faire, se demande Lawrence, gouverneur de la Nouvelle-Écosse ? — Laisser les Acadiens « jouir de la douceur du gouvernement anglais » ? Ils sont encore pro-Français et ils espionnent en leur faveur ; ils refusent toujours le serment d'allégeance et leur nombre s'accroît... Que faire ? Les noyer dans une immigration massive de Britanniques ? — C'est impossible. Les « envoyer loin d'ici ? je ne peux m'empêcher de penser que ce serait beaucoup mieux » (1^{er} août 1754). Considérant tout de même l'atrocité du projet, il avoue ne pas oser le faire sans l'approbation du Board of Trade.

À son tour, ce dernier ne tranche pas le conflit. Que Lawrence le soumette au juge-en-chef de la Nouvelle-Écosse, Belcher qui, lui, décidera des mesures à prendre ! La déportation massive des Acadiens est donc décidée en principe : s'ils ne sont pas en tout sujets britanniques, ils n'ont pas droit aux terres britanniques ; et s'ils n'ont pas droit à leurs terres, qu'est-ce qu'ils font là ? — On peut donc les déloger.

Les événements vont se précipiter. Le Fort Beauséjour tombe aux mains de Shirley le 16 juin 1755 et « toute l'Acadie soi-disant française s'effondre », ce jour-là. Six semaines après, le 28 juillet, le Conseil de la Nouvelle-Écosse approuve le rapport Belcher et ordonne la dispersion de la population française dans les colonies américaines. La déportation, déclare Lawrence, sera la condition sine qua non d'une colonisation efficace de la Nouvelle-Écosse et aussi, la garantie d'une meilleure sécurité pour les intérêts britanniques en cette partie de l'Amérique.

Et la déportation s'effectue. Non pas d'une seule venue. Mais durant huit ans — de 1755 à 1762 —, selon une politique froidement réfléchie. Crime de guerre, comme tant d'autres que l'histoire a depuis hélas ! connue.

Plutôt que par l'assimilation, l'Acadie fut donc vaincue par la dispersion. « Question complexe qui doit être étudiée dans le contexte de la Guerre de la Conquête du Canada. Isolément, elle est presque impossible à comprendre. »⁴

L'occupation de Grand-Pré par les soldats de Winslow durant l'été de 1755, l'enlèvement des armes dans les maisons, l'emprisonnement des abbés Chevreux et Lemaire, curés des Mines et de la Rivière-aux-Canards, tout cela devait aboutir au jour du 5 septembre 1755, jour qui « dépasse les limites de l'odieux ». Pourquoi, oui pourquoi, a-t-on délibérément séparé les familles ?

5 septembre 1755

Ce vendredi-là, à 3 heures de l'après-midi, en vertu d'un ordre formel du gouverneur, tous les habitants des Mines sont convoqués dans les églises. On doit leur faire part d'une ordonnance de Sa Majesté britannique.

Ne se doutant pas du piège, les Acadiens emplissent leurs églises. À Pisiquid (Windsor), par exemple, ils sont 183 et à Saint-Charles de la Grand'Prée, 418 hommes, jeunes gens et garçons de plus de dix ans.

Debout dans le chœur, Winslow lut en anglais les instructions de Lawrence. Deschamps, huguenot français au service des Anglais, les traduisit.

4. Voir Conférence de Guy Frégault, reproduite dans *Le Devoir*, 21 avril 1955.

« Messieurs, j'ai reçu de Son Excellence le gouverneur Lawrence les instructions du roi, que j'ai entre les mains . . . Vos terres, vos maisons, votre bétail et vos troupeaux de toutes sortes sont confisqués par la Couronne, avec tous vos autres effets, excepté votre argent et vos objets de ménage. Vous-mêmes, vous devez être transportés hors de cette Province . . . Dans quelque partie du monde où le sort va vous jeter, vous serez, j'espère, des sujets fidèles, et un peuple paisible et heureux . . . Vous êtes tous prisonniers du Roi ».

Les braves Acadiens ne peuvent croire à pareille perfidie. Ils essaient de parlementer, de faire appel aux sentiments humains de leurs oppresseurs, tout est vain . . . Ils demeurent prisonniers dans l'église. Seuls vingt d'entre eux peuvent chaque jour aller quêrir des vivres dans les familles. Il est intéressant de noter que l'interprète des Acadiens était François Landry, qui, déporté à la Baie du Massachusetts, s'en vint à l'Assomption en 1766⁵.

Déportation

Le 10 septembre, 141 jeunes gens, de 10 à 12 ans, et 80 hommes mariés furent embarqués sur des **vaisseaux**. La patience des pauvres Acadiens était à bout : il fallut les **mener** au rivage à la pointe des **baïonnettes**. Les cris et les lamentations firent mal à Winslow lui-même.

Les mères, les frères et les soeurs de ces infortunés les suivaient, sur un parcours d'un mille et demi. Priant, pleurant, saisissant leurs vêtements, se tordant de douleur, ils s'attachaient à leurs pas et tous s'embrassaient une dernière fois. Des pères s'informaient auprès de leurs femmes où étaient leurs fils, et ils suppliaient les officiers de les réunir. Pour toute réponse, ces soldats, pointant leur **baïonnette**, les refoulaient dans les chaloupes.

Jusqu'au 8 **octobre** 1755, les jeunes resteront prisonniers sur les navires, **dans** la rade de Grand-Pré, et les hommes dans l'église. Quand **nos ancêtres** parlaient du Grand Dérangement, cette journée du 8 octobre 1755, (le 27 d'après Bona Arsenault), surgissait dans leur mémoire : en ce jour, l'Acadie française était dépourvue de ses enfants . . .

5. Né en 1692, fils d'Antoine Landry et de Marie Thibodeau, épousa à Grand-Pré, le 27 mai 1711, Marie-Joseph Doucet. Enterré à l'Assomption, le 21 avril 1767. — Gaudet, Placide, *Généalogie des familles acadiennes*, p. 79.

Pendant la captivité des hommes, l'ordre avait été donné à tous les habitants sans exception de se préparer à quitter leur pays.

« Dès le matin de ce jour du 8 octobre, des foules de femmes et d'enfants venues de toutes les directions, des vieillards, des malades, des infirmes, traînés dans des charrettes encombrées d'effets de ménage, des mères portant leurs nouveau-nés dans leurs bras, étaient poussés vers la Grand'Prée, par des escouades de soldats sans pitié... Des invalides, de faibles femmes chargées de fardeaux, tombaient de fatigue le long de la route et ne se relevaient que sous les menaces ou devant les baïonnettes. Les uns s'avançaient mornes et silencieux, comme frappés de stupeur, les autres en pleurant et en gémissant, quelques-uns en proférant des malédictions, d'autres enfin, pris d'une exaltation pieuse, murmurant des cantiques à l'exemple des martyrs.

« Les cris des enfants effrayés qu'on entendait de tous côtés se mêlaient aux aboiements d'une multitude de chiens cherchant leurs maîtres.

« Mais ce fut au bord de la grève, à l'heure de l'embarquement, dans une confusion extrême, que se passèrent les scènes les plus désolantes. Tous ces malheureux furent entassés pêle-mêle dans les chaloupes, malgré leurs plaintes. Et l'on ne prit pas plus de soin pour faire monter les membres de chaque famille dans les mêmes transports qu'on en avait mis lors de l'embarquement des jeunes gens.

« Dans les villages silencieux, les portes et les fenêtres des maisons battaient au vent. On n'y entendait plus que les pas des soldats et les mugissements des troupeaux errants, inquiets, autour des étables.

« Et quand ces infortunés jetèrent un regard d'adieu sur leur pays ; quand, du toit des maisons, ils aperçurent des nuages de fumée, un dernier cri de douleur s'échappa de toutes les poitrines »⁶.

Reverraient-ils un jour, leur douce Acadie ?...

De septembre à décembre, les mêmes scènes se multiplieront. Depuis Port-Royal jusqu'au fond de la Baie Française (Baie de

6. Casgrain, *Ibid.* — Pour calculer l'étendue des désastres, rappelons qu'il y eut 698 maisons, granges et moulins d'incendiés dans le seul district des Mines. *Archives Canadiennes* 1905. vol. II, p. 93.

Fundy), depuis l'Île Saint-Jean (Île du Prince-Édouard) jusqu'à la Baie des Chaleurs, « sévit pendant dix ans la chasse à l'homme avec tous les accompagnements de la plus froide férocité ».

Mais les succès des machinations de Lawrence seront moins brillants à Beaubassin et à Port-Royal. Les habitants de ces deux villages avaient flairé le piège anglais et s'étaient cachés dans les bois. Le gouverneur organisa alors une féroce battue à l'homme.

Bon nombre d'entre eux succombèrent. En décembre, 1664 de ces Acadiens d'Annapolis gagnaient, à leur tour, la haute mer...

Ces 6,000 captifs de 1755, entassés pêle-mêle sur de petits transports, furent dispersés aux quatre vents du ciel : aux États-Unis, depuis Boston jusqu'en Georgie ; en Angleterre, en France, au Cap Breton etc. Et les 3,000 errants disséminés dans les forêts acadiennes ajoutés aux 5,000 réfugiés de l'Île Saint-Jean (Île du Prince-Édouard), ne constituaient plus que les « débris humains d'un siècle de bonheur champêtre ».

Certains, cependant, purent gagner le Canada. C'est ainsi que le « Pembroke » parti d'Annapolis, tomba aux mains des captifs acadiens dirigés par le pilote Beaulieu (ou Fontaine dit Beaulieu) et le charpentier de marine Charles Belliveau. Celui-ci avait, quelque temps avant la déportation, réparé le mât de ce même senu sur lequel on l'exilait.

Avec Charles Dugas, Joseph Guilbeault, Pierre Goudreau et Denis St-Sceine, il avait garrotté l'équipage anglais. Une fois à la barre du navire Belliveau fit virer celui-ci de « vent-arrière à vent debout ». Le capitaine anglais lui crie de faire attention à ne pas briser le grand mât. « T'as menti, lui répond Belliveau, tu sais bien que c'est moi qui l'ai fait et qu'il est bon ».

« On amena le vaisseau à Saint-Jean, N.B., et les 225 Acadiens qu'il contenait se dirigèrent sur Québec, où ils arrivèrent au printemps de 1756. (32 familles, d'après Casgrain, *ibid.*, p. 165). Parmi eux, il y avait 60 épouses séparées de leur mari ».

Voilà comment s'est écrit un des plus tristes récits de l'Histoire des Nations, "one of the saddest stories in the History of Nations"⁷.

7. Dominion Atlantic Railway, *Old Acadia in Nova Scotia*, p. 8.

Lamentable exil ⁸

« Des vaisseaux, bondés d'êtres humains, étaient partis avec la marée, emportant tout entières en exil, la nation et la patrie acadiennes. Exil sans fin et d'une pitié sans égale dans l'Histoire. Jetés sur des rives lointaines, et séparés les uns des autres, on les vit errer de ville en ville, sans amis, sans demeures, sans espérance humaine, résignés, et ne demandant à la terre qu'un tombeau » (Longfellow).

Ni l'histoire, ni le barde Longfellow n'ont pu dans leurs accents immortels, égaler la lamentable réalité des misères et des souffrances des Acadiens.

Les déportés vers le Massachusetts et le Connecticut méritent une attention spéciale. Beaucoup d'entre eux seront, avec ceux qui s'étaient enfui vers Québec, les pionniers de Saint-Jacques et de ses démembrements, ainsi que de quelques paroisses de Joliette-De Lanaudière.

La ville de Boston reçut, à elle seule, environ 2,000 déportés au cours de l'automne de 1755.

Après une série d'enquêtes, longues et minutieuses sur leur sort, le gouvernement de l'État permit enfin à ces pauvres loques humaines d'atterrir. Dispersés dans les villages et les villes naissantes du Massachusetts, parqués dans les limites assignées, les Acadiens se virent refuser les droits de citoyens. La loi autorisait les commissaires des pauvres à les engager, contre leur gré, chez des Anglais et à mettre leurs enfants en servage.

Séquestrés dans des bâtiments abandonnés, dans des hangars, dans des granges où ils meurent de froid, de misère et de faim, en butte au fanatisme des Puritains ; travaillant sans salaire ; hors la loi, ils ne peuvent s'adresser aux tribunaux, ils sont le rebut de la population.

Il leur est interdit de sortir des endroits qu'on leur a assignés ; la première offense mérite l'emprisonnement ; la seconde, le fouet en public. Ils sont punis, même s'ils prennent la route pour visiter leurs parents ou assister à des funérailles. Douleur suprême,

8. Pour le récit de l'exil aux États-Unis et de l'arrivée en Canada, voir Poirier, Pascal. *Des Acadiens déportés à Boston en 1755, Mémoires de la Société Royale du Canada*, section I, vol. II, Ottawa 1909 ; et le « *Moniteur Acadien* », 28 avril 1908.

on leur enlève leurs enfants pour les disséminer au milieu de familles protestantes.

Ils n'ont pas de prêtres catholiques. Les parents baptisent à la maison et les mariages se contractent devant quelque citoyen recommandable. Le dimanche, les réunions sont tolérées dans les granges et les champs. Durant ces « messes blanches », on fait la lecture de textes liturgiques et l'on récite le chapelet.

Hutchison, écrivain anglais et protestant, déclarait qu'il lui était impossible de lire les pétitions des Acadiens au Gouvernement : les larmes l'en empêchaient.

Citons quelques-uns de ces faits navrants : Une nombreuse famille, transportée à Wilmington en hiver, habitait une maison en ruine, sans porte ni fenêtre. La mère, malade, devait changer son lit de place, selon les caprices du vent et de la pluie. Sans bois de chauffage, il leur était défendu d'aller en quérir dans la forêt. On leur avait fourni un peu de provisions, en les avisant de se gagner le reste. Le mari s'était plaint des inondations de son plancher où tout flottait. On lui répond, en ricanant, de se construire un canot . . .

Que cet autre fait est saisissant ! Un nommé Bourgeois, dit-on, séparé de sa femme et de ses enfants à Port-Royal, avait été débarqué à Philadelphie. De là, il commence une campagne de recherches pour retrouver les membres de sa famille. Il utilise la publicité des journaux. N'aboutissant à aucun résultat, et ne sachant pas un mot d'anglais, il quitte Philadelphie. De village en village, il atteint Boston. Partout, il s'informe avec une naïveté un peu bizarre : « Avez-vous vu ma Julie ? » Dix années de perquisitions infructueuses l'amènent à la récente colonie acadienne de Saint-Jacques. Un matin, il frappe à la porte d'une des chaumières de la nouvelle paroisse, et renouvelle son éternel refrain à une dame aux cheveux blancs : « Avez-vous vu ma Julie ? » D'un air étonné, la femme recule. Elle regarde attentivement l'étranger, elle pâlit et perd connaissance. Julie était enfin là devant lui ¹⁰.

9. Ainsi, Isabelle Dugas fut placée comme servante dans un hôtel. Quand elle s'aperçut qu'elle travaillait pour des protestants, elle s'enfuit durant la nuit. En 1771, elle épousa à l'Assomption, Charles Forest, chez qui fut dite la première messe à Saint-Jacques, en juin 1772.

10. Casgrain, *Ibid.*, p. 202.

L'odyssée d'Évangéline a donc été vécue, même chez nous, à Saint-Jacques.

Les pauvres Acadiens présentaient aux autorités requête sur requête pour l'amélioration de leur sort.

Espoir

De 1755 à 1759, date de la prise de Québec, les autorités anglaises empêchèrent les Acadiens de gagner leur patrie d'origine et de grossir les effectifs français.

L'article 39 de la Capitulation de Montréal, en 1760, soumis à la signature du général Amherst dit « aucun Français résidant au Canada ou sur les frontières ne sera déporté ». Le général anglais ajoute en marge : « accordé, excepté à l'égard des Acadiens ». Il oppose le même refus à l'article 55, quand Vaudreuil demande le retour sur leurs terres en faveur des Acadiens, prisonniers en Nouvelle-Angleterre.

En outre, par le traité de Paris en 1763, le Canada était accessible à n'importe quel colon anglais, mais fermé aux Acadiens.

Cependant, en France, le récit de leurs infortunes parvint aux oreilles de Louis XV, qui les réclama comme ses fidèles sujets. La nouvelle de cette prochaine délivrance jeta le délire dans les cœurs des prisonniers de Boston et des alentours : tout le monde s'embrassait dans les rues et l'on comptait sur les vaisseaux du « Bien-Aimé », roi de France...

Les autorités anglaises s'émurent de voir 1179 Acadiens appartenant à 178 familles réunies ainsi sur les côtes de l'Atlantique. C'était le 24 août 1763.

Les difficultés recommencèrent. Si Louis XV les réclamait comme siens, on pouvait donc les traiter comme prisonniers de guerre. Le roi de France reçut donc un compte de 9573 livres sterling, (environ 50,000 dollars), pour frais d'entretien de ses « fidèles sujets ».

Louis XV ne paya pas.

11. Le lecteur trouvera des anecdotes identiques au chapitre des débuts de Saint-Jacques. Que de recherches aussi angoissantes, l'on pourrait relater ! N'est-ce pas, avec quelques variantes, l'histoire plus épique encore de cet Étienne Aubin dit Mignault ? Il était l'ancêtre du juriste et juge P.-B. Mignault et par sa mère Anne Dugas apparenté aux Dugas de Saint-Jacques. Voir à ce sujet l'article du R.P. Alexandre Dugré, S.J., *Relations*, nov. 1945, p. 293.

De force, ils regagnent leurs villages. Vers le même temps, un marchand jersiais, Jacques Robin, leur offre des terres dans le Nouveau-Brunswick. Cette fois encore, ils ne peuvent partir.

Dans l'été de 1764, le comte d'Estaing, gouverneur des Antilles françaises, les informe que ses « états » leur sont ouverts. Le gouverneur américain refuse d'accéder à leurs vœux, sous prétexte qu'ils sont sujets anglais. Ainsi, tour à tour, on les déclare sujets anglais ou sujets français. La situation est alors bien noire pour ces pauvres malheureux.

Reverront-ils jamais leurs champs et leurs hameaux ?

En 1765, un édit de Murray permettait à tous les sujets anglais de venir s'établir au Canada.

Le 13 janvier 1766, plusieurs Acadiens exilés s'adressaient de nouveau au gouverneur de Boston lui demandant humblement d'écrire au gouverneur Murray, de Québec, pour l'induire à les recevoir et à leur donner des terrains. Le gouverneur américain voulut bien plaider leur cause et celle de tous les Acadiens réfugiés en la Nouvelle-Angleterre. Sa lettre à Murray est datée du 25 février. Celui-ci accueille favorablement cette demande ainsi que celle des Acadiens eux-mêmes qui décident d'envoyer deux de leurs délégués, chargés de s'entendre avec le gouvernement de Québec. Au Conseil du Château Saint-Louis, ils demandent la permission de s'établir au Canada. Le gouvernement répond qu'il va consulter les différents seigneurs et les solliciter d'offrir des terres, aux meilleures conditions possibles, aux nouveaux colons qui désirent laisser la Nouvelle-Angleterre pour le Canada. D'après Murray, en effet, « il serait avantageux pour l'Empire britannique et surtout pour cette province (Canada) d'établir ici ces Acadiens sur le même pied que les nouveaux sujets de Sa Majesté ».

Enfin on ouvre les portes de leurs prisons !¹².

Dans les cent vingt-cinq villages que 890 des prisonniers quittent le 13 juin 1766, les scènes d'héroïsme, de générosité, de pleurs et de résignation chrétienne peuvent à peine se concevoir, encore moins se décrire.

Où dirigeront-ils leurs pas ? Plusieurs chemins s'ouvrent devant eux.

12. Deux goélettes amèneront 90 Acadiens de Boston et Salem à Québec, au début de septembre 1766. *Gazette de Québec*, 1^{er} septembre 1766 : *Archives Canadiennes*, 1905, vol. II, app. E., p. 157.

Les uns n'hésitent pas à franchir à pied près de 600 milles pour regagner l'Acadie.

« Pitoyable anabase qui comptait plus de vieillards, de femmes et d'enfants que d'adultes et ceux-ci même sans armes !¹³.

« On ne rencontre que veufs, veuves ou orphelins ; le nombre de veuves l'emporte sur celui des veufs ; car les femmes avaient, semble-t-il, plus que les hommes la force de supporter tant d'épreuves ». « Aux pierres des tombeaux, leur histoire fut écrite ». (Longfellow).

« Après quatre mois de luttes contre l'épuisement physique et l'abattement moral, ils atteignirent la rivière Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick. Quelques-uns retrouvèrent des parents, des amis dont les avaient séparés dix années d'exil . . . Une cinquantaine de familles voulurent aller jusqu'au bout, gravir le calvaire jusqu'à la dernière marche, et, de leurs yeux, revoir au moins les ruines de leurs villages, de leurs foyers. Ils allèrent et ne les virent pas ; tout avait disparu : église, fermes et granges ; plus pierre sur pierre. Seuls subsistaient ici le puits, là les digues, çà et là des arbres, surtout les saules, de vieux saules, l'arbre symbolique des Acadiens, dont le pâle feuillage languissant pleure éternellement leurs deuils sans nombre. Mais quoi ? Les noms même des lieux n'existent plus : Beaubassin s'était mué en Amherst, évocation odieuse ; Beauséjour en Sackville ; Cobeguid en Truro ; Pigiguit en Windsor ; Les Mines en Horton ; jusqu'à Port la Joye qui n'était plus que Charlottetown ; jusqu'à la Baie Française qui était devenue Fundy Bay ! On leur adressait des injures dont ils ne comprenaient pas le sens, mais dont ils devinaient toute la malveillance. On traitait en intrus, chez eux, sur leur propre seuil, les légitimes possesseurs qui n'avaient plus même une pierre pour reposer leur tête . . .

« Avoir fait ce cruel pèlerinage pour trouver un tel accueil au pays natal ! . . . Désespérés, ils s'enfuirent jusque vers les mauvaises terres délaissées de l'extrême Baie de Sainte-Marie, au fond même de la péninsule ».

Aujourd'hui, l'Acadie nouvelle compte plus de 300,000 fils, fidèles à leur foi et à leur race. Reconnaissance ! Espoir ! Dieu s'en est mêlé, c'est clair !

13. Lauvrière, Émile, *La tragédie d'un peuple*, t. 2, 1924, p. 314.

... Ceux qui ne s'étaient pas senti la force de se diriger vers l'Acadie, optèrent pour la Province du Canada où Murray, avon-nous dit, les recevait. D'aucuns arrivèrent à Québec par bateau, d'autres par terre ou enfin d'autres gagnèrent directement Montréal par le Lac Champlain et le Richelieu ¹⁴.

De ces exilés plusieurs seront nos ancêtres. Nous les retrouverons plus loin, dès leur arrivée à L'Assomption, où ils s'installeront avec ceux qui les y ont précédés depuis sept ou huit ans, attendant ensemble de venir s'implanter à Saint-Jacques.

Ainsi se précise la double provenance de nos ancêtres acadiens ; les uns, des exilés, vinrent des États-Unis ; les autres, des fuyards qui avaient auparavant gagné Québec ¹⁵.

Conclusion

Pourquoi avon-nous redit les souffrances de nos ancêtres ? Pour plusieurs raisons : ce récit, basé sur l'histoire et les souvenirs de nos pionniers, doit être transmis ; puis, ces souffrances nous aideront à mieux saisir l'âme complexe des premiers colons de notre paroisse et certains atavismes encore vivaces qui ne s'expliqueraient que bien difficilement sans ces rudes coups de burin : mélange de timidité et d'audace, d'individualisme et d'esprit de corps, de gêne avec l'étranger et d'exubérant abandon avec les leurs, de patiente résignation et de soudaine combativité.

Les autres aspects de l'histoire des Acadiens sont plus connus et beaucoup d'auteurs les ont analysés déjà. Les luttes pour la survivance française dans les écoles du Nouveau-Brunswick et des Maritimes en général ont fait le sujet d'études pénétrantes. D'autres ont mis l'accent sur nos motifs d'espérer... Ils ont signalé des représentants de l'Acadie dans tous les domaines : religieux, politique, artistique etc.

Les Acadiens apparaissent aux pages de notre histoire, comme un peuple-frontière, comme des Alsaciens ou des Lorrains...

14. En 1767, d'autres familles viendront fonder de nouvelles « Cadies » dans le district de Nicolet ; en 1768, dans celui de Saint-Jean, Québec. — Lauvrière, *Ibid.*, p. 477.

15. Dans les *Annales Religieuses de Saint-Jacques*, Claude Dugas, vieux cultivateur vivant en 1872, signale des premiers colons de chez nous, cachés dans les bois, déportés, passant par Québec, par la Nouvelle-Angleterre, etc.

Des Barrès et des Bazin les auraient depuis longtemps présentés au monde, comme d'irréductibles géants de la douleur encaissée, de la foi, de l'espérance et de la charité.

Henri Martin, rempli d'admiration devant les gestes des Français de la Nouvelle-France, ne pouvait s'empêcher de s'écrier, en parlant de 1763 : « Dans l'Inde, on avait pu admirer quelques grands hommes ; ici, ce fut tout un peuple qui fut grand ». Les Acadiens étaient de même sang. Si les autres Français du Canada furent des cédés, et non des vaincus, c'est encore plus vrai des Acadiens.

Les Acadiens, comme Lévis, n'ont pas perdu la dernière bataille. Ils ne méritaient pas d'être traités en vaincus.

On a voulu les englober sous l'oppression, les priver de leur liberté et de leur fierté française. Ce fut en vain.

De tout temps, les hommes et les historiens honnêtes de toutes races comme de toutes croyances n'exhaleront de leur cœur des hymnes de louange méritée que pour les survivants des justes causes . . . C'est le verdict de tous les lecteurs — fussent-ils américains ou anglais — qui, aujourd'hui, lisent *l'Évangéline* de Longfellow, le *Grand-Pré* de Herbin, ou les ouvrages de Casgrain, de Rameau de Saint-Père, de Lauvrière, du Frère Bernard, C.S.V., de MM. Bona Arsenault ou Guy Frégault. Les Acadiens, dans l'Histoire, n'ont qu'un seul et même nom avec le peuple polonais, celui de peuple-martyr.

Quand, après tant de tortures, un petit peuple a le courage de ne jamais renoncer à vivre sa vie d'autrefois et cela sous tous les cieus . . . ; quand il a l'instinct de se grouper et de ne pas douter de la Providence, de ses prêtres et de sa foi, quand, malgré toutes ces lourdes chaînes de calamités, il ne cesse de se redresser et d'agir en union avec tous les esprits créateurs dans un enthousiasme indéfectible, qui oserait mépriser un tel atout dans l'édification de toute une Patrie ? . . .

« La France est un pays de résurrection », se plaisait à répéter René Bazin. Or l'Acadie n'a jamais renié son caractère français. L'Acadie vivante a fait voeu de ne pas mourir. Il n'y a que Dieu qui annihile les peuples . . . Les Acadiens font partie du peuple de Dieu . . .

C'est pourquoi les Acadiens ont rebâti en maints endroits du Canada et jusqu'en Louisiane de nouvelles *Cadies*, entre autres, Saint-Jacques, toujours le mieux connu sous le nom de Saint-Jacques-de-l'Achigan.



**Evangélines
de chez nous,
aux fêtes de 1955.**

Livre second

**UNE NOUVELLE ACADIE,
SAINT-JACQUES-DE-L'ACHIGAN**

I — LES DÉBUTS (1767-1774)

- Géographie de Saint-Jacques
- Les Acadiens à Saint-Jacques

II — LA VIE (1774-1972)

- Religieuse et paroissiale
- Civique
- Éducative
- Économique
- Politique et militaire
- Intime



I — LES DÉBUTS

Chapitre premier — Géographie de Saint-Jacques

Sous le soleil de Québec, la paroisse de Saint-Jacques, située dans le district et dans le diocèse de Joliette, forme un plateau qui s'étend entre le 45° 57' de latitude nord, et le 73° 34' de longitude, à 36 milles au nord de Montréal, à 9 milles au sud-ouest de Joliette, à 12 milles au sud-est de Rawdon et à 15 milles au nord-ouest de l'Assomption. Ce territoire couvre une superficie de 19,356 acres.

Le Paysage

Chez nous, point de montagne, point de rivière, mais une paroisse isolée, loin des routes fluviales, loin même des voies ferrées, du moins jusqu'à l'aurore du XX^e siècle, offrant l'aspect d'une immense terre docile.

Chez nous, point de montagne. Mais, encadré d'érablières, un plateau¹ dont un côté légèrement surélevé, attire l'oeil de l'observateur. Que ce dernier, en fait, descende de Rawdon, et qu'il s'arrête sur un des premiers paliers de ce contrefort des Laurentides ! Là, il admirera de chaque côté de la grande artère de Saint-Jacques, des terres de trente arpents, bordées à leurs extrémités de massifs d'arbres, vestiges de la forêt primitive. Ces champs forment des rectangles contigus semblables à des plates-bandes où alternent les fleurs blanches du sarrazin et les fleurs violettes du trèfle, sous l'ombreux panache d'ormes superbes, conservés pour le décor et l'utilité.

Comme tant d'autres, ce même observateur contempera d'humbles coteaux, qui, chaque année, répètent leurs gestes d'offertoire et présentent au Créateur l'or de leur blé, de leur avoine, de leur orge, de leur foin ou bien l'émeraude de leur luzerne, de

1. Altitudes : Ruisseau Saint-Georges (savane) : 158 pieds ; Ruisseau Saint-Georges (gare) : 164 pieds ; Chemin du Ruisseau Saint-Georges : 162 pieds ; Bas-du-village (équerre) : 177 pieds ; Église : 192 pieds ; Chemin de Saint-Alexis (côte) : 226 pieds ; Chemin de Saint-Liguori (W. Gaudet) : 243 pieds ; Chemin de Rawdon (Cordon) : 255 pieds ; Bas-des-Continuations : 150 pieds ; Chemin de Joliette (Continuations) : 184 pieds ; Haut-des-Continuations : 235 pieds.

leurs légumes ou de leur tabac. Et ravi, il s'écriera : « Saint-Jacques est une paroisse agricole prospère ! Les terres manifestent partout une merveilleuse fécondité ! »

Chez nous, point de rivière, non plus. Seulement quelques ruisseaux. Au temps du « grand Saint-Jacques », il est vrai, la rivière Ouareau baignait toutes les terres du nord-est de la paroisse et avec les rivières l'Assomption, l'Achigan, la Saint-Esprit, la Rouge et la Blanche, elle fournissait une grande variété de poissons².

Aujourd'hui, seules quelques terres du rang du Haut-de-l'église (ou Haut-du-ruisseau) s'égouttent dans la rivière Ouareau. Le ruisseau Vacher prend sa source dans les terres du Haut-du-ruisseau, et après avoir conflué avec deux petits cours d'eau du sud-ouest du village (celui de la Source et le ruisseau anonyme situé au-delà de la voie ferrée), il atteint, tout comme le ruisseau Saint-Georges l'Assomption, la rivière Ouareau, près de Saint-Gérard-de-Vaughan.

La population

Des tribus algonquines (algiques) occupaient notre région. C'était un de leurs territoires de chasse et de pêche, en la partie nord de Montréal. Ces tribus étaient, au dire des Relations des Jésuites, (Thwaites, passim) non des Iroquois, mais des *Iroquets*, peuplade algonquine, plus tard alliée des Français. N'utilisant pas les puits, l'Indien devait suivre les cours d'eau pour étancher sa soif et préparer ses aliments.

Quand ces premiers habitants disparurent-ils complètement de notre région ? — D'après le magistrat L.-U. Fontaine, une famille indienne hivernait à Sainte-Marie vers 1850, exactement à l'endroit où s'élève l'église. À la même date, « Michel, le sauvage » et « Nica, la sauvagesse » venaient à l'église de Saint-Jacques.

Aujourd'hui, les seules traces laissées par ces fils de la forêt sont des noms de rivières. Ils avaient appelé une de ces rivières « Outaragavesipi » ou rivière tortueuse, l'Assomption actuelle ; une autre, rivière l'Achigan, d'un nom indien désignant un poisson bien connu. Enfin, la rivière du Lac Ouareau tirerait son nom de Nanguaro qui signifie « lac lointain ».

2. On raconte qu'il y a plus de 100 ans, un seul pêcheur prenait, au dard, à la pêche au flambeau, en une seule nuit, au pied de la chute du Lac Ouareau (probablement à Crabtree), au-delà de cinquante beaux saumons qu'il vendait très cher à Montréal. Les pêcheurs prennent encore dans les alentours, le poisson blanc, l'achigan, le doré, le brochet, la truite, la barbotte, l'anguille, la carpe, le mullet, la brème.

Le nom du ruisseau « Minongon », à Sainte-Marie-Salomé, est indien lui aussi. Dernièrement, M. Pierre Bélanger, indianologue, de Joliette, déclarait qu'il y avait près du Ruisseau-du-nord, à Sainte-Marie, des vestiges d'un campement indien. D'ailleurs, il en existe d'autres dans notre région, à Lanoraie, à Sainte-Emmélie etc . . . ^{2a}

Nos premiers Acadiens rencontraient sûrement des familles indiennes en route vers les forêts du nord. Durant ses 200 ans, Saint-Jacques, excepté à l'époque où il comprenait Rawdon³, est demeuré un centre cent pour cent français et catholique.

Le sol

L'on aimerait peut-être connaître le passé préhistorique de Saint-Jacques ? Qu'était notre région dans les temps les plus reculés ? C'était le fond d'un océan sur lequel des glaciers ou banquises descendirent très lentement du nord au sud, en nivelant les sommets. Par leur fonte, ils changèrent le pays en une immense pénéplaine où ils creusèrent des lacs et des rivières innombrables. Ils formèrent la mer Champlain, qui comprenait les terres basses ou le bassin du Saint-Laurent.

Quand la mer Champlain se retira, durant les périodes secondaire et tertiaire, elle laissa sur son passage des dépôts résultant de débris morainiques raclés par des banquises. Telle serait l'origine scientifique des terres grises du bassin du Saint-Laurent, notre région géologique ; l'explication de la fertilité de cette zone argileuse et de la quantité considérable de nos pierres des champs, espèces de roches cristallines, pour la plupart granit et gneiss.

Notre sol se divise en six espèces et renferme surtout des terres franches à limon argileux, variant à partir du chemin de Saint-Alexis (la Côte) jusqu'au chemin de Rawdon (le Cordon) ; des terres argileuses, à partir du chemin de Saint-Alexis jusqu'à la croisée des chemins du rang du Ruisseau Saint-Georges et de Sainte-Marie, plus les terres de la partie sud-ouest du Ruisseau Saint-

2a. Le Collège de l'Assomption exposait autrefois divers objets indiens provenant de la région, entre autres, une flèche trouvée vers 1900, chez M. Gustave Melançon, à Sainte-Marie-Salomé.

3. *Retours du dénombrement des Habitants du Bas-Canada obtenus durant l'année 1844* : Français, 5,631 ; Britanniques, 11 ; Irlandais, 6 ; Écossais, 2 ; Européens, 4 ; Américains, 2 ; catholiques romains : 5,638 ; Anglicans : 6 ; Méthodistes, 11 ; presbytérien, 1. Avant le démembrement de Rawdon (1837), le nombre des personnes d'origine ou de religion étrangères devait être plus élevé.

Georges ; tandis que celles de la partie sud-est de celui-ci sont de sable moyen à sous-sol argileux. Les terres du rang des Continuations reproduisent, par lisières, les trois mêmes espèces de sol, où apparaissent des flots de sable graveleux, acide ou calcaire ⁴.

Les terres franches, à limon argileux, sont assez productives : le foin, le grain, les cultures mixtes à base d'industrie laitière y donnent de bons résultats. Elles sont excellentes pour le tabac à cigare.

Les argiles constituent les meilleures terres de la région. Le foin y pousse dru, de même que le grain. C'est le sol idéal pour les pâturages, l'industrie laitière et pour la culture de la betterave à sucre.

En résumé, notre sol se prête aux cultures spéciales ⁵, notamment à celle du tabac, de la betterave à sucre, du sirop, des légumes, ainsi qu'à la grande culture, savoir celle du lin, du blé et des autres grains tels que l'avoine, l'orge, le seigle, le sarrasin, les pois, le maïs etc.

Combien y a-t-il, au village et dans la campagne, de terrains cultivés ou non cultivés, de terrains incultes ou de terres en bois debout ? Les statistiques suivantes — de 1945 — répondent à ces diverses questions.

	<i>Village</i>	<i>Campagne</i>	<i>Total</i>
Terrains cultivés	1,185 acres	14,748 acres	15,931 acres
Terrains non cultivés ..	31 "	214 "	245 "
Terrains en forêt	148 "	2,820 "	2,968 "
Terrains incultes	22 "	190 "	212 "
TOTAL :	1,386 "	17,972 "	19,356 "

Le sous-sol

Notre sous-sol, même s'il renferme de la pierre à bâtir, n'a pas connu les vastes exploitations. Cette pierre a toutefois servi, sur place, à construire notre première église, le couvent des Dames du

4. *Les sols de la région de Joliette*, publication du Ministère de l'agriculture de Québec, 1940.

5. On appelle culture spéciale, celle des produits cultivés dans les localités qui leur sont le mieux adaptées. Chez nous, la grande culture comprend le blé, puis les autres grains : à savoir l'avoine, l'orge, le seigle, le lin, le sarrasin, les pois, les grains mélangés et le maïs.

Sacré-Coeur, l'église anglicane de Rawdon, ainsi que la plupart des anciennes habitations en pierre dont quelques-unes ont résisté aux rigueurs du temps et du climat.

Un bon nombre de nos clôtures (les autres sont en cèdre ou en fil de fer) témoignent du travail accompli par nos ancêtres pour débarrasser leurs terres de nombreuses pierres calcaires. L'on trouve aussi des roches bleues friables que les enfants s'amuse à briser pour y dégager de minuscules coquillages.

Notre histoire géologique est brève. Elle ne présente ni fossiles, ni roches très variées. Les seules merveilles qui frappent notre curiosité et l'attention des savants sont les *Dalles*, la *Grosse Roche* et le légendaire *Trou de la Zette*.

Demandons à la science des explications sur ces phénomènes. Ce que nous appelons *les Dalles* n'est pas simplement un mot poétique chargé de mystère, un coin pittoresque de la rivière Ouareau sur la route de Joliette, ou un endroit autrefois recherché des pique-niqueurs et des pêcheurs, mais d'après les géologues, sourciers de nos richesses enfouies, la région des Dalles est une entité géologique. Elle appartiendrait à une formation calcaire, nommée *Black River*. La formation du *Black River* est une couche de pierre de cinquante pieds d'épaisseur qui se divise en trois membres distincts : le Pamélie, calcaire dolomitique ; le Lowville et le plus intéressant pour nous, le Leray, calcaire noduleux, de couleur sombre qui prend à l'air des teintes bleuâtres. Il se présente en lits très épais qui résistent bien à l'érosion. Ses affleurements, plats ou inclinés, peuvent dépasser quelques centaines de pieds carrés en superficie. On leur donne, en plusieurs endroits, le nom de *dalles*. Sur ces affleurements, les joints et les cassures ont, la plupart du temps, été élargis par le travail de dissolution, très efficace dans ces calcaires. Ces pierres bleuâtres, de calcaire noduleux, servaient dès les débuts de la paroisse, comme matériaux de construction.

Puisque, dans nos esprits, la rivière des *dalles* est presque inséparable de la *rivière Rouge*, pourquoi ne pas tirer au clair son origine en consultant les mêmes savants ? — Ils notent le travail géologique des eaux courantes et signalent des phénomènes d'ablation et de creusement. Ainsi les eaux usent ordinairement les bords des rivières. Elles liment facilement les roches tendres, comme les schistes, mais se brisent contre les roches dures. Alors, les pentes demeurent abruptes et la rivière coule souvent dans des gorges profondes ou des canons (canions). C'est le cas de la rivière Rouge entre Saint-Jacques et Joliette.

La *grosse roche* est un bloc erratique de 15 à 20 pieds de diamètre, un de ces blocs rocheux abandonnés par les glaciers.

Le *trou de la Zette* est un trou de fées... D'après les légendes, des fées auraient habité nos parages... En réalité, « ces trous de fées » sont des effets des eaux d'infiltration. Ces eaux finissent par dissoudre les calcaires. À la longue, il restera au sein des roches, des vides appréciables qui formeront les grottes ou les cavernes... C'est l'assèchement de ces rivières souterraines qui occasionne les « trous de fées », que l'on rencontre dans les terrains calcaires, notamment à Crabtree, (exactement, dans le rang du Grand-Lac-Ouareau détaché de Saint-Jacques au démembrement de Crabtree, en 1921) ⁶.

Le climat

Jacques Cartier, en écrivant au roi de France, parlait ainsi des Indiens : « ils sont tant hommes, femmes qu'enfants, plus durs que bêtes au froid ». Le climat actuel n'a pas sensiblement changé. Notre climat est caractérisé par l'abondance des précipitations, par l'influence de la couche de neige hivernale et par un grand écart des températures extrêmes. Aussi, est-il très froid en hiver et très chaud en été. La température oscille entre 60° et 90° F., en été ; durant l'hiver, elle varie entre 30° au-dessus et 30° au-dessous de zéro. La température moyenne de l'année s'établit à 40° F. au-dessus de zéro. Les fluctuations de température satisfont les plus exigeants. L'expérience annuelle de la fonte des neiges nous permet de constater qu'il fait un peu plus froid chez nous qu'à Joliette ou à l'Épiphanie. Le « temps des sucres » est ainsi plus prolongé qu'ailleurs. La neige repose nos terres et le dégel tardif leur assure une fécondité plus grande. Ce climat rude est tonifiant : il n'est pas humide.

La précipitation atmosphérique est de 35", répartie assez uniformément sur toute l'année ⁷.

6. Ces renseignements géologiques sont presque littéralement tirés de Laverdière, U.-W. et Morin, Léo, dans *Initiation à la Géologie*, Fides 1941, pp. 102, sqq. Voir aussi *Les Carnets Pédagogiques, C.S.V.*, Cercle Champagneur, Joliette, Février 1949, n° 76 : *Excursions scientifiques au « Trou de fée »*.

7. Chacun aime enregistrer des records de température. En voici quelques-uns. En 1932, la première neige de l'hiver ne tomba que le 18 janvier ; ce qui avait permis à Jos. Marion de labourer, le 12 précédent. — Le 25 octobre 1933, il tomba 14 pouces de neige qui demeura. — Le 1^{er} juin 1943, tempête de neige. — Le 27 octobre 1962, 12 pouces de neige, mais elle dis-

La période moyenne de végétation est de 118 jours, allant de la mi-mai à la mi-septembre.

Nos habitants ont tenu compte de l'intensité des vagues de froid ou de chaleur dans la façon de construire leurs maisons et leurs bâtiments.

Jusqu'aux grands feux de 1890 ou de 1914, un bon nombre de maisons du village étaient en pierres des champs, à deux étages et à larges cheminées⁸. C'étaient des maisons confortables, spacieuses, accueillantes aux enfants, aux pauvres et aux visiteurs.

Flore et faune

Un terrain aussi fertile produit naturellement des essences forestières diverses que Joseph Bouchette énumérait déjà, en partie, dans sa description topographique de la seigneurie de Saint-Sulpice.

Nos terres élevées sont couvertes de forêts de bois durs que nos gens appellent de préférence « bois franc ». Nommons l'érable à sucre « d'une grande perfection » (Bouchette), la plaine ou érable argenté, le hêtre à grandes feuilles avec ses délicieuses fâines, le chêne aux glands doux ou amers, le noyer cendré et ses noix longues, le caryer blanc (noix amère) et le caryer dur et leurs noix douces ou amères, le noisetier à long bec ou coudrier rostré, le marronnier, l'ostryer de Virginie, le bouleau, le merisier et l'orme. Tous ces arbres à feuilles caduques, avant de servir d'excellent bois de chauffage, étalent leur futaie surtout aux limites de nos champs⁹.

parut en novembre. — En 1963, les quinze derniers jours d'octobre, la température se maintint à 75° F ; même chose en 1968. — En 1970, du milieu de juillet à la fin d'août, la moyenne fut de 85° à 90°. Enfin, record du siècle, le nombre des tempêtes et les quelque 150 pouces de neige, durant l'hiver de 1970-1971.

8. Voir Morrisset, Gérard, *Le Devoir*, 29 nov. 1943. Ce qu'il dit des maisons de Varennes s'applique à la lettre aux nombreuses *maisons de pierre* de chez nous. Subsistent les maisons de René Marsolais (1806), Honorius Locat (1807), Georges Soulières (1822), Lucienne Marsolais (1825), Louis Lévesque, Jean Caris (Les Ruines), Jean-Paul Lapointe, Adrien Gagnon, Clément Brisson, Édouard Mercier, Réal Michaud, Jean-Paul Clermont, Gérard Archambault et quelques autres qui datent pour la plupart, des environs de 1825, plutôt avant qu'après. Il en existe une dizaine dans Saint-Alexis.

9. Les amateurs de sciences naturelles trouveront en appendice une nomenclature plus complète de la flore de Saint-Jacques et une étude sur *notre ail des bois*, à la page 374.

Dans les terres basses, croissent en abondance les bois mous, tels que le pin « d'une belle venue » (Bouchette), le cèdre, le sapin, l'épinette rouge (ou mélèze), l'épinette blanche qui fournit la plus ancienne des gommés à mâcher, la pruche, le bois blanc (ou tilleul), le liard, le peuplier de Lombardie, le tremble et le saule. En septembre et en octobre, les magiques couchers de soleil embrasent ces forêts de fantaisistes incendies où flamboient le pourpre et l'or, le carmin et le rose, l'argenté des bouleaux et le vert foncé des conifères. Apothéose des essences d'ombre et de lumière qu'un instant plus tard le crépuscule ensevelit dans ses tentures macabres de violet et de noir.

En plus des arbres, notre flore comprend des arbustes et des arbrisseaux. L'on a réussi à acclimater des pommiers, des pruniers, des pimbinas ou viornes d'Amérique et des lilas qui ombragent ou encerclent nos jardins. Dans nos sous-bois ou le long des clôtures et des fossés abondent les fraises, les framboises, les catherinettes (framboises noires ou sauvages), les gadelles, les groseilles et souvent, au-dessus des harts rouges (cornouillers) et de l'herbe Saint-Jean, des aulnes, des cerisiers, des cenelliers s'entremêlent pour former des taillis, rendez-vous de la menue gent ailée.

Pour le commun des mortels, la flore c'est avant tout, les plantes et les fleurs. Dans nos sous-bois qui scintillent de lucioles, le soir, poussent au printemps les trilles, la smilacine, les fougères, le ginseng, la maïanthème, le petit thé (Gaulthérie), les actées rouges et blanches, le muguet des bois, (ou pyrole), les sabots de la Vierge (ou cypripède), les violettes jaunes, l'ail doux, le carcajou (dentaria diphylla) ou snicroûte) — marinade recherchée ! — les rognons de coq, enfin le sang-dragon (la sanguinaire canadienne) dont un de nos députés, le Dr J.-B. Meilleur décrivait, dès 1826, les propriétés médicinales au savant docteur Stephenson du McGill.

En été, les teintes multicolores des plantes et des fleurs de chez nous émaillent de leur sourire innombrable le tapis vert de nos prés. S'enivrant à la rosée matinale et aux frais arômes de la brunante, sous les caresses du vent et du soleil, au rythme du balancement des folles avoines, ondulent « le peuple étoilé des marguerites » (F. Victorin), des lis jaunes et des stellaires, l'éclatante floraison des verges d'or et des pissenlits, des gentianes et de la chirorée, des myosotis (forget-me-not) et des anémones, des marguerites rouges (ou épervières orangées), des violettes et des immortelles, les cardères etc . . .

Dans les baissières, la quenouille, flambeau des réjouissances populaires d'autrefois, côtoie le trèfle d'eau (ményanthe). Au cœur

de nos forêts et de nos savanes, sur les versants des fossés ou au ras des clôtures, que de plantes, des simples que vendent nos herboristes, — les pharmaciens —, fournissaient à nos grand-mères d'infailibles tisanes contre tous nos malaises d'enfants. Citons la camomille, le baume, l'anis, la savoyane, l'herbe à dinde, le sureau blanc etc . . .

D'autres plantes de chez nous figurent avec honneur, même dans la grande histoire ! Il s'agit de la lobélie, du ginseng et du grémil officinal.

La lobélie (*lobelia inflata*) aurait été découverte par le docteur Meilleur à Saint-Jacques, en 1831. Le ginseng trouva chez nous un fervent propagateur. N'est-ce pas le docteur L. Genand qui lançait cette culture ici, en 1851 ? Enfin le grémil officinal (appelé vulgairement herbes aux perles ou graines de lutin) est mentionné dans l'encyclopédie qu'est la *Flore Laurentienne* du Frère Marie-Victorin, É.C., (p. 460). Le docte botaniste canadien, après avoir expliqué d'où viennent les noms donnés à cette plante, ajoute : « Dans le district de Saint-Jacques de l'Achigan on se sert du grémil comme succédané à la digitale. On en fait prendre aux chevaux pour leur donner du tonus avant de les vendre ».

Nos forêts et nos prés abritaient et abritent encore aujourd'hui une modeste faune, qui comprend, outre de nombreux écureuils, « suisses », lièvres, siffleux (marmottes), des renards, des rats musqués, des bêtes puantes (mouffettes), des blaireaux et des belettes. Presque chaque année, à la saison des fruits sauvages ou des « fruitages », apparaissent à l'orée des bois, le chevreuil et l'ours noir.

Notre faune ornithologique n'est pas beaucoup plus prétentieuse . . . Nos chasseurs abattaient, autrefois plus qu'aujourd'hui, maintes outardes, tourtres ou perdrix, des butors et des oiseaux de proie tels que l'émérillon, l'épervier, la buse, la chouette et le hibou. D'autres volatiles, moins rapaces, plus apprivoisés et aux chants plus harmonieux, égalaient nos prairies, nos érablières et les bords de nos ruisseaux. Rappelons les principaux : les pigeons, les hirondelles, les goglus, les grimpereaux, les passereaux (moineaux), les merles, les étourneaux, les « récollets », (jaseurs du cèdre), les grives, les pinsons ou rossignols, les fauvettes, les chardonnerets, les troglodytes et les oiseaux-mouches (colibris), les loriots, les geais, les pique-bois (pics), les piverts, les batailleurs de corneille, les moucherolles, les chauves-souris, les ramoneurs de cheminée (martinets), les engoulevants etc . . . Enfin, signalons l'arrivée des perdrix hongroises depuis environ 1967.

Chapitre deuxième — Les Acadiens à Saint-Jacques

Vers L'Assomption

Au moment de la Déportation, certaines familles, avons-nous dit, étaient parvenues à s'enfuir et à se diriger vers Québec. C'est ainsi qu'au printemps de 1756, 225 Acadiens y parvinrent par bateau¹.

De 1756 à 1760, la ville de Québec et les environs continuèrent à en héberger quelques milliers. Ainsi, en 1758, les registres de la paroisse Saint-Charles de Bellechasse (Rivière Boyer) accusent « une mortalité s'élevant au chiffre énorme de 90 victimes. L'arrivée du grand nombre de familles acadiennes en est la cause ».

D'autres iront par groupes dispersés, chercher refuge à Trois-Rivières, à Saint-Grégoire de Nicolet, à Yamachiche, à Saint-Sulpice, dans la région du Richelieu et au Portage de l'Assomption. Ces derniers sont les nôtres. Ils viendront fonder Saint-Jacques, Saint-Alexis, Saint-Liguori, Sainte-Marie-Salomé, une partie de Sainte-Julienne et de Crabtree, et plus tard Saint-Alphonse, Saint-Côme et Chertsey. Ils commenceront par s'établir sur les bords de l'Assomption et de l'Achigan, comme colons, engagés de ferme ou petits fermiers à bail². L'accueil peu ordinaire du curé Jacques DeGeay (DeJeay, Degeay)³, et l'hospitalité sans pareille de ses ouailles ranimeront en eux l'espoir de refaire leur vie.

Vers 1759-1760, parmi ces « errants et fugitifs », comme les appellera le notaire J.-B. Daguilhe, de l'Assomption, il y avait Denis Petitot Sincenne, 47 ans, et son épouse Marie-Josephte Granger,

1. Il s'agissait du « Pembroke ». À l'instigation de Charles Béliveau, Charles Dugas, Joseph Guilbeault, Pierre Goudreau et Denis Petitot-St-Sceine, on avait garrotté l'équipage. D'après Casgrain, *ibid.*, p. 165, il y avait 32 familles ; 60 épouses avaient perdu leur mari.

2. La majeure partie des détails qui suivent — pour ne pas dire tous —, je les ai puisés dans *Histoire de l'Assomption*, 1967, de Me Christian Roy, p.c.s. à Joliette, ainsi que dans ses imposantes notes généalogiques manuscrites des familles acadiennes de la région de l'Assomption-Joliette. De vrais travaux de bénédictin ! Aussi, suis-je heureux de le remercier de m'avoir permis de les consulter.

3. L'abbé Jacques Degeay était né dans le diocèse de Lyon, France, en 1717. Entré chez les Sulpiciens, il fut ordonné prêtre en 1740. Arrivé au Canada, le 21 juillet 1741, il devint deuxième curé de l'Assomption de 1742 à 1774. (Henri Gauthier, P.S.S. *Sulpitiana*, 2^e éd. 1926, p. 194)

de Grand-Pré, avec au moins neuf grands enfants (sa veuve s'établira à Saint-Jacques) ; Pierre Girouard, 39 ans, et son épouse Anne-Madeleine Doucet, de Port-Royal, avec trois enfants (ils avaient été déportés à Portsmouth « en l'ancienne Angleterre ») ; François Girouard, 45 ans, et son épouse Marie Poirier, de Beaubassin, et un enfant (s'établira à Saint-Sulpice) ; Jacques Doucet et son épouse Anne Landry, de Port-Royal (s'établira à Saint-Jacques) ; Pierre Martin-Barnabé, 58 ans, et son épouse Marie-Anne Granger, de Port-Royal, avec quatre enfants (s'établira à Saint-Jacques) ; Pierre Doucet, 29 ans, et son épouse Marie Arsenault, de Port-Royal (s'établira à Saint-Jacques) ; Simon Savoie, de Beaubassin, et sa fille Anastasie (s'établira à Lachenaie, et ses frères, à Louiseville) ; François Cormier, de Beaubassin (s'établira à l'Assomption).

En 1761, Pierre Landry, 63 ans, et sa femme Euphrosine Doucet, de Port-Royal (s'établira à Maskinongé) ; Paul et Michel Bourgeois (s'établiront à Saint-Jacques). En 1762, Pierre Forest, 24 ans, et son épouse Élisabeth Vincent, « de la paroisse de Ménéodi de l'Acadie » (Menoudy) et sa soeur, Catherine Forest ; Joseph Girouard et son épouse Marie Arsenault, de Port-Royal (s'établira à Saint-Jacques).

Entre 1760 et 1763, François Bernard, 23 ans, de Beaubassin ; François Poirier et son épouse Madeleine Arsenault, de Beaubassin, et leur fille Madeleine (s'établira à Saint-Jacques) ; son frère, Jean Poirier et son épouse Rosalie Martin (s'établira à Saint-Jacques) ; Marguerite Martin, veuve de Claude Doucet, de Port-Royal.

En 1764-1765, Isabelle Comeau, veuve de Jean Vincent, avec sept de ses enfants (s'établira à Saint-Jacques après avoir été en captivité à Halifax) ; Jean Arsenault, 61 ans, et son épouse Mad.-Marguerite Hébert et leurs trois enfants, de Beaubassin (s'établira à Saint-Jacques) ; Armand Cyr, « garçon volontaire » (s'établira à Verchères). Enfin, la veuve Jean Daigle, (Marie-Joseph Thériault) et ses deux enfants (s'établira à Saint-Jacques), et Jean-Baptiste Thibodeau, 28 ans, avec son épouse Marguerite Dugas (s'établira à l'Assomption).

À mesure qu'elles arrivent, ces quelque vingt familles s'installent donc d'abord à l'Assomption et dans les environs. On l'imagine facilement, ils sont aux aguets des moindres renseignements, au sujet de leurs compatriotes.

Combien devait être précieux ce qu'on appellera plus tard le « téléphone arabe », c'est-à-dire, la transmission orale de la moindre nouvelle de parents ou d'amis.

Enfin, en septembre 1766, une Proclamation royale adressée à tous les seigneurs, concernait les réfugiés acadiens et recommandait les points suivants : « prendre soin des Acadiens, les établir sur les terres non concédées de leur seigneurie, aux meilleures conditions possibles, et leur fournir pour l'espace d'un mois les provisions à même les magasins du Roi »⁴.

Seigneurie de Saint-Sulpice

Grands seigneurs et magnanimes bienfaiteurs, les Messieurs du Séminaire de Saint-Sulpice s'intéresseront au sort des infortunés Acadiens exilés en Nouvelle-Angleterre ou déjà arrivés dans l'Assomption. Dès avril 1766, avant la Proclamation Royale, ils ont fait arpenter les terres du Ruisseau Saint-Georges, pour les y établir.

En octobre, ils recevront encore une quinzaine de familles, puis, en 1767, une cinquantaine. Ils les orienteront vers les terres du nord de leur seigneurie de Saint-Sulpice, « vers ces belles plaines toutes couvertes d'érables »⁵.

Qu'est-ce donc que cette seigneurie ?

« Cette seigneurie de Saint-Sulpice, au nord du Saint-Laurent, dans le comté de Leinster, est bornée en front par la rivière (le Saint-Laurent), au fond par le township de Rawdon (Cordon de la Seigneurie), au nord-ouest par la Seigneurie de la Valtrie (rivière Ouareau), et au sud-ouest par celle de l'Assomption (Grand-Ligne de Saint-Alexis) ; elle a deux lieues de front sur six de profondeur »⁶.

« Il y avait déjà plus d'un siècle (1640) que ce territoire qu'occupent aujourd'hui les paroisses de Repentigny, Saint-Sulpice, L'Assomption, Saint-Paul-l'Ermitte, Charlemagne, L'Épiphanie, Saint-Gérard, Saint-Jacques, Saint-Roch et Sainte-Marie, avait été cédé à Messieurs les Associés de Notre-Dame de Montréal, et aucun colon ne s'était encore fixé au-delà de Saint-Sulpice et de Repen-

4. *Gazette de Québec*, 15 sept. 1766, Arch. Can. 1905, vol. II, p. 157.

5. Partout, à l'exception de Sainte-Marie-Salomé.

6. Bouchette, Joseph, *Description topographique du Bas-Canada etc...* 1815, pp. 234-237.

tigny. Ville-Marie, et les établissements voisins avaient absorbé toutes les ressources dont on avait disposé. C'est au prix des plus grandes difficultés que jusque-là s'était opéré le défrichement. Seuls, pendant les rares années d'apaisement, les explorateurs et les coupeurs de bois avaient osé remonter le cours des affluents du grand fleuve, pour s'enfoncer dans les solitudes mystérieuses de la forêt. Mais dès que s'ouvrit la dernière période de paix avant la conquête du pays, la colonisation et le commerce prirent un nouvel essor » ⁷.

La place la plus importante de la Seigneurie de Saint-Sulpice était L'Assomption qui s'appelait alors Saint-Pierre du Portage ou Le Portage, tout simplement. Ce bourg, fondé en 1717, quand les deux frères Charles et Thomas Goulet ⁸ y construisirent la première hutte, fut érigé en paroisse en 1724, sur requête de Messire Pierre Le Sueur, prêtre-missionnaire, et de quelques autres citoyens. Les Sulpiciens, seigneurs de toute cette étendue de terre, desservait la cure de l'endroit.

Groupe de 1766

C'est M. Étienne de Montgolfier, alors supérieur des Messieurs et vicaire général de l'évêque de Québec pour la région de Montréal, qui accueille les exilés dans sa seigneurie.

« La paroisse de M. Degeay ⁹, curé de l'Assomption », écrit-il, le 16 octobre 1766, à Mgr Briand, évêque de Québec, vient d'augmenter tout à coup d'environ quatre-vingts personnes par l'établissement de douze ou treize familles acadiennes arrivées nouvellement dans ce pays, que j'ai accueillies dans cette paroisse, et à qui j'ai donné des terres dans ses profondeurs.

7. En 1861, la valeur des cens et rentes sera évaluée à \$48,562.00 et celle des lods et vente, à \$64,430.46 (ou 966 louis, 9 chelins et 1¼ denier courants) : \$112,992.46. La seigneurie voisine, de Lavaltrie vaudra \$88,138.98, et celle de Lanoraie, plus grande, aura une valeur de \$110,960.38. Voir : *Cadastres abrégés des seigneuries du district de Montréal*, Gouvernement de Québec, 1864.

8. Au sujet des premières familles de l'Assomption, voir le *Bulletin des Recherches Historiques*, vol. XLI, n° 11, 1935, p. 700; article de Mme Thérèse Archambault-Lessard, et l'inépuisable *Histoire de l'Assomption* de Me Christian Roy, p.c.s.

9. Forget, Mgr Anastase, *Histoire du Collège de l'Assomption*, p. 10. L'abbé Jacques Degeay était né dans le diocèse de Lyon, France, en 1717. Entré chez les Sulpiciens, il fut ordonné prêtre en 1740. Arrivé au Canada, le 21 juillet 1741, il devint deuxième curé de l'Assomption de 1742 à 1774. (Henri Gauthier, P.S.S. *Sulpitiana*, 2^e éd. 1926, p. 194)

« Je leur ai envoyé un prêtre pendant environ trois semaines pour pourvoir à leurs besoins spirituels les plus pressants : c'est M. Brassier, (Gabriel-Jean) il en est de retour, et me paraît fort édifié de sa mission »¹⁰.

En octobre, l'abbé Degeay, semble-t-il, était allé à Québec au-devant de ces douze-treize familles. Il les amène à l'Assomption qui mettra à leur usage divers « centres d'accueil » de fortune, entre autres, une immense bâtisse, en arrière de l'église actuelle, l'entrepôt « Leroux ». Le curé dira qu'ils sont « cabanés tout autour du Portage ». Ils sont environ 80 personnes, attendant « le jour pas trop lointain, que sur ces terres boisées qui leur étaient concédées dans les profondeurs de la seigneurie, des maisons bien à eux abriteraient leurs misères, leurs amours et leurs espoirs. Quelques-uns d'entre-eux, surtout parmi les vieux, (comme François Landry, 75 ans, et son épouse, Marie Doucet) sont morts à l'Assomption, bien près du but rêvé. Ils ne virent jamais cette « Nouvelle Acadie » que pour eux, Messire Degeay s'efforçait de bâtir ».

En octobre, le curé revalide les baptêmes et les mariages contractés civilement en Nouvelle-Angleterre, durant l'exil.

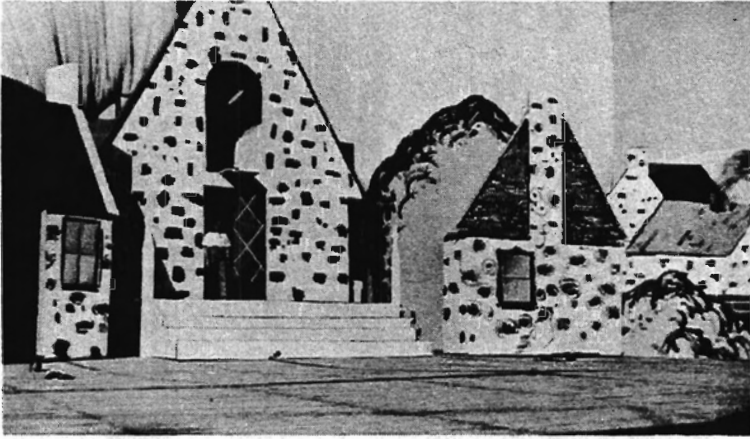
Voici les noms de ces familles : la plupart s'établissent à Saint-Jacques.

Blanchard Jean-Baptiste	52 ans	Élisabeth Thériault de Port-Royal	6 enfants
Breault Joseph	23 ans	Anastasia Benoit de Grand-Pré	1 enfant
Forest Joseph	61 ans	Anne Girouard de Beaubassin	4 enfants
Guildry-Labine Jean	41 ans	Marguerite Piquotte de Port-Royal	4 enfants
Hébert Charles	41 ans	Marguerite Landry de Port-Royal	2 enfants

10. Lettres de M. de Montgolfier à l'évêque de Québec, *Archives de l'Archevêché de Montréal*. Dans une lettre du 3 novembre 1766, le grand vicaire parle d'une correspondance entre M. Degeay et le Gouverneur au sujet de soldats déserteurs. M. de Montgolfier juge sévèrement ses subordonnés : le curé de l'Assomption n'échappe pas à ses reproches. Dans la lettre précitée, il le traite de « caractère bouillant ». (Voir *Vie religieuse*, note I). Après la mort de M. Degeay, il lui reconnaîtra de grandes qualités. Et Mgr Briand dira qu'il était « un saint édifiant ».

Notre village (1945).





Dans la cour de l'Académie, village de Grand-Pré (Décor du P. W. Corbeil, C.S.V.).

Fêtes de 1955. — Mgr Omer Bonin, curé, célèbre la messe chez Rodolphe Dugas, le 26 juin, à l'endroit où fut célébrée la 1^{re} messe en 1772. Sous-diacre : M. Maurice Contant. À gauche : le F. Félix Forest, O.F.M.





MAISONS DE STYLE CANADIEN

— En bois ou de pierre, la maison « canadienne » manifeste un souci constant d'adaptation au climat (et souvent à l'environnement). En effet, l'hiver draine vers lui les esprits comme les énergies.

Maison Hubert Bourgeois, Sainte-Marie-Salomé. — Contemporaine de l'autre, elle se fait remarquer, elle aussi par ses murs « en pièce sur pièce », par l'angle aigu de son pignon, la longueur de son toit, ses cheminées de pierre et « en chicane » (1946)

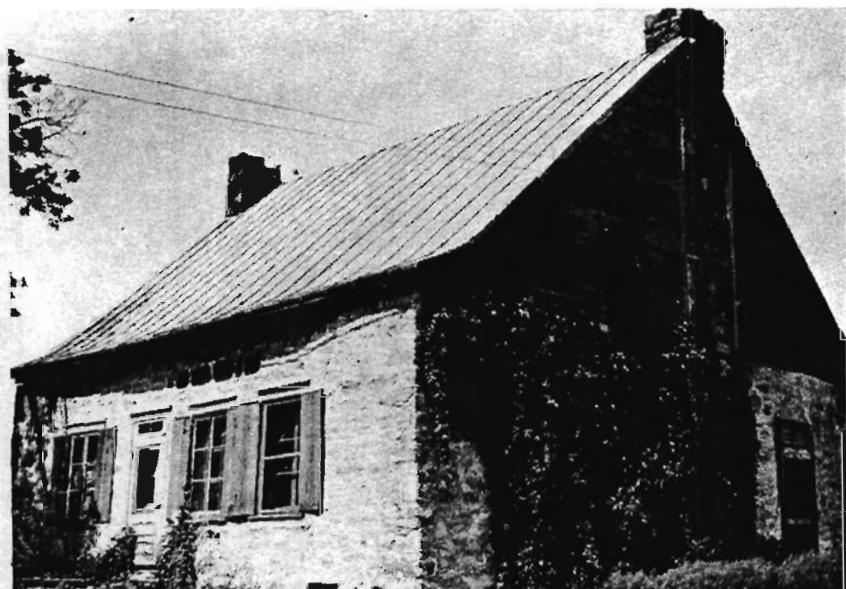
Maison Pierre-Michel Marsolais. — En 1790, Joseph Leblanc l'habite. Par la suite, Joseph Leblanc, Narcisse Leblanc, Médéric Leblanc (1880-1919); Sinaï Sincerny (1919-1937); Adalbert Sincerny (1919-1955); Pierre-Michel Marsolais (1955-). (1970)





Cette maison (haut) s'élevait (vers 1918) près de chez M. Bernard Brisson, « par En-Haut ». La maison Melançon existe toujours chez M. Clément Brisson, dans le « Bas-des-Continuations ». Forme carrée, murs de pierre au rez-de-chaussée, et en bois à l'étage, cheminées « en chicane. »

Ces deux maisons doivent dater du premier quart du XIX^e siècle.



Landry Amand ¹¹		Madeleine Landry de Grand-Pré	4 enfants
Landry François	75 ans	Marie Doucet de Grand-Pré	4 enfants
Landry Germain	32 ans	Marguerite Benoit de Pisiguit	?
Landry Jean-Baptiste	50 ans	Marie Hébert de Grand-Pré	?
Landry Jean-Baptiste ¹²	50 ans	Marguerite Daigle de Grand-Pré	4 enfants
Landry Paul	41 ans	Anastasie Leblanc de Port-Royal	4 enfants
Leblanc François ¹³	54 ans	Élisabeth Dugas de Grand-Pré	2 enfants
Leblanc Joseph ¹⁴	34 ans	Marguerite Landry de Grand-Pré	1 enfant
Leblanc Paul	60 ans	Madeleine Forest de Grand-Pré	6 enfants
Leblanc Simon	44 ans	Marguerite Thériault de Grand-Pré	3 enfants

(Ces 4 Leblanc étaient avec leur mère Mme Antoine Leblanc)

11. Se serait établi à L'Acadie en 1767.

12. S'est établi à l'Assomption.

13. Eut une terre au Ruisseau Saint-Georges ; 1^{er} Acadien de ce groupe dont la résidence en cette « Nouvelle-Acadie » sera officiellement confirmée. Aujourd'hui, chez M. Gérard Lescarbeau (n° 19, R. Saint-Georges, sud). Cette terre a toujours appartenu aux Leblanc dont Mme Lescarbeau (Victoire Jetté) est descendante par sa mère.

Quelques terres appartiennent encore à la même famille depuis avant 1800 : celles d'Arthur Leblanc, Jean Forest, Denis et Ernest Lanoue, Roméo Brisson, Marcel Mercure, et probablement quelques autres.

À Sainte-Marie, celles d'Engelbert Lord, Antonin Gaudet, Octave Richard, Gérard Martin, Charlemagne Mireault, Charlemagne Fontaine, Fernand Lord, Gustave Melançon (1790), Claude Melançon (à Ovide), Adalbert Brien (1816) et celles du côté des épouses des propriétaires de Henri Mireault, Oscar Jetté, Ludovic Ancil, et Philippe Bourgeois (liste fournie par M. Marc Brien).

À Saint-Alexis, celles de Pierre Forest, Gilles Ricard, Dominique Dupuis (la maison la plus ancienne de cette paroisse) ; à partir de vers 1820, celles de Rosaire Aumont, Guy Robert, Florent Riopel, Pierre Roy, Damien Bertrand, Paul Mailhot, Maurice Thériault, Pierre Perreault (notes fournies par M. Ange-Albert Payette).

14. S'établira « à l'équerre », au n° 2, Bas-de-l'église, sud, chez M. J.-M. Venne.

Groupe de 1767

Ce groupe vient lui aussi, comme celui de 1766, des environs de Boston, comme Salem, Waltham, et du Connecticut, comme Pomfret Center, Norwich, New London. Les pourparlers de transport ont été longs. Il y a longtemps qu'on multipliait les pétitions pour revenir au Canada.

En mai 1767, un nouveau contingent « d'Acadiens de nation » vint de « Canaticotte » (Connecticut), ou de la « province de Boston » — rejoindre les frères acadiens déjà rendus à l'Assomption.

Toujours est-il que le 3 octobre 1766, à Norwich, Joseph Granger, François Simon, René Martin, Anne Granger, Marie Brun, René Babinot, Pierre Préjean, Alexandre Hébert, Jean Forêt, Dominique Robichaud, Pierre Miro, Tadée Fontaine, Louis Fontaine, Charles Gaudet, Julien ?, Jean Richard, Pierre Mireault, Jacques Michel, Charles Brun, Pierre Lord, Jean Brun, Michel Daigle, Guillaume Bourgeois, Simon Forest, François Forest, Daniel Granger etc... demandent à l'Honorable Assemblée de la Colonie de Connecticut qui doit se réunir à New Haven, le 2^e jeudi d'octobre, de l'aide pour être transportés au Canada « où on leur offre des terres ». Ils sont 147 et ils sont trop pauvres pour assumer les frais de transport¹⁵.

Leur a-t-on accordé le secours requis ? Il semble que oui. En effet, en 1767, « certaines personnes, d'influence et d'autorité évidentes, ont réuni les vestiges épars de ces exilés acadiens à Norwich, d'où le capitaine Leffingwell en transporta 240 à Québec sur le brick « Pitt »¹⁶.

D'autres partirent aussi, mais du centre et du nord-ouest du Connecticut ; ils semblent être venus à pied et ensuite par bateau via Albany, le Lac Champlain et le Richelieu où d'aucuns s'établirent dans la région de Saint-Jean — à L'Acadie —, et d'autres, dans celle de l'Assomption, chez nous¹⁷.

C'est l'été. On imagine la joie des retrouvailles. De ce groupe d'environ 240 personnes MM. Degeay et Brassier rebaptisent plusieurs dizaines d'enfants et revalident 25 mariages.

15. *Connecticut State Archives.*

16. *Catholic Church in New England* — Diocese of Hartford, 1900, p. 72, James O'Donnell.

17. Selon le P. Hector-J. Hébert, s.j. (Lettre à F.L., le 15 sept. 1955)

Ils forment un total de 50 familles environ, avec quelques jeunes gens, quelques veufs et quelques célibataires. Les voici :

	<i>Âge</i>	<i>Épouse</i>	
	<i>Provenance</i>	<i>Enfants</i>	<i>Établissement</i>
Béliveau Charles	32	Osite Dugas	
	Port-Royal	5	Saint-Jacques
Bourgeois Amand	32	Marguerite Dugas	
	Port-Royal	1	Saint-Jacques
Bourgeois Guillaume	50	Anne Hébert	
	Port-Royal	4	Saint-Jacques
Bourque Joseph	49	Marguerite Mireault	
	Port-Royal	3	L'Épiphanie
Brault Alexis	45	Marguerite Béliveau	
	Grand-Pré	4	?
Brault Joseph	38	M.-Anne Piquotte	
	Grand-Pré	2	
Brault Paul	27	M. Joseph Landry	
	Grand-Pré		Saint-Jacques
Brault Pierre	25	M. Joseph Dupuis	
	Grand-Pré	6+	
Comeau Joseph		Mad. Girouard	
	Grand-Pré	1	
Dugas Joseph	63	veuf	
	Port-Royal	1+	L'Épiphanie
Dugas Claude	57	Marie Melançon	
	Port-Royal	5+	L'Épiphanie
Dupuis François	35	Marguerite Préjean	
	Grand-Pré	4	Contrecoeur
Dupuis Sylvain	46	Françoise Leblanc	
	Grand-Pré	6	Saint-Jacques
Dupuis Jean-Baptiste	44	M. Joseph Thibodeau	
	Grand-Pré	3	Saint-Jacques
Dupuis Amand	38	M. Blanche Landry	
	Grand-Pré	5	Saint-Jacques
Dupuis Pierre	54	Anastasia Bourgeois	
	Grand-Pré	2	Saint-Jacques
Fontaine Louis-Thadée	64	Thérèse Robichaud	
	Port-Royal	3+	Saint-Jacques

Forest Charles	34	Isabelle Dugas	
	Port-Royal		Saint-Jacques
Forest François	66	Jeanne Girouard	
		(retrouvée après exil)	
	Port-Royal	4+	Saint-Jacques
Forest Jean-Baptiste	31	Marie Hébert	
	Port-Royal	1	L'Assomption
Forest Simon	39	Rosalie Richard	
	Port-Royal	2	Saint-Jacques
Gaudet Charles	41	Anastasia Robichaud	
	Beaubassin	6	Saint-Jacques
Gaudet Bonaventure	25	M. Modeste Bourgeois	
	Port-Royal	1	Saint-Jacques
Gaudet Pierre	51	Marie Arseneault	
	Beaubassin	3	Saint-Jacques
Hébert Alexandre	54	M. Joseph Mireault	
	Port-Royal	3+	L'Assomption
Janson Jean-Baptiste	52	M. Josephte Lord	
	Port-Royal	5	Saint-Jacques
Janson Jean-Baptiste	23	Marguerite Mireault	
	Port-Royal		Saint-Jacques
Janson Thomas	48	M. Josephte Girouard	
	Port-Royal	8	Saint-Jacques
Janson Louis		Marie Guilbault	
	?	?	Saint-Jacques
Landry Germain	71	veuf	
	Pisiguit		Saint-Jacques
Landry François	35	Marie Hébert	
	Grand-Pré		Saint-Jacques
Lanoue Pierre	61	veuf	
	Port-Royal	6+	Saint-Jacques
Lanoue Pierre	29	M. Joseph Dugas	
	Port-Royal	2	Saint-Jacques
Lanoue Jean-Baptiste fils de Pierre	27	Théotiste Bourgeois	
	Port-Royal	2	Saint-Jacques
Lanoue Pierre, neveu	34	Ursule Brun	
	Port-Royal	1	(plus tard à L'Acadie)
Leblanc Joseph	26 ans	Maleleine Dugas	
	de Grand-Pré		Saint-Jacques

Lord Louis	45 ans	Luce Fontaine	
	de Port-Royal	6	Saint-Jacques
Melançon Charles	55 ans	Anne Granger	
	de Port-Royal	3	Saint-Jacques
Mireault Joseph	78 ans	Marguerite Lord	
	de Grand-Pré	1+	Saint-Jacques
Mireault Jean-Baptiste	39 ans		
	de Grand-Pré		Saint-Jacques
Mireault Louis	33 ans	Marie Richard	
	de Grand-Pré	3	Saint-Jacques
Mireault Pierre	35 ans	Anne Robichaud	
dit le Rouge, frère de Louis			
	de Cap de Sable	5	Saint-Jacques
Mireault Charles	27 ans	Élisabeth Robichaud	
	de Grand-Pré		Saint-Jacques
Mireault Joseph	26 ans	Félélicité Forest	
	de Grand-Pré	1	L'Épiphanie
Michel Joseph			
	de Port-Royal		Saint-Jacques
Pellerin Jean-Baptiste	49 ans	Marie-Joseph Bourque	
	de Port-Royal	8	Saint-Jacques
Richard Jean-Baptiste	51 ans	M.-Joseph Hébert	
	de Port-Royal	2+	Saint-Jacques
Robichaud Dominique	44 ans	Marguerite Forest	
	de Port-Royal	5	Saint-Jacques
Robichaud Étienne	41 ans	M.-Modeste Béliveau	
	de Port-Royal	5	Saint-Jacques
Robichaud Jean-Baptiste	23 ans	Marie Landry	
	de Port-Royal	2	Saint-Jacques
Robichaud Polycarpe	32 ans	Élisabeth Bourgeois	
	de Port-Royal	4	Saint-Jacques
Robichaud Joseph	73 ans	Marie Forest	
(père d'Étienne, Polycarpe, Michel)	de Port-Royal	+	Saint-Jacques
Robichaud Michel	30 ans	Marguerite Landry	
	de Port-Royal	10	Saint-Jacques
Thibodeau Jean	43 ans	Anne Pellerin	
dit La Croix	de Port-Royal	6	Saint-Jacques
Thibodeau Dominique	39 ans	M.-Anne Dupuis	
	de Port-Royal	1+	Saint-Jacques

+ indique des petits-enfants

Il y en a davantage de Port-Royal que de Grand-Pré.

M. Degeay munit à ses frais chaque famille d'abondantes provisions de bouche, de quelques quintaux de farine, d'une certaine pesée de lard, d'instruments aratoires, d'une vache et de quelques articles indispensables.

Dans une lettre du 31 décembre 1767 à son évêque, à Québec, Mgr Jean-Olivier Briand, le curé de l'Assomption décrit ses sentiments vis-à-vis de ses nouvelles ouailles.

« J'ai reçu avec beaucoup de joye et plaisir toutes les familles acadiennes que vous m'avez adressées. La majeure partie fut cabanée tout autour du Portage, en attendant qu'ils (les Acadiens) puissent aller s'établir sur les terres qui leur ont été concédées ; je voudrais pour le bien de leurs âmes, qu'il y fussent déjà et je suis dans la disposition de tout sacrifier pour les y suivre. J'en ai aux environs de cinquante familles dont je suis fort content. Je n'ai rien négligé jusqu'à présent pour leur procurer les faveurs spirituelles qu'ils pourraient attendre de moy ; j'ai fait faire ces jours derniers, la première communion à vingt-cinq ; rien n'a été plus édifiant ni plus touchant. Je m'attache tellement à eux que je commence à me détacher de ma paroisse, vu l'ingratitude dont ils (les paroissiens) me paient tous les jours. Il est vrai que je ne dois pas attendre de récompense en ce monde . . .

« Pour ce qui est du temporel, conjointement, avec M. Brasier, nous leur procurons toutes les faveurs qu'il nous est possible, mais avec tout cela, quelques vieillards, quelques familles très nombreuses et très pauvres . . . auraient encore besoin d'un secours étranger . . . C'est ce que je compte faire lorsque M. le général (Carleton) sera à Montréal, avec un peu d'aide de votre part »¹⁸.

Distribution des lots

Certains de ces exilés opteront pour l'Assomption, terre si hospitalière ; d'autres, pour Saint-Sulpice où le Saint-Laurent rappellera la mer de la Baie française ou celle du Bassin des Mines, en Acadie ; d'autres iront se fixer à l'Achigan (L'Épiphanie)¹⁹. La

18. Lettre de M. Degeay à l'évêque de Québec, *Archives de l'Archevêché de Montréal*. En 1768, M. Degeay mettra son projet à exécution et s'adressera au gouverneur Carleton au sujet de ses Acadiens.

19. Ainsi désigné, à partir de 1854, parce que, dit-on, le jour de l'Épiphanie, beau temps, mauvais temps, le procureur des Sulpiciens était assidu pour y recevoir les redevances des censitaires.

majeure partie cependant, s'en viendra à Saint-Jacques et dans les environs immédiats. Mais il faudra attendre deux, trois ans.

En effet, à la fin de 1767, le défrichement est à peine commencé au Ruisseau Saint-Georges, et encore moins au Ruisseau d'abord appelé Saint-Jacques puis Vaché²⁰, ou Vacher.

Depuis avril 1766, l'arpenteur Péladeau avait dressé les procès-verbaux d'arpentage d'un bon nombre de terres de chaque côté du Ruisseau Saint-Georges. Plusieurs Canadiens viendront de l'Assomption surtout, de Repentigny ou de Saint-Sulpice se joindre aux Acadiens pour y recevoir une terre. Parmi ceux-là, notons les Quesnel dit Lajoie, Desrosiers, Racette, Ricard, Pariseau, Marion, Ratelle, Liard, Gauthier, Roy, Rivest, Desmarais, Ménard, Plouffe, Piquette, Mainville, Laporte, Moisan, Croze, Jetté, et quelques autres qui ne semblent pas avoir fait souche.

Comment procède-t-on pour distribuer les lots ? — Ces terres étaient attribuées terre après terre, dans l'ordre, et souvent, les parents ensemble²¹.

L'un des premiers procès-verbaux porte la date du 2 avril 1766 et concerne Jacques Gibeau, de l'Assomption ; l'année suivante, il la vend à un Acadien, Jean Guildry dit Labine (Daguilhe, 1767). Cette terre se trouve dans le Bas de la Grand-Ligne de Saint-Alexis, aux environs de chez MM. Rémi Mireault et Pierre Forest.

On dresse donc un procès-verbal d'arpentage. On concède le lot. On en défriche une partie et, environ un an plus tard, on la cultive. Entre-temps, on voyage de l'Achigan ou de l'Assomption aux lots en friche. Puis, modestement on élève un abri plutôt qu'une maison. On le comprend facilement, cela prend des mois et des mois, voire des années. Ainsi, au Ruisseau Vaché, Joseph Leblanc eut sa

20. Très difficile de découvrir l'origine exacte de ces deux cours d'eau. Il s'agirait, selon moi, de deux personnages en relation avec le territoire, comme par exemple, deux ouvriers de l'arpenteur Jean Peladeau : un nommé Vaché dit Saint-Antoine, et un certain Saint-Georges, dit Laporte. Ces deux noms sont de la région.

21. C'est ainsi, par exemple, que quatre beaux-frères seront voisins : Joseph à Claude Dugas, Joseph Leblanc, Charles Béliveau et Amand Bourgeois (aux nos 31 S, 3 N et 9 N, Bas-de-l'église, chez Arthur Leblanc, Pierre-Michel Marsolais, Georges Soulières et Julien Lépine). Il en sera quelquefois de même au Ruisseau Saint-Georges.

Ce Joseph à Claude Dugas déclare en 1776, que sur sa terre, 16 arpents sont « en culture à la charrue ». On commence donc à utiliser cet instrument, pourtant vieux comme le monde.

terre vers 1770, (à l'équerre du village, chez M. Jean-Marie Venne) ; or, en 1773, « il n'y avait qu'un demy-arpent de terre en culture à la pioche, en superficie, et deux arpents en superficie de bois abattus, et le reste en bois debout et en fredoché » (Loisel, Ls-R., N.P., 26 juillet 1773). Dans le « Bas de Saint-Alexis, » Germain Landry (chez M. Paul-Émile Perreault, aujourd'hui), déclare qu'il y a, dans son année, défriché « trois arpents de culture à la pioche... cinq minots de blé ensemencés... et une grange en bois de vingt-cinq pieds en carré » (Daguilhe, N.P., 26 juillet 1774). En 1773, Thomas Janson, du voisinage, déclare qu'il a une terre « en valeur à la pioche la quantité de six arpents et de terre en abattis deux arpents et demi en superficie et le reste en bois debout et fredoché... et sur icelle de construit une grange de bois sur bois couverte en écorce de la contenance de 20 pieds de long sur 18 de large estimée à la somme de 28 livres » (Loisel, N.P., 17 mars 1773).

Sept procès-verbaux de concession par les Sulpiciens datent de 1773 : les nos 539 et 538 à Pierre Laporte, de l'Assomption et à Joseph Thibodeau (Grand Rang, aux nos 8 et 10, chez MM. Réal Lapalme et Raoul Lajeunesse) ; le n° 526, à Basile Leblanc (au n° 16, rue Saint-Jacques, chez M. Charles Racette) ; le n° 497 à Thomas Janson (au n° 822, rue Saint-Jean, à Sainte-Marie, chez M. Rosaire Léveillé) ; les nos 319 et 320 à Armand Dupuis et Charles Hébert (aux environs de chez M. P.-Émile Perreault, Saint-Alexis, Bas-de-la-Grand-Ligne) ; le n° 322 à Pierre Doucet (au n° 52, Ruisseau Saint-Georges sud, près de chez M. Réjean Allard.

En 1774, au Ruisseau Saint-Georges, 11 terres seront enregistrées ; dans le rang de l'église, 28 sur le côté sud et 29 sur le côté nord ; sur le Ruisseau Vaché, côté sud, 9 et sur le côté nord, 12. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'on ne chôme pas, malgré la pauvreté des instruments dont on dispose pour défricher. On doit, j'imagine, se trouver si chanceux d'obtenir, pour si peu, des terres qu'on pressent déjà d'une inépuisable fertilité.

Notons que l'acte de Québec (1774) permet un climat politique plus serein : il donne un gouvernement plus équitable et supprime le fameux « serment du test » qui a été surtout la cause des malheurs des Acadiens. On doit aussi ignorer l'invasion américaine sur Québec.

Après avoir obtenu un lot, les nouveaux fermiers signaient un contrat devant notaire, quand ils avaient fourni la preuve qu'ils étaient capables de tenir le coup. En 1774, le 3 octobre, on retrace les premiers de ces contrats, devant le notaire J.-B. Duguilhe :

ceux de Jean Pellerin, Jean Lord, Louis Lord, Jean-B. Janson, Laurent Olivier, François Leblanc, Louis Racette, J.B. Élie Jannot, Pierre Mireault, Joseph Parisot, Alexandre Hébert, Amable Préjean, Nicolas ?, Joseph Parisot, Léonard Jannot, François Dubreuil, J.-B. Janson, Paul Langlois, Germain Landry, Charles Forêt, J.-B. Forêt, Joseph Desrosiers. Certains recevront même deux terres.

Les clauses des contrats stipulent que les colons paieront une redevance annuelle en retour de leur lot, à savoir « dix deniers tournois et un demi-minot de bled froment, sec, net, loyal et marchand mesure de Paris, pour chaque vingt arpents en superficie, à moins qu'il n'y ait mention contraire dans les contrats ». Ces actes de concession sont signés par Joseph Papineau, écuyer, arpenteur et notaire ²².

Les lots comprennent presque tous 3 arpents de front sur 30 de profondeur. Ayant pour base les ruisseaux Saint-Georges et Vacher, cela explique les angles aigus que forme la jonction des terres du Bas-du-Ruisseau Vaché sud et celles de Saint-Alexis, et la forme triangulaire de certaines d'entre elles. Toutes les autres fermes seront de parfaits rectangles appuyés sur le « Grand Rang » et plus tard — vers 1790 — sur celui des « Continuations de la Seigneurie ».

Les contrats sont tous signés par Messire Étienne de Montgolfier, supérieur des Sulpiciens et vicaire-général du diocèse de Québec pour la partie de Montréal, ainsi que par le procureur, M. Gabriel-Jean Brassier.

Phénomène rare dans la fondation des paroisses qui habituellement, commencent par graviter autour d'un moulin, comme Joliette et Crabtree par exemple, pour ensuite s'étendre en zones circulaires, à Saint-Jacques, on constate qu'il y eut envahissement soudain de tout le territoire, à partir de Sainte-Marie et du Ruisseau Saint-Georges, jusqu'à la hauteur de chez M. Jean-Paul Mailhot (au n° 56, Grand Rang) et aux environs de chez M. Jean-Charles Perreault, à Saint-Alexis. Cette occupation simultanée s'explique, on le sait, par l'arrivée massive d'environ 500 personnes.

En 1775, quand il sera question de construire l'église, on décidera spontanément de l'élever au centre des terres défrichées : sur son site actuel, soit sur le lot 529 de l'ancien cadastre.

Par la suite, les terres seront presque toutes divisées en deux parties, d'un arpent et demi de largeur. La mécanisation de l'agri-

22. On trouvera plus loin la liste des premiers *concessionnaires*.

culture qui permet la production massive, et plusieurs autres facteurs sociaux, ont, depuis 1960, obligé plusieurs cultivateurs à revenir — et même à les dépasser — aux limites des premières terres de 1774 : certains achèteront autant que possible les terres voisines des leurs ; il n'est pas rare de trouver aujourd'hui un cultivateur propriétaire de 3 et même 5 fermes.

* * *

PREMIÈRES CONCESSIONS

« Livre terrier de toute la Seigneurie de Saint-Sulpice concernant les terres et emplacements détachés qui payent toutes à raison de 10 deniers tournois et d'un demi minot de bled mesure de Paris pour chaque vingt arpents en superficie ; à moins qu'il n'y ait mention contraire dans les contrats de concession, par M. Joseph Papi-neau, écuyer, arpenteur et notaire. »

Ruisseau Saint-Georges, côté sud

N° du terrier	Année de la concession		N° du terrier	Année de la concession	
288	1775	Antoine Ternier dit Sans Regret	301	1794	J.-Baptiste Leblanc (terre triangulaire aujourd'hui n° 77)
289	1775	Eustache Prévost			
290	1776	Eustache Prévost	302	1774	Jean Pellerin
291	1782	Joseph Pelletier	303	1774	Noël Quesnel dit Lajoie
292	1782	Joseph Drouin dit Lamarche	304	1781	François Poirier
293	1799	François Morin	305	1774	Jean-Baptiste Pellerin
294	1782	Jean-Baptiste Daveluy	306	1774	Joseph Bourgeois
295	1783	Joseph Prévost	307	1774	Sylvain Dupuis
296	1783	Urbain Jetté	308	1774	Noël Charland
297	1788	Joseph Pelletier	309	1774	Joseph Desrosiers
298	1787	Pierre Malouin	310	1774	Louis Racette
299	1783	Jean Baptiste Mignerou	311	1774	François Leblanc (premières habitations)
300	1819	J.-B. Gaudreau			

- | | |
|---|---|
| 312 1781 François ?
(premières habitations) | 478 1781 Joseph Girouard |
| 313 1781 François Poirier
(premières habitations) | 479 1781 Joseph Martin |
| 314 1775 Pierre Doucet
(l'un des premiers à s'établir au Ruisseau Saint-Georges) | 480 1781 Pierre Gaudet |
| | 481 1780 Germain Landry |
| | 482 1773 Charles Hébert |
| | 483 1773 Armand Dupuis
(aujourd'hui n° 215 à Saint-Alexis) |

Ruisseau Saint-Georges, côté nord

- | | |
|---|--|
| 321 1775 Joseph Racette
(près de la savanne) | 484 1781 François Martin |
| 322 1773 Pierre Doucet | 485 1774 Amable Martin |
| 323-324 1793 Pierre Doucet | 486 1781 Jean Guildry
dit Labine |
| 325 1774 Pierre Petiteau | 487 1774 Germain Landry |
| 326 1803 Joseph Godreau | 488 1774 Jean-Baptiste Dugas |
| 328 Antoine Vincent | 489 1781 François Landry |
| 329 Paul Bro. En 1836 :
Alexis Lépine. (Chemin Lépine reliant les deux ruisseaux. 1776, 24 pi. de largeur) | 490 1781 Charles Hébert |
| 340 1782 Charles Vincent | 491 1777 le curé Bro |
| 341 1777 Antoine Vincent | 492 1776 Joseph Pariseau |
| 342 1774 Joseph Vincent | 493 1776 Antoine Marion |
| 343 1775 Jean Blanchard | 494 1774 Joseph Pariseau |
| 344 1781 Joseph Blanchard
dit Grandpré
(Chemin Plouffe tout près) | 495 1781 Jean-Baptiste Payet |
| 345 1775 Jean-Baptiste Ricard | 496 1781 Jean-Baptiste Payet |
| 346 1774 Pierre Gaudet, fils | 497 1774 François Dubreuil |
| 347 1774 Pierre Gaudet, père | 498 1774 Antoine Marion
(terre triangulaire aujourd'hui n° 256) |
| 348 1781 François Brousseau | 499 1797 Louis Toussaint
Durand |
| 349 1781 Jean-Baptiste Leblanc | 500 1796 Pierre Riopelle |
| 350 1781 Jean-Baptiste
Sainsaine | 501 1795 Étienne Content
(chemin entre Saint-Jacques et Saint-Alexis) |
| 351 1781 Jean Poirier | 502 1792 Étienne Content |
| 352 1781 Cyprien Arsenault
(limites de Saint-Alexis tout près) | 503 1776 François Laperche |
| | 504 1781 Pierre Brien |
| | 505 1788 Alexis M. Rivet |
| | 506 1776 Pierre Liard (?) |
| | 507 1776 Joseph Gauthier |

377	1776	Pierre Gauthier	395	1774	J.-B. Belhumeur
378	1795	Pierre Brien	396	1774	Léonard Belhumeur
379	1776	Joseph ?	397	1800	J.-B. Renaud
380	1796	Louis Leblanc	398	1800	J.-B. Renaud
381	1791	Joseph Foisy	399		François Pigeon
382		Joseph Truteau	400	1794	Louis Dandurand
383	1793	Bonaventure Jean Veine	401	1804	Alexis Roy
384	1793	J.-B. Lépine	402	1782	J.-B. Lépine
385	1788	Pierre Brien	403	1792	Pierre Brien
386	1793	Louis Léveillé	404	1792	J.-B. Lépine
387	1783	Jean Brien	405	1798	J.-H. Gauthier
388	1788	Paul Posé	406	1798	Édouard Robichaud
389	1786	Jean Brien	407	1798	Édouard Robichaud
390	1779	Jacques Ranaud dit Blanchard	408	1798	Abraham Bourque
391	1776	Joseph Truteau	409	1798	Gervais Archambault
392	1776	Laurent Truteau	410	1798	J.-B. Migneron
393	1774	Nicolas Chaussé	411	1798	Michel Gareau
394	1774	Léonard Belhumeur	412	1798	Jacques Gibau
			413	1808	J.-B. Lépine

*Cordon de la Seigneurie
Saint-Jacques, Haut du Ruisseau, côté sud-ouest*

414	1794	Michel Thibodeau	430	1778	Alexandre Dugas
415	1794	Noël Ratel	431	1778	Joseph Brassard
416	1793	Augustin Cantin	432	1774	François Guernon dit Belle-ville
417	1793	Denis Cantin, père	433	1774	François Guernon
418	1781	Joseph Béliveau	434	1775	Jean-B. Thibodeau
419	1781	Joseph Dugas	435	1781	?, plus tard, James Finlay
420	1777	François Lamotte Cochon	436	1774	François Forest
421	1781	Jean Mireau	437	1774	Daniel Dugas
422	1776	Antoine Troye dit Lafranchise	438	1774	Pierre Dupuis
423	1776	Joseph Robichaud	439	1774	Germain Dupuis
424	1776	Édouard Robichaud	440	1778	Alexis Roy
425	1776	Charles Gaudet	441	1781	J.-B. Richard
426	1776	Charles Gaudet	442	1781	Amable Bourgeois
427	1781	François ?, plus tard, Joseph Richard	443	1781	Antoine Langlois
428	1778	Jacques ?, plus tard, Joseph Richard	444	1774	Félix Geoffroy
429	1796	Joseph Richard	447	1774	Thomas Barbeau
			448	1781	Jos. Marion
			449	1774	Pierre Louvneau

450	1781	Jean-B. Girouard	462	1775	Jean Thibodeau dit Lacroix
451	1774	Jean-B. Rivest	463	1775	Jean Thibodeau dit Legros
452	1774	Joseph Desmarais	464	En 1770 cette terre avait été conçédée au Dr Paul Landry de l'Assomption décédé à 35 ans le 4 mars 1770. 18 mars 1774, à Charles Ratelle . . .	
453		Joseph Desmarais	465	1774	Joseph Brau
454	1774	François Marion	466	1774	Jean Brau
455	1774	Jacques Ménard	467	1774	François Forest
456	1774	Jean-B. Duprat	468	1774	Simon Forest
457	1774	Joseph Leblanc, fils de Simon	469	1774	François Bélinge
458	1774	Germain Bourgeois	470	1774	Joseph Dugas dit josine
459	1774	Joseph Leblanc à Baptiste			
460	1774	Pierre Landry dit pérote			
461	1781	Joseph Leblanc, gendre de René Landry			

Ruisseau Vacher, côté sud (Sainte-Marie-Salomé)

471	1775	David Lord			Robichaud
472	1782	Pierre Picotte	481		Pierre Dupuis en 1795
473	1774	Alexandre Hébert	482	1774	Claude Melanson
474	1774	Jean Richard	483	1774	Poncy Melanson
475	1775	Joseph Richard dit janisse ou « jonas »	484	1774	Pierre Melanson
476	1775	Joseph Bourgeois	485	1779	Joseph Michel
477	1774	Bonaventure Gaudet	486		Jean Lord
478	1777	<i>Jean-Baptiste Lanoue</i>	487		Joseph Panneton
479	1774	Charles Gaudet	488	1774	Jean Lord
480	1774	Dominique	489	1793	Pierre Picotte

*Ruisseau Vacher, côté nord Sainte-Marie-Salomé
(en remontant)*

490	1788	Joseph Lanoue	500	1774	François Mirau
491D	1791	Pierre Grangé	501	1774	Charles Mirau
492D	1781	Joseph Grangé, arrivé du Connecticut en 1772	501C	1774	J.-B. Janssonne
493	1781	Jean Lefebvre	502	1775	Guillaume Bourgeois
494	1774	Louis Lord	503	1774	J.-B. Jeanson le jeune
495	1774	Thaddée Fontaine	497	1773	Thomas Jeanson
496	1775	Pierre Lanoue	498	1774	Benjamin Martin
			499	1774	Pierre Mireault
			504	1774	J.-B. Jeanson, le père

- | | |
|--------------------------------|------------------------------|
| 505 1774 Louis Mirau | 508 1774 Polycarpe Robichaud |
| 506 1774 Pierre Mirau le rouge | 509 1774 Dominique Robichaud |
| 507 1774 Joseph Desmarais | |

Rang de l'église, côté nord

- | | |
|--|--------------------------------------|
| 510 1774 Amable Préjean
(moulin) chez
Gérard Gauthier | 534 1782 Bernard Gareau |
| 511 1774 Paul Bro | 535 1774 Amborise Mainville |
| 512 1781 Victor Richard | 536 1776 Pierre Thibodeau |
| 513 1774 Jean-Baptiste Forest
n'y habite pas. Son
fils Jean-Baptiste y
viendra (1795). | 537 1781 Jean Thibodeau |
| 514 1774 3 x 36, Charles Fo-
rest (1 ^{re} messe à
Saint-Jacques) | 538 1773 Joseph Thibodeau |
| 515 1774 Joseph Dupuis | 539 1773 Pierre Laporte |
| 516 1774 Germain Dupuis | 540 1774 Isidore Pellerin |
| 517 1774 Michel Dupuis | 541 1774 Isidore Pellerin |
| 518 1774 Dominique
Thibodeau | 542 1774 François Mirau |
| 519 1774 J.-B. Lachapelle
dit curé, fils | 543 1774 Joseph Bourg |
| 520 1774 Pierre Dupuis | 544 1774 Antoine Moisan |
| 521 1774 Joseph Dugas | 545 1774 David Thibodeau,
à Miton |
| 522 1774 Armand Bourgeois | 546 1774 David Thibodeau |
| 523 1775 Charles Béliveau | 547 1775 Jean-Baptiste Landry |
| 524 1774 Joseph Leblanc | 548 1781 François Duchereau |
| 525 1774 Amable Piquette,
Daniel Dugas puis
Claude Dugas 1776 | 549 1774 Jean-Baptiste
Gouvion |
| 526 1773 Basile Leblanc | 550 1781 Pierre Melanson |
| 527 1774 Joseph Thibodeau | 551 1781 Ovide Richard |
| 528 1774 Honoré Thériault | 552 1781 Timothée Bourgeois |
| 529 est une terre de 3 arpents
sur 30, concédée par les Sei-
gneurs, pour construire l'é-
glise | 553 1776 Joseph Dupuis |
| 530 1774 Anselme Leblanc | 554 1781 Antoine Bonneau |
| 531 1774 Jean-Baptiste Leblanc | 555 1776 Laurent Croze |
| 532 1774 Paul Langlois | 556 1787 Ambroise Brisson |
| 533 1774 Jean-Baptiste Dupras | 557 1775 Jean-Baptiste
Thériault |
| | 558 1775 Romain Fortier
ou Fortin |
| | 559 1782 Germain Dupuis |
| | 560 1774 Joseph Blanchard |
| | 561 1777 Paul Dupuis |
| | 562 1781 David Richard |
| | 563 1777 Jean Bourgeois |
| | 564 1777 Joseph Brun |
| | 565 1777 Charles Brun |
| | 566 1777 Blanchard |
| | 567 1777 Jean-Baptiste Bro |

568	1781	Honoré Thériault	571	1787	Pierre Cayer
569	1788	Jean-B. Ratel			dit La couture
570	1786	Charles ?	572	1787	Joseph Desrosiers
		dit Latulipe	573	1787	Joseph Langlois

Continuations de la Seigneurie (nord)

681	1803	Jean-Baptiste Chevaudier			(Bois franc)
682	1803	Joseph Goulet	702	1796	Jean-Baptiste Ricard
683	1803	Joseph Charland			(Bois franc)
684	1796	Antoine Cassé			(route 41)
685	1796	Antoine Cassé	703	1802	Joseph Ignace Beaupré
686	1796	Jean Mirau	704	1802	Joseph Brau
687	1800	David Pellerin	705	1803	François Prévost
688	1800	Louis Lévesque	706	1800	Joseph Forest
689	1796	Ovide Richard	707	1806	Pierre Monarque, père
690	1796	Marie Landry	708	1806	Pierre Monarque père
690A	1805	Benjamin Mercure	709	1806	Pierre Monarque, père
691	1796	Jean-Baptiste Pellerin	710-711	1806	Pierre Monarque
692	1796	Isidore Pellerin	712	1805	Jacques Leblanc
694	1796	François Dugas	713	1805	Louis Leblanc
695	1801	Clément Landry	714	1806	Jean-Baptiste Bourgeois
696	1796	Pierre Perreault	715	1806	Jean Daigle
697	1797	Antoine Robinet	716	1806	Pierre Dupuis
698	1796	Joseph Bouvier	717	1806	Louis Majeau
699	1796	Joseph Richard dit Victor (Bois franc)	718	1806	Michel Thibodeau
700	1796	Daniel Dugas (Bois franc)	719	1806	Joseph Janssonne
701	1796	Jean-Baptiste Ricard	720	1806	François Desrochers

Cent ans après : 1861

Le lecteur sera sûrement fort intéressé de savoir qui demeurerait à tel endroit, cent ans plus tard, soit en 1861. Voici donc les noms des propriétaires des terres d'une partie de la Seigneurie de Saint-Sulpice, à savoir Saint-Alexis, Saint-Jacques, Sainte-Marie-Salomé et Saint-Liguori, tels que consignés dans le *Cadastre abrégé* de la dite Seigneurie fait par Norbert Dumas, écuyer, commissaire, le 24 août 1861. (*N° 115, Canada, B.C. Procédés sous l'Acte Seigniorial de 1854 et ses amendements*).

Je ne peux évidemment que donner certains points de repère : par exemple, le n° 529 désigne l'emplacement de l'église de Saint-Jacques ; entre le n° 556-557, passe le chemin Gaudet ; le 524, c'est chez M. Pierre-Michel Marsolais (Bas-de-l'église nord) ; le 311, chez M. Gérard Lescarbeau, 19, Ruisseau Saint-Georges sud ; le 459, Chemin Allard ; le 690A, chez M. Marcel Mercure ; le n° 437, chez Mlle Lucienne Marsolais.

De toute façon, je laisse aux intéressés le soin de poursuivre cette étude qui sera facilitée par l'indication de la largeur des terres et aussi par l'orientation des terres ou encore par le tracé des cours d'eau.

Cadastre abrégé de la Seigneurie de Saint-Sulpice
fait le 24 août 1861 par Norbert Dumas, écuyer commissaire

N° du terrier	Noms des censitaires	Front		N° du terrier	Noms des censitaires	Front	
		Arpents	Perches			Arpents	Perches
294	Ignace Aumond	3		299	Olivier Leblanc	2	
295	Michel Thibodeau	5			Joseph Goudreau	2	
	Joseph Henri	5			Frs Beaupré	1	
	Narcisse Ritchot	3	13½		Stanislas Mazurette	1	5
	Joseph Riopel	5			Ignace Aumond	1	5
	Isaïe Ritchot, fils	1			Charles Martin		
296	Antoine Contant	1	5	300	Odilon Chevaudier	1	5
	Joseph Laporte				Olivier Leblanc		
	Norbert Laporte				Veuve Jos. Bleau	1	5
	Joseph Goudreau	1	5	301	David Chevaudier	1	5
279	Joseph Forest	7			Joseph Gaudreau		
296	François Éthier	7			Isaïe Chevaudier	1	5
	Félix Renaud	7			"		
279	"			302	"		
296	Charles Renaud	2			"		
297	Antoine Gaudet	1	5		Héritiers Jean Pellerin		
	Jos.-Isaïe Forest	1	5		Charles Hébert		
	Isaïe Chevaudier	1	5	303	Gabriel Rhéaume	2	
	Joseph Dugas	1	5		Olivier Pellerin		5
298	Ls-Misael Laporte	3			"		
					"		

303 Basile Brien	1	311 Jules Leblanc	2
"	1	312 Luc Laporte	1 5
304 Charles Hébert	1 5	Maxime Leblanc	1 5
Édouard Mazurette	1 5	313 François Cadieux	1 5
305 Prospère Pellerin	1 5	Pierre Leblanc, père	1 5
Salomon Bélanger		314 "	1 5
Léon Morin	1 5	Pierre Leblanc,	
306 Olivier Landry	2	fils de Pierre	2
J.-Bpte Landry	¼	315 Jules Leblanc,	
306 Michel Venne	1 5	fils de Charles	1 5
307 Salomon Bélanger	7	Antoine Jetté	1 5
"	7	316 "	1 5
307 Léon Charland		Alexis Chaillé	
307-8 Daniel Miraud	2	317 F. Landry, fils de J.-B.	3
Louis Sincennes	2	318 Jean-Baptiste Beaudry	3 4
308 "	2	Leon Forest	1 7
Jacques Beaudoin		"	8
Nicolas Dussault	2	Ambroise Majeau	8
Veuve Jos. Royal		319 Olivier Leblanc	4 3
309 Jos Brien à Michel	3	Ignace Aumond	
310 Gilbert Gaudet	2	320 "	
310-311 Olivier Leblanc	2	Louis Dupuis	

Ruisseau Saint-Georges, côté nord

321 Frs-X. Archambault	1 5	328 Bonaventure Gaudet	
Frs Dupuis	1 5	Isaac Chevaudier	2
322 Joseph Dugas	1 5	Joseph Goudreau	
Aimé Dugas	1 5	329 J.-B. Landry	2
323 Frs Beaupré		Salomon Bélanger	
Urgèle Hébert		J.-B. Landry	
Prosper Hébert, père		Léon Morin	
Pierre Leblanc,		302 "	
fils de Pierre	7	340 Joseph Payette	2
324 "	1 5	341 Antoine Vincent, fils	3
Veuve Ch. Leblanc	1 5	342 Urgèle Hébert	1 5
Jules Leblanc	1	Prospère Hébert	1 5
Antoine Gaudet	5	343 Salomon Bélanger	3
325 Thophile Mazurette	1 5	344 "	5
Olivier Goudreau	1 5	Joseph Dugas	
326 F.-Xavier Goudreau	3	F.-X. Varin	
327 André Goudreau	3	J.-B. Landry	
"		J.-B. Miraud	2 5
328 Charles Hébert	2	Édouard Dugas	

344	Urgèle Hébert	2	363	"	1 5
	Bonaventure Gaudet			François Majeau, fils	1 5
	Urgèle Hébert	2	364	Jules Bourg	2
	"			Ignace Aumond	1
345	"		365	Jules Varin	1
	Antoine Gaudet, fils			Jean-Baptiste Miraud	2
	Édouard Dugas		366	Édouard Miraud	
	Gilbert Dupuis			Les Commissaires	
	Pierre Prévost			d'École	4
	J.-Ls Leblanc	½	367	Édouard Miraud, fils	1
	Louis Sincennes			Israël Beaudry	1
346	Gilbert Gaudet	2		Alexis Dupuis	1
346-7	"	2		Jules Varin	1
	Jules et F.-X. Gaudet	6		Charles-B. Magnan	
347	Israël Sincennes	2	368	Odilon Poirier	2 5
348	"	1		Gédéon Poirier	2 5
348	Isaïe Chevaudier		369	Ignace Aumond	1 5
348	Antoine Gaudet, fils	1 5		Damase Poirier	1 5
349	"	1 1		Clément Landry	
	Maxime Leblanc	2	370	Pierre Archambault	2
350	"	1	370,371	François Janson	1
	Pierre Leblanc	2		"	1
351	Veuve Charles Leblanc		371	Odilon Poirier	2
	Antoine Jetté	1 5	372	Moïse Bélègue	2
352	"	3		Louis Sincère	
353	Joseph Racette	3	372,373	Joseph Beaudry	2
354	Daniel Miraud	3		Philippe Leblanc	4
355	"	1	373	Zéphirin Miraud	2
	Modeste Guildry	2		"	
356	Jean-Baptiste Coïtoux	3		Fabien Miraud	2
357	Joseph Beaudry, fils	1 5	374	"	2
	"	1 5		Joseph Beaudry, fils	
358	"	1 5		Joseph Dufresne, N.P.	1
	Joseph Landry	1 5		"	1
359	Alexis Dupuis	1 5		Olivier Leblanc,	
	Ignace Aumond	1 5		(emplacement)	
360	Firmin Dupuis	1		François Dupuis	½
	"	2	375	Joseph Dufresne, N.P.	1
361	Léon Forest	1 7		Joseph Beaudry	
361,362	Simon Forest,			Olivier Charest	
	fils de Charles	1 7		Fabien Miraud	3
362	Louis Riopel	2 5		Jacques Beaudoin	3
	François Majeau, fils	1 2		Jean-Damase Charette	½
	Ambroise Majeau	1 2		Benjamin Marsolais	

375 Ludger Piquette		393 Louis de Marbre	3
Fabien Miraud, fils		394 Prudent de Marbre	3
Cléophas Thériault		395 Jean-Baptiste Brouillet	3
Jacques Renaud	3	396 Olivier Trépanier	3
Auguste Beaudry		397 F.-Benjamin Perrault	3
374 Veuve Louis Racette		398 Ant. Leblanc,	
Jean-Baptiste Brault	½	fils de Michel	3
Solomon Pauzé	½	400 F.-Benjamin Perrault	1 5
F.-Xavier Dupuis		Louis Beaudry	1 5
376 Joseph Beaudry	2	401 Odilon Trudeau	2
Léon Magnan	1	401,402 Urgèle Poirier	2
Pierre Bougrette	3	402 Joseph Beaudoin	2
377 "	5	François Ratelle	
Maxime Bougrette	1	403 André-Joseph Leblanc	3
"	1	404 Joseph Beaudoin	2
Ignace Maumet	2	404,405 Clément Jetté	2
Joseph Guimond		405 "	1
378 Ignace Maumet	2	Aimé Ratelle	2 5
378,379 Louis Maumet	2	F.-Jenjamin Perrault	2
379 Joseph Maumet	2	F.-Xavier Sullières	1
380 J.-Bte Archambault	1 2	406 Joseph Beauchamp	3
"	2	407 "	1 5
Jean-Baptiste Charest	1 5	407,408 F.-Xavier Payette	2 2
381 Narcisse Poirier	1 5	408 Louis Beaudoin	2 2
Ildège Bolduc	1 5	409 Jean-Baptiste Léonard	1 5
382 Joseph Pauzé	2	Jean-Baptiste Roy	1 5
382,383 Joseph Mercure	1	410 "	1 5
"	1	Damase Poirier	1 5
383 "		411 Joseph Maumet	1
Joseph Gagnon	2	Odilon Landry	
384 Joseph Pauzé	2	Jos. et Benjamin	
384,385 Louis Riopel	2	Marsolais	1
385 Noël Jannot,		François Landry	
dit Lachapelle	2	Ignace Aumond	1
386 "	7	412 "	1
Michel Jetté	2 2	François Landry	1
387 Clément Lacas	3	Félix Thouin	1
388 Louis Turgeon	3	413 Charles Crépeau	2
389 F.-Xavier Payette	3	Alexis Varin	2
390 Félix Payette	1 5	Cyrille Guernon	2
390,391 Olivier Beaudry	3	Joseph Légaré	2
391 J.-Baptiste Rocheleau	1 5	Joseph Gosselin	
392 Pierre Raymond	3		

472	Narcisse Dalpé	1	5	479	François Gaudet		5
	Joseph St-Jean			480	"		1
	François Beaupré	3			Séraphin Robichaud		1
473	Narcisse Dalpé	2			Élie Robichaud		1
	Jean Richard	1		481	"	1	5
474	"	1		481	"	1	5
	Joseph Richard	2			Séraphin Robichaud		1
475	Ludger Richard	3		482	David Melançon		2
476	Bonaventure Gaudet				Joseph Gaudet		1
	J.-Baptiste Langlois	2		483	Veuve Jules Gaudet		2
	Pierre Lajeunesse				Veuve Moïse		
476-477	Pierre Duprat	1	3		Thibodeau		1
477	Joseph Gaudet, fils	1	3	484	Élie Thibodeau		1
	Jules Gaudet	1	3		Pierre-R. Fauteux		2
478	Abraham Lord	2		485	Jean-Louis Légaré		3
478	Adélaïde Lanoue	5		486	Jean-Louis Gaudet		1
	Charles Gaudet	5			Narcisse Légaré		
	"	1			Joseph Gaudet,		
479	Jean-Gédéon Gaudet	1	5		fils de Chs		1
							2

Haut du Ruisseau Vacher

486	Joseph Gaudet,			747	J.-Baptiste Gagnin		
	fils de Chs	5			Abraham Lord		1
487	Louis Gagnon	2			Adélaïde Lanoue		2
	Alexis Lord	1			Pierre Payette		1
488	Ignace Gagnon	3			Joseph Lanoue		2
489	Abraham et David Lord	2			Simon-M. Miraud		
	Joseph Gaudet,			748	Pierre Miraud		1
	fils de Chs	2			Simon-M. Miraud		1
	Alexis Lord	1		749	Stanislas Miraud		1
	Jean Fontaine				Narcisse et		
	François Fontaine				J.-L. Miraud		1
744	Pierre-R. Fauteux	3			"		5
	Simon Chamberlan	1		750	Charles Gaudet		7
745	Jean Melançon	1	5		Jean-Louis Gaudet		7
	Antoine Turcot	1	5		Séraphin Robichaud		7
745	Pierre Miraud				Élie Robichaud		7
746	J.-Baptiste Gagnon	2		751	Isaac Miraud		3
	"	1		752	Magloire Lord		1
	Charles Bourgeois				Jules Miraud		7
	Alexis Gaudet				Joseph Miraud,		
747	J.-Baptiste Gagnon	1			fils de P.		7
	Régis Brouillet	5		753	Charles Bourgeois		

753	Joseph Beaudoin	7	491	Élie Crépeau	1 7
	François Gourre	2		"	2
	Mérard Brouillet	5		Joseph Crépeau	
	J.-Baptiste Payette, fils	5			
754	Dominique Venne	3	491	Bénoni Dalpé	1 7
755	Philippe de Néri			"	2
	Thouin	2 5		François Moreau	
		2		"	
	Stanislas Christin	1 5		Roch Melançon	1 7
755	Ignace Gagnon			Élie Thibodeau	1 7
	et St. Lord			Jean Fontaine	1 7
	"		492	Veuve Magloire	
756	J.-Baptiste Brien	3		Granger	1 5
757	Joseph Duprat	2		"	1 5
757-8	Jos.-Saül Bourgeois			Édouard Perrault	1 5
758	Médard Guilbault	1 2	493	Joseph Guilbeau	
	"	1 2		Eusèbe Lanoue	1 9
	Magloire Lord	1 2	494	Magloire Lord	3
759	David Lord,			Abraham et David Lord	
	fils d'Alexis	1 5	495	Jean Fontaine	1 5
	Solomon Lord	2		"	1 5
759-760	Joseph Lord	1 2		François Fontaine	1 5
		1		"	1 5
760	Solomon Lord		496	Joseph Fontaine	1 5
	Joseph Duprat	1 1		"	1 5
761	Narcisse Bourgeois			Eusèbe Lanoue	7
	Joseph Thibodeau			"	7
490A	David Melançon	2 1		Isaac Miraud	1 5
490	Louis-Émery Codère			Magloire Fontaine	1 5
	Pierre Gagnon			"	1 5
	Joachim Moreau	2	497	Isaac Miraud	1 5
	Veuve Claude Melançon	1		"	1 5
490A	Narcisse Melançon	2 1		"	7
490	Noël Gagnon	5		"	1 5
	Isaac Miraud	1 5		Charles-Jos. Granger	2 2
	"	7		"	1 5
	"	7	498	Charles Martin	3
	Louis Gaudet	1 5	499	Stanislas Miraud	2
	"	1 5		Jules Miraud	1
	Bénoni Dalpé	1 5		"	1
	"	1 5		Joseph Miraud	5
	"			Narcisse et Jos. Miraud	2 8
	Joseph Miraud,		499,500	Joseph Miraud,	
	fils de Joseph			fils de P.	1

500	"	1 2	505	Jean Richard	
	Jules Miraud	1		"	5
	Charles Bourgeois	1 4		Joseph Richard	7
	Alexis Bourgeois	1 4		Ludger Richard	1
	Jos.-Saül Bourgeois	2		"	3
501	Pierre Miraud	1 5		Jean-Louis Richard	3
	Simon-Moïse Miraud	1 5	506	Ludger et Simon Plouffe	
	Jules Gaudet	1 2		Alexis Bourgeois	1 5
	Louis-Thadée Lord	1 2		Narcisse Crépeau	1 5
	Narcisse Bourgeois	5		Alexandre Bourgeois	1 5
502	Joseph Bourgeois	1 5		"	1 5
	Stanislas Christin	2	507	"	5
	Jules Gaudet	2		Charles Bourgeois	3
	Joseph Gaudet	1 5		Alexandre Bourgeois	3
502,503	Alex. Bourgeois	2		Jean Richard,	
503	J.-Baptiste Janson	1		fils de Janisse	
	Sifroy Janson	1		François Brien	1
	"	1	508	Pierre Légaré	1 5
	Joseph Janson	1		Gédéon Légaré	1 5
	"	1		Honoré Légaré	
	Joseph Gaudet	2		Pierre Légaré, fils	1 5
	"	1		Elzéar Dupuis	
	Joseph Gaudet	2		J.-Baptiste Dalpé	1 5
	"	1		Héritiers	
504	Joseph Légaré	1 5		Charles Martin	1 5
	"	1 5		Saül Fontaine	
	Pierre Léagré	1 5	509	Honoré Légaré	2
	Édouard Perrault	1 5		"	3
	Stanislas Christin	1 5		Pierre Légaré	2
				Édouard Dugas	1

Bas du Lac Ouareau

615,616	Godfroi Poirier	2 2	618,619	Frs Chevalier, père	2 7
	Hercule Poirier	2 2	619	"	7
615	Placide-O. Morin	$\frac{3}{4}$	620	"	3
616,617	Alexis Rivet	3	621	Narcisse Dugas	3
617	Joseph Beauregard,		622	François Langlois	3
	(commué)			Frs Chevalier, père	1 2
617,618	Urgèle Bazinet	1 5	623	Joseph Dugas	3
	"	5	624	Charles Froment	3
	Octave et		625	Ls et Frs Langlois	3
	Aristide Brien	2 5	626	Ludger et S. Plouffe	1 5
618	Louis Froment	5	627	Jean Richard,	
	"	1 5			

627	fils de Janisse Stanislas Maumet		635	Charles Martin Élie Thibodeau	
628	Médarl Turcot	1 5		Veuve Moïse Thibodeau	
629	Joseph Légaré	7	636	Alexis Gaudet	7
	Narcisse Maumet			Narcisse Melançon	3
630	Élie Richard			Charles et Jos. Granger	3
631	Stanislas Christin		637	"	
	Chrysostôme Gagnon			"	3
632	Raymond-Saül			"	
	Fontaine			Veuve Magloire Granger	7
	Joseph Langlois			Jos. Gaudet, fils de Chs	3
	Jean-Louis Légaré		638	"	3
	Jules Gaudet			David Melançon	1 5
633	Héritiers			Jean-Louis Gaudet,	
	Charles Martin			fils de Joseph	3
	Sévère Dugas		639	Raymond-Saül Fontaine	7
634	Charles Martin			Magloire Fontaine	7
	David Melançon		640	Joseph Miraud	1 1
				François Tellier	1 1

Ruisseau Vacher, côté sud

414	Ignace Guernon	1 5	421	"	1
	Médard Harbour			Charles Racette	2
	Urgèle and Jacob			Les Commissaires	
	Ratelle	1 5		d'École	
	Élie Gaudet	5	422	Aimé et Joseph Gaudet	3
	Charles Venne, fils	1 5	423	Olivier Prévost	1 5
	Charles Venne, père	1		Jos.-Eusèbe Marion	1 5
	Dosité Lemire	2	424	"	1
	"	1		Édouard Chalifoux	2
	Eusèbe Lepage	1 5	425	Charles Munn	2
415	"	5		Régis Bourgeois	
	Elzéar Houle	1		Louis Piquette	1
415,416	François Brisson	1		Olivier Thibodeau	1
416	Dosité Lemire	2		"	1
417	Luc Arpin	1		Jacob Ratelle	1
	Bonaventure		426	Louis Piquette	1 2
	Robichaud	2		"	1 2
418	François Roy	3		Félix Lepage	1
419	F.-Xavier Mercure	1 5		"	1 5
419,420	François Leblanc,			"	1
	fils de Michel	2 5	427	Régis Venne	2
420	Luc Arpin	2		Antoine Chartier	1

428	"	1	448	Veuve Louis Belouin	3
	Joseph Richard,		449	Alexandre Dugas	1
	fils de George	2		Jean-Louis Riopel	2
429	Daniel Venne	1	450	Sevère Dugas	2
	Pierre Morache	2		"	1
430	Jacques Langlois	3		Louis Marion	1
431	Antoine Bonneau	1 5	450,451	Euphémien Forest	
	Urgèle Grignon			Joseph Marion	2
	Louis Pauzé	1 5	451	Hilaire Éthier	
432	J.-Baptiste Germain	2		"	
	Veuve J.-M.		452	Joseph Brien	1
	Archambault			François Normand	1
432,433	Edmond Marion	2		François Foucher	1
433	Joseph Marion, fils	2	453	"	3
434	Damase Marion	1 5		Veuve Frs Mercier	
	Prudent Piquette	1 5	454	Louis Lemay	2 5
435	Damase Marion	7		Jérémie Dumont	
	Joseph Marion, fils	7		Antoine Vincent	5
435,436	Barthélémi		455	"	2
	Lévesque	2 5	455,456	Philippe Leblanc	2
436	Ignace Aumond	2	456	Édouard Leblanc	
437	Simon Lesage	3		Pierre Bénoni Brien	1
438	Isaac Dugas	3		"	
	Wilfred Dugas			"	2
439	Élie Payette	3		"	
	Pierre Duberdeau			"	1
440	Mathias Gareau	1 5		Louis Dupuis	
	Joseph Gareau			Olivier Prudhomme	1
	"	1 5		Jacques Roy	
441	Gédéon Goulet	1 5		dit Desjardins	
	Louis Coitoux	1 5		"	
442	Jean-Baptiste			Théodore Rivière	
	et Edmond Dupuis	3		Louis Lévesque	¾
443	"	1	457	Joseph Marion	1 5
	Ovide Marion	2		Joseph Leblanc	1 5
	Nicolas Caron			Cléophas Dupuis	
	Ovide Marion	1		et D. Forest	
444	François Landry	1 5		J.-E. Ecrement	½
	Pierre Dupuis	1 5		Louis Belouin	
445	François Lanoue	1		John Healy	
	Jacques Morache	2		Louis Marion	
446	Isaïe et			Aristide Cloutier	
	Jean-Louis Marion	3		Joseph Dupuis, fils	¼
447	Séraphin Morin	3		"	1

458	Joseph-Eucher Cloutier	1	François Dugas,	
	Clément Landry	2	fils de François	
	"	3	Abraham Dugas	
	Médéric Dorval		462 Adolphe Gaudet	1 5
	Joseph-Eucher Cloutier		Blaise Dugas	1 5
	Antoine Vincent		463 François Dugas	1 5
	Aristide Cloutier		Aristide Cloutier	8
	Antoine Gagnon		463,464 "	
459	Clément Landry		464 Pierre Venne	1 5
	Héritiers		"	5
	Julien Poirier	½	465 Ignace Aumond	1 5
	Théophile Dugas	¼	Joseph Forest,	
	Jean Riopel		fils de J.-Baptiste	1 5
	Simon Forest		465,466 Joseph Forest	2
	Pierre Venne	1 5	466 Joseph Forest,	
	Louis-Thadée Lord		fils de Louis	
460	François Forest		Simon Forest	3
	Jean Riopel (le Rouge)		467 François Forest,	
	Joseph Légaré		fils de Louis	3
	Simon Forest		468 Ulric Dupuis	1 5
	Joseph Forest		Adolphe Gaudet	1 5
461	Gédéon Légaré	1 5	469 Jules et	
	Olivier Rivière		F.-Xavier Gaudet	2 5
	François Prudhomme		Elzéar Dupuis	1 5
	Jean Miraud		470 Max. et Fabien Gaudet	3 5
	Ludger Mercier	7	Prospère Gaudet	
	"	1 5	Jules et	
	François Mercier		F.-Xavier Gaudet	
			Pierre Leblanc	

Ruisseau Vacher, côté nord

510	Édouard Dugas		514 Joseph Gaudet	1
	Michel Prévost		Émélie Gaudet	2
	Édouard Dugas	2	F.-Xavier Sullières	2
511	"	1 5	John Healy	1 5
	Joseph Riopel	5	515 Elzéar Dupuis	1 5
512	"		"	1 5
	Olivier Prudhomme		516 Esdras Contant	3
	Héritiers Frs Majeau		517 Frs Forest, fils de Ls	3
	Joseph Sullières		518 Jos. Forest, fils de Ls	1 5
511,512	Paul Boisleduc		Veuve Michel Thibodeau	
512	Léandre Riopel	1	Aimé Dugas et	
513	Prospère-Frs Gaudet	3	Ls-T. Lord (<i>commué</i>)	

519	Roch Richard	2 2	"	1/4
520	"		"	
	Joseph Forest	1 5	Les Commissaires	
	"	1 5	d'École	1
	Jos.-Eucher Cloutier	3	Jules Poirier ou	
521	"	1 5	Moïse Thériault	
	"	1 5	Ulric Dupuis	
	Joseph Forest	1 5	529 La Fabrique	
	John Healy	1 5	de St-Jacques	2
522	Les Soeurs de Ste-Anne	2 5	"	
	"	1 5	Les Soeurs de Ste-Anne	
	F.-Xavier Bricault	1 5	530 Jacques Leblanc	1 1
	Joseph Payette		Séraphin Piquette	2
	Frédéric Richard		"	9
	Édouard Dugas	5	Blaise Dugas	2
523	"	1 2	Jacques Leblanc	
	"	2	Régis Piquette	
	Édouard Béliveau	1 5	Flavie Rivière	3/4
524	Narcisse Leblanc,		Roch Richard	
	fils de Joseph	1 5	"	
	Israël Leblanc,		Joachim Moreau	
	fils de Joseph	1 5	530 Olivier Thibodeau	
	Charles Racette		David Martin	
	Antoine Leblanc,		Magloire Marion	
	fils d'Ant.	3	Domithilde Leblanc	
525	Daniel Dugas	1 5	Jacques Leblanc, fils	
	Charles Martin	3	Jacques Lblanc	
	Sévère Dugas	1 5	Célestin Codère	
526	Séraphin Leblanc		J.-Btpiste Laliberté	
	Alphonse Leblanc		Gédéon Codère	3/4
527	Abraham Brien	3	Louis Gagnon	
	François Forest	3	Joseph Beaupré	
	"	1 5	Laurent Miron	3/4
	Louis-Thadée Lord	1/2	Ignace Aumond	
528	Abraham Brien	1 5	François Archambault	
	"	1 5	Alexis Héney	1
	Aimé Dugas		"	2
527	François Prudhomme	3/4	Joseph Bourgeois	
	François Forest	1/2	Séraphin Viger	
	Joseph Légaré		Michel Roy	
	Théodore Dusablé		François Melançon	
528	Aimé Dugas		Olivier Thibodeau	
	"		François Archambault, fils	

	Laurent Miron		536	Louis Belouin	3
	Ludger Marion		537	Louis Goulet	2
531	Les Commissaires d'École	$\frac{3}{4}$		Alexandre Dugas	1
	Dame Joseph Riopel	$\frac{1}{4}$		Olivier Thibodeau	
	Antoine Langlois	1 5	538	Charles Thibodeau	
	Pierre Bénoni Brien	1 5		Joseph Bolduc	2
	Zoël Riopel		539	Alexandre Dugas	1
	Olivier Prudhomme			"	1 5
532	Éphrem Dugas		540	Joseph Belouin	1 5
	Marie L. et			"	1 5
	Théotiste Thériault			Joseph Morin	1 5
	Dr Frs-Louis Génand		541	Olympe Larrivé	
	Dr J.-Baptiste Gauthier			Léon Morin	1 5
	Jos.-Eucher Cloutier	2 2		Isaïe et Jean-	
532,533	André Christin	1 7		Louis Marion	1 5
533	François Houle	2	542	"	1 5
534	Philippe Leblanc	1 5		Joseph Maumet	2
	Octave Gagnon	1 5	542,543	François Lanoue	2
	Léon Piquette	3	543	Hocase Richard	2
	"		544	Pierre Dupuis	1 5
	Louis Gagnon	$\frac{3}{4}$		Hocase Richard	1 5
	Joseph Magnan	$\frac{1}{4}$	545	Pierre Dupuis	3
	Narcisse Rémi	$\frac{1}{4}$	546	Joseph Marion	1 5
	Martin Doyle	$\frac{1}{4}$		Ovide Marion	1 5
	Olivier Thibodeau		547	François Landry,	
535	Eusèbe Dupuis			petit fils de Jean	2
	"		547,548	J.-Baptiste Landry,	
	Pierre Légaré	1 5		fil de François	2
	Gédéon Légaré	1 5	548	François Landry,	
	David Donge			petit fils de Jean	2
	dit Popilus	1 5		Urgèle Ratelle	2
	Louis-Thadée Lord	1 5	549	Jean Richard	1 5
	Pierre-Amable			Louis Bricault	1 5
	Archambault	1 5	550	Pierre Morache	3
	"		551	Jacob Ratelle	
	Joseph Beauchamp			Succession S. Lesage	1 5
	François Normand			François Richard	1 5
	Alexis Raymond			Les Commissaires	
	Louis Goudreau			d'École	$\frac{3}{4}$
	Joseph Boulard		552	Charles Brisson	1 5
	Pierre Lebeau			Joseph Gareau	1 5
	Narcisse Mageron		553	Prudent Piquette	1 5
	Félix Mageron			Louis Désaultels	1 5

554	Louis Gagnon	2	564,565	Aimé et Jos. Gaudet	5
	Edmond Marion	1		"	1
555	Damase Marion	1	565	F.-Xavier Miraud	1 5
	François Perrault	2	565,566	F.-Xavier Tellier	2
556	François Brisson,		566	F.-Xavier Miraud	1 5
	fils de Louis	1 5	566,567	F.-Xavier Tellier	2
	François Brisson	1 5	567	"	5
556,557	Veuve			J.-Baptiste Piquette	2 5
	André Gariépy	1		"	1 5
557	Pierre Houle	1 5		François Richard	1
	Louis Houle	1 5		"	2 5
	George Houle		567C	"	2 5
558	Narcisse Piquette	1 5	568	Théophile Richard	3
	David Venne	1 5	569	George Irwin	1 5
559	Joseph Brisson	2		"	2
559,560	Nicolas Chartier	2	569,570	Antoine Garand	3
560	"	1		"	3
	Eusèbe Marion	5	570	"	2
	Joseph Venne	5		Aimé et Jos. Gaudet	1
	Charles Lepage	1		Élie Gaudet	5
	"	5	571	"	1 5
561	Régis Venne	5		Moïse Grenier	
	François Jeannotte	1 5		Joseph Dupuis	1 5
	Élie Dupuis	1	572	"	1 5
562	"	1 5		Michel Fréchette	
	Olivier Prévost	1 5		Élie Gaudet	1 5
563	"	1		Venant Piquette	2 5
	Fabien Prévost			Luc Arpin	1 5
	Joseph Payette		573	Salomon Gareau	2 5
	Louis Morache, fils			Octave Venne	2 5
	Louis Moison	2		Théophile Brault	
564	Jean Richard	2 5			

Continuation du Ruisseau Vacher

741	Hilaire Ethier	3	681A	Joseph Maumet	1 5
742	Succ. Simon Lesage	3	681B	Gilbert et	
				Venant Piquette	
743	Octave Gagnon	7	681A	Pierre Moison	3
	Succ. Simon Lesage	1 5	682	Joseph Jetté	3
	"	7		Les Commissaires	
	François Brien			d'École	½
743A,743B	Joseph Nadeau		683	Joseph Cassé	1 5
743A	Joseph Venne			Léon Morin	1 5
681B	Fabien Gagnon	1 5			

685	Louis Maumet, fils	1	5	699	Abel et Bruno Dugas	1	5
	Joseph Cassé	1	5		Joseph Dugas,		
	Jean Richard,				fils de Claude	1	5
	fils de Major	1	4		Sévère Dugas,		
686	Louis-Ovide Richard	1	4		fils de Claude	1	5
686,687	Veuve				François Faucher	1	5
	Alexis Melançon	500		700	Israël Leblanc	5	
687	Jean Richard,	1			Narcisse Leblanc	5	
	fils de Major	2			François Leblanc	1	5
	Joseph Tellier	1			Veuve Alexis Melançon	5	
	Jean Richard,			701	"	1	5
	fils de Major	1			Olivier Béliveau		
688	Louis-Aurèle Lévesque	2	9		Octave Mercier	1	5
689	Joseph Tellier	2			Daniel Béliveau		
	Gilbert et			702	Veuve Alexis Melançon	1	
	Venant Piquette	1			Jacques Leblanc	2	
690	"	3		703	Sévère Dugas	2	
690A	Louis-Benjamin			703,704	Abraham Brien	2	
	Mercure	3		704	Antoine-Damase		
691	Jos.-Isaïe Pellerin	1	5		Marion	2	
	Bazile Pellerin,			705	Pierre Bélouin	3	
	fils d'Isaïe	1	5	706	J.-Baptiste Enese	1	5
692	Joseph Maumet,				Alexis Forest	1	5
	fils d'André	3		707	Alexis Brien	2	5
	Aimé Dugas			707,708	"	1	
693	"	3		708,709	Léon Piquette	2	
694	Julien Bourg	1	5	708	"	1	
	Fulgence Riopel	1	5	709	Oct.-et Aristide Brien		
695	Alexandre Dugas	1	5	710	Alexis Melançon		
	John Healy	1	5	710,711	Abel et		
	Alexis Melançon	1	5		Bruno Dugas	1	5
	Pierre Venne	1	5	712	Charles Racette	2	
696	Clément Landry	1	5		"	1	
	Jos-Eucher Cloutier	7		713	François Forest	2	
	Aristide Cloutier	7		713,714	Olivier Leblanc,		
697	Abraham Brien	1	5		fils d'Ant.	2	
	"	1	5	714	F.-Xavier Bricault	2	
	Charles Racette	1	5	715	Joseph Venne,		
	A.-D. Marion	1	5		fils de Pierre	1	5
	Régis Piquette	3			"	1	5
698	Frs Forest, fils de Ls	1		716	Magloire Venne	1	5
	Simon Forest	1	5		Joseph Venne	1	5
	Olivier Leblanc	1	5		Pierre Bricault	1	5
	Joseph Forest	7					

717	Roch Richard	5	Ludger Richard	1
	Simon Forest	5	Jean-Louis Richard	1
	Joseph Dupuis	1 1	719 Olivier Leblanc	1 7
718	Joseph Bricault	2 5	"	1
	Joseph Dupuis	5	Frs Forest, fils de Ls	1
	Joseph Richard	1	720 Olivier Leblanc	
			François Dupuis	

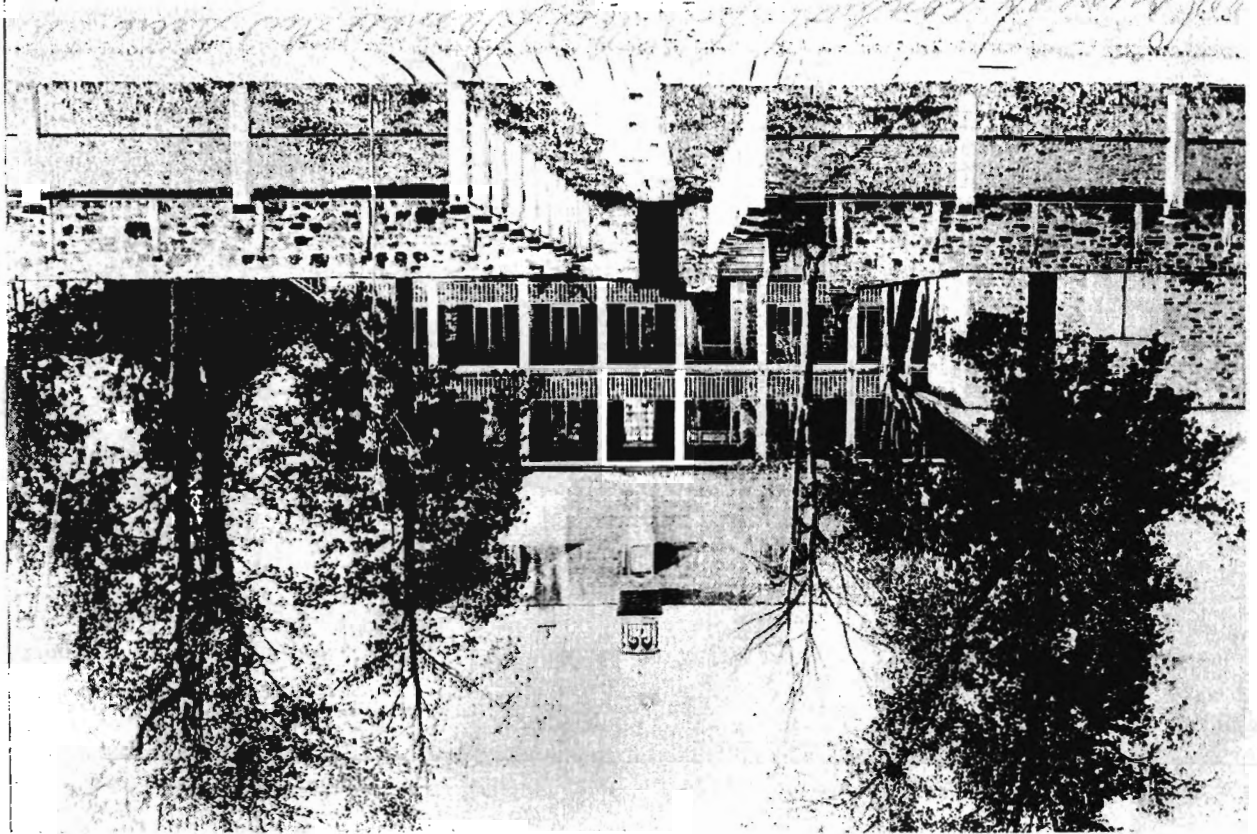
Lac Ouareau, côté sud-ouest

574	Antoine Gareau	1 7	582 "	1
	Venant Piquette	3 2	Charles Guernon	2
	J.-H. Dorwin, (<i>commué</i>)		Joseph Caisse	1
575	Narcisse Chevaudier	1 5	582,583 Henri Fleury	2
	Charles Chevaudier	1 5	Élie Dupuis	2
576	Antoine Bôle	5	583 Joseph Caisse	1
	Joseph Bôle	1 5	F.-Xavier Vigneux	2
576,577	Abraham Brien	2	584 Nazaire Ratelle	3
577	Joseph Guibord	2	"	1 5
578	Gilbert Hervieux	1 5	Joseph Ratelle	3
578C	Édouard Brien	3	"	1 5
578D	Michel Desautels	1 5	585 Paul Germain	3
579	"	1 5	586 "	3
	F.-Xavier Chevaudier	1 5	Jean-Baptiste Germain	3
580	Joseph Perrault	1 5	Louis Bolduc	3
	Bazile Guernon	1 5	587 George Gilmour	
	Abraham Brien	1 5	François Brien	2 5
581	Olivier Brault	1 5	"	3
	Pierre Caillé	1 5	Joseph Brien	3
	"	3	588 George Gilmour	3

P paroisse de Saint-Liguori — Lac Ouareau, côté sud-ouest

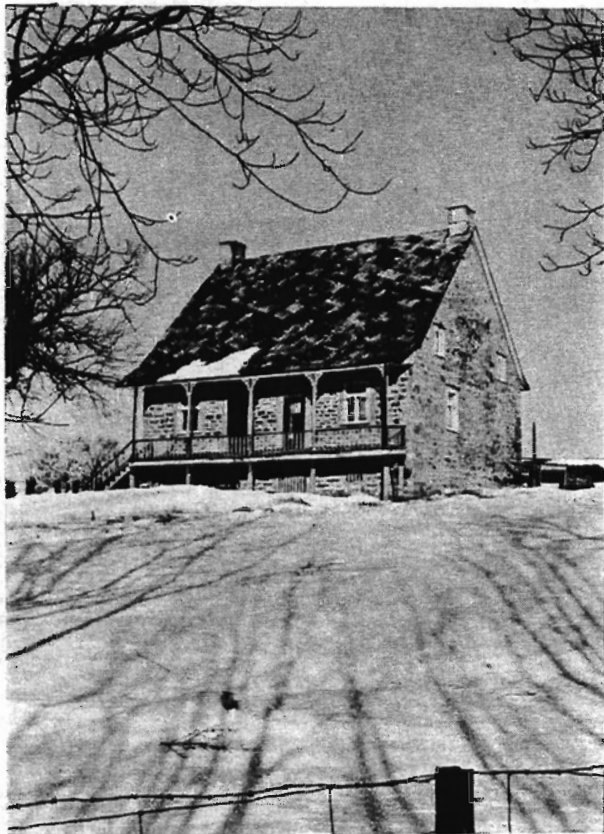
588	Janvier- Domtail		591 Joseph Ratelle	
	Germain	1 5	La Fabrique	
	Jean Miraud	1 5	de St-Liguori	
589	Octave-Germain		Sévère Dugas	1
	Belisle	3	"	1
590	"		" (<i>Pointe</i>)	
	Samuel Anderson	1 5	Joseph Neveau	
	Russell Twiss	1 5	Benjamin Sourdif	
	George Gilmour,		Toussaint Prudhomme	
	(<i>commué</i>)	1	Gilbert Marion	
591	Samuel Anderson		Veuve Élie Thibodeau	

391	Syfroy Hébert		598	Pierre-Venant Landry	1 6
590	Simon Dulong			Clément Landry	
	Théophile Guernon			Paul Sourdif	1 4
	Médard Marion			Louis Sourdif	1 4
	Théophile Bourgeois			"	3
	Nazaire Guernon		599	Louis Trudeau	1 5
	Mathias Thibodeau			Joseph Gagnon	1 5
	Narcisse Goulet,		600	La Fabrique	
	(2 moulins)			de St-Jacques	3
	Joseph Jarret		601	Élie Brien Durocher	2
	dit Beauregard			Narcisse Leblanc	1
589	"			Israël Leblanc	1 2
	Théophile Beauregard		602	Narcisse Leblanc	2
	Narcisse Goulet			Antoine Forget	1 5
	Ludger Jarret		603	Thomas Parent	3
	dit Beauregard			Alexis Brien	3
	Narcisse Goulet		604	Les Soeurs	
592	Sévère Dugas	2		de Ste-Anne	3
	Joseph Dugas,		605	Édouard et	
	fils de Claude	1		Joseph-L. Brien	2
	Pierre-Octave Morin	5	605,606	Jean-Baptiste	
593	François Houle	3		Langlois	1 5
	Messire Barette, ptre,		606	"	5
	(commué)	3	606,605	Jean Riopel	2
594	Russell Twiss,	" 2		André Jodoin	2
	Paul Brisson,	" 2	607	Simon Dupuis	1 5
	"	2		Narcisse Gaudet	1 5
	Joseph Morin	2		"	7
594,595	Russell Twiss,			Alexis Forest	1 5
	(commué)	2	608	Pierre Guibord	2
	Paul Brisson	2		Jean-Baptiste Langlois	1
	Léon Morin	2	609	"	1 5
595	François Landry	2		Simon Dupuis	1 5
596	Antoine Lanoue	3	610	Narcisse Gaudet	2 5
597	François Landry,			Honoré Déziel	5
	fils de Petit Jean	1 5	611	"	1 5
	François Landry	1 5	610,611	Pierre Guibord	2
	"		610	Théophile Langlois	1
	Charles Bricault	1 5	611	Simon Dupuis	1 5
	"	1 5	612	"	5
	"			Médard Marion	2 5
	Joseph Gareau		613	Venant Landry	3
598	François Landry,		614	Pierre-Octave Morin	3
	fils de Petit Jean	8			



Premier couvent des Dames du Sacré-Coeur et de Mère Marie-Anne, S.S.A. — Imagine-t-on le bel équilibre que devait présenter, il y a cent ans, cet ensemble du couvent, de l'église et du presbytère, face aux solides maisons de pierre du centre du village ? — C'était de l'authentique urbanisme-maison.

Maison Poirier à Saint-Alexis (1807). — Aujourd'hui, M. Honorius Locat. Chez nous aussi, les « pierres poussent » et on sait les utiliser pour construire maisons et clôtures. — Toit galbé et vaste, pignons pointus, galerie et rez-de-chaussée élevés : c'était une innovation. — Et que dire de son site ?



DEUX NOBLES DEMEURES

Maison Ludger Marion, autrefois. Aujourd'hui, « Les ruines », propriété de M. Jean Caris, antiquaire dans le « Haut-du-Ruisseau ». — Vers 1825, le toit des maisons tend à s'aplatir en accent circonflexe, et les versants légèrement galbés prolongent le larmier jusqu'aux poteaux de la galerie qui court autour de deux murs. Les persiennes retiennent la lumière et la fraîcheur, l'été. — A remarquer la pittoresque voiture du boulanger.



Pâroisse de Saint-Liguori — côté sud-ouest

641 Théophile Brault	3	646 Joseph Boucher	
Joseph Venne	1 5	dit Barbelle	3
Joseph Dufresne	1 5	Nazaire Ratelle	1 5
"	1 5	Jean-Baptiste Leblanc	1 5
Joseph Gougé	3	Joseph Marion	3
Cyrille Ayotte	1 5	Chemin de Fer	
Jean-Louis Gaudet		de Rawdon	
Chemin de Fer		647 Narcisse Laverdure	1 5
de Rawdon		647D C Narcisse Grenier	1 5
642 Joseph Marion	3	647 Chemin de Fer	
Narcisse Piquette	1 5	de Rawdon	
Joseph Venne	1 5	646 Joseph Boucher	
Pierre Laneuville	1 5	dit Barbelle	
Charles Miraud	1 5	Narcisse Grenier	3
Chemin de Fer		648 Jules Dulong	1 5
de Rawdon		Lambert Dulong	7
641 Théophile Brault		"	1 5
642 Narcisse Beaubien-		Simon Dulong	7
Bourguignon		Chemin de Fer	
Jacques Cantin		de Rawdon	
Jacques Leblanc		649 Pierre Guernon	1 5
Veuve Joseph Bastien		Joseph Janson	1 5
Narcisse Beaubien-		Chemin de Fer	
Bourguignon	4	de Rawdon	
Bénoni Beauregard	3	650,651 J.-Baptiste Grenier	2 5
François Brouillet		"	1 5
Joseph Gougé	3	Chemin de Fer	
643 Joseph Jarret dit		de Rawdon	
Beauregard (<i>moulin</i>)		Jean-Baptiste Grenier	1 5
643,644 L'Hon. Peter		Joseph Grenier	5
McGill (<i>commué</i>)	6	"	1
645 T. H. Dormin	"	651 Pierre Personne	1
Chemin de Fer		652 "	2
de Rawdon,	1 5	651 Chemin de Fer	
Frs Boucher-Tremblay		de Rawdon	
Joseph Boucher		651,652 J.-Baptiste Brisson	1 5
dit Barbelle	3	Urgèle Marion	1 5
Antoine Mousseau	3	652 Gédéon Grenier, père	1 7
Firmin Moineau	1 5	Chemin de Fer	
"	3	de Rawdon	
Chemin de Fer		652,653 Gédéon Grenier,	3 5
de Rawdon		père	1 1
		"	1

653	Médard Melançon	1 5	Léon Mercure	
	Chemin de Fer		Simon Richard	
	de Rawdon		Chemin de Fer	
	François Chevalier	3	de Rawdon	
	"	1 5	Onézime Rivet	
	Léon Mercure	1 5	659 Moïse Bourgeois	4
	Benjamin Brisson		Les Commissaires	
654	Léon Mercure	1 5	d'École	
654D	Urgèle Marion	2	Chemin de Fer	
654	André Charland	1 5	de Rawdon	
	"	1 5	Louis Piquette	
	J.-Baptiste Charland	½	660 Jean-Baptiste Piquette	2
	Joseph Moisan	1 5	Chemin de Fer	
	"	1 5	de Rawdon	
	"	1 5	661 Jean-Baptiste Piquette	3
	Jérôme Cantin	1 5	Frs Chevalier, père	3
	Léon Mercure		Chemin de Fer	
	Chemin de Fer		de Rawdon	
	de Rawdon		662 François Jarret	
655	Joseph Moisan	1 6	dit Beauregard	3
	André Charland	3	Chemin de Fer	
	"	1 6	de Rawdon	
	François Raymond	1 6	663 Louis Rivet	3
	François Bonin		Chemin de Fer	
	Chemin de Fer		de Rawdon	
	de Rawdon		664 Paul Rivet, fils de Frs	1 5
655,656	Joseph Desroches	9	Jean-Baptiste Parent	1 5
656	François Raymond	1	Toussaint Dumas	
	Édouard Arsenault	1	Chemin de Fer	
	"	1	de Rawdon	
	Guillaume Houle	7	665 Louis Sourdif, fils	3
	"	1 1	Chemin de Fer	
	Jean-Baptiste Magneron	4	de Rawdon	
	Chemin de Fer		666 François Parent	1 5
	de Rawdon		Isaïe Forest	1 5
657	Alexandre Godreau	1 5	667 "	1 5
	"	1 7	666 Chemin de Fer	
	Chemin de Fer		de Rawdon	
	de Rawdon		667 François Mongin	
658	Gilbert Brisson	1 6	dit Léveillé	1 5
	"	1 5	Chemin de Fer	
	Louis Langlois	1 5	de Rawdon	
	Narcisse Goulet		668 Léon Beaudry	3

669	François Parent	2	5	Chemin de Fer	
	Joseph Chevalier		5	de Rawdon	
	Chemin de Fer			675 Bernard Fausque	2
	de Rawdon			Chemin de Fer	
670	Joseph Chevalier	1	5	de Rawdon	
	Thomas Parent	1	5	Jean-Baptiste	1
	Chemin de Fer			Desautels, fils	2
	de Rawdon			676 "	2
671	Louis Sourdif	1		Onézime Chevalier	2
	François Mongin			Chemin de Fer	
	dit Léveillé	2		de Rawdon	
	Chemin de Fer			677 Louis Brunel	3
	de Rawdon			Chemin de Fer	
672,673	Elzéar Parent	1		de Rawdon	
	"	1		Onézime Chevalier	1
672	Jean-Baptiste Parent	2		678 François Rivet	2
	Chemin de Fer			"	2
	de Rawdon			Chemin de Fer	
673	Léon Beaudry	2		de Rawdon	
	Chemin de Fer			679 Louis Guilbault	2
	de Rawdon			Chemin de Fer	
674	Paul Rivet	3		de Rawdon	
				Alexis Perrault	2

Jusqu'en 1780

D'autres familles viendront au cours des années rejoindre des parents ou des amis que l'exil avait séparés, et dont on avait sans doute des nouvelles par oui-dire. C'est ainsi qu'arrivèrent :

en 1767, Jean Petitot, de L'Islet à l'Assomption. En 1769, Joseph Bourque.

En 1770, Joseph Thibodeau 18 ans, du Mass. ; Paul Landry, 34 ans, chirurgien, (Rosalie Benoît) et 3 enfants.

En 1771, Basile Leblanc (Anne Richard) originaire de Port-Royal, avec 3 enfants.

En 1772 : Mme Séraphin Bro, veuve de 55 ans, originaire de Grand-Pré, mère du curé de Saint-Jacques, Jean Bro, et parente de quelques familles. Elle arrive avec son gendre, Jean-Baptiste Dugas, 30 ans, de Port-Royal, époux de Marie Bro. Après avoir été déportés en Virginie, puis en Angleterre et à Saint-Malo (France) ils sont revenus avec 3 enfants, et se sont établis sur la terre 357 à Saint-Jacques ;

Joseph Granger, 74 ans, de Port-Royal, époux d'Anastasie Doucet, avec 5 enfants ;

Paul Leblanc, 24 ans, qui s'en ira à Saint-Grégoire de Nicolet ;

Jean-Baptiste Lord, (frère de Louis), 52 ans, de Port-Royal, époux de Madeleine Dugas, avec ses 8 enfants ;

Amable Préjean, 46 ans, de Chipoudy, époux de Jeanne Landry.

En 1774, Ambroise Dupuis, 56 ans, de Grand-Pré, époux de Jeanne Aucoin et un enfant et son frère Germain Dupuis 52 ans, de Grand-Pré, époux d'Angélique Leblanc et leur onze enfants, (aura la terre 516) ;

Amable Bourgeois, 37 ans, de Port-Royal, époux de Marie-Louise Richard, et frère d'Amand ;

Mme Jean-Baptiste Richard, 68 ans, de Port-Royal, avec deux enfants et plusieurs petits-enfants ;

Honoré Thériault, 44 ans, de Grand-Pré (?), époux de Marie Fouquet s'établit à Saint-Jacques (terre 528), arrivant, semble-t-il, de France.

En 1775, Mme Joseph Hébert et ses deux fils ;

Charles Boudreau et son épouse Marie-Joseph Doucet, de Pisiguit (s'établiront à l'Assomption).

En 1776, Germain Bourgeois, 27 ans, époux de Ludivine Béliveau, de Port-Royal et frère d'Amand.

En 1780, Pierre Melanson, 52 ans, de Port-Royal, avec son épouse Marguerite Michel et leurs cinq enfants.

D'autres viendront plus tard, par exemple, de Carleton (Baie-des-Chaleurs), comme Mme Bénoni Alain (Marthe Poirier) rejoindre son père Hilaire, en 1803 ; son père et ses 3 frères l'avaient précédée en 1802. En 1811, la nostalgie de la mer les reprenant, Joseph et Fidèle Poirier, « capitaine de bâtiment » achetèrent un petit lopin de terre à Carleton.

Certains, comme Joseph et Firmin Dugas vinrent de Boston s'établir à Saint-Jacques vers 1810. Le premier était veuf d'une américaine, et le second avait épousé Martha (Patty) Edwards. Joseph parlant très mal le français, eut recours à un interprète quand il acheta une auberge à Saint-Jacques (chez M. Rémi Thériault, au n° 88, rue Saint-Jacques).

Premiers chemins

Les grandes artères actuelles furent tracées dès les débuts : celles du Ruisseau Saint-Georges, en 1767-1768 ; le « Grand Rang » de Saint-Jacques et la « Grand-Ligne » de Saint-Alexis, aboutissant, les deux, au « Cordon » de la Seigneurie ainsi que les deux chemins du Ruisseau Vaché furent ouverts en 1769²³ ; vers 1790, « un nouveau chemin d'environ 40 arpents » fut aménagé : les « Continuations de la Seigneurie ».

Auparavant, en 1776, sur une terre de Paul Bro, au Ruisseau Saint-Georges, on taillera une lisière de 24 pieds de largeur pour un chemin entre les deux ruisseaux. C'est le chemin Lépine, de la Savane.

En 1814, le curé Bro donnera au curé de Saint-Roch une tranche de sa terre pour ouvrir un chemin vers Saint-Roch et le « Grand Saint-Esprit ». C'est la route 33 entre le Ruisseau Saint-Georges et le « Bas-du-Saint-Esprit ».

En 1819 il est question d'un chemin vers le Moulin « banal » de Saint-Liguori. Cette route s'appellera chemin Gaudet et Foucher. Ce dernier, cependant, passait plus à l'ouest et ne prit son tracé actuel que vers 1915.

Quand les deux routes reliant Saint-Alexis et Saint-Jacques seront-elles ouvertes ? Celle de « la Côte », le fut probablement dès les débuts ; elle sera verbalisée en 1808. Le chemin Allard date de 1921²⁴.

Inutile de décrire ici les titanesques efforts déployés autant par les humains que par les chevaux dans ces routes que l'on pouvait dire carrossables, environ quatre mois par année. Combien de personnes ne racontent-elles pas encore de ces récits épiques d'aventures rocambolesques survenues au cours des tempêtes toutes plus terribles les unes que les autres, d'où sortaient d'innombrables héros, vainqueurs de la pluie, de la neige, de la poudrière, des bancs de neige, des fossés, des « grignons », des ventres-de-boeuf et de tout ce que la nature peut déchaîner en pareille circonstance ?

23. Jusque vers 1875, le chemin vers Sainte-Marie ne suivait pas son tracé actuel ; partant de chez Narcisse Robichaud, (n° 88, Bas-de-l'église N) il rejoignait directement le Chemin Saint-Jean à Sainte-Marie. On le détourna de son tracé initial à cause de la crue des eaux du Ruisseau Vaché, en automne et au printemps.

24. Le nouveau tracé de la route 41 fut ouvert récemment, en 1969, jusqu'aux Continuations.

Ajoutons que l'état des routes de notre région a, plus longtemps qu'ailleurs, permis pareilles tragi-comédies... Les routes de Montcalm sont connues...!

Quand les routes vers Rawdon, Joliette s'ouvrent-elles? Il est difficile de le préciser. Vers Rawdon, ce doit sûrement être avant 1800. Vers Joliette, ou plus précisément vers Saint-Paul de Joliette, ce doit être vers le même temps; dans un procès-verbal de route, daté de 1835, l'on mentionne le Pont des Dalles.

Moulins

Une oeuvre de colonisation ne se pouvait concevoir sans la présence d'un moulin, soit à scie, soit à farine, soit, plus tard, à carde. C'est ainsi que sur le Ruisseau Vaché, à l'équerre du chemin de ligne qui conduit au Ruisseau Saint-Georges, les Sulpiciens firent défricher un domaine, le « quatrième de la seigneurie, pour y construire, vers 1770, un moulin à scie destiné à « scier de long » le bois des défricheurs; et un peu plus tard, à quelques arpents de là, au confluent des ruisseaux Vaché et « de la source », un moulin à farine²⁵.

Le meunier du moulin à scie était l'acadien Amable Préjean. Le procès-verbal de bornage, en date du 28 août 1767, (Daguilhe, 10 octobre 1774) dit ceci: « terre bornant par devant au Ruisseau Vaché et par derrière au flanc de la seizième terre joignant d'un côté à la quatorzième terre et d'autre côté au dit Ruisseau Vaché... sur laquelle dite terre Mesdits Sieurs Seigneurs se sont réservés environ quatre arpents en superficie « où est bâti un moulin à scie... » et dont il (Préjean) dit être content et satisfait même en étant en possession depuis long temps... »

Les Sulpiciens vendirent leur moulin à scie, vers 1840, à Jean-Michel Provost. Il eut dans la suite différents propriétaires: de 1840 à 1842, Louis-André Brien dit Desrochers; de 1842 à 1859, Antoine Gaudet; et, de 1859 à 1862, Édouard Dugas. Enfin, Jean-Baptiste Gauthier l'acheta de ce dernier, et le fit marcher jusque vers 1890. En 1900, on le démolit, excepté le corps principal de la bâtisse, qui constitue une partie des granges de M. Gérard Gauthier (n° 3, Chemin Gauthier). Tous les chevrons, les clous et les joints sont en bois.

Tous les habitants ou censitaires étaient obligés à « porter moudre leur grain au moulin des dits seigneurs sous peine de con-

25. Chez Gilles Bolduc, aujourd'hui, n° 86, Bas-de-l'église S.

fiscation et d'amende », et d'en verser une certaine partie au propriétaire. Cette clause était commune à toutes les seigneuries.

Après 1819, l'on put aller aussi au moulin des Sulpiciens à Saint-Liguori pour y faire moudre son grain et carder sa laine ²⁶.

Il y eut certainement d'autres petits moulins à farine, ici ou là dans le « haut de la Grand-Ligne » ou ailleurs. Nous ne pouvons pas les indiquer, sinon, celui qui s'élevait chez M. Joseph Marsolais, dans le Grand Rang (n° 53) ; la roue ou pierre à moudre en était encore visible, vers 1925.

Premières habitations

Habitée à voir passer les Indiens dans ses sentiers, la forêt étonnée cède la place. Elle fournit gîte et chaleur à ces pionniers emballés d'espérance. Les premières habitations durent commencer à s'élever vers 1768.

Quel genre de maisons les Acadiens se construisent-ils ? — Comme celles d'Acadie ? — On ne l'a jamais su. — Des premières demeures subsistent celles de M. Pierre-Michel Marsolais (n° 3, Bas-de-l'église N.) ; de M. Gervais Dalpé (n° 900, rue Saint-Jean, à Sainte-Marie) ; de Joseph Lord (autrefois) et Jean-Louis Thibodeau (autrefois) à Sainte-Marie ; de M. Gérard Lescarbeau (n° 19, Ruisseau Saint-Georges S.) ; de M. Claude Archambault (Bas-de-la-Grand-Ligne) et sûrement quelques autres, dans Sainte-Marie ou au Ruisseau Saint-Georges.

Elles se présentent ainsi : forme carrée plutôt que rectangulaire ; immense toit à angle aigu de 45-50° et à « deux eaux » ou versants, parfois incurvé — oh ! très légèrement —, sans lucarne, sans « solage » et sans larmier. De bois, bien entendu. Mais on ne tardera pas, dès le début du XIX^e siècle, à construire en pierre : on en a de nombreux et si beaux modèles à l'Assomption. Et de pierres, nos champs regorgent. « Les pierres poussent ! » ²⁷

Les premières maisons furent construites au Ruisseau Saint-Georges, premier centre du défrichement. Dès 1769, de nous dire Me Christian Roy, p.c.s. on y en trouvait déjà quelques-unes dont

26. Ses activités cessèrent vers 1920. On voit encore ses belles ruines.

27. Signalons ici la présence plus forte en notre région que n'importe où ailleurs de clôtures en pierres des champs, Voir note 8, p. 39.

Pour plus amples détails concernant nos maisons, voir notre guide touristique, *Joliette De Lanaudière*, 1971.

celles de Pierre Doucet, de François Poirier, beau-frère du précédent, et de son frère Jean Poirier, de François Leblanc et de Jean Guildry dit Labine. Cette dernière, on l'a dit, se trouvait aux environs de chez MM. Rémi Mireault et Pierre Forest, à Saint-Alexis, tandis que celles des Poirier étaient dans le voisinage de chez M. Gérard Lescarbeau, au Ruisseau Saint-Georges.

Les premières maisons du Ruisseau Vaché ne furent pas construites avant 1770. Cependant l'ouverture dans les parages d'un moulin à scie, vers le printemps de 1770, activa la construction des maisons et des granges. Combien y en avait-il par exemple, lors de la célébration de la première messe en 1772 ? On ne saurait l'établir, mais à coup sûr, il y en avait une dizaine, dont celle de Paul Bro (chez Narcisse Robichaud, n° 88, Bas-de-l'église N.) (Daguilhe, 18 janvier 1771) ; de Beanjamin Martin (aux environs de l'église de Sainte-Marie) (Loisel, 18 janvier 1772), de Jean Thibodeau dit Lacroix (chez M. Lucien Bolduc, n° 43, Bas-de-l'église S.) (Loisel, 13 février 1772), et sûrement, celle, toute neuve, de Charles Forêt (chez M. Fabien Robichaud, n° 84, Bas-de-l'église N.)²⁸ où fut célébrée la première messe.

« J'irai dire la messe chez Charles Forest »

Une émouvante tradition s'est toujours plu à confondre la date de la première messe célébrée chez nous avec celle de la naissance de notre paroisse.

En fin de juin 1772 — « Rien n'est plus beau, dit Dieu, comme un beau matin de juin », et celui-là devait l'être plus que d'autres —, Messire Degeay, du Portage, arrive en charrette et en sabots, avec les objets du culte, dans la maison encore en bois vert de Charles Forest (chez M. Fabien Robichaud, aujourd'hui) qu'il étreignait peut-être.

Hommes, femmes, enfants, heureux comme des premiers communicants, exultent d'allégresse. Enfin, dix-sept ans après le Grand Jour, on va pouvoir revivre, et encore plus en paix, qu'en Acadie ! La fumée des abatis se mêle à l'arôme vierge de ces terres à qui pour la première fois depuis la création, l'homme confie l'espérance de son pain quotidien.

28. À cause du poids des ans, cette demeure de Charles Forêt a été démolie en 1946, alors qu'elle était la propriété de Rodolphe Dugas. Avec quelques notables, dont le curé, Mgr Alphonse Piette, nous avions demandé, pour la réparer, une subvention à la Commission des Monuments historiques, mais, en vain.

Cette maison avait 175 ans d'existence et mesurait 30 pieds par 42.

Heure primordiale. Heure de l'essentielle soudure entre le ciel et l'homme que la douleur a habité. Heure de la triomphante espérance. Heure qui, à jamais, scellera dans l'âme acadienne de chez-nous, les dévotions-clefs de toute vie chrétienne : l'eucharistique et la mariale.

Avec plus de ferveur que jamais, une huche à pain servant d'autel, le saint curé fait descendre le Christ sur cette nouvelle patrie. Le Christ vient. Avec des grâces de choix. N'y a-t-il pas, mêlé au sien, dans ce calice, un peu du sang de ces valeureux Acadiens ? — Par la bouche de son ministre il les remercie d'abord de leur fidélité et les reconforte :

« Vous avez mangé le pain de l'exil plutôt que d'abandonner votre foi. Dieu qui récompense un verre d'eau donné en son nom, vous bénira dans vos enfants. »

Puis, il leur dévoile l'avenir :

« Cette table où je viens de dire la messe se transformera en un magnifique autel où vos fils viendront faire descendre le Dieu qui console les affligés ».

Cent ans plus tôt à Ville-Marie, le P. Barthélemy Vimont, S.J. avait prononcé de semblables paroles d'espoir. Paroles hautement prophétiques, point de départ l'une splendide résurrection chrétienne.

« Enflammés par cette nouvelle espérance, il faudra voir de quel coeur ils travailleront,

Avec quelle foi, ils prieront Celui qu'ils venaient de retrouver, grâce à Marie,

Avec quel soin aussi, ils élèveront leurs enfants, dans le culte des ancêtres martyrs,

Dans l'imitation de leur patience, de leur générosité et de leur abnégation.

Car chacun nourrira l'espoir que l'un des siens réalise un jour la prophétie.

De son côté, le Pasteur veillera avec sollicitude sur ce troupeau de prédilection.

Car il saura bien qu'il y a là une semence rare qui ne pourra tarder à lever,

La semence féconde du pur sacrifice unanimement consenti par tout un peuple.

Effectivement la pauvre table de la première messe se transformera peu à peu en un vaste autel.

Et Dieu descendra de plus en plus souvent à la parole des fils acadiens de Saint-Jacques.

D'année en année, on pourra entendre la voix de l'évêque appelant de nouveaux élus à l'onction sacrée.

Et les martyrs tressailleront de joie dans leurs tombeaux.

Car tous leurs vieux noms seront prononcés, l'un après l'autre »²⁹.

De fait, de 1772 à 1972, Saint-Jacques sera une des paroisses les plus fertiles qui soient en vocations sacerdotales et religieuses : 133 prêtres, 324 religieuses et 37 religieux-frères³⁰.

Une maison jusque vers 1900 *

Comme dans la plupart des foyers ruraux du XIX^e siècle, on vivra jusqu'à la limite de leur sens l'austérité et la frugalité. Pour vivre, on devra se contenter du strict minimum. On pratiquera l'économie domestique la plus fermée qui soit, comme celle du haut Moyen Âge. Sur place on devra trouver abri, nourriture, vêtement, luminaire et médicaments.

La forêt toute proche verra son beau « bois franc » se muer en billots équarris à la hache, ou en planches, avec quoi on bâtitra maisons, étables, poulaillers, porcheries, bergeries. On en fera même des charrues, des tables, des chaises ou des manches d'outils. Le « bois mou » — le pin blanc surtout —, deviendra armoires, bahuts, bols et sabots.

La maison prend en général la forme carrée que surmonte un immense toit à la française dont les versants rigides se joignent en un angle aigu de 45 à 50°, et sans larmier avant 1825 (environ), de bois et bientôt en pierre, selon le modèle de celles de l'Assomp-

29. Antonin Lamarche, c.s.v., dans *Le Jeu de l'Ave Maris Stella*, lors des Fêtes du deuxième centenaire de la Déportation, Saint-Jacques, juillet 1955.

30. Il faudrait presque doubler ce nombre si l'on comptait tous les prêtres canadiens-français dont les ancêtres viennent du « Grand Saint-Jacques » d'autrefois.

* Pour une étude plus précise sur ce sujet, le lecteur consultera Lessard Michel et Marquis Huguette, dans *Encyclopédie de la maison québécoise*, Éd. de l'homme, Montréal, 1972 ou la revue *Forces*, n° 17, 1971.

tion. Elle sera construite « pièce sur pièce », couverte de planches, parfois de chaume (herbe-à-liens qu'on ira cueillir sur les bords du Fleuve). Les murs seront faits de planches brutes d'épinette rouge dont quelques-unes atteindront une largeur de 22 pouces. Sur le seuil, une coche ou entaille indique qu'il est midi quand le soleil l'atteint. Un escalier abrupt, et sans garde, permettra d'accéder à l'étage des pignons. On n'y trouvera que les meubles indispensables : tables, chaises, lits-baudets : (« bodettes », i.e. lits avec sangles), bancs-lits, ber, armoires, bahuts, huche. Aux murs, des crucifix et quelques images pieuses ou statues de la Sainte Vierge et de Sainte Anne.

On s'abreuvera avec un gobelet d'étain à même un seau de bois qui aura servi à puiser l'eau dans un puits creusé à l'extérieur ou parfois, dans la cave (comme dans la maison de pierre chez Clément Brisson).

Les jouets seront rares et de fabrication domestique. Les grands joueront surtout à des « jeux de société » et aux cartes.

Chaque mère de famille devra s'improviser couturière, et les habits, habituellement de couleur sombre, seront loin d'avoir la coupe dite impeccable. D'ailleurs, je crois que les Acadiens étaient moins soucieux de la mode que les Canadiens.

La nourriture, comme le vêtement, viendra du sol, de ce sol d'une fertilité incroyable qui comblera animaux et humains. Avec un ou deux chevaux, on nettoiera les abatis et on se servira des roches (érocher) pour en faire des clôtures, encore si nombreuses dans notre région. Foin, avoine, blé, légumes — surtout les fèves et les pois, et plus tard (1820), les patates — pousseront comme par enchantement. Ces terres de Saint-Jacques et de Saint-Alexis seront bientôt classées parmi les plus propices à toutes sortes de cultures : leurs équivalentes ne doivent pas être nombreuses au Canada.

Les animaux, presque uniquement des vaches (sept ou huit), des cochons et des moutons (une dizaine), et des poules (une vingtaine) fourniront une nourriture solide sinon abondante. En décembre, on tuera un porc dont on salera le lard, et on fera geler les viandes maigres avec le boeuf, les poules etc. qu'on enterrera dans le « carré d'avoine ». Peu à peu, au cours de l'hiver, on les fera cuire dans une marmite suspendue à la crémaillère du foyer, car, dans toute maison, il y aura, au moins, un foyer. Tout de même les poêles à un ou deux ponts commenceront à apparaître avant 1800, dans les magasins de l'Assomption.

Le lait des vaches sera confié à la fraîcheur de la « laiterie » : on en fera du beurre et du fromage qu'on conservera avec les confitures de fraises des champs, de framboises sauvages, de groseilles, de gadelles etc... Plus tard, on y remettra les conserves de cornichons, de betteraves etc... Les carottes, le céleri, les patates passeront l'hiver dans la cave, mais seulement après 1800, car auparavant, les maisons n'avaient qu'un « solage » de quelques pouces. Chez M. Antonin Gaudet de Sainte-Marie, il existe, dit-on, une cave à vin de cette époque

Chaque ménagère cuira son pain au four, habituellement situé près de la maison à l'abri du vent.

L'éventail des recettes de cuisine n'était pas bien élaboré, mais les mets étaient fortifiants et peu compliqués.

On ne disposait que de très peu d'ustensiles de cuisine ; les couteaux étaient rares. Les « vaisseaux » étaient de bois ou d'étain.

Les animaux fournissaient aussi le savon et le vêtement. Les peaux de mouton servaient de tapis ou de couverture de lit. Le cuir des vaches servira à fabriquer des souliers, plus ou moins précisément appelés « souliers de boeuf ». La laine des moutons, on la cardera, on la filera puis on la tissera pour en faire des couvertures, ou des tissus de flanelle pour vêtements d'hommes, avec des « aigrettes » dedans. Jusque vers 1900, chaque foyer aura un ou plusieurs rouets et métiers à tisser, comme aussi un métier pour piquer des couvre-pieds, avec un ourdissoir, un dévidoir et un travail.

Des plantes, on tirait aussi les médicaments — tisanes, cataplasmes, onguents ainsi que les vêtements : chaque cultivateur récoltait du chanvre et surtout du lin dont on faisait de l'étope et des filasses, après avoir dû les rouir, les brayer et les « passer » au peigne à filasse. Ensuite on en tissait des serviettes, des essuie-mains, des draps, des nappes, le tout « en toile » (prononcé « touèle »).

Des moutons et des vaches proviendra aussi le rudimentaire luminaire. Comme dans l'Antiquité, on fera brûler du suif de lard dans des écuelles ou coquilles qui ne pouvait retenir un arôme fort incommode. On coulait aussi des chandelles de suif de mouton (qui servait aussi d'onguent). Mais, étant donné qu'on se levait et qu'on se couchait avec le soleil, on n'en faisait pas grande consommation : le plus tard possible, on s'éclairait de la flamme du foyer ou à la lumière du jour. (La panne d'électricité du 23 au 27 mars dernier nous a quelque peu fait revivre cette atmosphère).

Avant le repos de la nuit, toute la famille s'agenouillait pour la prière du soir. La dévotion mariale, étant encore bien vivante chez nous, on peut supposer combien le recours à Marie, qui les avait soutenus dans tant de difficultés, devait être fréquent et pétri de la plus filiale simplicité et confiance.

Le dimanche, il fallait une tempête plus forte que la moyenne pour les empêcher de se rendre à l'église, à jeun et à pied la plupart du temps, à cause du mauvais état habituel des routes. Ce n'était pas, non plus, quelque huit, voire dix milles à franchir, qui leur faisaient peur. Ceux qui « gardaient la maison », s'unissaient par la récitation du chapelet, aux « gens de la messe ». Ce rendez-vous dominical, autour de l'autel et sur le perron de l'église, a forgé le plus fort ferment culturel de notre société canadienne-française. Souvent, on retournait à l'église pour les Vêpres, l'après-midi.

On a quelquefois qualifié cette religion de folklore. Qu'en sait-on ? surtout si, comme le dit notre éminent folkloriste, Luc Lacoursière, « lorsqu'on taxe de folklore une coutume religieuse, c'est qu'on la considère comme un adversaire ».

Dans une telle atmosphère domestique où l'apport de chacun était requis et apprécié, où, chaque occupation dépendait du « temps qu'il faisait », comment donc ne pas développer une intense vie familiale et un accord profond avec notre mère-nature ? Parce qu'on était croyant-chrétien-pratiquant jusqu'aux dernières fibres de l'être, comment ne pas entretenir avec la Providence qu'on savait intéresser par des prières quotidiennes, et souvent par des neuvaines à la croix du chemin, une intimité qui, sans trop de heurts ni de crises, sut atteindre un degré dont l'équivalence ne se retrouve qu'aux hautes époques de la Grande Lumière du Moyen Âge, au XII^e et XIII^e siècles ?

Saint-Jacques-de-la-Nouvelle-Acadie

Saint-Jacques-de-l'Achigan

Saint-Jacques-L'Achigan

Saint-Jacques

C'est en 1772 qu'on commença d'appeler « Nouvelle-Acadie » ce territoire en voie de défrichement, qui faisait partie de Saint-Pierre du Portage ou L'Assomption. C'est là qu'on devait se rendre pour les mariages, les inhumations et les baptêmes.

Nos pères ont voulu témoigner leur gratitude profonde au curé de l'Assomption, Jacques Degeay, cet apôtre si généreux dans leurs malheurs. Sensibles à ses bontés, ils voulurent immortaliser

sa mémoire en appelant leur nouvelle paroisse « Saint-Jacques », et en souvenir de l'ancienne patrie, ils ajoutèrent « de la Nouvelle-Acadie ».

En 1832, sous quelle influence — nul ne le sait — (probablement de Canadiens contestataires) à moins que ce ne soit pour éviter la confusion avec Saint-Jacques-de-l'Acadie, près de Saint-Jean, on substitua « de-l'Achigan » ou simplement « l'Achigan » à « Nouvelle-Acadie », sans doute à cause de cette unique route qui, de l'Assomption, conduisait à Saint-Jacques, et qui, aujourd'hui, s'appelle encore « rang de L'Achigan », à l'Assomption. Ceci se passait lors de l'érection civile de la paroisse.

Saint-Jacques fut désormais connu sous ce nom, avec ou sans trait d'union, et même sans la particule « de ». (Pourtant, les traits d'union auraient bien signifié qu'il n'est pas sur la rivière L'Achigan, comme, par exemple, dans École Saint-Louis-de-France, les traits d'union indiquent que cette école n'est pas en France. Saint-Roch de l'Achigan ne prend pas de trait d'union parce que « L'Achigan » indique la position géographique, la rivière de ce nom passant dans cette paroisse (Voir : Léandre Poirier, O.F.M. *Au service de nos écrivains*, Québec, 1943 : « On met un trait d'union entre les diverses parties d'un nom de lieu (rue, place, ville), mais non entre les mots indiquant la position géographique ou l'appartenance ; ex : école Saint-Louis-de-France, Sainte-Anne de Beaupré).

Or, il arriva qu'une chanson du terroir faisait rimer « Achigan » avec « habitant ». Ce fut la catastrophe... Et le porte-parole de ceux qui se sentaient sinistrés ne fut nul autre que Mgr Marcel Dugas, P.A., ancien curé de Cohoes, N.Y., qui avait toujours éprouvé un solide attachement à son foyer natal, où il revint en 1913, prendre sa retraite. En 1917, il convainc le Conseil municipal du village que Saint-Jacques n'a pas plus de raison de s'appeler Saint-Jacques-de-l'Achigan que Saint-Jacques-de-la-morue... Il gagne sa cause. Et la *Gazette officielle*, (vol. 49, p. 638) publie l'arrêté du Conseil du 1^{er} mars 1917 : de tous les « Saint-Jacques » du Canada, le seul à être désigné uniquement par ce vocable, sera le nôtre.

Trois ans plus tard, le Conseil de la paroisse adoptait la même dénomination. (Arrêté du Conseil, 8 septembre 1920, *Gazette officielle*, vol. 52, p. 2086).

Malgré ces décrets, les « nouveaux jacobins » commencèrent à y ajouter : « de Montcalm », personne ne pouvant identifier la

place : en effet, les étrangers continuaient et continuent encore — j'en ai été des centaines de fois témoin — à désigner notre paroisse par le titre qu'elle a le plus longtemps porté et sous lequel elle a connu ses jours les plus prestigieux.

Le titre du présent ouvrage évoque les deux premières appellations historiques de Saint-Jacques-de-la-Nouvelle-Acadie et de Saint-Jacques-de-l'Achigan. Et cela, à la demande expresse de notre historien national, le chanoine Lionel Groulx nous suppliant de « faire revivre le beau vieux nom »³¹.

Atmosphère des débuts

Ces pauvres enfants de l'Acadie rencontrèrent, certes, chez les Canadiens, des frères capables de comprendre l'étendue de leurs malheurs. Mais rien ne pouvait remplacer le village natal, les champs qu'ils avaient cultivés, le clocher de leur église et la patrie de là-bas qui, jalousement, gardait les ossements de leurs morts !

De cette Acadie bien-aimée, ils n'ont conservé, en plus de leurs souvenirs, que de petites croix suspendues à leur cou, quelques hardes et quelques livres de piété³². Que de fois, ils se sur-

31. N'est-il pas étrange de constater que ceux qui ont le plus combattu « l'Achigan » étaient pourtant ceux qui ont été les plus fervents admirateurs de notre histoire ? comme par exemple, Mgr Omer Bonin, notre ancien curé ; il le faisait, pour des raisons d'ordre géographique : cette rivière n'a jamais passé dans Saint-Jacques, disait-il. Que faisait-il de la tradition... et des traits-d'union ?...

À ce sujet, Marcel Dugas, « le plus brillant des poètes en prose », écrivait ceci dans *Approches* : « Je n'ai aucun préjugé à l'endroit des villages et villes où les hommes naissent. Et pour vous en convaincre, je dirai que je suis né, moi, à Saint-Jacques-de-l'Achigan, que j'aime beaucoup le lieu de ma naissance et que je trouverais sot qui voudrait me le reprocher ou en rire. J'ai déjà surpris un tel rire sur les lèvres d'un homme paraît-il supérieur ». (S'agissait-il de son oncle, Mgr Marcel Dugas ou de Léo-Pol Morin ?)

Les habitants de Saint-Cirq-la-Popie, Montredon-Labessonnière, Saint-Amant-Soult et de Saint-Chinian, en France, n'ont jamais, que je sache, essayé de renier le nom de leur petite patrie, sous le prétexte qu'il était étrange...

32. Quelques privilégiés de Sainte-Marie possèdent de précieux trésors de cette époque. Marc Brien garde un peigne à filasse, apporté par les Fontaine, (les cent dents de ce peigne valaient 1 franc la dent) ; Henri Lord a conservé 2 verres qui, une fois remplis d'eau, ont cette particularité de « chanter », quand on les presse de la main ; Henri Mireault a recueilli de ses ancêtres, un petit pot à crème, et Mme Henri Gaudet (Ernestine Jean-sonne) m'a remis une petite croix d'argent apportée d'Acadie par Mme Bonaventure Gaudet.

prireut à pleurer les trésors de ce passé à jamais disparus avec leur bonheur d'autrefois !

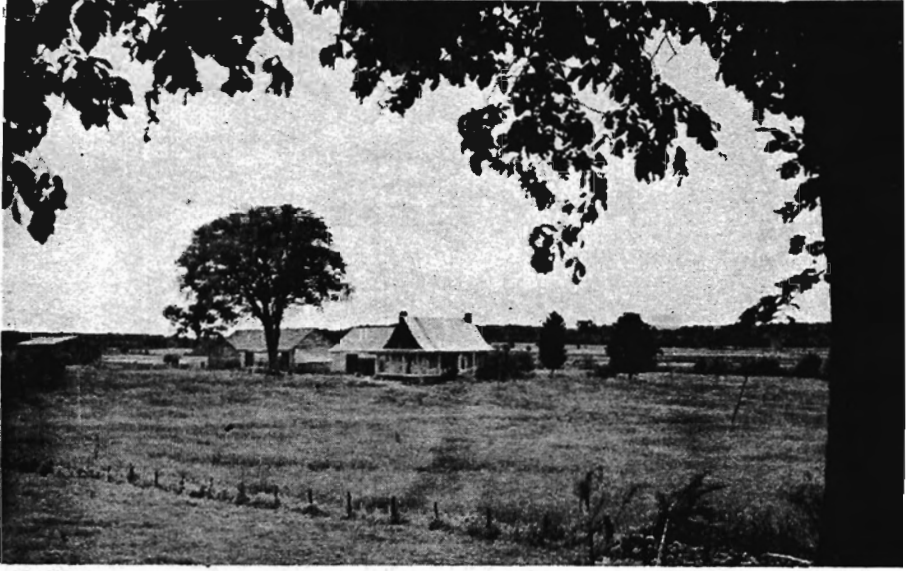
Ces larmes, versées sur le nouveau sol acadien, ont ancré nos ancêtres à leur patrie d'adoption. Après l'agonie, après la croix, la joie, l'espoir ! Oui, ils se cramponnaient de toute la force des coeurs meurtris, à cette terre hospitalière qui leur promettait, en retour, le pain quotidien, le chanvre et le lin, et surtout, la paix.

Au milieu de tous ces malheurs, nos pères se résignaient avec une grandeur d'âme étonnante. Armés de leur foi, ils demeurèrent constamment attachés à leurs devoirs religieux. Ainsi, de 1767 à 1772, ils partaient à deux heures du matin, à pied et en sabots — la tradition le rapporte, — et se rendaient jusqu'à l'Assomption pour remplir leur devoir dominical.

« Les jours où ils devaient communier, confirme Mgr J.-A. Richard, curé-fondateur de Verdun, ils s'emportaient un morceau de pain qu'ils mangeaient au sortir de l'église et revenaient joyeux, réconfortés, à leurs modestes demeures, prendre vers le soir, l'unique repas de la journée. Le lendemain, on reprenait le dur labeur de la semaine. On raconte que deux amis acadiens, du ruisseau Vacher, partirent, un dimanche de la « Grande Procession » (Fête-Dieu), de grand matin pour aller entendre la messe à l'Assomption. Rendus là, comme il était encore de bonne heure, ils se dirent : « Allons à la messe à Saint-Sulpice », à une lieue de là. — « Allons-y ! Peut-être y rencontrerons-nous des nôtres » ! — Ils s'y rendirent et pendant la procession du Saint-Sacrement, l'un dit à son copain en désignant une personne : « Vois-tu celle-ci ? C'est ma femme ». — « Tu n'y penses pas ». — « C'est ma femme », te dis-je ». — « La reconnais-tu ? » — « Oui, c'est elle ». De fait, c'était elle. Il la retrouvait après quinze ans de séparation³⁴.

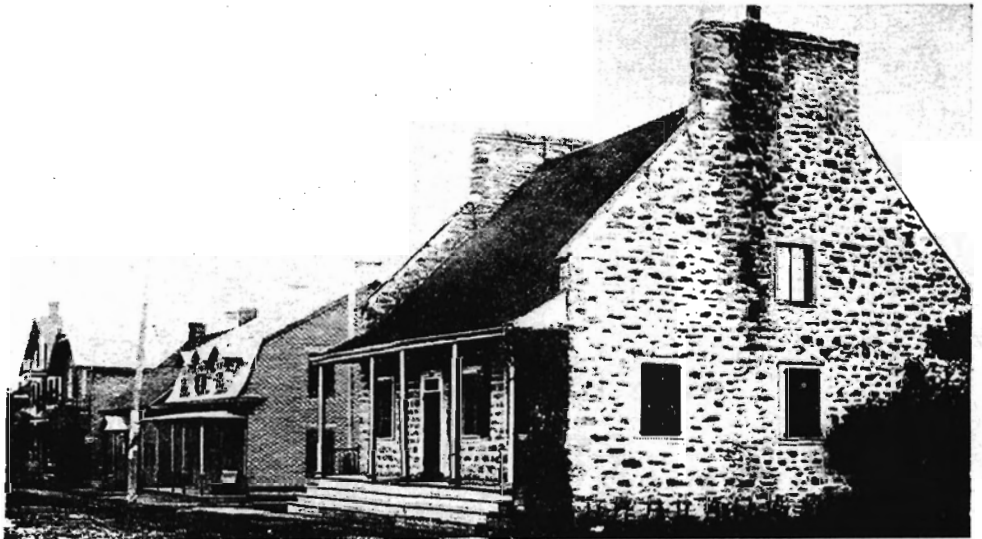
Dans les veines des Acadiens, coulait le plus pur sang français. Sobres, se contentant de peu, capables de supporter les plus

34. « Un nommé Doucet retrouva sa femme à Saint-Jacques après 40 ans de séparation. On a vu des Acadiens chercher toute leur vie leur famille sans pouvoir la retracer. Combien ne retrouvèrent qu'une tombe !... » Extraits du merveilleux livre de famille de 450 pages dressé par l'ardent patriote, Mgr J.-Arsène Richard, curé-fondateur de Verdun, 1899-1945. Fils de Simon Richard et d'Éléonore Forest, nés tous deux à Saint-Jacques, Mgr Richard, à la visite des Acadiens de Louisiane chez nous en 1930, se réclamait de notre paroisse.

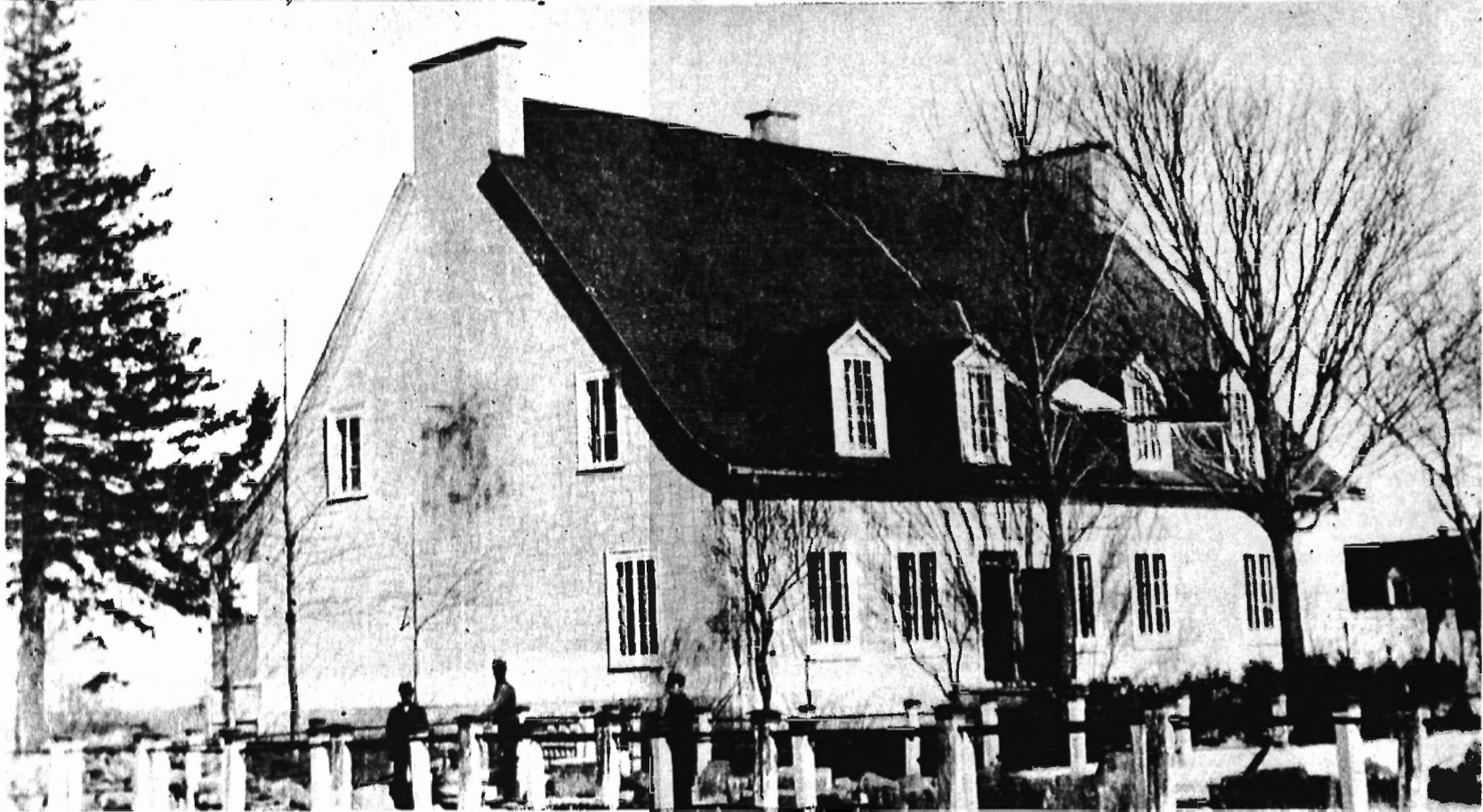


Maison Lévesque. — Depuis environ 1825, elle fait corps avec le paysage. Douceur, équilibre, harmonie.

Jusqu'à une date récente (1958) il y avait encore une maison « bretonne » dans le village (emplacement de la Caisse Populaire). Ici, maison « Damase Marion » qui s'élevait sur le site du Bureau de poste. Larges cheminées, toit ample et rigide, coupe-feu. Entre elle et la maison voisine (à mansardes) (actuellement n° 3, rue Marion), s'élevait le mai du capitaine Marion.



Premier presbytère. Durant près de 30 ans, (à partir de 1774), l'étage servait de chapelle. Architecture imposante quand, par l'imagination, on décape des murs de ce faux revêtement de ciment qu'on a dû lui imposer vers 1890.



grandes privations; ils étaient des gens doués de ténacité et de persévérance que l'adversité ne pouvait réduire. Bons, affables, hospitaliers, d'une grande vigueur musculaire, leur probité et la simplicité de leurs moeurs étaient proverbiales. S'ils étaient soumis aux ordres de leurs chefs spirituels et temporels, ils n'en étaient pas moins courageux et opiniâtres dans leurs entreprises; au point qu'on leur applique cette expression presque passée en dicton : tête de fer, mais coeur d'or.

Ces premières heures de la fondation ont donc marqué d'une empreinte profonde l'âme de nos ancêtres. Heures entremêlées de larmes et d'espoir ! Nos pères avaient perdu l'Acadie ; ils trouvaient en retour les plus riches terres du Bas-Canada. Le succès leur souriait enfin ! Tout présageait un avenir meilleur. De toute façon, ils ne tarderont pas à s'apercevoir qu'ils jouissent ici d'une plus grande paix qu'en Acadie, et ils en remercieront le Seigneur.

« Tombons à genoux, écrivait Mgr A. Richard, dans ses *mémoires*, et remercions Dieu de nous avoir donné de tels aïeux, aussi extraordinaires par leurs vertus que par leurs malheurs. Glorieux ancêtres, ... vous avez fidèlement servi Dieu et votre pays. Vous qui avez préféré l'exil à l'abandon de Dieu et de la France, vous avez été l'honneur de la famille ».

« La fondation de la paroisse de Saint-Jacques est un fait bien émouvant, digne de la grande histoire et très caractéristique de cet esprit de charité et de solidarité chrétienne qui animait nos pieux ancêtres » (Mgr A. Forget).

L'âme acadienne de chez nous

De ces premières heures héroïques provient notre intense amour paroissial. Les anciens de Saint-Jacques et de Sainte-Marie-Salomé, c'est un fait typique, sont ravis de se rencontrer et de s'informer des « gens de la paroisse ».

Parmi des dizaines d'exemples citons seulement celui de M. Camille Forest, de Holyoke, Mass., qui, à 89 ans, écrit près d'une centaine de longues lettres chaque année, à ses parents et amis de la région qu'il a pourtant quittée vers 1920.

Comment aussi ne pas signaler le fait suivant ? — Mme Camille Jeanson (Lida Lanoue) installée à Lorette, Manitoba, depuis la fin du siècle dernier, revenait fréquemment à Saint-Jacques. À son dernier voyage, vers 1940, elle avait près de 80 ans. La veille

de son retour vers l'Ouest, elle se fit conduire dans le Chemin de Saint-Alexis. Soudain, elle dit à son neveu, Eugène Lanoue, de s'arrêter **un instant**. Elle se leva dans la voiture et regardant les clochers, **elle fit une prière**. Après quoi, elle dit : « Partons ! c'est fini ! ». Ce geste résumait bien toute la nostalgie qu'elle avait traînée avec elle toute sa vie de sa paroisse natale.

Que de fois donc, durant les soirées, celles d'hiver surtout, n'a-t-on pas dû autrefois rappeler une aventure heureuse ou malheureuse des terribles années ! Sans garder de rancune, on aimait sûrement resasser les maladies et les malheurs : on s'y adonne encore !

Que de fois aussi, n'a-t-on pas dû s'esquinter — on le fait encore et avec quelle saveur ! — à retracer les liens de parenté entre les familles, ou encore à chercher à en avoir des nouvelles ! Avec quelle émotion, ne chantons-nous pas encore la chanson d'Évangéline qui nous reporte vers la patrie de jadis !

Le Centre culturel Nouvelle-Acadie (1967) ; la Commission scolaire Nouvelle-Acadie (1967-1972) ; le Parc Grand-Pré (1970) ; l'école Grand-Pré (1970) ; le Restaurant Acadia (1951-1961) et l'ancien cinéma Acadia (1950-1962) ; le restaurant « Évangéline » (1959-1961) ; les Loisirs Nouvelle-Acadie, les Chemins Gabriel et Évangéline à Sainte-Marie, voilà autant de faits ou preuves de notre attachement à nos origines acadiennes³³.

De tous les Acadiens de notre région, les plus conscients et fiers de leurs origines sont, sans doute aucun, ceux de Saint-Jacques et de Sainte-Marie. Chez ces derniers, on constate un phénomène bien pittoresque qui, jusqu'à présent, semble avoir échappé à l'attention des linguistes : ils prononcent les « r » d'une façon unique ainsi que certains vocables comme, par exemple, je « crès » (crois), et « touais » et « mouais » (toi et moi) au lieu de « toé » et « moé » comme ailleurs, au Canada.

33. Je dois dire que j'ai été étranger à tous ces « baptêmes », excepté à celui de la Commission scolaire qui, d'ailleurs, disparaît en 1972.

En 1965, à veille du Centenaire de la Confédération canadienne, j'avais fait plusieurs suggestions à nos deux Conseils municipaux : entr'autres, celui d'élever, avec l'aide d'Ottawa, un édifice qui aurait servi de Salle de Conseil, en pierre, et du style de nos anciennes maisons, avec un musée de nos « antiquités », à l'étage. Cet édifice aurait été situé sur l'emplacement de l'ancienne Salle paroissiale. — Je suggérais aussi de donner à une rue nouvelle le nom de « juin 1767 » pour rappeler l'arrivée des Acadiens à Saint-Jacques. Enfin, je demandais qu'aux différentes entrées de la paroisse, apparaissent nos armoiries... Nous eûmes le Centre culturel.

Il n'y a guère si longtemps, d'aucuns ouvraient les « o » dans dehors (dehòrs), taure (tòre) ; d'autres employaient davantage le « point » que le « pas », v.g. « je n'en ai point ».

Pour obvier à la multiplicité des noms et prénoms identiques, on a fréquemment eu recours, surtout à Sainte-Marie, à la « filiation », v.g. Marcel-à-Jules-à-Flavie-à-Poncy, Narcisse-à-François-Jean, ou encore à des surnoms dont l'origine est indéchiffrable. C'est ainsi qu'à Sainte-Marie on trouve des « Bitons », des « D'Jos-Ménand », des « Portusses », des « Jarmines », des « Chiclennes », des « Maskas », des « Guimmis », des « Moufflets », des « Fanfans », des « Fourreaux », des « Yanis », des « Jonas », des « Culs-d'État », des « Salomon-à-Cadet », des « ... à carosse », des « ... à bouleau », des « ... à-Céleste », des « Alexis-à-Poulin », des « Jean-Louis à Yo », des « David à poucet » ...

Autrefois les noms de Marie-Josephte, Marie-Madeleine, Marie-Marguerite et de Charles (Saint Charles de la Grand-Pré) revenaient à chaque génération dans chaque famille. On avait surtout une prédilection pour les noms d'histoire sainte : Abraham, Salomon, Siméon, Sinaï, David, Moïse, Jean-Baptiste, Anne, Élisabéth : probablement parce que du haut de la chaire ou a souvent comparé leur sort à celui des Juifs déportés à Babylone.

Parmi les fervents de l'histoire locale acadienne, un nom surgit entre tous : celui de M. Marc Brien, acadien par les Mireault, Fontaine etc... Il connaît l'histoire de chaque famille de Sainte-Marie-Salomé aussi bien qu'il chante n'importe laquelle des 300 chansons de son répertoire en partie retenu de son père « M. Octave ».

Dans le glossaire acadien dressé par Geneviève Massignon³⁴ on retrouve quelques mots ou expressions conservées chez nous, comme « clayon » (prononcé « clion » : petite barrière) ; « grâler » (griller, v.g. des patates grâlées) ; « fredoches » (broussailles) ; « branchailles » (branchages) ; « gouderelle ou goutterelle » (lame utilisée comme gouttière pour recueillir la sève des érables) ; « houillé » (repu, v.g. « Je suis houillé d'avoir mangé des framboises ») ; « à blanc-d'eau » (inondé : v.g. « les champs sont à blanc-d'eau »).

34. Massignon, Geneviève, *Les parlers français d'Acadie. Enquête linguistique*, Paris, Klincksieck, 1962, 2 vol. 980 pp. (Enquête à Sainte-Marie-Salomé)

Voir également : Charbonneau, René, ptre, *La spirantisation du /Z/*, Revue, A.C.L. (tiré à part), Université de Montréal, pp. 1-13.

Que de fois ne nous taquine-t-on pas au sujet de notre façon de prononcer le « G » et le « J », surtout dans « Saint-Jacques » ! ... Saint-Hâques ... Cette spirantisation du « J » ne nous est certes pas particulière, mais le fait d'ajouter un accent circonflexe au « a » de « Saint-Jacques » nous rend évidemment vulnérables ... ou pittoresques.

Quant aux particularités culinaires, signalons seulement celle de manger des pâtés à la viande — « tourtières », avec du sirop d'érable (délicieux ! qu'on qu'en disent certains gourmets). Et que dire des tartes au lard que M. Jean-Marc Marion, maître queux hors pair, a appris à faire de sa mère, Mme Jos. Marion ?

Ainsi donc, chez nous, comme ailleurs sans doute, a éclos une sagesse paysanne qui s'est accordée au terroir en même temps qu'à l'évolution des us et coutumes. De ces sages je ne citerai que Éphrem Lachapelle (décédé en 1972). S'intéressant au moindre détail des choses contemporaines, comme par exemple, celle de savoir le chemin suivi par un télégramme ou une lettre qu'il envoyait au Japon, à son neveu, l'abbé André, P.M.É., il restait fidèle à la tradition de « l'eau de Pâques », à celle de crocheter ou natter des tapis, de faire des sièges en « babiche » ou des blagues à tabac avec des vessies de cochon, de coudre des courtpointes ou encore de manier le métier à tisser. Il savait même comment doser une bonne recette de « caribou ». Nombreux dans sa parenté étaient ceux qui venaient chercher auprès de lui le sens de l'attachement à la terre ou respirer des moments de calme et de sérénité.

L'Assomption et Saint-Jacques

L'Assomption sera le centre économique et religieux de nos ancêtres durant de nombreuses années. Jusqu'à la construction du presbytère-chapelle à Saint-Jacques, en 1774, c'est le curé de l'Assomption qui assurera le ministère religieux, soit environ sept ans.

Un transept de l'église s'appellerait même « Chapelle des Acadiens ».

Durant plus d'un siècle, l'Assomption assurera tous les besoins économiques des **défricheurs**. N'y aura-t-il pas, dans ce bourg, vers 1800, des artisans, des professionnels et des marchands dont le nombre atteint les quatre-vingt ?

On y travaille surtout le cuir ; on y fait le commerce du bois, du blé, de la bière, de la potasse, des chapeaux, de la poterie, du charbon de bois, des ceintures fléchées. On y trouve plusieurs

notaires, comme les Daguilhe, les Loisel, les Raymond et quelques médecins.

Ces relations Saint-Jacques-l'Assomption ne seront atténuées que vers 1860 quand le village de L'Industrie deviendra ville de Joliette. Si Saint-Jacques se tourne vers Joliette, la cause en sera due à une plus grande facilité de communications³⁵. L'Assomption est bien notre PAROISSE-MÈRE et il est regrettable qu'on ne l'ait souligné davantage et plus souvent.

* * *

Après avoir ressuscité la patrie de nos ancêtres, l'ancienne Acadie (livre 1^{er}), et avoir assisté aux débuts d'une *Nouvelle-Acadie*, pénétrons plus avant, au coeur même de notre sujet. Rappelons les gestes de ceux qui ont continué l'oeuvre des pionniers.

35. En terminant cette tranche de notre histoire, je me dois de redire à Me Christian Roy, p.c.s. à Joliette, mon admiration et ma vive reconnaissance pour avoir, de main de maître, tracé une si large éclaircie dans le labyrinthe de nos familles acadiennes aux noms si souvent identiques.

Pour de plus amples détails à ce sujet, que le lecteur aille puiser dans la vivante et encyclopédique *Histoire de l'Assomption*, 1967, de Me Roy.

II — LA VIE (1774-1972)

VIE RELIGIEUSE ET PAROISSIALE

En guise d'introduction, énumérons les Souverains Pontifes et les Évêques qui, depuis 1772, ont présidé aux destinées de l'Église, tant à Rome que dans notre Province.

Depuis cette date, 14 papes se sont succédé sur le trône de Pierre : Clément XIV (1769-1774) ; Pie VI (1775-1799) ; Pie VII (1800-1823) ; Léon XII (1823-1829) ; Pie VIII (1829-1830) ; Grégoire XVI (1831-1846) ; Pie IX (1846-1878) ; Léon XIII (1878-1903) ; Pie X (1903-1914) ; Benoît XV (1914-1922) ; Pie XI (1922-1939) ; Pie XII (1939-1958) ; Jean XXIII (1958-1962) ; Paul VI (1962-

Avant de faire partie du diocèse de Joliette, Saint-Jacques a successivement appartenu aux diocèses de Québec et de Montréal.

À Québec, nous avons eu comme évêques :

NN. SS. Jean-Olivier Briand (1766-1784) ; Ls-Philippe Mariauchau d'Esgris (1784-1788) (1^{er} évêque canadien) ; Jean-François Hubert (1788-1797) ; François Bailly de Messein (1789-1794), coadjuteur ; Pierre Denaut (1797-1806) ; Joseph-Octave Plessis, 1^{er} archevêque (1806-1825) ; Bernard-Claude Panet (1825-1833) ; Joseph Signay (1833-1850), (1^{er} archevêque reconnu officiellement).

En mai 1836, Saint-Jacques passait au nouveau diocèse de Montréal, érigé par Grégoire XVI. (Voir carte dans Pouliot, R.P. Léon, S.J., *Trois grands artisans du diocèse de Montréal*, 1936). Nos évêques furent :

NN. SS. Jean-Jacques Lartigue (1836-1840) ; Ignace Bourget (1840-1876) ; Édouard-Charles Fabre, 1^{er} archevêque (1876-1896) ; Paul Bruchési (1896-1939).

Le 27 janvier 1904, Pie X créait le diocèse de Joliette auquel nous appartenons aujourd'hui, et qui connut à sa tête :

NN. SS. Joseph-Alfred Archambault (1904-1913) ; Guillaume Forbes (1913-1928) ; Joseph-Arthur Papineau (1928-1968) ; Édouard Jetté, adm. ap. (1962-1968) ; René Audet (1968-).

Dans ce cadre précis, insérons ces chefs que la Providence a préposés à la garde spirituelle de notre paroisse, nos curés. Car, si l'église a été le foyer de la vie paroissiale, la paroisse, à son tour, au dire d'historiens et d'économistes, tels que les Le Play, les Salome, les Siegfried etc. est demeurée à travers notre histoire la cellule vitale incomparable du Canada français.

Chapitre premier — Les curés

Article I — LES PRÉCURSEURS DE M. PARÉ

Une rude épreuve frappait les colons de Saint-Jacques, le 6 août 1774¹. Ce fut un jour de grand deuil pour toute la paroisse. M. Degeay, leur curé, qui exerçait son ministère avec tant de dévouement, malgré une santé chancelante depuis sept ans, mourait doucement dans la paix du Seigneur, à l'âge de 57 ans et six mois.

On devine à quel point cette perte fut douloureuse pour ces Acadiens en exil qui avaient trouvé dans le zèle ardent de leur pasteur, — dont on ne comptait plus les largesses et les marques de sollicitude, — un protecteur et un bienfaiteur insigne.

« Trente-deux ans auparavant, ce jeune curé imberbe aux airs de collégien très digne avait commencé son ministère parmi un peuple de défricheurs. Il le terminait physiquement ruiné, mais enrichi d'une longue expérience des problèmes les plus complexes, grandi par l'épreuve et ennobli par l'exercice exemplaire d'un sacerdoce irréprochable. Placé au carrefour, au point de rencontre des deux grandes civilisations de notre histoire, l'abbé Jacques DeGeay... le fondateur de Saint-Jacques, celui que Montgolfier reconnaîtra comme le « curé le plus remarquable de son temps », laissait derrière lui une époque fertile en événements des plus graves, des oeuvres personnelles extrêmement fécondes, une seigneurie presque entièrement colonisée, et une paroisse probablement unique en son genre, contenant la promesse d'une riche floraison de paroisses futures, une paroisse... manifestement démesurée qu'il do-

1. Gauthier, Henri, P.S.S. *Ibid.*, p. 194. D'autres mettent le 8. M. Degeay, s'était retiré depuis quelque temps à l'Hôtel-Dieu de Montréal. M. de Montgolfier s'en montra mécontent... « Ce sera, écrit-il à l'évêque, une mauvaise planche pour d'autres prêtres canadiens à qui on n'aura point de raison de refuser de les traiter comme celui-ci, dans une chambre particulière, ce qui demande une fatigue considérable et peut être une occasion de dissipation et de dérangement pour la communauté... » Il parle de l'imagination de M. Degeay qui « est des plus vives et des plus susceptibles... Sa santé dépérit tous les jours et il y a lieu de craindre que dans peu il ne sera plus ». Lettre à Mgr Briand, 3 août 1774.

Après la mort de M. Degeay, M. Huet de la Valinière devint curé de l'Assomption. « M. Bro se confina à l'Acadie » (sic). — (Lettre de M. de Montgolfier à l'évêque de Québec, 12 nov. 1774; Cf. Lejeune, O.M.I. *Dictionnaire Général du Canada*).

mina fort élégamment, pas toujours avec des gants de soie (lyonnaise), mais très certainement avec une âme d'apôtre et un coeur d'or. » Voilà en quels termes le salue l'historien de l'Assomption, Me Christian Roy, p.c.s. et auxquels nous souscrivons bien volontiers, en le vénérant, nous aussi, du titre de FONDATEUR DE SAINT-JACQUES.

**MESSIRE JEAN-BAPTISTE BRO,
PREMIER CURÉ (1774-1814)**

Par une heureuse permission de la Providence, le 8 novembre de la même année, M. Bro, déjà auxiliaire à l'Assomption et desservant à l'occasion les pionniers de la *Nouvelle Acadie*, devenait d'office curé de ses compatriotes et le demeura 40 ans, jusqu'en 1814.

Jean-Baptiste Bro est né le 20 avril 1743, à Saint-Joseph de la Rivière-aux-Canards, en Acadie, dans les environs de Grand-Pré. Sa famille était pauvre et comptait douze enfants. Sa mère, Brigitte Martin, veuve de Séraphin Bro, avait par la suite épousé Michel Bourg, notaire royal aux Mines, et père de l'abbé Joseph-Mathurin Bourg², premier prêtre acadien et curé-fondateur de Carleton, en Gaspésie.

Les premières années de M. Bro se passèrent aux travaux des champs. Déporté en Angleterre en 1755, nous le retrouvons sur la frégate du roi, « la Dorothée », qui le débarque en France, le 21 mars 1763. Il a alors vingt ans. Sa famille s'installe à Saint-Servan, en Bretagne, tout près de Saint-Malo. En 1767, il apprend la philosophie, et dès 1768, il « étudie pour être prestre ».

L'abbé de l'Isle-Dieu³, vicaire général de Québec, à Paris, fit instruire M. Bro et M. Bourg au Collège de Saint-Servan, diocèse de Saint-Malo, puis au Séminaire du Saint-Esprit, à Paris⁴.

Revenu au Canada en 1772, M. Bro fut reçu sous-diacre à Québec le 13 juin de la même année, par Mgr Jean-Olivier Briand, et diacre, le 29 octobre suivant. Enfin le 15 novembre, Mgr Louis-

2. Ce nom de Bourg est l'équivalent de Bourque. (Chouinard, abbé E.-P., *Bulletin des Recherches historiques*, vol. VI, pp. 8-20, 1900).

3. Lejeune, O.M.I., *Ibid.*

4. Gosselin, abbé Auguste, *L'Église du Canada, Après la Conquête*, deuxième partie, (1775-1789), pp. 155 sqq.; Chouinard, abbé E.-P., *Bulletin des R.H.*, vol. VI, pp. 8-20, (1900); Allaire, J.-B., *Dictionnaire*, vol. VI, pp. 144-5.

Philippe Mariauchau d'Esglis, coadjuteur de l'évêque de Québec, lui conféra le sacerdoce dans la chapelle du Séminaire diocésain ⁵.

Il demeura un an au Séminaire de Québec, et en octobre 1773, Mgr Briand l'envoya à Saint-Pierre du Portage (L'Assomption), aider M. Jacques Degeay. Il desservait outre le poste éloigné de la Longue-Pointe (du 24 octobre 1773 au 18 juin 1774), les deux missions de Saint-Roch et de Saint-Jacques. Jusqu'en 1775, il venait alternativement tous les quinze jours, à chacun des deux derniers endroits.

« Depuis environ quinze jours, (26 octobre 1773) écrit M. de Mongolfier, vicaire général, M. Breau (sic) est dans notre maison à Montréal ; il y est venu, malade, peu de jours après son arrivée à l'Assomption. Il a d'abord demeuré ici sept à huit jours dans les remèdes ; mais sa santé paraît aujourd'hui suffisamment rétablie. M. Degeais (sic) est bien aise d'avoir cet homme à sa disposition pour s'en servir dans toutes les solennités et autres cas de besoin, en attendant que le presbitaire (sic) de la Nouvelle-Acadie dans l'Assomption puisse être logeable ; ma joie est grande de le voir se retirer au séminaire, pour le former de plus en plus aux fonctions du ministère. En attendant, je me sers de M. Breau pour desservir presque en tout la paroisse, de la Longue-Pointe ; j'y fais donner la messe tous les dimanches et fêtes, et rendre à tous ces habitants dans leur propre église tous les services ordinaires du ministère, quoi qu'il n'y ait pas de prêtre résidant habituellement dans le presbytère, n'ayant celui-ci qu'en passant ».

Tout de même, on l'a vu, quand M. Degeay mourut, M. Bro devint curé de Saint-Jacques.

1774 : Nos registres s'ouvrent

Il est très intéressant de consulter les vieux registres que nous avons le bonheur de posséder au complet. Qu'on nous permette d'en citer les premières pages.

Voici le premier acte signé par M. Bro : « L'an mil sept cens (sic) soixante-quatorze, le vingt-sept novembre, a été baptisé par moi, soussigné, Pierre, ney (sic), fils légitime de François Martin et de Marie-Magdeleine Poirier, mariés ensemble. Le parrain a été

5. *Archives du Canada* 1905, *Ibid.*

Pierre Martin, et la marraine, Magdeleine Arsenaux, qui ont déclaré ne savoir signé (sic) de ce enquis suivant l'ordre ».

Bro, ptre.

Un peu plus d'un mois après, première inhumation dans le cimetière, situé près de l'église, côté nord-ouest.

« L'an mil sept cens (sic) soixante et quinze, six janvier, a été inhumé dans le cimetière de la paroisse, le corps de Pierre-Basile Dugas, décédé hier, âgé d'environ trois ans, enfant légitime de Jean-Baptiste Dugas et de Marie Bro. Ont été présents (sic), le père et Germain Dupuis qui n'ont pu signer de ce enquis suivant l'ordonnance »⁶.

Bro, ptre.

Les premières noces à Saint-Jacques eurent lieu en hiver. « L'an mil sept cent soixante-et-quinze, six février, après la publication de trois bans, faite au prône des messes paroissiales pendant trois dimanches consécutifs entre Antoine Vincent, enfant légitime de feu Jean Vincent et Élisabeth Commo, les père et mère d'une part, et Élisabeth Marsolais, veuve de Jean Laroche de l'Assomption, d'autre part, sans qu'il y ait aucun empêchement de mariage, je soussigné, curé de cette paroisse, ai reçu leur mutuel consentement de mariage, et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Sainte Église en présence de Jean Blanchard, J.-Baptiste Dumond, J.-M. Pellerin, François Morin, François Lamothe et de Joseph Marsolet, père de la fille qui a signé avec moi ; les autres ont déclaré ne savoir signer, de ce enquis suivant l'ordonnance.

(signé) Joseph Marsolet,
Bro, ptre.

Où ces cérémonies se déroulaient-elles ? Dans la maison « accoutumée » de Charles Forest.

Pendant cette année 1775, depuis le 27 novembre 1774, il y eut 28 baptêmes, 5 sépultures et 5 mariages. Voici les noms que

6. Ce Pierre Dugas était le fils de la soeur de M. Bro et était né en France, selon Placide Gaudet, *Le Moniteur Acadien*, 22 octobre 1903. En plus de cette soeur, la mère de M. Bro vint, en 1772, le rejoindre à Saint-Jacques où elle mourut le 9 avril 1779, à l'âge de 64 ans. De même, en 1767, son oncle René Martin, de Port-Royal, était du nombre de ceux qui, de la Nouvelle-Angleterre, avaient opté pour l'Assomption et, par la suite, pour Saint-Jacques.

portent ces actes : ils donnent une juste idée des origines acadiennes de la paroisse ⁷. B : Pierre Martin ; S : Basile Dugas ; B : Charles *Ratel* ; B : Charles-Honoré Vincent ; M : Antoine Vincent et Élisabeth *Marsolet* ; B : Marie-Reine *Barbeau* ; B : Angélique Dumond ; B : Paul Thibodo ; B : Scholastique Martin ; S : Victor *Gagnon* ; M : Jean Thibodo et Marie Terriot ; B : Dominique Thibodo ; B : Joseph Landry ; B : Augustin Guildry ; S : Magdeleine *Beaudry* ; B : Charles Terrio ; B : Benjamin Martin ; M : Jean *Lefèvre* et Anne Fontaine ; S : *Monique Péloquin* ; B. Azilda *Gérard* ; B : Joseph Bourgeois ; B : Louis Morain (sic) ; B : Isidore Cadot ; B : Michel Hébert ; M : Jean Dupuis et Marie Hébert ; M : Joseph Marsolet et Anne Richard ; B : Moïse-Noël Richard.

La nouvelle paroisse croissait très rapidement : en 1775, tout au plus huit ans après l'arrivée des premiers colons, elle comptait environ 75 familles, (une augmentation de vingt-cinq) et plus de 500 âmes. Elle avait son chef spirituel, son cimetière, ses registres.

Elle était dédiée à saint Jacques le Majeur. La protection et les exemples de ce saint patron étaient bien propres à stimuler le zèle du nouveau pasteur, de ce jeune prêtre acadien chargé de tout le succès, même matériel, de cette mission de compatriotes. À quelle date précise cette mission fut-elle érigée sous le vocable de Saint-Jacques ? Ce fut probablement en 1768 ou en 1773 à l'occasion d'une des deux visites pastorales de Mgr Briand, faites à l'Assomption. M. de Montgolfier ne dut certainement pas être étranger à ce choix.

Les colons travaillaient avec une ardeur sans égale à ouvrir, à la pioche, les terres qui semblaient être d'une fertilité extraordinaire. Très robustes et très endurcis à la fatigue, ils supportaient gaiement ces premiers travaux de défrichement toujours si pénibles ; en retour, ils se virent, chaque année, largement rémunérés de leurs efforts.

Presbytère-chapelle

Le nouveau curé décida sur-le-champ de construire. Il semble que tous les paroissiens furent d'accord, car, nulle part, on ne trouve de trace de discussion ou de chicane à ce sujet. La petite colonie, à l'unanimité, voulut marquer l'emplacement où s'élèverait l'église

⁷ Dans cette liste, le lecteur saisira que B signifie baptême ; S, sépulture ; M, mariage. Les noms en italique indiquent une origine canadienne.

(à l'endroit actuel du monument du Sacré-Coeur), en y plantant une croix haute de vingt-cinq pieds. Cette croix ne disparut qu'en 1830.

Cette chapelle occupait l'étage du presbytère ; le rez-de-chaussée servirait de demeure au curé. Dès 1775, les travaux de construction commencèrent.

L'édifice, mesurant 80 pieds de longueur sur 50 de largeur, comportait une grosse charpente. Les murs, épais, en pierre grise, donnaient à la maison une solidité à toute épreuve. Le bois employé à la construction provenait de la forêt voisine, située « à cinq arpents du lieu », (Chagnon) et la pierre, d'un champ dans le haut du rang des Continuations. Les colons s'étaient engagés à fournir gratuitement leur temps et les matériaux disponibles. Cependant M. Degeay, un peu avant sa mort, y était allé d'une généreuse contribution : dans une lettre adressée à Mgr Plessis, trente-huit ans plus tard (1812), deux paroissiens déclarèrent que M. Degeay avait fait tous les déboursés, inévitables on le conçoit, même dans les entreprises soi-disant gratuites.

Ce presbytère-chapelle s'élevait sur l'emplacement du presbytère actuel et s'ouvrit en 1776. Le premier janvier de cette année, le curé, enfin logé dans sa résidence, présidait une deuxième assemblée de marguilliers⁸ au cours de laquelle fut élu François Poirier, Pierre Doucet étant déchargé.

Bataille de cloche

De son vivant, M. Degeay avait promis une cloche pour la future église de Saint-Jacques. Quand la mort le surprit, cette cloche servait encore à l'église de Saint-Pierre du Portage.

Le testament de M. Degeay n'en soufflait mot. Il s'éleva à ce sujet une âpre contestation entre le nouveau curé du Portage,

8. Bien que Saint-Jacques ne fût pas érigé civilement en paroisse, les syndics, auxquels celle-ci avait droit, portaient quand même le nom de marguilliers. (Pagnuelo S., *Études historiques et légales sur la liberté religieuse au Canada*, pp. 381, sqq.)

Démoli en 1898, les « pièces de ce presbytère servirent à la construction de la maison portant actuellement le n° 7, rue Marion (chez M. Roger Leblanc),

M. Pierre Huet de la Valinière, P.S.S.⁹ et ses paroissiens. La fabrique de l'Assomption comptait la garder. M. de la Valinière, caractère tranchant, ne l'entendait pas ainsi : la cloche, appartenant à la fabrique de Saint-Jacques, devait être remise aux Acadiens.

Pour couper court aux difficultés, le curé de Saint-Pierre du Portage informa ces derniers, qu'il leur concédait la cloche en litige, à la seule condition de venir au plus tôt la descendre eux-mêmes du clocher. La tradition a conservé le souvenir de cette fameuse descente qui prit tout juste un petit quart d'heure à ces vigoureux Acadiens. Ils déployèrent une force musculaire si étonnante que tous les spectateurs en furent stupéfaits.

Une deuxième cloche, d'environ huit cents livres, devait garnir le clocher, trente ans après, vers 1804.

Familles canadiennes

Les années suivantes offrent peu de faits à signaler. Le taux de la population est nettement progressif, comme la chose est habituelle chez les peuples où la vie familiale est intense. En 1778, les registres rapportent vingt-six baptêmes, dix sépultures et treize mariages. En seize ans, la paroisse comptera 597 âmes de plus.

Quelques familles canadiennes des environs, à savoir de l'Assomption ou de Repentigny, continuèrent à s'unir aux Acadiens.

Avec l'accroissement de la population, le territoire de Saint-Jacques s'étendait aussi de plus en plus. En 1794, la concession de nouvelles terres par Messieurs les Seigneurs de Saint-Sulpice, dans cette région connue aujourd'hui sous le nom de Saint-Liguori, amplifiait le fief de ces expatriés¹⁰. On note déjà, même à cette époque, le départ de quelques habitants pour le Nord-Ouest.

Première visite pastorale

En 1788, le vingt-neuf juin, la paroisse recevait pour la première fois l'évêque de Québec, Mgr François Hubert.

9. Gauthier, *Ibid.*, (1926, p. 219). Voir notamment dans le *B.R.H.*, vol. VII, 96, 178 ; vol. X, 129, 161, des articles de Mgr Henri Têtu, montrant que cet excellent prêtre était « absolument volontaire » (Montgolfier), plaignard, d'un tempérament ardent, remuant et irréfléchi. (Cf. Lettre de Mgr Hubert, 6 oct. 1788).

10. Les premières terres furent concédées à Jos. Langlois, Jos. Leblanc, Jos. Ratel et Claude Bourgeois.

Sa Grandeur « alloue » les comptes et trouve « au coffre », c'est-à-dire en caisse, la somme de 920 livres¹¹. Mgr ordonne judicieusement de n'effectuer aucune dépense sans l'approbation de l'assemblée des marguilliers.

Le même évêque reviendra quatre ans plus tard faire la visite pastorale. On n'enregistrait pas à cette époque le nom des confirmés.

Qui sera bedeau ?

La chose est importante. Son choix se confirme devant le notaire. C'est ainsi que le 28 juin 1801, devant Me Raymond de l'Assomption, « en vue de mettre un bedeau stable, on engagera à l'unanimité Jean Bro, habitant de la paroisse, pour le service du dedans et du dehors de l'église ». Il sonnera toutes (sic) les offices publiques, même les basses messes de monsieur le curé ; il précédera le clergé et portera la baignière (sic). Il recevra 50 livres ou schellings de 20 coppres, plus des honoraires pour les grand'messes recommandées (environ 18¢), pour les « grands enterrements », pour le creusage des fosses (tarif variant, l'hiver) ; « La robe de la quête lui appartiendra après trois ans de service », mais non le « sceptre » (?). « Il aura la liberté de faire tous les ans le tour de la paroisse pour avoir des étrennes de ceux qui voudront bien lui donner ».

11. Dans la Province du Canada, comme on disait avant 1841, les marguilliers n'ont jamais — leurs livres de comptes en font foi — adopté la monnaie anglaise, c'est-à-dire les livres sterling, les schellings et les deux sous (penny-pence), mais conservèrent le sou français et la livre française, qui valait un franc-or (entre 16 et 20 sous, ou coppres). Il en fut ainsi jusqu'en 1872, alors que l'État adoptait les dollars et les cents, comme nous les avons actuellement.

Les milieux officiels imposèrent, (1853) comme unité monétaire, le dollar, équivalent de l'américain ; on proclama le cours forcé de la livre sterling à \$4.86 et deux tiers. Lejeune, P., O.M.I., *Dictionnaire général du Canada*, art. Monnaie. Moreau, abbé S.-A., *Histoire de l'Acadie*. Montréal, 1908. Adair and Wardleworth, E.-S. — *The Parish and Church of L'Acadie*, The Progressive Printers, Ottawa, 1933. Courteau, Dr E.-G. — *The Canadian Bouquet, sous*, Saint-Jacques, 1908, pp. 3-4. Voir aussi « *Le vieux Montréal* » présenté par la Brasserie Molson, 1936.

Que signifie le \$? — Ce signe apparaissait sur les piastres espagnoles et désignaient, paraît-il, les colonnes d'Hercule ou les portes de Gibraltar qui, après la découverte de l'Amérique, symbolisaient la route vers les richesses. Par la suite, ce signe aurait fini par identifier le dollar. — M. Gabriel Dupuis, de Saint-Jacques, a trouvé dans son jardin, une de ces pièces de monnaie espagnole qui porte la date de 1732, et une autre de 1813.

Et le contrat est signé « en la salle presbytérale de Saint-Jacques ».

Une église s'impose, mais les procès ?

Le quatorze janvier 1783, les Messieurs de Saint-Sulpice avaient enregistré la concession d'un terrain de trois arpents sur trente pour y construire l'église¹². Depuis 1776, les offices se célébraient au premier étage du presbytère-chapelle.

En 1800, Mgr Pierre Denaut, faisait la troisième visite pastorale. La caisse de la fabrique contenait 8464 livres, ancien cours. Mgr conseilla alors de bâtir une église proportionnée à l'accroissement de la population, et, en 1801, il chargeait M. Jean-Joseph Roy, curé de l'Assomption, (1799-1824) d'en désigner l'endroit. Celui-ci décida que l'église ne s'élèverait ni au Ruisseau Saint-Georges, ni sur la Côte, près du chemin gagnant Saint-Alexis, mais sur le terrain avoisinant le presbytère-chapelle, où elle se trouve située actuellement.

Insérons tout de suite la cause des événements malheureux qui vont se produire.

M. Bro avait établi le bon ordre dans sa paroisse. Le diable ne pouvait pas ne pas semer l'ivraie. Certaines « personnes étranges à la paroisse » soudoyèrent quelques têtes chaudes, deux seulement, pour jurer la perte du curé, probablement à cause de son refus d'accorder une licence pour la vente des boissons alcooliques. En 1788, ces deux paroissiens adressèrent à Mgr Hubert, coadjuteur de Québec, une diatribe cousue de mensonges contre M. Bro.

L'évêque est en visite à Montréal. Aussitôt que cette calomnie est connue à Saint-Jacques, cent quatre paroissiens rencontrent Mgr Hubert et réfutent l'une après l'autre les accusations portées.

L'incident ne se clôt pas là. Un instant apaisée, la clique infime des turbulents se remettra à l'oeuvre et profitera des difficultés de la construction de l'église pour dénigrer de nouveau leur curé auprès de l'autorité diocésaine. Voici les faits.

Le 6 juin 1801, les paroissiens choisirent huit syndics pour la construction projetée : Joseph Bourgeois, Louis Gaudet, Joseph Dupuis, François Provost, Pierre Richard, Antoine Marion, Lau-

12. Dans l'église, Messieurs les Seigneurs auront-ils leur banc seigneurial ? Il semble que non. Mais le capitaine de milice aura le sien. En 1841, il y aura contestation à ce sujet.

rent Trudeau, de Saint-Jacques et Joseph Peltier, de Saint-Pierre de l'Assomption, tous cultivateurs.

« Le 30, les commissaires civils, James McGill et Louis Chaboillez, confirmèrent leur nomination et les autorisèrent à dresser un état de dépenses que la construction de l'église pourrait occasionner, ainsi que la répartition de ce que chaque tenancier serait appelé à payer ou à contribuer »¹³.

« Les paroissiens étaient tenus, en outre de payer en argent, de fournir deux barriques de chaux et quatre de sable ; un étamperche par chaque deux habitants, suivant la proportion donnée par le maçon ; un boulin, proportion comme dessus ; trois quart de toise de pierre, chaque ; une lambourde de vingt-cinq pieds de long, sur les proportions du charpentier par chaque habitant ; six planches de dix pieds ; deux madriers aussi de dix pieds par deux pouces et demi d'épais ; chacun six pieds et demi de bois de charpente, sur les proportions du charpentier ; huit jours de corvée chacun, dont deux avec harnais ». Comment ne pas admirer pareil esprit paroissial ! Nous sommes réellement en présence d'une oeuvre commune du peuple de Dieu. Devant pareil chantier, à l'esprit tout médiéval, comment se surprendre que le diable n'ait pu rester tranquille ?

Commissaires et paroissiens entérinent cet acte de répartition proposé par leurs syndics.

Et de gré à gré, ceux-ci donnent, le 19 octobre 1801, le contrat de maçonnerie à Michel Peltier de l'Assomption, pour une somme globale de 8500 livres, de la charpente entière de l'église ; de la sacristie et du clocher, à Michel Laporte, de Rivière des Prairies — « le clocher sera à deux lanternes, et conformément à celui de l'Assomption », que Laporte a d'ailleurs construit. « Le dit Laporte fournira tout le fer blanc qui faudra (sic) depuis la chouche (sic) jusqu'au globe » ainsi que « la croix en fer qui sera peinte et dorée aux endroits nécessaires ainsi que le coq qui sera aussi en fer ». Quant aux dimensions, il les sait, « la grandeur de laquelle église et sacristie le dit Laporte a dit bien savoir ». Le tout coûtera 7500 livres.

Joseph et Baptiste Lépine « s'obligent à fournir les manoeuvres nécessaires pour servir six à sept maçons, à la demande

13. Voir Me Maréchal Nantel, C.R., dans *Le Cahier des Dix*, n° 13, « Une querelle de paroisse en 1805 », Les passages entre guillemets sont de lui. A cette date, la livre française valait \$0.16 2/3.

de l'entrepreneur, les nourrir et loger à raison de trois cents livres par mois ».

« Le 14 décembre, la couverture et la menuiserie sont criées au rabais et adjudées, la première à Laurent Trudeau, au prix de 1878 livres ; la seconde à Louis Piquet, pour 3215 livres (\$525). Le marché stipule entre autres clauses, que la grande porte sera semblable à celle de l'église de La Chesnaie et les marches du sanctuaire comme celles de l'Assomption ».

« Le 13 février 1803, Louis Marion, forgeron, obtient le marché de la ferrure pour 770 livres. Enfin, le 8 mai, Pierre et Germain Bourgeois s'engagent à fournir d'autres manoeuvres à raison de 72 piastres d'Espagne par mois, soit l'équivalent de 432 livres ».

Leur estimé de la superficie des 487 terres de la paroisse donnait 46,045 arpents répartis entre les districts de Laurent Trudeau (79 terres), de Théophile Dupuy (34), de Th. Bourgeois (38), de Jos. Peltier (50), d'Antoine Marion (54), de Pierre Richard (59) et de François Provost (115 terres).

« En attendant la rentrée des côtisations, les syndics empruntent de la fabrique 2400 livres, pour parer aux dépenses les plus urgentes ».

Tout va bien jusqu'au moment, où, au printemps de 1804, les syndics arrêtent brusquement l'ouvrage : la caisse est vide. On retourne aux commissaires pour se faire autoriser une nouvelle répartition. Ceux-ci consultent les paroissiens. Quatre-vingt-quatre de ceux-ci s'opposent. On propose des délais : leurs comptes ne sont pas clairs . . . En juillet, les syndics déposent leurs comptes « corrigés ». Les opposants n'en sont pas satisfaits. Finalement, le 26 septembre, « les commissaires se déclarent incompetents à juger le fond du débat et autorisent la répartition demandée, en réservant aux opposants tous les recours de droit qu'ils peuvent avoir contre les syndics. Cette décision inattendue bouleverse les esprits. Il reste à ce moment pour compléter l'église, à faire les planchers et la voûte, à refaire les enduits, à boucher les ravalements, à poser les portes et les châssis, et à finir le clocher ».

La discorde est bel et bien prise : marguilliers, curé, évêque interviennent, mais sans succès. « Les syndics, inébranlables, restent sur leurs positions » : leurs comptes sont véridiques ! Finalement, le 10 mars 1805 — ça fait, tout de même, près d'un an qu'on s'invective ! —, assemblée extraordinaire des anciens et nouveaux marguilliers : on prie Joseph Bourgeois et Joseph Dupuis.

deux des syndics, de bien vouloir se retirer, « parce qu'étant personnellement intéressés, ils ne peuvent être admis aux délibérations ». « Non ! nous restons », déclarent-ils. On peut imaginer la tension de l'assemblée. Le curé Bro déplore la situation pénible, et l'assemblée désigne Daniel Dugas, Jean Mireault et Clément Landry, procureurs spéciaux afin de poursuivre les syndics au nom de la paroisse et de la fabrique. Savait-on dans quelle galère on allait s'engouffrer ? Les procès dureront 8 ans . . . Et avec quel résultat ! . . .

L'avocat Joseph Bédard, de Montréal, envoie donc aux syndics, au nom des paroissiens, une action où il leur reproche plusieurs griefs : 1° celui d'avoir conclu « pour l'entreprise de la maçonnerie, menuiserie, charpente et couverture de l'église et les ferrures nécessaires, plusieurs marchés dont les plus considérables n'ont pas été adjugés à rabais, au grand dommage de la paroisse ; 2° chaque propriétaire ayant fourni la quote-part demandée, tant en argent qu'en matériaux, c'est plutôt eux autres, les syndics, qui devront 13,000 livres à la fabrique, quand l'église sera terminée ; 3° ils ont eu tort d'arrêter les travaux, et d'imposer une seconde répartition. « Qu'ils soient donc condamnés solidairement à parachever ou faire parachever l'église, de ce jour au premier jour de mai prochain (1806) ; en outre à rendre compte de la gestion et administration qu'ils ont eue du profit de la répartition de 1801 et enfin, à payer aux demandeurs le reliquat de leur compte, avec intérêt et dépens ».

L'avocat des syndics, Stephen Sewell — avec David Ross comme conseil —, « plaide uniquement des moyens de droit à l'encontre de l'action », contestant le mandat des demandeurs, alléguant que la paroisse de Saint-Jacques n'a pas d'existence légale, et donc pas de marguilliers en titre ; que ceux qui occupent ces fonctions ne peuvent poursuivre ou faire poursuivre qui que ce soit, et partant, n'ayant pas le droit de déléguer des procureurs spéciaux, ne peuvent demander aux syndics de parachever l'église et de rendre compte. C'est plutôt le marguillier en charge qui aurait le droit de poursuivre. On nage donc, de dire Sewell, en pleine illégalité : « le mandat des demandeurs est vicié à sa source ».

La paroisse de Saint-Jacques-de-l'Achigan existe en fait, sinon de droit, rétorque Bédard. « Qui donc a élu les syndics ? » Les marguilliers, anciens et nouveaux, peuvent agir au nom de la fabrique, et nommer des procureurs pour agir en justice au nom des paroissiens, — c'est même plus indiqué !

On est en avril 1805. Le procès tient la paroisse en haleine, on le suppose bien. Et quand les quelques-uns qui y assistent, re-

viennent, de Montréal où il se déroule, les versions doivent être plus ou moins conformes à la vérité ... et pas mal variées ... D'autant plus que les points de droit soulevés sont nouveaux dans la jurisprudence du pays.

Toujours est-il que les juges James Monk, Pierre-Louis Panet, Isaac Ogden et Arthur Davidson, de la Cour du banc du roi, donnent raison à Bédard « sur toute la ligne, par un jugement qui déboute les syndics de leurs exceptions ». « Jugement inédit qui va arrêter des principes importants de droit paroissial ».

La cour condamne donc les syndics « à rendre compte de la gestion et administration de leur charge et du produit de la répartition du 8 septembre 1801 » ; elle ordonne la nomination de deux experts pour estimer les dépenses exactes et les travaux requis au parachèvement de l'église, qui feront rapport au greffe de la Cour, tout comme les syndics.

Antoine Janson dit Lapalme, de Montréal, sera l'expert des syndics, et Michel Gausselin père, de Saint-Jacques, celui de la fabrique. En mai, ils remettent leur rapport. Les syndics n'en font rien.

Bédard réclame la contrainte par emprisonnement. Sewell implore un ajournement ... Finalement, la Cour ordonne l'emprisonnement ... « Ça devait barder fort dans la paroisse ... » Les huit syndics passeront 42 jours en prison.

Toujours est-il que le 25 juillet suivant, « en la chambre du géôlier, ès prison de cette ville », devant les juges Monk et Davidson et devant le notaire Louis Guy, ils affirment leurs comptes : « les dépenses encourues pour la construction de l'église excèdent de 7,070 livres les recettes en argent et en matériaux, qu'ils ont pu toucher à cette fin ».

En 1801, déclarent-ils, ils avaient fixé le coût de la construction de l'église à 29,929 livres (\$5000), somme qui serait payée d'après la répartition faite sur les terres de la paroisse, dont la superficie totale était, d'après leur estimé, de 46,045 arpents. Selon ces chiffres, la cotisation montait à 13 sols par arpent. Mais, d'après leurs nouveaux calculs, ils constatent que la paroisse ne s'étendait en réalité que sur une superficie de 37,394 arpents dont 32,924 de terres imposables. Bien plus, ils avaient oublié d'inclure dans leur premier état de compte, certains matériaux que les paroissiens étaient censés fournir, comme les madriers pour les échafaudages et les madriers pour la couverture, — ce que les paroissiens avaient quand même volontairement fourni, en grande partie. S'ils n'avaient

pas procédé par soumission — « à rabais » —, c'était par crainte « qu'il n'en résultât des dommages pour la paroisse, en ce que de mauvais ouvriers pouvaient se rendre adjudicataires ».

Ils ajoutent aussi que plusieurs paroissiens, pauvres, insolubles, ou « absents dans les pays d'en haut » n'ont pu acquitter leur cotisation, ni fournir leur quote-part de matériaux.

Et voilà pourquoi ils avaient demandé une nouvelle répartition pour couvrir la somme de 7,070 livres qui leur manquait. Le montant global ne correspondant donc plus aux prévisions, ils avaient arrêté les travaux.

Les avocats reprennent leurs dossiers et les gens de Saint-Jacques, le chemin de Montréal. En 1806, en hiver, le procès s'engage alors sur le fond. C'est la seconde phase de ce procès pour le moins retentissant longtemps . . .

Primo, Bédard demande d'imputer sur le chapitre des recettes les dommages que les intempéries auraient causés au bâtiment après la cessation des travaux ; Secundo : il reproche aux syndics de ne pas avoir tout inscrit : journées de corvée ou matériaux fournis par les paroissiens ; Tertio : il les tient responsables des cotisations impayées, qu'ils auraient pu toucher en faisant diligence auprès des insolubles. « Et, ajoute-t-il, ce qu'il y a de plus étonnant c'est que les rendants eux-mêmes sont mis au rang de ces prétendus insolubles ; et que plusieurs terres appartenaient, lors de la répartition, à des propriétaires riches ou aisés qui les ont vendues à de pauvres gens en vue de se décharger de leur quote-part » ; Quarto : il affirme que les syndics ont accepté des matériaux de qualité et de dimensions inférieures, tels les madriers, alors qu'ils auraient dû s'en tenir strictement aux termes de la répartition : les contrats de maçonnerie et de charpente ont été accordés à des prix exagérés ; les murs de la sacristie sont trop bas ; un peu partout, il y a malfaçons ; certaines dépenses sont injustifiées. À cause de tout cela, il devrait y avoir un excédent près de 15,000 livres dont les syndics sont comptables envers la paroisse. « Qu'ils soient donc tenus de parachever l'église et la sacristie . . . et à payer la somme de 14,588 livres dont ils se trouvent les reliquataires ».

Que va répliquer Sewell ? — D'abord que tout cela est faux. Les intentions de ses clients sont pures et dénuées de toute tentation de corruption. Il n'en peut dire autant des représentants de la fabrique dont les procédures odieuses ont répandu la calomnie dans la paroisse. « Si certains matériaux ou autres transactions im-

portantes ont été substituées, c'est avec l'assentiment des paroissiens ou sur les instances du curé, M. Bro ». « Que le tribunal agrée donc les comptes des syndics ou rejette l'action ! ».

La question des comptes est bien complexe — on agissait pas mal à la bonne franquette, semble-t-il. Les débats traînent donc en longueur. « Par mesure de précaution », on va jusqu'à fermer l'église. En juin 1806, la Cour nomme deux arbitres ou praticiens pour s'enquérir des faits et des mesures indiquées dans les contrats : Joseph Papineau et Louis Huguet-Latour, notaires de Montréal. Bédard s'oppose au choix de Papineau que la Cour finit par maintenir dans ses fonctions, en octobre : ce qui retarde l'enquête jusqu'à la fin de l'année, soit le 9 décembre, au presbytère de Saint-Jacques. « Pendant treize jours, les arbitres y entendent les parties et leurs témoins. Ceux-ci, de même que les praticiens sont logés, nourris, fournis de boisson et de papier, aux frais de Daniel Dugas, l'un des demandeurs ».

Rarement avait-on vu autant de visiteurs de marque dans la place : Jean Vienne, seigneur du fief Martel ; J.-E. Faribault, procureur de l'Hon. Paul-Roch de Saint-Ours, seigneur du fief et seigneurie de l'Assomption ; Antoine Janson-Lapalme, Pierre Latour, charpentier de Lavaltrie et Messire Joseph Borneuf, p.s.s., procureur des Sulpiciens, seigneurs de Saint-Sulpice et autres lieux. L'enquête se poursuivra de Montréal, et le rapport sera remis le 15 avril 1807. Papineau et Latour en arrivent aux conclusions suivantes :

« 1° - la superficie des terres imposables n'est que de 32,924 arpents au lieu de 46,045 ainsi que le portait l'acte de répartition de 1801 ; 2° - 73 tenanciers doivent être éliminés parce que absents, morts ou insolubles ; 3° - la recette doit être estimée à 29,572 livres et la dépense à 36,015 livres, laissant un passif d'un peu plus de 6,443 livres, auquel il est nécessaire d'ajouter 4,492 livres représentant la valeur des ouvrages et des matériaux requis pour parachever l'église ; 4° - les syndics avaient raison d'arrêter les travaux parce qu'ils n'avaient pas de fonds disponibles ; 5° - ils ont eu tort, cependant, de modifier les termes de la répartition concernant certains matériaux etc . . . »

On s'aperçut même que l'église n'était pas selon les dimensions indiquées au contrat : « Et le 18 décembre 1806, conformément à l'ajournement d'hier, avons procédé à faire mesurer l'église et avons trouvé qu'elle a 128 pieds 3 pouces de longueur de de-

hors en dehors, et 50 pieds de largeur de dehors en dehors ; que le retour des chapelles en dehors est de 11 pieds 1 pouce pour le petit côté et 13 pieds moins 1 pouce pour le grand côté ; la sacristie a 12 pieds 8 pouces de hauteur depuis la retraite qui est dite être à 5 pieds du bas des fouilles jusqu'au dessous de la sablière ; le pignon a 24 pieds 2 pouces de largeur de dehors en dehors et les longpans 27 pieds 11 pouces de longueur ; le quarré de l'église a 25 pieds $\frac{1}{2}$ (ou 21 ?) du dessus des lambourdes au dessous de la sablière ; l'appui des fenêtres est à 6 pieds 9 pouces de dessus (des lambourdes) ; dans le corps de l'église les murs des longpans ont 3 pieds d'épaisseur, le pignon, 4 pieds ; il paraît que les fouilles ont 6 pieds de hauteur à venir au-dessous des lambourdes ; il y a dans l'église 2 murs de refend de 84 pieds $\frac{1}{2}$ chacun de long sur 2 pieds 8 pouces hors de terre (bis) et environ 16 pieds en terre, avec un ajouté de 5 pieds 10 pouces de longueur qui est surhaussé de 16 pouces ; dans le sanctuaire, un mur de refend de 18 pieds $\frac{1}{2}$ de longueur et 4 pieds 8 pouces de hauteur hors de terre et environ 16 pouces en terre ; la masse de l'autel a 5 pieds de largeur, 8 pieds de longueur et ? pieds de hauteur d'une pierre à l'autre : une sur épaisseur sous les deux pilastres de la porte, chacun de 22 pouces d'épaisseur sur 4 pieds 1 pouce $\frac{1}{2}$ de largeur et environ 6 pieds 7 pouces de bas ». (Cour du Banc du roi, terme d'avril 1806).

Or, elle devait mesurer en charpenterie 126 pieds de longueur, 50 de largeur et 27 de hauteur. Elle avait 14 fenêtres, 3 portes, dont l'une plus grande que les autres et qui devait avoir 8 pieds de largeur. La sacristie devait mesurer 24 pieds par 27 avec 4 ouvertures.

Pour expliquer les différences entre les mesures désirées et celles réalisées, Michel Peltier arguera que le curé ne lui avait remis les plans qu'un mois après le début des travaux, au moment où les fondations étaient déjà rendues au niveau du sol. Ne lui aurait-il pas été aussi facile de faire une chapelle de 16×16 que de 13×13 ? — Pourtant, il avait bien dit savoir toutes les mesures au moment de signer le contrat. Défaut de mémoire chez l'un ? Lentement chez l'autre ? on ne sait pas. De toute façon, on aura une église de deux pieds plus longue et plus basse que celle demandée. (Cour du Banc du roi, terme d'avril 1806)

Dans la troisième et dernière phase de cette cause, Bédard contestera les conclusions du rapport.

Ce rapport des arbitres déconcerta sans doute la fabrique, puisque les procédures resteront stagnantes pendant près de deux ans, malgré les efforts de Bédard pour en finir avec cette cause.

La paix va-t-elle finir par revenir, durant ce répit ? Pas du tout. Ne voilà-t-il pas que, par deux fois, en 1807 et en 1809, trois syndics incriminés et sept de leurs partisans vont porter devant Mgr Plessis, de Québec, de violentes accusations contre le curé Bro, l'accusant, non pas de malversation, mais de négligence à secourir les malades et à célébrer régulièrement la liturgie.

Tout de suite, 203 chefs de famille démentent ces accusations et écrivent à l'évêque que « la majorité des voix est une confession sacrée de son mérite » (11 juillet 1807).

En février 1810, les juges finissent par entendre les plaidoiries de Bédard et de Sewell, celui-là contestant le rapport de l'enquête, celui-ci l'exploitant au maximum.

Et voilà que le dossier retourne à la poussière des archives pour deux autres années...

Enfin ! Enfin ! le 20 octobre 1812, les juges James Monk, Pierre-Louis Panet, Isaac Ogden et James Reid prononcent le jugement.

« Ils y admettent en leur entier les conclusions des arbitres, (Papineau et Latour) et ordonnent de rembourser aux syndics les dépenses encourues pour la construction de l'église, jusqu'à concurrence de 5,727 livres et 6 sols (la livre de vingt coppres) ; de leur allouer pour parachever l'église, en la manière indiquée au rapport des arbitres, une somme additionnelle de 5,400 livres, plus 2,400 livres pour défrayer les déboursés occasionnés par la reddition des comptes et le procès. Ces trois montants forment un total de 13,527 et 6 sols que les défenseurs, en leur qualité de syndics, sont autorisés à prélever au moyen d'une nouvelle répartition. Mais la Cour ajoute « que les défendeurs n'ont point procédé dans les devoirs de leur charge de syndics ainsi qu'ils y étaient tenus » et elle les condamne aux dépens de l'action, sur lesquels elle accorde les 2,400 livres comprises dans la répartition autorisée par le jugement ».

Les syndics incriminés sortaient donc du procès ni trop blancs ni trop noirs, mais par un tour de force judiciaire, si, d'un côté la Cour les obligeait à payer une partie des frais du procès, c'était aux dépens de la fabrique ou des paroissiens qui condamnaient leur conduite. Les procureurs spéciaux qui avaient sacrifié leur temps et leur argent, pour obtenir justice, en étaient quittes pour leur peine... et une sorte d'équité pour le moins étrange.

Les paroissiens de Saint-Jacques, qui avaient combattu ces syndics avec tant d'âpreté depuis 1805,

« se trouvaient donc, après sept ans, sans église et contraints à une deuxième répartition majorée du double de ce qu'elle aurait été sans les procédures. L'aventure, pour eux, tournait au désastre, et si le procès avait semé la discorde dans la paroisse, le jugement ne pouvait qu'attiser la dissension ».

C'est surtout après ce verdict de 1812 que le désaccord s'accroît et engendra un malaise irrémédiable. En conséquence, au mois de février 1813, l'évêque crut-il de son devoir de recourir à un moyen extrême : l'interdit du presbytère-chapelle. Pendant trois mois, les paroissiens durent se rendre à Saint-Esprit pour les offices religieux. Cette sanction accabla le dévoué pasteur d'une douleur indicible. Il implora miséricorde pour ses paroissiens et pour lui. « J'ose vous prier, Mgr, de suspendre le poids de vos coups, pour adoucir mes peines, » écrit-il le 22 mars suivant. Constatant l'affaiblissement de ses forces, M. Bro charge M. Joseph-Jérôme Raizenne, curé de Saint-Roch (1796-1831), d'agir comme procureur à sa place. L'évêque consent. En effet, la mémoire affaiblie et l'âge avancé de M. Bro (il avait 70 ans) ne lui permettaient plus de s'acquitter parfaitement des fonctions de son ministère. Aussi songeait-il à se plonger dans la solitude pour s'entretenir avec son Dieu.

Mgr Plessis écouta la voix suppliante du pasteur à laquelle s'adjoignit celle de M. Raizenne. Au mois de juin 1813, il levait l'interdit et, pour consoler M. Bro, lui laissait espérer sa retraite à l'automne. Si cette mesure rigoureuse avait fort attristé le curé, elle eut du moins ce consolant résultat d'apaiser passablement les animosités.

Enfin, en juin 1813, après annonce faite à Saint-Roch, à Saint-Ours (Saint-Esprit) et l'Assomption, « notice n'ayant pas été donnée à Saint-Jacques, vu qu'il n'y a pas actuellement d'office divin dans cette paroisse », les huit syndics signent, devant Me J.-E. Faribault, et son associé, Barthélemy Joliette, deux contrats en la maison de Louis Marion, forgeron à Saint-Jacques. Ces contrats ont trait à la maçonnerie, à la charpenterie et à la menuiserie de l'église inachevée.

Le premier est encore confié à Michel Peltier, maître-maçon de l'Assomption. Il construira deux piliers « pour recevoir une galerie de 4' × 2' à la porte de la sacristie » ; il remplira et maçonniera les ravalements de l'église et de la sacristie ; il fera deux mar-

ches pour les autels des chapelles et deux murs dans ces chapelles pour l'appui des lambourdes ; il scellera les lambourdes et les arasera ; il refera les enduits de l'église et les enduira de plusieurs couches de chaux. Au devant de la façade de l'église, il fera un mur de la longueur du portail et qui « aura deux retours pour rejoindre la dite église, de 20 pieds, lequel mur aura deux pieds d'épaisseur et sera de hauteur convenable pour le niveau des portes ». Le tout coûtera 589 livres de 20 coppres.

Le second contrat concerne les « solivaux en queue d'aronde dans les sablières », les « abouts du plancher » qu'il faudra cacher et une galerie de 8' × 4' avec escalier pour « passer de dehors dans la sacristie ; un perron de 12' × 6' et d'une marche devant la grande porte de l'église, et deux autres pour les petites portes. Alexis Guyon dit Lemoine, fils, maître-menuisier de Saint-Jacques, s'engage à faire ce travail, ainsi que celui de « peindre les chassis de l'église et de la sacristie, en peinture blanche en leur donnant deux couches avec de bonne huile de lin, les 'éventailles' des portes et l'oeil de bouc ; les ornements des portes en jaune fin (trois couches), les contrevents et la galerie en gros rouge ; les cadres des ouvertures de la sacristie et les trois chassis du portail en couleur ardoise ».

Cette première église était de la lignée des églises canadiennes du début du XIX^e siècle. Elle appartenait à un style architectural créé par le curé de Boucherville, Pierre Conefroy, et s'apparentait de façon singulière à celles de Saint-Paul et de Saint-Roch, ses jumelles contemporaines (1803-1804). Le 10 août 1813, le curé de Saint-Roch la bénissait. Elle était à peu près terminée. Enfin !

« Mais l'orage qui avait passé sur Saint-Jacques ne s'était pas dissipé sans un dernier écho ». Les procureurs spéciaux, ceux qui avaient mené le procès contre les premiers syndics, réclamèrent le remboursement des frais par eux encourus. Car ces dépenses — \$800 — ne figuraient pas dans les dédommagements accordés par le juge, et la fabrique refusait de rembourser. Daniel Dugas, Jean Mireault et Clément Landry, choisissant encore Bédard comme avocat, intentèrent un deuxième procès, cette fois contre la fabrique, défendue par Me Jean-Roch Roland.

Suivant la coutume et l'ordre enjoint par la Cour, deux arbitres examinèrent la situation. La fabrique n'ayant pas cru à propos de contester, jugement fut rendu contre elle le 19 octobre 1813, en faveur de Dugas et de ses compagnons, pour un peu plus de \$700. « Un bref d'exécution fut émis à la demande des demandeurs et, en décembre 1813, le shérif faisait rapport qu'il n'avait pu trouver en possession de Joseph Fontaine, en sa qualité de marguillier

en charge, aucuns biens lui permettant de réaliser le montant de la condamnation ». L'évêque dut encore intervenir. Finalement, la fabrique paya en janvier 1814.

Quelques jours après, M. Raizenne fit la quête de l'Enfant-Jésus. Cette visite ramena au bercail tous les récalcitrants, à part dix.

Que penser de cette longue querelle ? Écoutons d'abord deux contemporains : les deux curés voisins mêlés à l'affaire assez étroitement.

L'archiprêtre Jean-Joseph Roy, curé de l'Assomption, écrivait en ces termes à l'évêque : « Vous dire le sujet du procès, ils l'ont ignoré longtemps eux-mêmes, et peut-être l'ignorent-ils encore un peu. Vous connaissez la tête des Acadiens, ils reviendront difficilement. Je crains même que M. Bro ne soit trop vieux pour pouvoir éteindre les dissensions qui règnent — je dirais par des gaucheries — dans la paroisse. »

N'est-ce pas bien humain de braire, sans trop savoir pourquoi, avec ceux qui crient le plus fort ? Et notre atavisme normand ne trouvait-il pas dans ces procès un domaine de choix où s'exercer ?

Le curé de Saint-Roch de l'Achigan, M. Raizenne, dans ses lettres datées du 18 novembre et du 10 décembre 1813 à l'évêque de Québec, relate fidèlement la complexité de la situation. Ainsi, comme en témoigne le *Livre des délibérations de la fabrique*, il relève l'opposition du curé Bro au dédommagement de Daniel Dugas, procureur syndic, et l'humiliation infligée par le même curé au marguillier en charge, Joseph Fontaine.

Sans prétendre absoudre les fauteurs de désordre, nous rappellerons toutefois, que ces querelles de marguilliers avec leur curé ou entre eux, était chose courante dans le Bas-Canada, quand il s'agissait de construction d'église. Ces chicanes, en plusieurs endroits, s'envenimèrent même au point de dégénérer en schisme. Grâce à Dieu, notre paroisse fut préservée d'une telle calamité, probablement à cause de la mansuétude du premier curé de Saint-Jacques de la Nouvelle-Acadie, M. Bro.

Le vieux curé acadien, si longtemps privé d'église, lui qui avait admiré tant de cathédrales en France, entre enfin dans une véritable maison de Dieu, passablement nue, c'est vrai, mais qu'il avait l'intention de décorer, un jour, de riches parures.

L'automne arriva. M. le curé Bro était toujours à son poste. Au jour de l'an suivant, il présida, pour la dernière fois, l'élection

du marguillier Joseph Forêt. La recette de l'année s'élevait à 306 livres, ancien cours. La paroisse comptait 2,007 communicants, et il s'y était célébré 118 baptêmes, 69 sépultures et 19 mariages.

Au seuil de l'éternité

Les facultés intellectuelles du curé Bro avaient sensiblement baissé depuis quelque temps ; il vivait plongé dans une distraction continuelle. Aussi en juin 1814, Mgr Panet, (coadjuteur de Mgr Plessis jusqu'en 1825) lors de sa visite pastorale à Saint-Jacques, s'engagea à désigner un nouveau curé et ordonna de construire deux confessionnaux et de consigner les actes de vente des bancs ainsi que les procès-verbaux des assemblées de fabrique.

Au mois d'octobre, M. Bro, tout à fait incapable de resservir la paroisse, abandonna sa cure, avec droit au tiers du revenu de son successeur¹⁴. Il se retira chez sa cousine, Élisabeth Bro, qui demeurerait à l'endroit où s'élève aujourd'hui le couvent.

Ainsi prit fin l'administration du premier curé de *Saint-Jacques de la Nouvelle-Acadie*, désignation courante à cette époque. Un peu plus d'un an missionnaire, quarante ans curé, M. Bro avait consacré quarante-deux ans de sa carrière sacerdotale à ses compatriotes acadiens.

Il vécut dix années dans la retraite. Après une maladie de quelques jours, il mourut le 12 janvier 1824, à l'âge de quatre-vingts ans et quelques mois. Les funérailles eurent lieu deux jours après son décès, dans l'église de Saint-Jacques, où ses restes mortels furent déposés dans les caveaux du choeur, du côté de l'évangile. Voici l'acte de sépulture :

« Le quatorze janvier, mil huit cent vingt-quatre, nous, prêtre soussigné, avons inhumé dans l'église de cette paroisse, le corps de Messire Jean Bro, ancien et premier curé de Saint-Jacques, décédé avant-hier, âgé de quatre-vingts ans. Présents : A. Arsenault, ptre, J.-B. Morier, ptre, J.-R. Paré, ptre, Raizenne, ptre ».

M. le curé Paré raconte ainsi les funérailles à l'évêque : « L'église était remplie de ses chers paroissiens qui luttèrent à l'envi contre le gros temps (sic) du jour pour s'y transporter de bien loin. Je vis bien des « mea culpa » parmi ceux-mêmes qui lui firent per-

14. 267 livres, 10 sols. Cette clause surprend quiconque méconnaît l'exacte condition de vie du clergé séculier du temps. En fait, elle est une mesure de justice. Simples missionnaires, les prêtres dépendaient, au temporel comme au spirituel, du Séminaire de Québec.

dre la tête à coup de têtes d'Acadiens... Le cher vieux reçut le Saint-Viatique le jour des Saints-Innocents et l'Extrême-Onction avec toute la piété et l'attention qu'on avait droit d'attendre de lui pour le moment. On le faisait ordinairement communier tous les mois ; toujours il le fit en édifiant les assistants ».

Physionomie de précurseur

De stature moyenne, il avait les cheveux châains, un front large et découvert, un nez long et aquilin ; des yeux gris, petits, ronds et fort vifs. Son teint était d'un brun pâle ; son corps, droit ; ses épaules larges annonçaient une force musculaire peu commune ; son agilité était remarquable. En voici une preuve frappante : à l'âge avancé de 75 ans, quand l'affaiblissement de son intelligence¹⁵ l'inclinait vers les amusements des jeunes, il ne lui en coûtait guère de parier quelques sous qu'il triompherait de n'importe qui, dans une course de plusieurs arpents.

M. Bro, dans sa jeunesse, avait été témoin des guerres barbares dont l'Acadie fut le théâtre. Jamais il n'oublia les épisodes douloureux de cette cruelle persécution. Malgré la douceur de son caractère, il n'arrivait pas toujours à dissimuler la profonde antipathie qu'il éprouvait pour la race anglaise. Cependant, nul prêtre ne fut plus loyal sujet anglais, quand le devoir lui commandait de pratiquer et d'enseigner la soumission à l'autorité légitime.

Ami de la paix, jovial et d'un abord facile, une fois engagé dans la lutte, son naturel d'Acadien le poussait cependant à soutenir son droit avec une ténacité invincible.

Toute sa vie, il aima ses Acadiens avec une tendresse vraiment paternelle. Combien l'affligèrent ces difficultés survenues entre lui et ses paroissiens !

Prêtre irréprochable, le second prêtre acadien fut toujours un véritable ministre de Dieu. Il avait un talent assez remarquable pour la prédication. Ce don oratoire s'affirmait dans les grandes occasions, en particulier à la première communion des enfants. Ses lettres, dont quelques-unes sont conservées aux *Archives de Joliette*, révèlent un coeur noble et zélé.

Patient, dévoué, très compatissant pour toute espèce d'infortunes, il aimait les pauvres, autant par instinct que par charité chrétienne ; sa bourse était ouverte à tous les indigents.

15. Les chevaux et les chats étaient, paraît-il, son faible au déclin de ses jours.

Il pleurait aussi facilement avec les désolés qu'il s'amusait avec les joyeux.

Les quelques économies qu'il avait pu amasser, il les légua à sa cousine Élisabeth Bro, à ses beau-frères Pierre Landry (Magdeleine Bro) et Étienne Martineau (Marie Bro) et à son engagé Louis Dupuis. Le tout s'élevait à environ \$500. Quant à sa terre (site du couvent actuel et du Foyer), il la légua à l'évêque de Québec, Mgr Plessis. Cependant, Élisabeth et Louis Dupuis devaient léguer ce qu'il leur resterait de leur héritage, à Mgr Plessis, pour qu'il élève une maison d'éducation sur la dite terre. Cette intention était extraordinaire de songer à élever une école. Ajoutons qu'il se faisait célébrer 1000 messes.

Messire Jean-Baptiste Bro a été une sorte de précurseur. N'a-t-il pas tracé la voie à un curé dont les vertus et la réputation de sainteté seraient universellement connues dans tout le district de Montréal, au curé Paré ?

MESSIRE JEAN-MARIE MADRAN, DEUXIÈME CURÉ DE SAINT-JACQUES (1814-1819)

Jean-Marie Madran, né à Saint-Ours, comté de Richelieu, le 13 février 1783, de Jean-Baptiste Madran et de Josephte Gamarre, appartenait à une famille pauvre et vertueuse.

Il perdit son père dès son enfance. Sa mère, femme forte, vigilante, travailla pour subvenir aux besoins de ses dix enfants et pour les élever convenablement. Pieuse mère chrétienne, elle leur apprit à aimer et servir Dieu fidèlement.

Le jeune Jean-Marie, doué d'un caractère docile et d'un cœur tendre, profita admirablement de ces premières leçons de vertus, reçues sur les genoux de sa mère.

Une grande timidité naturelle voilait les qualités d'un esprit assez pénétrant, mais peu vif. Une mémoire heureuse et un goût prononcé pour les études expliquent comment, à dix ans, il excellait à lire, écrire, et servir la messe de son curé¹⁶. N'oublions pas que nous sommes à l'époque des maîtres ambulants. Quand M. Pierre Fréchette, curé de Beloeil, (1796-1816) et de Saint-Hilaire (1808-1816), prit sous sa protection, probablement sur la recommandation du curé de Saint-Ours, le jeune Madran, il avait sans doute constaté chez l'enfant, une prédisposition pour le sa-

16. M. l'abbé Jean-François Hébert, curé de Saint-Ours (1792-1831).

cerdoce. Aussi le plaçait-il à ses frais au Séminaire de Québec. Jean-Marie y brilla par ses succès tout le long de ses études.

Ordonné prêtre le 13 juin 1813, vicaire à Saint-Pierre de l'Île d'Orléans (1813-1814) et à Cap Santé (1814), il fut le 15 octobre 1814, nommé curé de Saint-Jacques. Il devint par la suite, missionnaire aux Îles de la Madeleine (1819-1822) ; curé de Châteauguay (1822-1825), de Fraserville ou Rivière-du-Loup (1825) ; de Cacouna (1825-1832) ; de Berthier-en-Bas (Bellechasse) (1832-1834) ; de Saint-François de la Rivière-Sud (1834-1835) ; missionnaire de Nipissiguit (1835) ; curé de Caraquet avec desserte de Tracadie au Nouveau-Brunswick (1838-1849) ; curé de Grande Digue (1848-1854) ; de Shédiac (1854) ; de Richibouctou (1854-1857). À l'âge de 74 ans, il mourut à Petit Rocher, N.B. le 2 juin 1857¹⁷.

Le pacificateur

Le souvenir de son trop court ministère chez nous resta profondément gravé dans l'esprit de ses paroissiens. M. Madran était d'un naturel un peu faible (Chagnon, p. 28), paisible et de manières affables.

À son arrivée, en 1814, de nombreuses dissensions, occasionnées par la construction de l'église, assombrissaient encore la vie paroissiale.

Le nouveau pasteur, âgé de 32 ans, en était à sa première cure. Sa soeur, Geneviève, l'accompagne ; elle y épousera Antoine Bonneau en 1816. Les ressources d'un caractère doux et souple, il les utilisa pour pacifier les esprits. Son zèle le poussa tout d'abord à apaiser les plus récalcitrants qui, depuis peu, désertaient l'Église. Il réussit parfaitement dans cette tâche délicate. Les réfractaires, même les plus obstinés dans leurs ressentiments et leur rancune, se trouvèrent complètement désarmés en présence de cette douce pression surnaturelle de leur curé. En peu de semaines, tout le monde revivait en paix dans Saint-Jacques de la Nouvelle-Acadie.

Le premier acte, consigné dans les registres par M. Madran, porte la date du 18 octobre 1814.

Il présida la première assemblée des marguilliers, sous son administration, le 25 décembre 1814, pour l'élection de Joseph Dupuis, à la place de Julien Poirier, sortant de charge.

17. Tanguay, Mgr Cyprien, *Le Répertoire général du Clergé canadien ; B.R.H.*, vol. III, p. 177. — Allaire, *op. cit.*, le met à Cacouna de 1830 à 1832.

Un partisan de la « finition »

Le nouveau curé pressa l'exécution des travaux commencés avant son arrivée. Il restait à finir l'intérieur et la décoration de l'église.

La paroisse souffre de la crise économique de cette époque. Une lettre de M. Madran déclare que sur 600 familles, 60 n'ont pas de quoi vivre ; il leur fournit du grain et vit comme le moins fortuné d'entre eux. Pour comble de malheur, en août 1816, une gelée dévasta les récoltes dans presque toute la Province. Mgr Plessis, dans un mandement¹⁸, mentionne 27 paroisses dont Saint-Jacques, parmi les plus « dénuées de toute ressource pour leur subsistance et sans espoir de se procurer les moyens de semer au printemps ». L'évêque de Québec réclame du secours auprès des paroisses non éprouvées et même du gouverneur.

Dans une assemblée de juillet 1816, les marguilliers votèrent les fonds nécessaires pour l'achèvement de la voûte. Ils confièrent à un ex-apprenti du maître-sculpteur Philippe Liébert, au Sieur Joseph Pépin¹⁹, de Saint-Vincent-de-Paul, le contrat des travaux

18. Têtu, Mgr, *Mandements des Evêques de Québec*, III pp. 130-131.

19. Naquit au Sault-au-Récollet en 1770. Épousa, à Lavaltrie, Charlotte Stubinger. Père de 19 enfants dont sept moururent jeunes. Major de milice à Saint-Vincent-de-Paul où, maître-sculpteur, il fut d'abord associé avec Louis Quevillon, dont il était le disciple favori, puis, en 1817, avec Paul Rollin. Décédé en 1841.

De 1816 à 1839, il travaille à Saint-Jacques ; il y réside même assez souvent, avec son parent et associé, François Pépin — surtout après 1824 ; les dernières années, de 1834 à 1839, ils travailleront le ou les jubés de l'église. En 1837, avec son fils Zéphirin, est accusé de haute trahison.

En 1808, avec Quevillon, il avait décoré Boucherville. De 1808 à 1832, Saint-Roch de l'Achigan, son principal monument, incendié en 1958. De 1811 à 1815, il avait exécuté certains travaux à Saint-Joseph de Soulanges.

Ramsay Traquair, dans *The Old Architecture of Quebec*, Montréal, 1947, le salue comme un décorateur de grand mérite et d'originalité. Gérard Morisset dans *Philippe Liébert, Québec*, 1943, (p. 16) le reconnaît comme disciple « dévoué et soigneux » de ce grand artiste.

Un de ses fils, Henry, demeurera à Saint-Jacques en 1841, probablement pour finir les travaux laissés inachevés au décès de son père. Il est le père de l'abbé Édouard-Émile Pépin. Son épouse s'appelait Exupère Gratton.

(Notes puisées dans Vaillancourt, Émile, *Une maîtrise d'art en Canada*, Montréal 1920.)

Des oeuvres de Pépin, nous avons encore le chandelier pascal (en consignation au Musée d'art de Joliette, depuis mars 1972), quelques chandeliers et porte-bouquets, des tabourets, deux crédences.

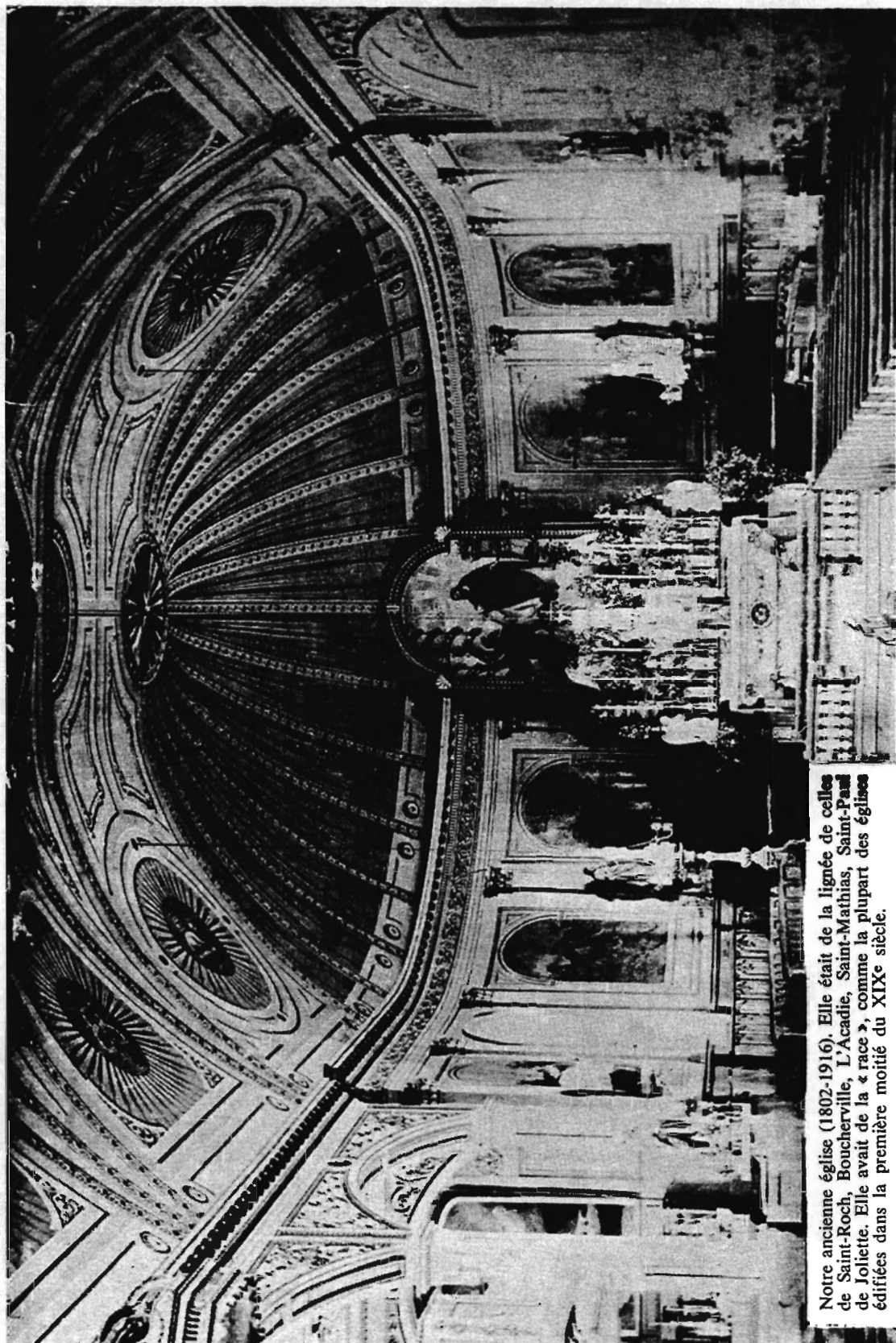
En 1968, (treize de ces chandeliers nous étaient volés). Quant aux deux autels sauvés de l'incendie de 1916, on les donna à la paroisse de Notre-



Maison Charles Forest où fut célébrée la première messe en 1772. Démolie en 1946.

Moulin des Seigneurs Sulpiciens à Saint-Liguori (1819). Longtemps désigné sous le nom de moulin Richard.





Notre ancienne église (1802-1916). Elle était de la lignée de celles de Saint-Roch, Boucherville, L'Acadie, Saint-Mathias, Saint-Paul de Joliette. Elle avait de la « race », comme la plupart des églises édifiées dans la première moitié du XIX^e siècle.

de menuiserie et de sculpture. Le montant des dépenses était excessif (28,548 livres). Pour mieux faire accepter le vote de cette forte somme, M. le curé offrit trois mille livres de son revenu personnel, qu'acceptèrent avec reconnaissance les sieurs Clément Landry, Joseph Desmarais, François Dupuis, Joseph Serret et Louis Marion, signataires du contrat.

Ce contrat comprenait la « finition » de la voûte, l'achat de 600 livrets de feuilles d'or, (au prix de 3 livres, 6 sols, ancien cours le livret) la construction de deux autels, d'un banc d'oeuvre, d'une chaire, de balustres, de corniches, d'une garniture de chandeliers pour les deux autels, deux pour le banc d'oeuvre, avec trois croix, de trois cadres sculptés, de deux pupitres tournants, de deux trônes dans le chœur avec « des dais semblables à celui du banc-d'oeuvre de Saint-Roch », et de neuf tabourets ; « le tout en style corinthien », note le devis.

Les travaux, commencés au mois d'août suivant (1816), sous la surveillance du curé, ne finiront qu'en juillet 1819, au départ de M. Madran. Pépin exécuta ces ouvrages divers, avec une rare maîtrise, au dire des connaisseurs (Chagnon, *op cit.* p. 19).

À cette date, l'église ainsi enrichie avait deux autels latéraux, celui de droite dédié à la sainte Famille, et celui de gauche à saint François de Sales ; un jubé au portail et une voûte sculptée. Une fois le tout terminé, il restait encore 325 livres en caisse.

Algonquins et Anglophones

On sait que les Indiens ou Amérindiens fréquentaient notre région, autrefois. Certains noms de rivières et de ruisseaux attestent encore leur présence.

Dans le premier quart du XIX^e siècle, il y en a d'établis à demeure, comme, par exemple, Pierre Tapetsache, « sauvage algonquin » dont l'épouse s'appelle simplement Marie-Joseph, « son nom de famille n'est pas connu et ils se disent de cette paroisse depuis plusieurs années ». Au baptême de leur fille Marie, en 1814, Joseph Préjean et Félicité Dupuy sont parrain et marraine.

En 1824, Marie-Suzanne Nanteskau, « sauvagesse naturelle de cette paroisse », épouse J.-Ls ? dont la mère est une « sauvagesse de Terrebonne ».

Dame-de-la-Merci qui, en 1972, en a vendu un à la paroisse de Berthier, moins le retable qui lui aussi, se trouve au Musée de Joliette, avec nos deux beaux lustres de cristal qui datent de la fin du siècle dernier.

Au même temps, — 1817 —, on signale aussi l'arrivée d'Irlandais dont la plupart iront s'établir dans le township de Rawdon (« Rodonne »). C'est ainsi que le curé Madran baptise, un jour, Dorothee Gibles, âgée de 25 ans dont les père et mère, Josué Gibles et Anne Clark sont « de Salisbury des États-Unis ». Le lendemain, il légitime son union avec Patrice Molailles (Molloy ?) dont les parents (Thimothée et Thadée Molaille et défunte Marguerite Mc-Dermot) sont de la « paroisse de Connaught d'Irlande ».

Le 2 juillet 1818, le curé baptise Marie Brousse (Bruce ?), 21 ans, 4 mois, fille de Samuel Brousse et de Marie Gasby (?) « des États-Unis et protestants ». François ? Piquette et Apolline Gariépy seront ses témoins.

Jusqu'à la **fondation** de la paroisse de Rawdon (1837), nombreux seront les **baptêmes** ou mariages des anglophones en l'église de Saint-Jacques.

Départ de M. Madran

Quand le père Bruce apprit l'entrée de sa fille dans l'Église catholique, il ne l'entendit pas de la même manière. Il semble être venu à Saint-Jacques, puisqu'il y fit un tapage de tous les diables, non seulement à Saint-Jacques mais au dehors.

Le curé se rendit bientôt compte de l'agitation causée autour de cette adjuration pourtant inattaquable au point de vue légal : Marie Bruce était majeure, elle était parfaitement libre de choisir sa religion.

Cependant, le pasteur de la Nouvelle Acadie, — constatant que la querelle s'envenimait, au point de dégénérer en une sorte de petite guerre religieuse, — préféra se retirer pour apaiser les esprits dans Saint-Jacques. Il demanda et obtint de son évêque un changement de poste. C'est alors qu'il fut nommé prêtre-missionnaire des Îles de la Madeleine, chez d'autres Acadiens !

Avant le départ du curé, au cours d'une assemblée tenue le 7 juillet 1819, le sieur Jos. Dupuis faisait état des deniers de la fabrique. Les recettes se montaient à 5,953 livres et les dépenses à 5,628 livres. M. Madran, étant pauvre, réclama les trois mille livres mentionnées plus haut. Tous les paroissiens s'accordèrent avec les fabriciens pour lui remettre cet argent. Toutefois, M. l'abbé Madran, donnant une nouvelle preuve de son grand cœur, se contenta de la moitié de la somme convenue.

Notre deuxième curé n'a fait que passer parmi nous ; néanmoins son administration a été sage, pacifique et remarquable par l'esprit d'économie dont il fit toujours preuve.

Des terres s'ouvraient chaque année en un mouvement concentrique autour de l'église. Cette année 1819, la paroisse s'étendait sur une longueur de trois lieues et demie, soit de Sainte-Marie-Salomé et de la Savane jusqu'aux « profondeurs » de Rawdon et sur une largeur de deux lieues, soit de la Petite Ligne de Saint-Alexis jusqu'à la rivière Ouareau de Saint-Liguori.

Il se faisait alors près de 175 baptêmes par année, 62 mariages et 60 sépultures. Ces chiffres témoignent d'une démographie « gallopanse ». Il y avait alors 2,500 communiants près.

M. Madran, dans la suite, desservit d'autres paroisses acadiennes du diocèse de Québec.

Continuellement en butte, semble-t-il, aux morsures cruelles d'amères calomnies, ce digne prêtre finit ses jours en 1857, à la mission de Petit Rocher, près de Bathurst, dans le diocèse de ce nom, au Nouveau-Brunswick ²⁰.

Le règne du deuxième curé de Saint-Jacques contraste avec celui du premier : M. Bro demeura chef spirituel de ses ouailles durant quarante ans, — M. Madran cinq ans à peine ; le premier eut une administration troublée vers la fin par des dissensions, le second, dès le début apaise les flots de la tempête. Tous deux, chacun à sa façon, ont noblement porté les livrées du Christ : les épines de la calomnie ont couronné leur tête et ensanglanté leur front.

Les deux préparent les avenues du plan divin, l'arrivée d'un saint ²¹. Saluons en eux les dignes précurseurs de M. Jean-Romuald Paré.

Article II — LE « SAINT » CURÉ PARÉ

Une ère remarquable s'ouvre pour la paroisse de Saint-Jacques. L'évêque de Québec, Mgr Plessis, nommait pour remplacer M. Madran, l'abbé Jean-Romuald Paré. Après avoir surmonté mille

20. Sa photo se trouve dans la sacristie de l'église de Cacouna où il fut curé de 1825 à 1832, (Photog. J.-C. Doyon, Québec). Il porte le rabat, comme les curés du temps. Il est maigre et semble de petite taille.

21. Quand nous qualifions M. Paré de saint, ou quand nous lui attribuons des faits surnaturels, nous entendons nous soumettre à l'autorité de l'Église, et, d'avance, nous adhérons au jugement de l'unique règle de foi, au Christ visible, à N.S. Père le Pape.

obstacles, ce dernier devait trente-neuf ans durant, diriger la paroisse et se tailler une réputation de saint.

**JEAN-ROMUALD PARÉ,
ARCHIPRÊTRE (1819-1858)**

Jean-Romuald naquit le 7 février 1779, à Saint-François de la Rivière-du-Sud, diocèse de Québec, (aujourd'hui Saint-François de Montmagny), sept ans avant saint Jean-Marie Vianney, curé d'Ars. « Dès l'âge de cinq ans, affirmait-il, une voix intérieure me prédisait que je serais prêtre un jour ». Il confia aussitôt cette prédiction à sa mère, qui « était bonne comme la vie ».

Angélique Fortier et Louis Paré, ses parents, étaient d'excellentes gens.

Jean-Romuald reçut le baptême de son curé, Pierre-Laurent Bédard. Sa mère entourait le troisième de ses six enfants d'une affection particulière. C'était Jean-Romuald qui, dès sa plus tendre jeunesse, avait une frimousse plaisante et attirante. Plein de santé, il avait de beaux yeux bleus, sa chevelure d'un blond argenté s'épanouissait légère et soyeuse. Les traits de sa figure étaient fort réguliers, son corps droit, et ses épaules larges. Il joignait à l'endurance et à la vivacité de son père, l'extrême bonté de sa mère. Compatissant en face de la douleur, il pleurait à chaudes larmes quand il voyait souffrir quelqu'un. Toutefois, comment expliquer chez lui de fréquents éclats d'humeur violente durant sa jeunesse ? — Aux psychologues de sonder ces mystères de l'âge ingrat. Cependant, il réparait promptement ces saillies de caractère.

La montée d'obstacles

« À l'âge de sept ou huit ans, disait-il, je m'étais mis en tête d'aller au collège, pour faire un prêtre, lorsque j'eus vu M. Bédard pour la première fois. Je ne saurais dire d'où me venait cette pensée. S'il m'arrivait de m'éveiller la nuit, j'appelais ma mère, je lui demandais s'il était possible que je fasse *mon cours*. Comme sa réponse était toujours : « c'est impossible », alors je me chagrinais, je la suppliais de vouloir convaincre mon père. Et puis maman, qui était *bonne comme la vie*, finissait par dire comme moi, puis elle me laissait consolé en me remettant son chapelet entre les mains, en me recommandant de **prier** la Sainte Vierge. Mais cette idée était si ancrée dans **mon esprit** qu'il m'arrivait parfois de croire apercevoir le diable sous la forme d'un énorme chien. Il

voulait m'empêcher d'être prêtre, et je l'ai bien attrapé aussi. » ajoutait-il en plaisantant.

En 1791, âgé de douze ans, il fit sa première communion. Trois années après, en dépit de vives instances auprès de son père, rien ne faisait présager son départ pour le collège. À seize ans, il se livrait aux travaux des champs et ne savait ni lire ni écrire ; il vivait paisiblement dans sa famille, loin de tous les amusements du monde ²².

Vers le même temps, de pénibles malheurs s'abattaient sur lui. D'abord, en 1794, sa chère et bonne maman perdait la raison. De plus en plus, ses espérances de sacerdoce menaçaient de sombrer.

Mais la Providence veillait. Une dame lui enseignera gratuitement la lecture et l'écriture. Son père l'autorisa à suivre ces leçons, à condition que l'étude ne dérangeât en rien les travaux de la ferme. Le jeune Paré imagina un moyen ingénieux, mais incommode. Il fixa ses heures de classe pendant le dîner. Pour suppléer à ce repas, il se contenait de dévorer, en se rendant aux champs, une tranche de lard sur un morceau de pain.

La mémoire assez ingrate du retardataire explique la lenteur de ses progrès et aurait rebuté bien d'autres jeunes. Il n'en persista pas moins dans sa résolution de devenir prêtre. À l'âge d'environ dix-huit ans, ce tenace quittait la maison paternelle et s'offrait comme domestique au curé Bédard qui l'accueillit avec charité, reconnaissant dans cette démarche le signe d'une vocation solide. Il lui permit d'étudier au presbytère pendant trois ans.

Là encore, pas de succès fulgurants dans ses études, mais quelle ténacité ! « C'était un bon garçon, disait une vieille cousine peu prétentieuse, mais il avait peu de talent ».

En 1800, M. le curé Bédard envoyait son protégé au Petit Séminaire de Québec. Là, timide, rude dans ses manières, arriéré en classe, il fut loin de gagner l'admiration de ses confrères. Il acceptait toutefois ces humiliations avec une indifférence qui surprenait son entourage. Rarement en récréation, presque continuel-

22. « N'envoyez pas vos enfants trop tôt aux travaux des champs, conseillait Pie XII, en novembre 1946, aux cultivateurs italiens réunis en Congrès à Rome, en négligeant de les envoyer à l'école et de les instruire dans la foi catholique. Cette instruction est de la plus extrême nécessité ». (Cité dans *Relations*, déc. 1946, p. 371).

lement à la chapelle, il chérissait notamment l'exercice du chemin de croix.

Une nouvelle épreuve l'attendait. En 1803, deux de ses frères moururent de la fièvre typhoïde. Cette perte atterra son père. Vieilli, secouru uniquement par un jeune enfant, il se vit dans l'obligation de rappeler Romuald.

Cette décision **navrante** était un nouvel obstacle dans la rude montée du futur lévite. Celui-ci, néanmoins, n'hésite pas un instant à revenir au foyer. Il le retrouve plongé dans la plus profonde détresse. Il se **résolut** alors à quêter de porte en porte la somme de quarante dollars. Il **procure** ainsi un aide-fermier à son père, puis, plein de courage, il retourne au collège. Aux vacances suivantes, il renouvelle le même geste.

Malgré de médiocres talents et certaines préventions, on l'admit au Grand Séminaire à l'été de 1805. Il avait alors vingt-six ans.

Une troisième épreuve l'y attendait. Entraverait-elle cette fois, son **rêve et son élan** ? — Voyons. Un jour, son cousin Xavier Paré, étudiant sous le même toit, est puni **sévèrement**. Romuald, maîtrisant mal la vivacité de son caractère, blâme M. Lahaille, le supérieur. Ce dernier le dénonça à Mgr Plessis qui **décida** de le congédier. Le coupable s'agenouillant aux pieds du prélat, gémissait : « Je n'ai plus de chez nous, je vous appartiens, où irais-je ? » — Sa Grandeur, **touchée**, changea de résolution et l'envoya expier sa faute au faubourg Saint-Roch de Québec, où il demeura comme instituteur pendant deux ans.

Ayant appris ce renvoi du Séminaire, son protecteur, le curé Bédard, l'exhortait ainsi à la résignation :

« **Mon cher Paré,**

« Confie-toi dans ta retraite ; ne montre au dehors aucun chagrin ; parais content. Je dois t'avoir fait remarquer qu'après l'année passée, tu rentreras au Séminaire. Ton père est convenu avec moi pour ta pension. Monseigneur m'a écrit qu'il ne s'y opposerait point. Ainsi, sois tranquille. J'ai travaillé pour **cela** ; j'y travaillerai encore ; j'espère que tout ira bien. Il faut **ten** tenir à ce que je te marque. Bene valeat . . . Vale . . . »

Le professeur **Paré** tint compte de ces conseils et manifesta une conduite pleine de zèle et de dévouement envers ses élèves. Il apprit à les attirer à lui et à Dieu par une tendresse vraiment

maternelle. Au témoignage de Madame Hormisdas Jetté (Marie Moisan), qui avait bien connu M. Paré, on ne pouvait trouver prêtre plus doux, plus aimant, ou plus habile à former le coeur des enfants.

Cette incartade contribua beaucoup à dépouiller le jeune séminariste de sa volonté propre. De ce jour, il devint un sujet humble et soumis avec ses supérieurs ecclésiastiques. Sa correspondance avec l'évêque le prouve²³. D'irascible qu'il était, Monsieur Paré se fit le plus doux des prêtres. Il imitait en cela saint François de Sales, (dont il fera peindre en 1832 un portrait qu'on voit encore dans l'église de Saint-Jacques). « *L'Esprit de Saint François de Sales* », par Camus ou Collot, était d'ailleurs sa lecture spirituelle préférée.

Mgr Plessis, s'il n'accorda d'abord que peu de confiance à cet ecclésiastique dévot, timide et peu doué intellectuellement, décida toutefois, après ces deux années de châtement bien accepté, de le réadmettre au Grand Séminaire.

À l'automne de 1807, il retourna donc au Grand Séminaire pour y achever sa théologie et s'y préparer au sacerdoce. Il priait constamment et étudiait rudement sans beaucoup de succès. Mais cette âme humble et confiante en Dieu apprenait davantage au pied de son crucifix que dans les livres.

L'abbé Paré reçut la tonsure et les premiers ordres mineurs, et, le 19 décembre 1807, le sous-diaconat de Mgr Plessis.

« On avait grand besoin de prêtres à cette époque, disait-il ; j'étais très ignorant ; cependant, Mgr crut que je pourrais bien dire la messe et confesser ».

Enfin, le 25 février 1809, ses vœux étaient comblés : Mgr Plessis lui conférait l'ordination sacerdotale, dans la chapelle du Séminaire de Québec.

Âgé de trente ans, il avait dépensé dix-huit ans à cultiver la terre ; puis, étudié trois ans chez son bienfaiteur, le curé de Saint-François et cinq ans au Petit Séminaire de Québec ; professeur deux ans au faubourg Saint-Roch, il avait consacré l'autre année et demie au Grand Séminaire.

23. Il commençait ses lettres par « mon cher évêque », et il les terminait quelquefois par « ter quaterque valeat pastor pastorum », expression latine qui se rendrait assez bien en français par « trois et même quatre fois bonne santé et bonjour au Pasteur des pasteurs. » Mgr Bourget avouait qu'il parcourait toujours avec bonheur les lettres de M. Paré.

À l'exemple de saint François Xavier, qui s'imposa le cruel sacrifice, après sa conversion de passer près du château de sa famille, sans s'y arrêter, Monsieur Paré se refusa-t-il la consolation d'aller bénir sa famille après son ordination ? . . . Il semblerait que oui : une seule fois, à notre connaissance, il retourna dans sa paroisse. Ce fut le 11 mars 1810, à l'occasion de la mort de son protecteur, le curé Bédard, pasteur de Saint-François de la Rivière-du-Sud, depuis 58 ans.

Presque tous les jours de ces trente années avaient été semés d'épreuves. Le reste de sa vie il se consumera au salut des âmes.

Au service de tous

Le futur pasteur de Saint-Jacques ne s'improvisa pas. Vicaire à Boucherville, auprès de l'intelligent mais rude curé Conefroy, il y subit l'humiliation d'un stage prolongé de neuf ans, événement insolite à cette époque où les nouveaux prêtres étaient hâtivement nommés curés.

En 1816, à la mort de M. Pierre Conefroy, Mgr Plessis lui offrit la mission des Îles de la Madeleine. M. Paré objecta que voyager par eau était pratiquement incompatible avec son naturel craintif. Mgr crut-il voir, dans cette observation, de la mauvaise volonté ? Il le chargea de la cure de la Longue-Pointe, à Montréal, avec obligation, tous les dimanches, de traverser le fleuve pour desservir Boucherville, jusqu'à l'arrivée du nouveau curé. M. Paré disait plus tard, en badinant :

« C'était une grande affaire pour moi que cette traversée ! Je faisais ma préparation à la mort, chaque fois, tout en conservant l'espérance de me sauver, que je mettais dans un énorme sac de sel qui servait de lest au fond de la barque ». Il demeura vingt-deux mois à la cure de la Longue-Pointe.

Après que M. Madran eut quitté Saint-Jacques, Mgr Plessis assignait à M. Paré la cure vacante. L'acceptation officielle du nouveau curé se lit comme suit :

« Nous soussigné, par l'ordre de Mgr de Québec, avons pris la desserte de la cure de Saint-Jacques, le vingt-quatre de juillet 1819 ». J.-R. Paré, ptre.

Des difficultés suscitées lors de la construction de l'église et quelques autres éléments de discorde persistaient dans la paroisse, même après la pacification apportée par M. Madran. Quelques chefs de famille ne s'approchaient pas des sacrements. On consta-

tait également beaucoup de désordre provenant du trop grand nombre d'hôtels, (on en comptait neuf).

Le nouveau curé, bien rodé par les difficultés, était prêt à travailler comme un géant au bien spirituel de Saint-Jacques.

M. Paré atteignait alors quarante ans. Taille élevée, corps droit et replet, épaules carrées et démarche lente : sa chevelure restait blonde, assez fournie, son teint rose, ses yeux bleus, minuscules ; il tenait les lèvres pincées et l'inférieure en saillie. Il avait le nez court. Doué d'une voix agréable, mais peu forte, il cultivait avec succès le plain-chant. Par-dessus tout, une suave bonhomie ensoleillait sa figure et le constituait le père de tous ses paroissiens.

Pour ne pas briser le fil des événements, présentons l'administrateur, puis l'homme de Dieu.

Borromée Richard, fils d'Abraham Richard et de Julie Sénécal, figure en tête de la longue liste d'enfants admis dans l'Église du Christ par M. Paré. Ce premier baptême date du 25 juillet 1819.

On ne signale pas d'élection de marguillier, cette année-là. Chagnon note que l'élection change de mode. Probablement que la loi de 1818 (*58 Geo. III*, ch. 16) sur la police de certains bourgs et villages entraînait en vigueur. (cf. Pagnuelo, *op. cit.* p. 189). On a retardé cette élection au premier juillet 1820, Le 27 du même mois, une assemblée de fabrique décide de faire agrandir le jubé du portail. On conclut le marché avec le sieur Pépin, moyennant 5,000 livres payées par la vente annuelle des bancs.

Plus tard le 26 mars 1821, les paroissiens s'assemblent afin de prendre les mesures nécessaires pour la fermeture de plusieurs hôtels mal tenus. Le salut des âmes et l'honneur de la paroisse réclamaient une réforme urgente. À la suite de cette assemblée, on chargea les trois marguilliers du banc d'avertir cinq de ces hôteliers d'avoir à cesser immédiatement tout débit de liqueurs enivrantes, sous peine de poursuites. Le nouveau curé eut le bonheur de voir ses efforts couronnés de succès. Seules les auberges de Louis Piquet, Joseph Dupuis et Louis Marion et une autre « que le marguillier Poirier surveillera puisqu'elle est dans les environs de chez lui », pourront continuer leur commerce.

Du 10 au 14 juillet 1821, Mgr Lartigue, évêque de Tennesse, et coadjuteur de l'évêque de Québec pour la division ecclésiastique de Montréal, visitait Saint-Jacques pour la première fois depuis sept ans. Le futur Mgr Ignace Bourget, alors sous-diacre, agissait comme secrétaire.

Le prélat vérifia les comptes de la fabrique pour les années 1813-1819. Il découvrit un énorme défaut de calcul, une erreur de 2,899 livres. Entre autres ordonnances pour le bon ordre de la paroisse, Mgr défendit à la fabrique d'effectuer « des remises de deniers à des particuliers, telles que celle faite à M. Madran ».

Par un règlement du 7 août 1821, l'on exigeait deux conditions pour la concession d'un banc d'église : 1 - que l'acquéreur fût franc-tenancier ; 2 - qu'il ait versé le prix du banc à l'avance.

Le 11 août 1822, l'on décida de faire réparer les murs de l'église et le clocher. Décidément, cette église n'a pas fini de canaliser les énergies !

En 1823, à la veille de l'établissement des écoles de fabrique, la population comprenait 570 familles avec 3,070 âmes, dont 1,020 enfants au-dessous de seize ans ²⁴.

Deux ans plus tard (1825), M. Paré, seul, écrasé par le fardeau trop lourd de son ministère obtenait l'autorisation de prolonger le temps pascal jusqu'à la mi-juin. Lorsqu'on le plaignait de son travail écrasant il répondait : « Vous souffrez plus que moi à vos travaux et je suis votre curé. Ne serait-il pas honteux de me laisser surpasser par ceux à qui je dois donner l'exemple ? » Il le donnait en effet : il confessait régulièrement plusieurs heures par jour. En carême, il célébrait le sacrement du pardon jusqu'à trois ou quatre heures de l'après-midi, et, le soir, il sortait souvent du confessionnal à dix ou onze heures. Il se couchait très tard, — il cite souvent l'heure de minuit dans ses lettres. Debout de grand matin, à l'aube bien souvent, après trois heures de sommeil, il portait parfois la communion à une dizaine de malades. Jamais ses dévotions personnelles ne souffraient d'un tel débordement d'activités. Il exerçait son ministère même en dehors de sa paroisse ²⁵.

Les paroissiens « par pitié pour leur saint pasteur et par charité pour eux », réclamèrent de Mgr Lartigue ²⁶ l'assistance d'un

24. Pour la même époque, le *Rapport de l'archiviste de la Province de Québec*, (en abrégé : RAPQ) fournit d'autres chiffres : 3,848 âmes dont 1,527 enfants au-dessous de seize ans.

25. La paroisse du Saint-Esprit en sait quelque chose : il s'y rendait tous les quinze jours pour y faire sa confession et entendre celle des autres, le reste de la journée.

26. La correspondance de Mgr Lartigue conservée aux Archives de l'Archevêché de Montréal a été inventoriée dans le RAPQ (Voir les années 1941-1942-1943-1944). Les lettres adressées à l'évêque et écrites de Saint-Jacques sont conservées à l'évêché de Joliette.

vicaire. Les termes mêmes de la supplique prouvent de quelle sympathique vénération l'on entourait « le bon Monsieur Paré ». « Toute la paroisse, lit-on dans la requête, parle de lui avec admiration et considère comme un miracle le soutien de sa santé. Pendant trois mois consécutifs, il ne consacra jamais moins de seize heures par jour au confessionnal. Malgré cette tâche surhumaine, il demeure toujours alerte et bien portant ».

Desserte de Rawdon

Mgr Lartigue, pour obvier à cette situation, voulut enlever au vaillant curé une partie de ses ouailles, celles du « township » de Rawdon. Le remède apporté ne semblera pas très efficace.

Les fidèles de Rawdon étaient vraiment trop éloignés de l'église de Saint-Jacques. En mars 1825, Mgr avertit M. Joseph-Marie Bélanger, curé de Saint-Paul de Joliette, que les catholiques de Rawdon relevaient aussi de sa cure. Le prélat lui donnait sur eux les pouvoirs ordinaires aux archiprêtres du diocèse²⁷.

M. l'abbé Michel Morin, premier vicaire résident, arrivait à Saint-Jacques, en juillet 1825. Il cédera sa place, après quelques mois seulement, c'est-à-dire en novembre de la même année, à M. l'abbé Jacques-Janvier Vinet (le futur Mgr Vinet, C.S.).

L'accroissement régulier de la population entraînerait tôt ou tard les futurs détachements de la paroisse-mère. En effet, en janvier 1826, Mgr Lartigue manda au même curé Bélanger de désigner à Rawdon, l'emplacement d'une chapelle temporaire en bois et d'une sacristie, laquelle servirait de logement au missionnaire chargé des catholiques de l'endroit. Il y devait planter une grande croix là où s'élèverait l'autel²⁸.

Du quatorze au dix-sept juin 1826, Mgr Lartigue visitait de nouveau la paroisse de Saint-Jacques. Elle comptait déjà 4,023 âmes. Au cours de l'année, il espérait envoyer de l'aide à M. Paré. L'abbé J.-B. MacMahon sera désigné. Tout en demeurant vicaire à Saint-Jacques de Montréal, il desservirait la mission de Rawdon, où une colonie d'Irlandais s'était déjà installée, depuis 5, 6 ans.

27. L'archiprêtre était l'équivalent de l'animateur de zone. M. Paré le devindra, le 21 nov. 1839.

28. Cette chapelle devait être située sur un terrain de 3 arpents, le lot 23 (du côté du Lac Morgan) appartenant à Peter Green. La chapelle mesurerait trente pieds par vingt, et la sacristie dix-huit pieds carrés. (*Registre des Lettres de Mgr Lartigue*, vol. IV, p. 49. RAPQ : 1941-1942, p. 476).

Les fidèles catholiques de Rawdon hésitaient à se séparer de M. Paré, si l'on en juge par deux lettres de Mgr Lartigue écrites le dix-sept octobre 1825, au curé de Saint-Jacques et à celui de Saint-Paul. L'évêque tenait à laisser Rawdon au curé de Saint-Paul, parce que M. Paré ignorait l'anglais et était déjà surchargé de besogne à Saint-Jacques.

En septembre 1829, nouveau changement de vicaire. M. Louis Naud remplace M. Vinet, nommé à Longueuil²⁹. Il a juridiction sur Rawdon. M. Paré demande aussitôt à son évêque « ce qui en est de la sienne ». Il déclare « s'être mêlé un peu de cette affaire de Rawdon », et, « sans contrition », en demande pardon à son évêque.

Mgr l'assure par le retour du courrier du maintien de ses pouvoirs comme curé de Rawdon. M. Naud n'est que vicaire. De temps à autre cependant, M. James Moore, de Montréal, ira exercer le ministère chez les Irlandais.

Le manque de prêtres, ou de desservants pour Rawdon, semble avoir causé beaucoup de soucis à l'évêque de Montréal, comme au curé de Saint-Jacques. Le 30 novembre de la même année, ne voilà-t-il pas que l'évêque nommait M. Naud à la fois vicaire de Rawdon et de l'Assomption, avec pied-à-terre en ce dernier endroit. Cette situation ne pouvait durer : M. Paré était écrasé par la tâche et M. Naud, trop loin de Rawdon. Mgr revient sur sa décision. En janvier suivant, il autorise M. Paré à demander l'aide de MM. Naud et Bellefeuille, ce dernier curé de Saint-Paul, pour desservir Rawdon, dont le curé de Saint-Jacques demeurait le titulaire. M. Paré devait hâter l'érection de la chapelle, au centre de Rawdon et non pas près de la ligne de Kildare, où n'habitait qu'un Irlandais.

Le dix-huit février 1830, Monsieur Paré déclare par écrit à l'évêque qu'il a pris deux jours à visiter la moitié des familles de Rawdon. Il a obtenu leur consentement pour la construction d'une église et d'un presbytère : « J'ai eu de ces pauvres gens toute l'attention qu'on peut désirer ».

Nouvelles paroissiales

À sa visite de 1830, Mgr Lartigue blâme sévèrement la paroisse, au sujet des désordres produits à la Messe de minuit, à la suite de la vente de boissons enivrantes, et il supprime cette cérémonie jusqu'à nouvel ordre.

29. Monsieur Vinet reviendra comme vicaire à Saint-Jacques en 1830-1831.

La même année, on décide d'allonger le nouveau jubé de l'église. Moyennant mille livres, Pépin se chargera de l'entreprise.

De cette époque (1832), datent les deux tableaux de la sainte Famille et de saint François de Sales que nous avons dans l'église. Un troisième, disparu, représentait saint Jacques, en costume de pèlerin. Ces peintures sont l'oeuvre d'Yves Tessier, de Montréal. Les deux premières toiles coûtaient 600 livres, la troisième, 1,200. Pépin en a fabriqué les cadres.

En novembre, il est question d'une terre concédée à l'église de Saint-Jacques. Mgr Lartigue, dans une lettre au pasteur, écrit que cette terre ayant été donnée par indivis au curé et à la fabrique, M. Paré pourra la partager avec les paroissiens, pourvu qu'il ne perde rien de sa part. Si le partage, consenti par les marguilliers, est ratifié par une assemblée de paroisse, tout sera approuvé.

Érection Canonique

L'année 1831 fut très fertile en événements³⁰. Parmi les plus importants, signalons le projet d'une école supérieure (Voir *Vie éducative*) et le décret d'érection canonique de la paroisse. Pourquoi ce décret ne fut-il pas promulgué plus tôt? Probablement à cause de l'impossibilité pratique pour l'évêque de Québec de poser des actes officiels de cette nature. Lord Dalhousie n'affirmait-il pas que la prérogative du roi, en qualité de chef de l'Église, devait être exercée dans notre province sur l'Église catholique comme sur l'Église protestante, notamment au sujet de la formation des paroisses³¹.

Depuis le 21 juin 1829, les habitants de Saint-Jacques avaient présenté une requête à cette fin à Mgr Panet, évêque de Québec. Sa Grandeur chargea Messire François Gagnon, curé de Saint-Antoine de Lavaltrie, de se rendre sur les lieux et de lui faire rapport à ce sujet. Le curé Gagnon rendit compte de sa mission, trois mois après, en constatant l'unanimité des Acadiens de Saint-Jacques concernant l'érection projetée. Ce document assigne à la paroisse

30. Le 3 octobre 1831, M. Félix Perreault est nommé vicaire à Saint-Jacques, et l'évêque lui recommande ceux qui parlent anglais dans Rawdon, où il devra hâter l'achèvement de la chapelle. M. Perreault demeurera en fonction jusqu'en octobre suivant. (*Reg. Lettres de Mgr Lartigue*, vol. VI, p. 99. RAPQ : 1942-1943, p. 118).

31. Perreault, Me Antonio, *Religion, culte et liberté au Canada*, E.S.P. 1946, pp. 15, 16, 19.

une étendue de quatre lieues de longueur sur deux et demie de largeur.

Voici la teneur de ce décret :

« En conséquence, Nous avons érigé et érigeons par les présentes en titre de cure et de paroisse, sous l'invocation de Saint-Jacques le Majeur, Apôtre, dont la fête se célèbre le vingt-cinq juillet, la sus-dite partie de la Seigneurie de Saint-Sulpice et les dits fiels Bailldul et Martel ci-après désignés, comprenant une étendue de territoire de figure irrégulière d'environ sept milles de front sur environ douze milles de profondeur, bornée vers le nord-ouest, à la ligne seigneuriale de Lavaltrie ; vers le sud-est, partie à la terre du Sieur Laurent Riopelle, inclusivement, et partie à la profondeur des terres de la seconde concession au nord de la rivière l'Assomption ; vers le sud-ouest à la ligne paroissiale de Saint-Ours du Saint-Esprit, telle que décrite dans notre décret d'érection de cette paroisse, en date du trente et un juillet mil huit cent trente ; vers le nord-ouest, au township de Rawdon. »

Bernard-Claude, évêque de Québec
2 août 1831.

Reconnaissance civile

La paroisse de Saint-Jacques, comté de Leinster, obtiendra sa reconnaissance civile, quatre ans après l'érection canonique, le 17 août 1835, selon une proclamation de Lord Aylmer, gouverneur en chef du Haut et du Bas-Canada³². Le texte en est exactement le même que celui de l'érection canonique.

1837 : état de la paroisse

Rien de meilleur qu'un rapport de visite pastorale pour juger de l'état d'une paroisse. Voici celui de Mgr Ignace Bourget, de Montréal.

Peu de paroisses, dans son immense diocèse, attirera autant Mgr Bourget que Saint-Jacques. Durant son épiscopat, il y viendra presque tous les ans.

32. Le rapport en avait été dressé par Michael O'Sullivan, Pierre de Rocheblave et Paul-Joseph Lacroix, *Subdivision du Bas-Canada en paroisses et townships, 1853*.

Sa première visite officielle eut lieu le 11 septembre 1837³³, Mgr Lartigue étant malade, le rapport nous donnant un bon aperçu de l'état de la paroisse, citons-en de larges extraits.

Les marguilliers, anciens et nouveaux, supplient l'évêque de donner à « leur estimable curé actuel » pour qui la tâche est vraiment accablante, un vicaire en permanence, outre Messire McReavy, qui a déjà assez d'occupation dans les townships qui sont *avoisines* (sic)³⁴. Les Pâques ont duré depuis le commencement du carême jusqu'au début de juillet.

Les mêmes marguilliers prétendent que « les revenus de la Fabrique doivent être *assez suffisants* (acadianisme) pour payer un maître-chantre, ce à quoi s'oppose notre aimable curé ». Ils demandent que soit à nouveau célébrée la Messe de minuit. « Nous ne nous croyons pas plus indignes de ce bienfait que nos voisins des paroisses d'alentour », écrivent-ils.

Mgr Bourget examine sur-le-champ leurs requêtes diverses : M. Paré aura de l'aide ; « Il est beaucoup mieux de ne pas payer de chantres, puisque l'on peut s'en procurer gratis ». « La Messe de minuit est permise, mais on n'y vendra point de liqueurs fortes, et ceux qui ont de l'autorité dans la paroisse promettent de veiller au bon ordre ».

Puis l'évêque constate que les gens abusent de la bonté de leur curé ; qu'ils ne payent pas ou retardent trop de payer leurs bancs ou leur dîme. Il y a 900 terres susceptibles de fournir 2,000 minots de blé (comme paiement de la dîme), et le curé n'en reçoit que 600. Un tiers des paroissiens prête de l'argent à intérêt et les familles ne soutiennent que deux écoles, tandis que le curé en a quatre à sa charge. Donc aucun motif n'excuse les paroissiens. C'est leur devoir de payer leur dû au curé.

Dans ce mandement de 1837 à ses diocésains de Saint-Jacques, Mgr Bourget leur conseille d'établir la dévotion de la « Voie de la Croix » ; il demande au curé de signer tous ses actes, et de faire l'achat d'un baptistère, d'un calice, d'une croix de pro-

33. Mgr Ignace Bourget fut nommé évêque-coadjuteur de Mgr Lartigue, le 10 ars 1837. Sacré durant l'été suivant, en juillet, il obtint des pouvoirs spéciaux qui lui permirent souvent d'agir de son propre chef.

34. Rawdon, Glasgow (depuis 1835) et Chertsey, M. McReavy était le vicaire depuis un an et succédait à M. Rodrick Ryder (1834-1835). De 1851 à 1853, M. Paré sera, en plus, chargé de la desserte de Saint-Calixte de Kilkenny.

cession, d'un encensoir, de burettes ; Sa Grandeur recommande, en outre, d'enlever, à cause de leur difformité, les statues de saint Jacques et de saint Jean qui se trouvent sur l'autel³⁵. Il signale au pasteur des Acadiens le danger des fréquentations entre jeunes gens et jeunes filles, la grande misère morale des chantiers qui sont devenus un véritable foyer de corruption. La chapelle des Processions³⁶ est en ordre ainsi que les croix de chemin.

La paroisse mesure quatre lieues de longueur sur deux lieues et demie de largeur : on peut la diviser en deux. Les fidèles de la Grande Ligne (plus tard Saint-Alexis) demandent à leurs co-paroissiens de les aider à se constituer en paroisse : « ce serait un malheur s'il n'y avait point de séparation ».

« Le curé succombe sous le fardeau, malgré son zèle infatigable ». Les fidèles de New-Paisley, de New-Glasgow, de Saint-Philippe de Kildare et de Rawdon ne devraient plus être desservis par le curé et le vicaire de Saint-Jacques. Une fois déchargé de ce ministère, M. Paré, aidé d'un nouveau vicaire, (M. Ls-M. Archambault) aurait encore une besogne énorme à accomplir. La paroisse compte 5,000 âmes, dont 3,400 communicants et 872 confirmés. Il n'y a qu'une seule famille protestante.

Parmi les marguilliers, il y a des « têtes chaudes, des cabaleurs »³⁷.

Le rapport traite aussi des écoles. Un maître enseigne le catéchisme à la Savane, aux garçons et aux filles.

Cette même année 1837, Mgr crée la desserte de Saint-Grégoire de Rawdon.

Consécration de l'autel

Le 24 septembre 1839, Mgr Bourget revient à Saint-Jacques. Après une messe pontificale, il y consacre le maître-autel de l'église

35. Ces statues sont conservées au Musée de Joliette. En 1830, Mgr Lartigue avait fait les mêmes observations.

36. Vers 1870, il y avait deux chapelles de procession pour la Fête-Dieu, l'une près de « l'équerre », côté nord-est, l'autre, « par en-haut » un peu avant la route 41, sur la rue principale, côté sud-ouest. Ici, il s'agit de cette dernière. — Le curé Paré avait, sans doute voulu ces édifices, en souvenir de sa région natale de Québec, où leur pittoresque suscite toujours l'admiration.

37. Les troubles de 1837-1838 battent leur plein et auront des répercussions sur notre histoire politique et militaire. Voir : Vie militaire.



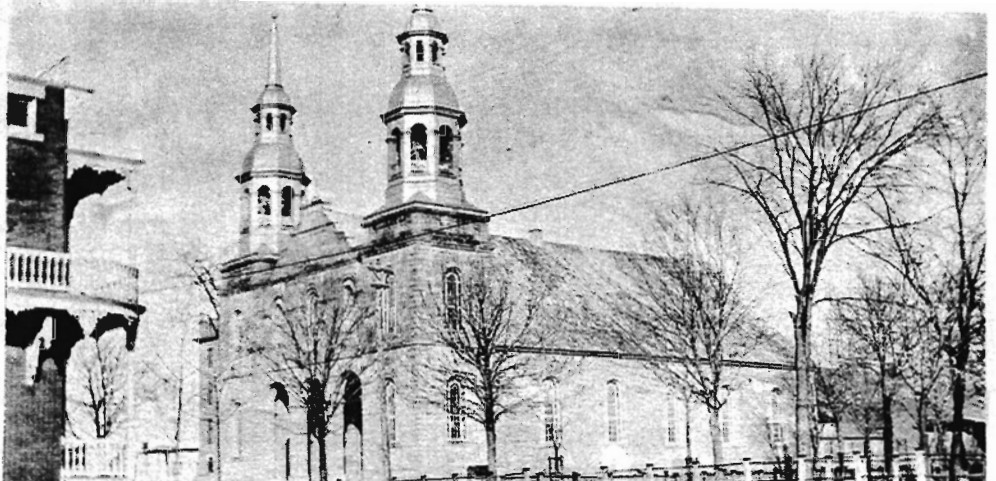
Joseph Pepin, né au Sault-au-Récollet en 1770, mourut en 1841. — Père de 19 enfants dont 7 morts en bas âge. En 1812, capitaine de milice et major. Après la mort de Ls-A. Quevillon, associé de René Saint-James. Cinq de ses fils furent maîtres-sculpteurs. En 1837, accusé de haute trahison puis relâché. Mourut pauvre en 1841 : la sculpture sur plâtre lui causa une diminution de commandes. Engagea (1805) un parent, François Pepin, de la Longue-Pointe, qui travailla avec lui à Saint-Jacques (Photo extraite de *Une maîtrise d'art au Canada*, (E. Vaillancourt).

JOSEPH PEPIN

écuier, major de milice et maître-sculpteur.

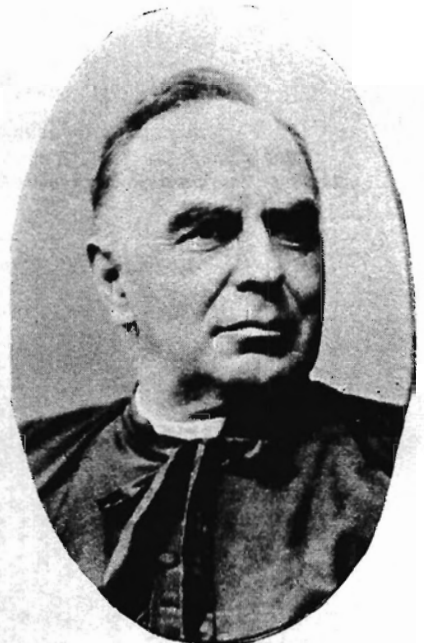
(Dessin de Jean Massicotte d'après un tableau de François Maleport de Beaucour).

LA VIEILLE ÉGLISE, ET SON DÉCORATEUR, JOSEPH PEPIN.





Le curé J.-R. Paré — Les « trois Maréchal » : Ls-Adolphe, Théophile et Napoléon.



en y déposant les reliques des saints Martyrs Clément et Quirin. Sont présents les abbés Charles-Léon Vinet, André-Toussaint Lagarde, Henri-Liboire Girouard, J.-Édouard Morrisset, Joseph-Octave Paré, L.-M. Archambault et le curé Paré. L'autel jouit de la faveur d'être privilégié. En même temps, Mgr érige le chemin de croix.

Nouvelles réparations à l'église

Le 10 janvier 1840, l'on projette d'agrandir la sacristie et de construire un corridor recouvert (appelé chez nous *chemin couvert*) pour la relier à l'église. Mgr, en juillet suivant, accorde la permission d'exécuter ces travaux.

En même temps, il permet d'agrandir l'église. L'accroissement de la population et la venue prochaine des religieuses du couvent nécessitaient l'aménagement de galeries latérales dans l'église. Le marguillier Jean Fontaine conclut le marché, avec le Sieur Henry Pépin, maître-sculpteur de Saint-Jacques. Ces réparations firent disparaître le banc du capitaine de milice.

L'affaire marchait à grands pas. La sacristie fut agrandie de 40 pieds par 36. En même temps, l'on construisait le couvent.

Survint une difficulté : sur demande de la fabrique, Mgr de Montréal ordonna d'enlever les bancs de Zachée et de François Dugas : ces bancs nuisaient à la construction du chemin couvert et de l'escalier de la chaire qu'on avait déplacée, lors de l'aménagement des galeries. Les propriétaires s'opposèrent au projet. Par sa fermeté, l'autorité épiscopale obtint gain de cause (1845).

Première retraite paroissiale

Depuis 1842, les Dames du Sacré-Coeur enseignaient au Couvent de Saint-Jacques. Des fêtes mémorables avaient marqué leur arrivée. (Cf. p. 265) Les esprits étant bien disposés, M. Paré offrit à ses paroissiens les secours spirituels d'une retraite. Cette « mission » dura du 23 novembre au 20 décembre 1843. Depuis les fameuses retraites de Mgr de Forbin-Janson (1840-1841) toutes les paroisses en réclamaient.

Les prédicateurs, les RR. PP. Jean-Baptiste Honorat, Lucien Lagier, Jean-Marie Beaudrand, J.-C. Léonard et Eusèbe Durocher, de la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée récemment arrivée au pays, établirent en même temps la « Société de Tem-

pérance, » recrutant trois mille membres³⁸. Ils y fondèrent aussi deux congrégations, l'une pour les jeunes gens et l'autre pour les jeunes filles ; la première comptait 250 membres et la seconde 600.

Pendant cette « mission », le R.P. Pierre Telmon, O.M.I. prêchait aux élèves du couvent³⁹.

Cette retraite fut un succès : elle attira même des gens des alentours. L'on voyait avec une certaine curiosité un couple d'Indiens particulièrement choyé par M. Paré : « Michel le sauvage » et « Nica la sauvagesse ». Ils venaient des « profondeurs » de Rawdon.

Comme souvenir de la « mission », les fidèles achetèrent un immense crucifix en bois⁴⁰, au pied duquel nous prions encore dans l'église.

L'année suivante, l'on élevait une sorte de temple, destiné à abriter le crucifix. En forme de rotonde, le « Monument » se dressait entre l'église et le presbytère. D'une hauteur de quarante pieds et d'une circonférence de cinquante pieds, il était l'oeuvre de J.-Ls Martin (futur député).

38. Société établie par Mgr Bourget, et à qui, en mai 1843, il avait donné saint Jean-Baptiste comme patron. (Voir Saintonge, Frédéric, S.J., *Témoins de la lumière*, p. 257)

39. (Voir *Codex Historicus* de la Maison Provinciale des Oblats de Marie-Immaculée, à Montréal, vol. I, page 15.) Les Pères Oblats reviendront souvent prêcher des retraites à Saint-Jacques. En 1844, les Pères Léonard et Lagier ; en 1846, les PP. Guigues (plus tard premier évêque d'Ottawa), Léonard, Brunet et Dandurand (le futur centenaire). Ces derniers établissent une nouvelle congrégation pour les hommes mariés, la « Confrérie de la Croix » ; 360 membres s'inscrivent. Cette congrégation est la première au Canada. En même temps, 80 filles s'agrègent à la « Congrégation de l'Immaculée Conception ». En 1847, les PP. Lagier et Chevalier viennent aider le curé « dans ses Pâques » ; en 1851, le P. Léonard prêche aux Enfants de Marie ; en 1852, jubilé à Saint-Jacques par les PP. Beaudrand et Brunet ; en 1854, retraite de tempérance à Saint-Jacques. (Au sujet des PP. Oblats que nous venons de préciser, voir *Rose du Canada* par le R.P. Duchaussois, O.M.I., Granger 1932, pp. 97-116 ; 138-142). (voir son portrait, *Ibid.*, p. 97) et Lagier eurent une grande influence sur la fondatrice des Soeurs des SS. NN. de Jésus et Marie.

40. « Les Missionnaires de France avaient une grande dévotion à la Croix. Quand la chose était possible, ils aimaient à clore leurs missions par l'érection d'un calvaire. Là, le peuple entendait d'abord un éloquent sermon ; puis, participant d'une façon active à la cérémonie, il renouvelait solennellement ses promesses de fidélité au Christ ». (*Rég. des lettres de Mgr Bourget*, t. IV, p. 369, cité par le R.P. Léon Pouliot, S.J. dans *La réaction Catholique de Montréal*, 1840-1841, Montréal 1942. p. 52)

Véritable lieu de dévotion, le « Monument » attirait les fidèles, surtout après la grand-messe.

L'on fit une procession solennelle, lors de la déposition du crucifix dans le « Monument ». De l'église à la « Côte », quelques hommes le portaient sur leurs épaules. Une quarantaine de jeunes filles toutes habillées de blanc, couleur très rare, — même si l'on était à l'âge d'or du tissage à domicile, — jetaient des pétales de fleurs sur le parcours.

Cette cérémonie se déroulait durant l'été de 1844.

En octobre suivant, Monsieur Paré obtint la permission d'y célébrer la messe aux fêtes de la Sainte-Croix et à l'occasion de prières publiques.

Le « Monument » ainsi que la bibliothèque paroissiale qu'il renfermait disparurent avec l'incendie de l'église en 1914.

Première ordination sacerdotale

Le vingt-neuf août 1847, Mgr Rémi Gaulin, évêque démissionnaire de Kingston et curé de l'Assomption (1845-1849), vint conférer la prêtrise à M. Alfred Dupuis.

L'histoire de la vocation de ce premier lévite mérite d'être rappelée.

En 1837, Alfred Dupuis, l'aîné d'une famille de dix enfants, avait vingt ans révolus. Son père venait de lui concéder une terre et déjà le nouveau propriétaire songeait à fonder un foyer et se préparait à « aller voir les filles ». En ce temps-là, pareille visite exigeait de la part du *cavalier*, non pas cheval et voiture, mais cheval et selle. Son cheval, fort propre, l'attendait à l'écurie, mais la selle réclamait un voyage en ville et un déboursé considérable. Dans ce but, notre amoureux gagne Montréal le 24 juillet en passant par Saint-Sulpice.

Le lendemain, au lieu de conclure le marché et d'acheter la selle, examinée longuement la veille, il suit la foule montréalaise. Avec elle, il se rend à la cathédrale Saint-Jacques, située alors rue Saint-Denis. C'était grand jour de fête pour le diocèse. On y consacrait dans l'éclat des cérémonies pontificales, Mgr Ignace Bourget, le coadjuteur de Mgr Lartigue.

Alfred Dupuis est ému par la splendeur du spectacle : il rêve du sacerdoce. Mais il dépasse l'âge où l'on entreprend un cours

d'étude... Qu'importe ! Il quitte Montréal sans avoir acheté de selle. Décidé d'entrer au Collège de l'Assomption à l'ouverture des classes, il raconte ses impressions à ses parents étonnés, puis à son vénérable curé, dont il obtient encouragement et assistance. Dix ans plus tard, ce jeune clerc montait à l'autel ! Et c'est à Saint-Jacques même, que Mgr Bourget le fera ordonner, reconnaissant sans doute en ce nouveau prêtre, les prémices d'une abondante moisson. L'abbé Dupuis devint directeur au Collège de l'Assomption et fut trente-neuf ans curé de Sainte-Élisabeth de Joliette, où il favorisa les vocations.

Agrandissement de l'église

Malgré les démembrements successifs de la paroisse de Saint-Jacques : démembrements de Rawdon (1837), de Sainte-Julienne (1848), et de Saint-Alexis (1851), et en dépit des saignées de l'émigration vers les États-Unis ou d'autres centres, l'église-mère ne pouvait contenir ses 4,759 paroissiens. Au cours d'une assemblée de paroisse en 1852, on jugea nécessaire d'ériger des bas-côtés, selon les plans de l'architecte Victor Bourgeau, de Montréal. Cette proposition, cependant, n'était pas agréée de tous : s'y opposèrent ceux qui voulaient s'annexer aux nouvelles paroisses et ceux qui désiraient en constituer une nouvelle, en particulier les habitants du rang du « grand Lac Ouareau. »

De nouvelles cultures avaient amélioré la situation financière de nos gens, le trésor de la fabrique s'élevait à 24,000 livres, ancien cours, avec un surplus de 3,000 livres d'arrérages. L'inventaire de tous les biens de la fabrique accusait une somme de 188,159 livres en 1853, date où l'on assura les immeubles à la *Mutuelle des Fabriques des Diocèses de Montréal et de Saint-Hyacinthe* pour une valeur de 3,200 livres.

Pendant les « bouvards »⁴¹ sont nombreux, écrit M. Paré à l'évêque, en traitant des discussions au sujet des réparations de l'église. Les délibérations durent un an. On décide à la fin d'agrandir et la sacristie et l'église. Pour cela, il faudra exhumer les cadavres d'une partie du cimetière.

Après deux ans de travaux, on dut autoriser le marguillier François Fontaine à emprunter 750 dollars pour continuer l'entreprise. Le curé se buta à de nombreuses difficultés. Allait-on les voir s'éterniser comme en 1805-1812 ? On se le demandait.

41. Expression dont se sert M. Paré, pour désigner les fauteurs de désordre.

Paul Lefebvre, entrepreneur, refusait de poursuivre l'ouvrage, si la fabrique ne lui fournissait pas les matériaux. Comme aucune copie du contrat n'avait été conservée l'entrepreneur avait beau jeu.

En cette malencontreuse affaire, un goût trop prononcé pour la chicane pousse la fabrique à intenter, en 1856, un procès à Lefebvre. M. Paré l'a très justement observé d'ailleurs, dans une lettre du 12 novembre 1856 à Mgr Bourget : « mes gens aiment à plaider pour peu de chose . . . »

Heureusement, la cause fut abandonnée : on ne pouvait produire les minutes du contrat avec Lefebvre. Tout de même, la fabrique perdit 660 dollars, en frais d'avocats. Très souvent les procès ne règlent rien :

Comptez ce qu'il en reste à beaucoup de familles :
« Mettez ce qu'il en coûte, à plaider aujourd'hui.
Vous verrez que Perrin tire l'argent à lui,
Et ne laisse aux plaideurs que le sac et les quilles. »

(La Fontaine, *Fables*, Livre IX, VIII,
« *L'Huître et les Plaideurs* ».)

La suspension de ces premiers travaux laissait l'église dans un état de délabrement pitoyable. « Elle a l'air d'une grange », constatait Mgr Bourget.

Dames du Sacré-Coeur et Soeurs de Sainte-Anne

Sur ces entrefaites, le pasteur qui, en 1842, avait reçu avec tant de joie les Dames du Sacré-Coeur, semblait peiné d'apprendre leur départ. Le bon curé était-il assez mis au courant de leurs méthodes et de leurs manières d'agir ? N'avait-il pas une sorte de paternité sur leur couvent, cette oeuvre qu'il avait fondée ? . . . Les religieuses préféraient, semble-t-il, un autre champ d'action. C'est pourquoi elles quittèrent Saint-Jacques en 1853.

M. Paré s'empressa de poursuivre quand même son oeuvre d'éducation en réclamant des remplaçantes. Mgr Bourget l'exauça en déléguant à Saint-Jacques les Soeurs de Sainte-Anne. (Nous leur consacrons ailleurs une étude plus approfondie). (Voir *Vie éducative*).

Derniers jours

Les démembrements de sa paroisse (Saint-Alexis et Saint-Liguori) avaient considérablement ébranlé la vigueur de M. Paré.

« Dieu a parlé, disait-il d'un ton résigné, n'y pensons plus : séparons-nous, mais toujours soyons unis par notre amour pour Dieu ».

En 1854, le « saint curé » accueille avec joie de nouveaux maîtres, des religieux Clercs de Saint-Viateur. Ils prodigueront désormais aux garçons l'enseignement primaire et moyen que les Soeurs de Sainte-Anne prodiguaient aux jeunes filles depuis un an.

En 1855, il célèbre l'anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception par un triduum que prêchent les PP. Lagier, A. Palier et Gérin, O.M.I. Le dernier soir, il y eut illumination du village et procession aux flambeaux.

« Tout en remède qu'il est », le Père Paré est affaibli par l'âge. Il ne peut plus se permettre de « vaillantises ». Bientôt, il le sent, il lui faudra « désérer » (quitter) sa chère paroisse. En 1857, il a atteint 78 ans. Tout de même, en bon pasteur de ses ouailles, pour réprimer les abus de quatre « cantines sans règle », il a le courage de supprimer de nouveau la Messe de minuit.

Une de ses dernières joies fut certainement la visite de Mgr Norbert Demers. Il recruta à Saint-Jacques quatre religieuses qui seraient destinées à l'instruction des Indiens de son diocèse de Vancouver. (Voir à ce sujet le discours de Mgr Bruchési, cité dans Auclair, abbé Élie, *Hist. des SS. de Sainte Anne*, p. 329).

Le jour de l'Assomption, en 1858, le curé Paré signait dans le *Livre des délibérations de la fabrique*, l'abandon du procès contre Paul Lefebvre.

Le même jour, se termine l'émouvante correspondance d'un humble curé de campagne avec son prélat vénéré : « Je suis trop faible pour aller en retraite ⁴². C'est tout ce que je pourrai faire que de garder la paroisse : dire la basse messe, confesser, baptiser et enterrer, pas beaucoup plus. Les chaleurs m'écrasent. Adieu, cher évêque... » Il terminait ainsi ses lettres avec celui à qui il racontait tout, en détail, comme l'enfant à son père. Les lettres de M. Paré, quels chefs-d'oeuvre d'humilité et de simplicité ! ⁴³

42. Quand il partait en voyage, par exemple, pour sa retraite annuelle, il emportait avec lui sa nourriture. Il prenait son repas sur le bateau de l'Assomption vers Montréal, au milieu des passagers et sans d'autre apprêt que de tirer un morceau de lard et de pain de son sac. Il priaît tout le temps du voyage, et toujours la tête nue.

43. Ainsi dans une lettre de 1841, il déclarait à l'évêque qu'il « était le pauvre curé de Saint-Jacques, original sans copie ».

Le baptême de Placide Mainville, fils de Georges Mainville et de Mélanie Thibodeau, le 23 septembre, fut le dernier acte officiel de son ministère. Notons que c'est sous son « règne », exactement en 1853, que se prit l'habitude de donner le prénom de Joseph aux garçons, et celui de Marie, aux filles.

Il sentait ses forces diminuer tous les jours. Maintes fois, il murmurait cette émouvante prière : « Ce que je vous demande, ô mon Dieu, c'est de mourir en travaillant ». Le Seigneur l'exauça. Quelques jours seulement avant sa mort, il confessait encore à sa chambre et se traînait à l'autel pour y offrir le Saint Sacrifice.

Le 6 octobre 1858, à midi, le Grand Vicaire Antoine Manseau, curé de l'Industrie (Joliette), lui administrait les derniers sacrements : une attaque de paralysie venait de le terrasser.

Une fois administré, il tomba dans le coma. À minuit, le vicaire Adolphe Maréchal récitait les prières des agonisants, et à trois heures et demie du matin, le 7 octobre 1858, un an avant la mort du curé d'Ars (le 6 août 1859), notre vénérable pasteur rendait paisiblement sa belle âme à Dieu, à la veille de ses 50 années de sacerdoce. Il était âgé de 79 ans et 8 mois. « Je viens de lui fermer les yeux, entouré des gens de sa maison, de plusieurs de ses paroissiens et de quelques soeurs de Sainte-Anne qui ne l'ont pas laissé dans ses derniers moments, » écrivait, une heure après, M. Maréchal à Mgr Bourget.

L'on devine la douleur des fidèles, à sa mort. Ils vinrent en foule lui rendre une dernière visite. Mme Hormidas Jetté (Marie Moisan)⁴⁴, alors âgée de treize ans, et Mme Edmond Morin (Azilda Marion)⁴⁵, se souvenaient encore en 1945, d'avoir prié le bon Dieu auprès du corps de M. Paré, exposé sur un lit. Les assistants pleuraient, avouait la première.

Le 9 octobre, l'évêque de Montréal, vingt-six prêtres et une foule immense rendirent leur dernier hommage à ce prêtre vénéré.

Mgr Bourget célébra lui-même la messe des funérailles et prononça l'oraison funèbre⁴⁶, en prenant comme thème cette parole de l'Écriture : « La mémoire du juste sera éternellement bénie ».

44. Décédée le 24 juillet 1945, à l'âge de 101 ans.

45. Décédée le 1^{er} février 1947, à l'âge de 91 ans.

46. Voir : Appendice B de la 1^{re} édition de cet ouvrage.

Nous avons jusqu'ici relevé, en suivant l'ordre chronologique, le rôle prédominant joué par M. le curé Paré, au cours des trente-neuf ans de son administration.

Pour rendre pleine justice à notre troisième curé, il conviendrait sans doute de rééditer sa biographie⁴⁷. Esquissions au moins les traits saillants de sa toute particulière sainteté.

Que de légères ombres ou faiblesses aient pu se glisser à côté d'améliorations notables durant un si long règne, nous l'admettons volontiers. Personne ne s'en formalisera, puisque la perfection humaine n'est pas de ce monde. L'histoire ne gagne rien, d'ailleurs à taire la vérité.

Ainsi, que vers le fin de sa vie, M. le curé Paré, bien involontairement, ait montré moins de vigueur, rien de surprenant chez un vieillard miné par une trop lourde tâche ; qu'en plus, le curé ait eu un attachement excessif envers tous ses fidèles, encore là rien d'anormal. Il les tenait tous tellement en main, après les avoir formés patiemment à la réception régulière des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie et à une piété solide, que très peu s'exemptaient d'assister même aux vêpres. Chagnon cite le cas d'un vieil Acadien de chez nous qui avouait n'avoir jamais manqué les vêpres, malgré les deux lieues qui le séparaient de l'église. Et le même historien ajoute : « Nous savons que ce fait est très commun dans la paroisse ». (Cette coutume des vêpres a cessé vers 1960)

En 1837, quand les villages des alentours se révoltaient, il avait détourné les siens des troubles et cet apôtre développait chez eux une vie surnaturelle fervente. Il introduisait — l'un des premiers — les missions paroissiales justement célèbres des PP. Oblats (Voir à ce sujet : Lalande, S.J., *Une vieille seigneurie* et Duchaussois, O.M.I., *Mère Marie-Rose*) et répandait les plus recommandables d'entre les dévotions, les associations pieuses et par-dessus tout le culte des vocations.

Après cela qu'il n'ait consenti qu'à regret aux divers démenbrements, n'est-ce pas assez facile à comprendre ? Comme saint Paul, n'était-il pas en droit d'appeler de telles ouailles ses « petits enfants » ? (Galat. 4. 19)

47. Écrite par l'abbé F.-X. Chagnon, la biographie de M. Paré parut quelques semaines après les « *Annales Religieuses de Saint-Jacques* », en novembre 1872, à l'occasion du centenaire de la paroisse.

Dans l'ensemble, l'administration de M. Paré, même au point de vue temporel, demeure l'une des plus remarquables, tant par sa durée que par ses heureux résultats. Énumérons-les rapidement.

Sous M. Paré, Saint-Jacques prend un essor extraordinaire. Couvent et écoles surgiront, non par enchantement, mais par des merveilles inouïes de zèle et de ténacité. Cet homme de Dieu comprit l'importance exceptionnelle de l'éducation des filles pour former de bonnes mères de famille et par elles de saintes âmes.

En dépit d'innombrables difficultés, où la misère des temps entre pour une large part, en dépit de migrations et de démembrements successifs, il agrandira l'église qui deviendra une fois parachevée magnifique, comme celles qui subsistent de cette époque, par ex : Saint-Alexis, Saint-Félix, Berthier, Saint-Paul, L'Assomption etc. . .

Toujours sous sa vigoureuse impulsion, progresse dans la région du Nord de Montréal, le mouvement colonisateur. Les gouvernants, trop émus par les clameurs des industriels du Haut-Canada, favorisèrent peu la colonisation. Ils ne concédèrent que de parcimonieuses allocations pour l'ouverture de chemins réclamée à grands cris par les missionnaires colonisateurs et par quelques députés. Parmi ces promoteurs de la bonne cause, s'illustrèrent le député Dufresne et le curé Paré qui était l'agent officiel de la colonisation du Nord.

Nos gens, aidés matériellement et spirituellement par cet émule des curés Brassard et Labelle, reculèrent les limites de la forêt et fondèrent d'autres paroisses.

Tout compte fait, M. Paré demeure la figure la plus marquante de l'histoire de Saint-Jacques. Réunissant en lui la dignité des trois curés Maréchal, de Mgr Piette et de Mgr Bonin, la bonhomie de M. Bro, de M. Houle, il conquérait par sa suavité l'affection et la profonde vénération de ses ouailles. Tous comprirent que se dégageait de sa vie comme de son enseignement une évidente leçon d'amour de Dieu et du prochain.

Le « bon Monsieur Paré » ou le « saint curé Paré » étaient les expressions favorites qui revenaient spontanément sur les lèvres pour le désigner. Dans l'esprit des anciens, il est resté la personification du curé idéal, d'un vrai saint.

Il fut reconnu tel de son vivant même, par les fidèles et le clergé de tout le diocèse de Montréal. À l'exemple de son biographe, on lui attribuait peu de temps après sa mort, plusieurs traits com-

muns avec le curé d'Ars, son contemporain. Les saintes âmes se recherchent, et, dès les premières rencontres, se reconnaissent. Mgr Bourget, le saint évêque de Montréal, qui vint en relation avec Mère Sophie Barat, Mgr de Mazenod, Mère Marie-Rose, Mère Gamelin, Mère Marie-Anne etc . . . , ne parlait du curé Paré qu'avec admiration et l'appelait son ami. Le grand évêque n'hésitait pas à publier partout les vertus de l'insigne serviteur de Dieu. Dans un panégyrique touchant, il signalait sa **modestie**, sa simplicité, sa foi, sa charité, son humilité, puis concluait ainsi : M. Paré était un homme juste, un saint, imitez-le.

Notre vénérable curé cultivait ces vertus à une époque tourmentée, où se répandaient même dans les villages le gallicanisme, les écrits des Encyclopédistes, l'esprit de Voltaire et de Rousseau, les idées démagogiques de 1789, le libéralisme catholique et le « rougisme » de Papineau. Le libéralisme doctrinal était en vogue même parmi le clergé et dans les collèges. L'abbé Chagnon dans ses *Annales religieuses de la Paroisse de Saint-Jacques le Majeur*, ornait ses en-tête de chapitres de citations tirées de l'*Essai sur l'indifférence* de Lamennais.

Bien plus, on reprochait couramment à nos curés d'avant 1910 de fortes teintes de jansénisme. À d'autres de vider cette question. Nous limitant à notre sujet, nous examinerons si M. Paré mérite un tel blâme.

Janséniste, ce curé qui n'a jamais marchandé avec Dieu et son amour ? Allons, donc ! Janséniste, ce lecteur assidu de *l'Esprit de saint François de Sales* ? Loin de là ! Janséniste, celui qui, entre 1819 et 1858, prônait les avantages de la communion fréquente et inscrivait le plus d'âmes possible dans la Couronne d'or ? (Sur cette question, voir Mgr Têtu, *Mandements des Évêques de Québec*, t. IV, p. 240, ss.)

Quelques-uns l'ont cru janséniste, parce qu'il était très sévère, notamment à l'égard des mondaines. Certes, du haut de la chaire, M. Paré fustigeait les vices et leurs étalages effrontés, particulièrement l'ivrognerie, les discours licencieux, les danses et les fréquentations déshonnêtes, l'immodestie et le luxe. N'allons pas confondre ce zèle des intérêts divins avec le jansénisme.

Que le monde mesure le degré de sainteté d'un personnage uniquement au nombre et à l'éclat des miracles, c'est normal ! M. Paré, lui, si surnaturel, si complètement étranger aux potins et à l'engouement politique, mettait ailleurs l'essentiel de la sainteté. Il avait raison. La perfection, d'après lui, résidait aussi bien dans

la glorification constante de Dieu le Père par l'imitation de Jésus-Christ que dans la fidélité habituelle à correspondre aux prévenances de la grâce et aux vues de Dieu sur chaque âme. Le saint curé semble avoir deviné que sa mission providentielle était de sanctifier la paroisse de Saint-Jacques, puisqu'il prit des moyens sûrs pour l'accomplir. Ce sage atteignit aux cimes de la perfection par la pratique des vertus solides d'humilité, de pauvreté, de mortification et d'obéissance.

Humble, il conservera toujours une âme d'enfant, dans ses dévotions comme ailleurs. La sainte Vierge sera « ma bonne mère ». Il l'invoquera chaque heure de sa vie en l'appelant la « gardienne de son cœur ». Il ne cessait d'en parler en chaire ou au confessionnal et jeûnait régulièrement en son honneur. *Il établit en 1843 la pratique quotidienne de la récitation du chapelet en famille.* En 1872, notait Chagnon : « Cette pratique est si bien enracinée aujourd'hui que c'est excessivement rare de trouver de la négligence sur ce point ». La plupart des familles passaient la nuit de la Toussaint à réciter le chapelet en faveur des âmes du Purgatoire⁴⁸, dévotion qu'il ne cessait de recommander comme un puissant moyen de salut. S'il recourait à la Vierge, c'était pour atteindre plus humblement son « Grand Dieu » avec lequel il vivait très uni du matin au soir.

Il consacrait ses moments libres à prier devant le Saint Sacrement pour les « vieux pécheurs » qu'il plaçait, selon sa naïve expression, « entre lui et le calice sur sa patène ».

Pour la conversion de ces pauvres égarés, il sacrifiait ses repas, durant des journées entières. Il leur donnait comme pénitence l'accomplissement d'une bonne oeuvre, en ajoutant : « Ces oeuvres, baignées dans le sang de Notre-Seigneur, deviennent d'une richesse incomparable ». Toute sa vie, il a fui jusqu'à l'ombre de l'apparat. Sa première année à Saint-Jacques, le jour de la Saint-Romuald, les religieuses l'invitèrent au couvent. Ne se doutant de rien, il s'y rendit. On lui fit force compliments . . . Les autres années, à la même fête, il déclinait toute invitation sous d'habiles prétextes . . . Plusieurs fois l'an, il demandait pardon du haut de la chaire ou de la balustrade pour tout le mal qu'il aurait pu avoir commis. Puis il exhortait ses fidèles à oublier les injures.

Cet humble fut aussi un vrai pauvre du Christ. Pendant son séjour à Bouchéville, il soutint à ses frais une école pour les in-

48. Soeur Marie-Rollande, S.S.A. cite ce fait. (Voir la biographie de *Mère Marie Eulalie* (Domitilde Richard), p. 27)

digents et il était si modestement vêtu qu'il excitait la compassion. Autre saint Vincent de Paul, il était surnommé dans toutes les paroisses du Nord « le curé des pauvres ». Pauvre, il le demeura toujours, malgré des revenus considérables qu'il distribuait aux œuvres d'éducation et de bienfaisance. Par mille bons conseils, il pressait les riches à le subventionner dans ses entreprises charitables. Il avait coutume de dire en parlant de l'opulence : « les biens ne sont pas à nous. C'est le coffre-fort des pauvres ». Aussi, « sa voiture, ses habits, son ameublement, sa table, tout était pauvre »⁴⁹.

Ce volontaire de la pauvreté fut en outre un grand mortifié. Dans les contrariétés, son sourire exprimait sa touchante soumission à la volonté de Dieu. « Si Dieu ne nous envoie pas d'afflictions, disait-il alors, c'est une preuve qu'il nous abandonne. Plus on a de croix, plus Notre-Seigneur nous aime ». Très tard au lit, debout de grand matin, fidèle à son oraison, ce crucifié vivant priait les souffrances, les jeûnes, les macérations par amour pour la Passion du Sauveur qu'il méditait chaque jour dans l'exercice du chemin de croix.

Sacrifiant jusqu'à ses loisirs du dimanche, il convertissait son presbytère en salle paroissiale et s'ingéniait à inventer mille amusements pour distraire les jeunes et leur procurer de saines récréations.

En définitive, le secret de son influence profonde sur les jeunes, les pauvres, les pécheurs et les malades qu'il visitait presque tous les jours, par dizaine, c'était son inaltérable bonté. Cette vertu était d'autant plus méritoire qu'elle était le fruit d'une lutte constante contre la vivacité naturelle de son tempérament. Les jeunes, il les attirait par des douceurs et il parlait leur langage en vue de les mieux orienter vers Dieu. Aussi la plupart des mères abandonnaient-elles à sa vigilance la vocation de leurs rejetons.

Nous avons dit sa sollicitude pour les pauvres, les pécheurs et les malades. « Si le monde a été sauvé une fois par l'amour d'un

49. Quand un carrosse magnifique vint le chercher pour administrer les derniers sacrements à l'Honorable Barthélemy Joliette, il ne voulut pas y monter et s'y rendit, comme auprès des autres malades, en charrette. M. Joliette disait de son confesseur et conseiller intime : « M. Paré est un véritable saint ; de tous les prêtres que j'ai connus, c'est le plus humble et le plus attaché à son ministère ». (Bonin, abbé Louis, *Vie de Barthélemy Joliette*, p. 143, cité dans « *Les Clercs de Saint-Viateur au Canada* » par le frère A. Bernard, C.S.V.)

Signalons que les deux venaient de la même région : M. Joliette, de Montmagny ; M. Paré, de la paroisse voisine, Saint-François. Et Mgr Bourget, de Lévis. Merveilleuse trilogie !

Dieu, répétait-il, ce même amour divin ouvrira aux hommes le chemin du ciel ». Si cette charité le rendit populaire parmi toutes les classes, elle le constitua conseiller, ami et père de tous ses paroissiens qu'il connaissait par leurs noms et prénoms. Il les portait constamment dans son âme pour les enfanter amoureusement au Christ. Il ne fut pas, remarque judicieusement son biographe, « ce mercenaire qui chasse son troupeau au ciel devant lui ; il marchait à sa tête par son dévouement et sa vertu ; il priaït sans cesse pour lui ; il l'invitait à le suivre par ses exhortations ; il le soutenait dans la route en le fortifiant par la réception fréquente des sacrements ». Dieu a exaucé la supplique de ce pasteur dévoué : Il est mort sur la brèche ! Par le seul ascendant de ses vertus et par la soumission à ses chefs spirituels, M. le curé Paré a su tenir tous les siens au large des écueils et les diriger sûrement vers le ciel. Car ce saint pilote devait, dans les plans de Dieu, être aussi un éminent sanctificateur.

Nous touchons, en effet, au miracle par excellence de M. Paré en même temps qu'à son plus grand titre de gloire : la sanctification de toute une paroisse.

Pour amener son peuple à ce degré de ferveur et l'y maintenir, — Mgr Bruchési comparait le Saint-Jacques d'alors à une communauté religieuse ; — quels moyens utilisait-il ? Parmi les moyens ordinaires, outre l'accomplissement parfait de son devoir pastoral, il enseignait aux âmes des pratiques pieuses et d'ingénieuses industries leur permettant soit de repousser les tentations du malin, soit de sanctifier le travail, soit de supporter les injures et les afflictions ; signalons enfin l'établissement de confréries chez les mères de famille ou les jeunes, la solennité des fêtes liturgiques et une façon particulière d'exhorter ses paroissiens. Son genre préféré était l'homélie où alternaient les supplications, les larmes et même les menaces les plus véhémentes.

Émule de son contemporain le curé d'Ars, M. Paré popularisa la confession. Elle devint même, entre ses mains expertes, un moyen extraordinaire de sainteté. Jean-Marie Vianney avait « réhabilité ce sacrement au point de donner le goût et presque la faim de ce pain si amer à la bouche des hommes » (Barbey d'Aurevilly) et d'être justement surnommé le confesseur du XX^e siècle. Le même surnom, toutes proportions gardées, conviendrait à M. Paré, le confesseur de Barthélemy Joliette, le confesseur des plus petites gens, le confesseur de toute la région du Nord, celui dont la demeure préférée était le confessionnal.

Quand Mgr Plessis nommait curé à Saint-Jacques le desservant de Boucherville en 1819, la paroisse, malgré sa forte population, manquait de cohésion et de caractère. M. Paré affronta l'ampleur de sa mission et bien loin de décevoir son évêque, il dota Saint-Jacques d'une physionomie propre, de ce cachet notoire « de simplicité et de foi ». (Voir en Appendice E de la 1^{re} édition le témoignage de Mgr Bourget).

Bref, abstraction faite de ses oeuvres temporelles, ce curé au jugement lent mais pratique, par une volonté hardie, un dévouement intangible et un vif esprit surnaturel, transmettait à toute sa paroisse une ferveur calquée sur sa propre sainteté.

En terminant la biographie du curé Paré, Chagnon exprimait le regret de n'y pouvoir insérer le portrait de son héros. Plus fortunés que notre devancier, nous avons trouvé parmi les curés de Boucherville, ce portrait, le seul vraisemblablement qu'on ait de lui. Le curé Paré, juste avant son arrivée à Saint-Jacques, est dans la quarantaine. Il a une figure replète, mise en relief par le rabat, une forte carrure, des traits puissants qui dénotent l'authentique fils de la terre. Vers la fin de son règne, il a quelque peu changé. Il portait, nous a-t-on dit, une longue chevelure blanche qui flottait sur ses épaules voûtées et encadrait une physionomie douce et pleine de candeur. Son air vénérable inspirait à tous la sympathie et le respect.

C'est avec un soin jaloux que des privilégiés conservent de rares exemplaires de sa biographie et quelques-unes de ses reliques⁵⁰. Les anecdotes sur le bon Monsieur Paré, ses bons mots et le récit de ses « miracles » devraient continuer à se transmettre de famille en famille. Les restes de ce pasteur vénéré reposent dans la crypte depuis 1938 du cimetière et son nom est gravé sur son tombeau.

La parole de l'Écriture Sainte appliquée à M. Paré par Mgr Bourget : « La mémoire du juste sera éternellement en bénédiction » s'est réalisée en plénitude.

50. Les Soeurs de Sainte-Anne conservent à Lachine un gobelet d'argent, un goupillon, quelques pièces de vaisselle, des statues en papier mâché qu'il avait fait faire par les Soeurs Grises de Montréal pour l'église, vers 1845.

Je possède moi-même trois assiettes de lui (Ironstone, Udina, J. Clementson), ainsi que son chapeau de paille à la taille énorme. Le notaire G. Beaudry avait de lui, sa tabatière en bois.

En appendice, on trouvera quelques bons mots de lui et le récit de quelques-uns des miracles que la piété populaire lui attribue. — Une rue porte son nom.

À peine quinze ans après son trépas, M. l'abbé F.-X. Chagnon, vicaire à Saint-Jacques, nous traçait nettement nos devoirs envers le *second fondateur de notre paroisse*. « La mémoire de M. Paré vit parmi vous, vous avez retenu ses enseignements, rappelait ce biographe, vous pratiquez ses vertus ; ajoutez un autre témoignage sensible de votre respect . . ., de votre amour et de votre reconnaissance pour celui qui est passé au milieu de vous en faisant le bien. Élevez à sa mémoire, près du lieu où il repose, un monument sur lequel seront gravés les sentiments de vos âmes. Ce monument attestera à vos neveux ce que M. Paré a fait pour vous et ce que vous avez fait pour sa mémoire ».

Article III — LES CONTINUEURS DE M. PARÉ

M. ADOLPHE MARÉCHAL (1858-1882)

Comme successeur de M. Paré, Mgr Bourget désigna l'aumônier du couvent, l'abbé Adolphe Maréchal, déjà vicaire à Saint-Jacques.

Deux communautés partageront principalement l'affection et la vie du quatrième curé : l'Institut des Soeurs de Sainte-Anne et la paroisse de Saint-Jacques.

Né à Saint-Henri des Tanneries des Rolland⁵¹, à Montréal, le 24 janvier 1824, de Louis Dierre dit Maréchal et de Geneviève St-Denis, l'aîné des Maréchal, après avoir étudié au Collège et au Grand Séminaire de Montréal, devint prêtre le 5 janvier 1848. Vicaire au « grand Saint-Jacques de l'Achigan » (1848-1850), comme il se plaisait à dire, il fut par la suite desservant à Saint-Alphonse Rodriguez de Joliette (1849-1851) en même temps qu'à Saint-Ambroise de Kildare (1851), puis curé à Saint-Cyprien de Napierville (1852). Après la nomination de M. J.-Louis-de-Gonzague Barrette à la tête de Saint-Liguori, il s'offrit à Mgr Bourget comme aumônier à Saint-Jacques chez les Soeurs de Sainte-Anne, charge qu'il occupa de 1852 à 1858.

Trapu, front largement découvert comme ses deux frères Théophile et Napoléon, yeux perçants et inquisiteurs, Adolphe Maréchal avait une démarche énergique.

D'une régularité parfaite, jamais les occupations de sa charge ne le distrairont de ses exercices de piété. Sensible, empressé à

51. Faubourg devenue paroisse en 1867.

rendre service, il accueillait ses hôtes de grand coeur. Sa charité était discrète. Homme de décision à la main ferme, s'il fallait reprendre ou corriger, il n'hésitait pas à le faire⁵². Esprit passablement gagné aux idées du libéralisme catholique, mais digne et saint prêtre, avenant, dévoué à ses tâches au point de s'y attacher avec une tendance à l'accaparement, tel apparaît le premier curé Maréchal.

L'Aumônier

Un incident mémorable se produisit à son arrivée comme aumônier. Le document annonçant sa nomination était rédigé en latin, langue que Mère Marie-Anne ignorait. D'autre part, Mgr Bourget n'avait pas prévenu de ce changement la supérieure déjà aux prises avec une situation fort précaire. L'on devine les inquiétudes de Mère Marie-Anne.

Le jeune abbé Maréchal se présente au couvent où l'aumônier Barrette jouissait de l'estime générale. Mère Marie-Anne hésite à recevoir le nouvel aumônier... Au même moment, naissait entre la fondatrice et le chapelain une série d'incompréhensions que les années entretiendront et qui seront pour Mère Marie-Anne une occasion d'acquérir l'héroïcité de ses vertus. Ces exemples de tension entre les natures d'élite, dévouées aux oeuvres de Dieu, sont fréquents. Mgr Bourget exigeait des fondatrices de communautés une humilité hors pair, afin que leurs congrégations soient bâties sur cette solide vertu. Mère Marie-Anne a eu l'héroïque mérite de le bien comprendre, même si elle dut quitter son supériorat et le second berceau de son Institut.

Directeur spirituel des Soeurs de Sainte-Anne, M. Maréchal s'imposera aussi comme pédagogue. Le couvent sera constamment l'objet de sa sollicitude. Toute sa vie, il veillera aux destinées intellectuelles et morales des Filles de Mère Marie-Anne, avec un zèle jaloux. C'était « sa communauté » ; aussi, n'admettait-il pas d'ingérence en ce domaine. L'abbé C.-A. Ternet, son successeur, dont la façon d'agir ne lui plaisait pas, ne demeura chapelain que peu de temps (1858-1860). Il est fort probable aussi que M. Maréchal dut s'unir au député Dufresne pour obtenir, en 1850, la reconnaissance civile de cet institut, dont il demeure un des bienfaiteurs.

Le digne curé

Quand il prit possession de la cure de Saint-Jacques (1858), M. Maréchal trouva du « remue-ménage dans la paroisse à cause

52. Voir l'article du chanoine Paul Bruchési, *Semaine religieuse de Montréal*, 30 juillet 1892.

de sa nomination ». Homme de Dieu, « il regarda ce tapage comme un bon signe ». Plusieurs fidèles n'avaient jamais changé de confesseur ; si l'on n'avait pas M. Paré, l'on hésitait à se confesser . . . Quel désarroi pour ces âmes !

Dès le début de son administration, le nouveau curé prêcha lui-même, avec son frère Napoléon, une retraite paroissiale, à la grande satisfaction de tous. Son programme était de faire l'union des esprits autour de trois points : fermer les hôtels, rénover l'enseignement dans les écoles, et en finir avec les réparations de l'église.

Au presbytère où il est enfin chez lui, il met la « salle des habitants » à l'usage exclusif du « curé »⁵³. Il vend les « vieilleries » de M. Paré. Il se défait de quatre chevaux, respectivement âgés de 8, 13, 20 et 32 ans. (Il se contente de cinq dollars pour ce dernier). Il maintient comme ménagère une vieille cousine de M. Paré, Mlle Constance. Pour perpétuer la mémoire de son saint prédécesseur, il se propose d'élever une plaque commémorative sur les murs de l'église.

Restauration de la maison de Dieu d'abord

Depuis 1856, les querelles s'éternisaient, les dettes s'accrurent et la restauration de l'église n'avancait pas.

Afin de couper court à ces atermoiements, le curé suggéra de vendre les deux terres de la fabrique, dans le rang du Lac Ouareau, ainsi que la ferme du couvent léguée à la fabrique par M. Paré.

En décembre 1858, Mgr Bourget autorisa ces transactions. Toutefois, le domaine du couvent ne se vendra qu'en 1869. David Melançon, François Foucher, Jules Leblanc, Narcisse Dugas et Joseph Bolduc furent nommés syndics pour effectuer ce marché, et, en vue de la dite finition, conclurent un contrat au montant de

53. Cette salle comprenait la cuisine de l'ancien presbytère. C'était le rendez-vous, avant et après les offices, de tous ceux qui venaient de loin. Mlle Constance leur servait à boire, mais après l'institution de la tempérance, elle cessa cette pratique. M. Paré confessait plusieurs heures par jour. En attendant leur tour de se présenter au confessionnal, plusieurs avaient le temps de jouer une partie de dames dans un des magasins du village. Quand venait l'heure de manger, tout naturellement l'on se rendait à la *Salle des habitants*, où la table était toujours dressée. Cette *Salle des Habitants* était une institution du temps. (Voir Moreau, abbé S.-A., *Histoire de l'Acadie*, p. 63). La maison curiale ressemblait plutôt à un hospice qu'à un presbytère. Souvent, on abusait de la bonne foi du curé, mais rien ne le rebutait. La *Salle des femmes* se trouvait dans la maison actuelle destinée au sacristain.

64,000 livres, avec François Archambault, entrepreneur de l'Assomption ⁵⁴.

À cause d'une crise économique générale, et faute de plans bien arrêtés, les réparations s'ajournèrent de nouveau. Pour pacifier les esprits, le curé visita les familles. Finalement, le calme revint et l'on opta pour les plans de Victor Bourgeau ⁵⁵.

L'église serait agrandie et son portail rehaussé entre les tours. Le presbytère aussi serait réparé, mais plus tard (1864). « Si nous avons un mauvais logement, écrit M. Maréchal, nous aurons une belle église : le Maître passe avant les serviteurs ».

Consécration

La restauration alla bon train. Le 28 septembre 1859, Mgr Bourget, entouré d'un nombreux clergé, consacra ce temple au Seigneur en l'honneur de saint Jacques le Majeur, ainsi qu'un autel en l'honneur de saint Joseph, où il déposa les reliques des saints martyrs Clément et Quirin.

La dédicace de l'église de Saint-Jacques était célébrée chaque année, le dimanche précédant la solennité de saint Michel Archange. Ce jour-là, quiconque visitait l'église pouvait gagner une indulgence de quarante jours.

Plus tard, en 1867, sur les instances de M. Maréchal, cette solennité était fêtée le dimanche qui suivait le 16 juillet ⁵⁶.

54. François Archambault était le père du célèbre Francis, chanteur de l'Opéra. Sa demeure, d'après P.-Georges Roy, *Vieux Manoirs, Vieilles Maisons*, p. 51, est la plus ancienne de cette localité. Elle est située sur le Boulevard l'Ange-Gardien, à l'Assomption.

55. Il avait déjà fait ses preuves. D'après Gérard Morisset, dans *Les splendeurs de l'église de Berthier-en-Haut (L'Estudiant, décembre 1944)*, il avait restauré l'église de Varennes, en 1849, et quelques années plus tard, les églises de l'Assomption (1864) et de Sainte-Rose. Il s'agissait d'abattre les murailles de la nef et, pendant qu'on soutenait temporairement toute la charpente au moyen de béquilles, de reporter les murs à l'avancement des tours et des croisillons du transept. (Voir le portrait de Bourgeau dans *Saint-Jacques de Montréal* par Maurault, O., P.S.S. 1923, p. 53). Il travaillera également à Saint-Alexis (1857), à Saint-Vincent-de-Paul, Saint-Barthélemy (1866), Saint-Cuthbert (1876) etc...

56. La fête de Notre-Dame du Mont-Carmel était autrefois célébrée chez nous presque à l'instar d'une fête d'obligation. Tous les « anciens » de Saint-Jacques profitaient de « la Mont-Carmel » pour rendre visite à leurs parents.

Un mois après la consécration, soit le 13 novembre 1859, l'on érigeait le chemin de croix.

La vieille église, avant d'être anéantie par les flammes en 1914, conservait encore, malgré sa restauration de 1859 et son rajeunissement de 1886, ses caractéristiques de jadis.

La vieille église

Décrivons-la d'après d'anciennes photographies.

Elle s'approchait plus du trottoir que l'église actuelle. (L'été, à la moindre sécheresse, le gazon du parterre jaunissait encore sur l'emplacement des tours des deux clochers).

À quel style l'apparenter ? — Plutôt au Renaissance baroque italien, dans son extérieur. On venait, au Canada, de donner dans le gothique français et le georgien anglais, on va, à ce moment-là, sous l'influence de Mgr Bourget, se tourner vers le style italien du XVI^e siècle (Vers 1880, on regardera vers Byzance et vers l'Angleterre de Victoria)⁵⁷.

Le grand architecte du temps, dans la région de Montréal et même dans le Bas-du-Fleuve, Victor Bourgeau, natif de Lavaltrie, essaiera de mettre une touche canadienne à cet esprit italianisant.

Sa façade de 1860, quelque peu écrasée, toute en pierre de taille, était imposante. Ne symbolisait-elle pas le calme méditatif, la ténacité comme la pondération de nos terriens ?

Au-dessus de ces arcades, par un souci d'éclairage ou de symétrie, d'aération ou d'esthétique, une immense baie, haute de douze pieds, et large de quatre, illuminait le jubé aussi bien que tout le milieu de l'église, pendant que deux niches vides trouaient la nudité du mur.

Entre les deux tours, un fronton triangulaire tronqué aux arêtes légèrement ondulées par des consoles brisait avec bonheur la symétrie de cette ensemble. À remarquer qu'un tel fronton semblait très rare au Canada : il fait très italien.

Ces tours supportaient plutôt lourdement deux clochers superposés à lanterne. Celle-ci accuse dans sa flèche une étrange ressemblance avec celle qui termine le Dôme des Invalides à Paris.

57. Voir : Bédard, Hélène, *Les maisons et les églises du Québec des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles*, Québec, 1970, ainsi que Lanoue, François, *ptre, Joliette-De Lanaudière, Joliette*, 1971.

Le clocher de Saint-Alexis (1857) et ceux de l'Assomption (1864), ressemblent beaucoup à ceux de notre ancienne église.

Dès l'entrée, un vaste portique souhaitait, par ses trois arcades élégamment cintrées, comme trois fois la bienvenue et invitait au recueillement.

Par trois portes à deux battants, d'une hauteur et d'une largeur moindres que les arcs, les fidèles remplissaient ou vidaient l'église en un instant.

À l'intérieur, quoique l'art roman dominât, plusieurs styles s'entremêlaient : le corinthien, le renaissance, le baroque, et le Louis XV. Les teintes chaudes contribuaient avec les peintures et les statues à favoriser la montée vers Dieu. La partie centrale ou nef, comprenait la grande allée, et deux allées latérales.

Le dimanche, les bancs de la grande allée se remplissaient d'enfants et de pauvres.

Le tiers de la nef, en arrière, était recouvert par un jubé spacieux logeant près de 200 personnes. Au-dessus, la tribune de l'orgue contenait, en plus des chantres, une centaine de paroissiens.

Sur les côtés, à partir de la première colonne située hors du sanctuaire, d'autres tribunes latérales contenaient près de 500 fidèles. Le prédicateur, pour se rendre à la chaire sculptée au couteau et située presque au centre de l'église, devait traverser une de ces tribunes communément appelée le *jubé des Soeurs*.

L'abside, mollement arrondie, transformait ce temple en une sorte de bastion à l'ombre duquel reposaient alors les défunts.

Dans son ensemble, la maison de Dieu s'harmonisait avec les foyers et les champs, répondait aux exigences principales du climat et des âmes. Malgré ses imperfections de détail, elle dépassait en beauté nombre d'églises actuelles, car elle était l'expression même de l'utile et du pratique.

Les statues de l'église actuelle existaient dans l'ancienne église : celles du Sacré-Coeur, de la Sainte Vierge, Sainte Anne, Saint François d'Assise, Saint Antoine, Saint Joseph, Saint Louis de Gonzague, ainsi que le grand crucifix, les tableaux de la Sainte Famille et de Saint François de Sales (Yves Tessier), de Notre-Dame du Mont-Carmel et de la mort de Saint Joseph (abbé Harel ?).

* * *

Une civilisation s'exprime par ses arts.

Parmi ceux-ci, en premier lieu, l'architecture.

Et dans l'architecture, d'abord, les temples.

Foyer spirituel, social, artistique, telle était l'église canadienne durant plus de deux siècles. « C'est pourquoi, rien n'était trop beau pour proclamer le rayonnement de l'Église » (Hélène Bédard).

Construite grâce au labeur et à la générosité des fidèles, ornée par leurs soins amoureux et diligents, l'église demeure, qu'on le veuille ou non, le suprême refuge. C'est là que le Christ-Église nous transmet les paroles de Vie et pose ses gestes sauveurs.

Crises économiques

Pour les paroisses comme pour les individus, certaines années sont néfastes. Pour Saint-Jacques, les années 1858-1859 apportèrent des jours tristes. D'abord, le décès de M. Paré. Puis la récolte fut excessivement maigre, le beurre manquait et les gens se nourrissaient de galettes d'avoine cuites dans la graisse. Durant le carême de 1859, l'évêque permit aux paroissiens de continuer comme en temps ordinaire cette manière d'apprêter ce mets grossier (avec du saindoux).

La dîme du curé ne rapporte cette année-là que vingt-cinq minots de blé de piètre qualité.

Chiniquy rôdait⁵⁸. Quatre familles étaient allées l'entendre. Le dimanche, 9 février 1859, M. Maréchal mit les fidèles en garde à son sujet et sollicita des prières pour ce prêtre apostat.

Trois maisons vendaient sans permis des boissons enivrantes. Aussi déplorait-on, entre autres conséquences, la pauvreté des familles. Depuis 1840, l'ivrognerie était devenue une plaie générale dans la Province, au dire des historiens comme Chapais, des observateurs comme Joseph-Charles Taché (« *Forestiers et Voyageurs* »), Philippe Aubert de Gaspé, et Gérard Malchelosse. Le commerce anglais, dès 1756, inondait le Canada de boissons alcooliques. Les boissons étaient à bon marché. Pour un schelling ou 25 sous, on avait un pot de rhum. L'usage des liqueurs fortes se généralisait au point que « bien rares étaient ceux qui n'avaient pas l'habitude du « petit coup » et trop nombreux étaient ceux-là qui avaient l'habitude de s'enivrer, ou selon le mot populaire, de « fêter ».

Le diocèse de Montréal ne faisait pas exception. « Il y avait des auberges... sur toutes les routes des campagnes », affirmait Mgr Bourget, dans un mandement du 25 janvier 1842, où il décrit

58. Chiniquy avait quitté sa cure de Beauport et prêchait par toute la province. Vers 1850, il était venu parler tempérance à Saint-Jacques.

les ravages de ce fléau social. Pour sauver son peuple, Mgr organisa une grande croisade antialcoolique, de 1842 à 1860. Il chargea les Pères Oblats de prêcher la tempérance dans toutes les paroisses. En 1850, il rendit grâce à Dieu des succès obtenus. Mais dès 1854, ceux qui voulaient la vente libre des liqueurs enivrantes lançaient une puissante contre-offensive qui neutralisa en partie les progrès obtenus par l'évêque⁵⁹.

En 1863, survient une crise sans précédent dans l'histoire de la paroisse. La misère règne dans « nos quartiers », écrit M. Maréchal. Les cultivateurs n'ont pas de foin, ils nourrissent leurs animaux avec les grains de semences et la paille des toits de chaume. Dans un seul rang de Saint-Jacques, trente bêtes sont mortes de faim. Les quêtes pour les pauvres se multiplient. Il est question de recourir aux Chambres pour obtenir du secours, spécialement pour les habitants de **Chertsey** et des « townships ».

Les habitants **chôment**, continue M. Maréchal. On leur fait trop de crédit. À Saint-Jacques, dans un rang, un seul marchand enregistre plus de 100,000 francs de comptes. Presque toutes les terres de la paroisse sont hypothéquées. (En 1872, le dollar remplace la livre)

Les âmes aussi sont en détresse, toujours à cause de l'intempérance. Source de richesses pour les seuls profiteurs, l'ivrognerie laisse de bien tristes ruines, comme le montre l'auteur d'*Un Pionnier de l'abstinence totale*, parlant des années 1840-1860 : « Ruines financières qui obligeaient l'habitant qui avait trop dépensé pour boire, à vendre sa terre ; ruines morales, plus tristes encore. Discorde dans les familles, mariages malheureux, mauvais traitements des femmes et des enfants ; scènes de violence, qui faisaient un enfer conjugal ; tristesses, regrets et larmes. Malheurs de toutes sortes qui s'abattaient sur la maison de l'ivrogne, et qui le poursuivaient, lui, le coupable, dans les misères physiques ou morales qu'il transmettait à ses enfants ».

Aux prises avec ces âpres difficultés morales et les problèmes économiques de la misère, le zélé pasteur, aidé en particulier d'Aimé Dugas, N.P., de Magloire Granger, de Médéric Foucher etc., se montra à la hauteur de sa tâche, spécialement en livrant une guerre sans merci à l'intempérance, en favorisant l'éducation par le retour des Clercs de Saint-Viateur et la colonisation de nouvelles paroisses,

59. Levack, R.P. David, C.S.S.R., *Mgr Ignace Bourget, Un pionnier de l'abstinence totale*, passim.

Saint-Alphonse, Saint-Côme, Embrun, Saint-Victor d'Alfred, par des gens de chez nous.

Après cent ans : 1872

Mgr Bourget a toujours choyé notre paroisse. N'a-t-il pas été fidèle à sa visite annuelle ? N'est-ce pas lui, qui malgré ses 72 ans et les intempéries de la saison, vint ordonner chez nous M. l'abbé Médéric Lesage, le 5 novembre 1871 ? Dans l'allocution, prononcée en cette circonstance, il déclarait : « Pour cette paroisse si remarquable sur tous les rapports, je ne croirai jamais trop faire ». Enfin, n'est-ce pas lui qui se proclamait même « l'enfant de notre paroisse », tant son affection pour elle était profonde ? »

Saint-Jacques, en retour, l'a vénéré comme un père. En 1870, notre paroisse répondant à ses désirs, était fière de lui fournir deux Zouaves. En 1872, Saint-Jacques n'hésita pas, mû par son amour filial, à reléguer au second plan son centenaire — réjouissance légitime entre toutes — pour mieux rehausser la célébration, en cette même année 1872, des noces d'or sacerdotales de son évêque bien-aimé.

Après cette célébration à Montréal, Mgr se rendant aux Collèges de l'Assomption et de Joliette, passe par Saint-Jacques, les 5 et 6 novembre 1872, pour y bénir les cloches et recevoir les hommages des paroissiens.

Une cavalcade de soixante coursiers et quarante voitures l'escortent du Ruisseau Saint-Georges jusqu'à l'église. Durant la soirée, les maisons de la paroisse sont illuminées ; au village, on lance deux ballons ; la population exulte d'allégresse.

Le lendemain, deux enfants de Saint-Jacques : l'un M. l'abbé Aristide Brien, chapelain des Soeurs de Sainte-Anne à Lachine, célèbre la messe, et l'autre, M. Magloire Légaré, professeur (et futur supérieur) à l'Assomption, prêche le sermon le circonstance. Après la bénédiction des cloches, en cette visite, qui devait être la dernière, Mgr Bourget prononcera des paroles que nous retiendrons comme un suprême témoignage d'affection paternelle : « Vous êtes ma couronne, vous êtes ma gloire, vous êtes ma joie ! »⁶⁰.

60. La collecte du jour rapporta \$550.00. Après la cérémonie, un banquet, réunissant 80 convives, fut servi au couvent. Dans l'après-midi, au cours d'une séance, on présenta à l'archevêque un bouquet où sur chaque rose était inscrit le nom des vingt-trois prêtres et des cinquante-six soeurs de Sainte-Anne, natifs de Saint-Jacques. À cette même date, près de quatre-vingt reliquieuses de chez nous s'étaient consacrées au Seigneur.

« Jamais peut-être, écrivait la *Gazette de Joliette* (11 novembre 1872), une campagne éloignée des grands centres n'a offert un coup d'oeil aussi frappant ; jamais paroisse n'a rien fait de plus digne pour célébrer le passage d'un prince de l'Église ».

À l'occasion du centenaire, M. le vicaire F.-X. Chagnon écrit deux brochures : la première *Les Annales Religieuses de la Paroisse de Saint-Jacques le Majeur, vulgo de l'Achigan*, en octobre 1872 ; puis en novembre, paraissait la seconde, intitulée *Vie de Monsieur Jean-Romuald Paré*⁶¹.

1872 ! Cent ans d'existence ! Les espoirs de 1772 étaient-ils réalisés ?

M. Chagnon l'affirme et le prouve dans ses *Annales religieuses* (p: 61), que nous citerons en les complétant :

« Un siècle d'existence », des origines émouvantes ; comme organisation paroissiale Saint-Jacques possédait : une fabrique qui peut prélever chaque année 5,000 livres de revenus ; neuf écoles sous le contrôle des commissaires, ayant MM. le docteur J.-E. Nolin et Jos. Marion, comme présidents, donnent entière satisfaction ; un couvent, bien pourvu de fonds et dirigé par des religieuses, offre une éducation solide et soignée à plus de cent trente élèves ; une église spacieuse logeant au besoin cinq mille personnes ; des pasteurs, sages, énergiques, zélés, ont fait au cours de ce siècle la grandeur de la paroisse de Saint-Jacques de l'Achigan. Une population de trois milles âmes vit sur de belles terres, n'ayant pas moins de quinze milles de superficie. Plus des deux tiers de cette population sont Acadiens par l'esprit et le coeur ; ils ont conservé soigneusement leurs habitudes patriarcales. Chez eux, si le progrès dans la culture des terres est lent, en revanche, leurs moeurs sont simples, « ils vivent de peu ; ils ont en horreur le fléau du luxe qui menace de perdre tant de paroisses ; ils sont persévérants dans les entreprises » et très habiles dans les arts domestiques. « Avant tout, ils aiment et recherchent la paix et l'union dans leurs foyers, et affectionnent les beautés des cérémonies religieuses ».

Les 525 familles forment une population de 2,720 âmes dont 1,893 communiants. (Voir : *Vie économique : après 100 ans : 1877*)

61. Quelques familles conservent ces imprimés très rares aujourd'hui et qui nous ont servi dans la rédaction du présent ouvrage.

Enrichissements du temple

Le curé Maréchal avait réclamé à Mgr Bourget, comme faveur, des reliques « au nom des 16 prêtres, de plusieurs ecclésiastiques et religieux et des 73 religieuses, originaires de Saint-Jacques, dont 44 filles de Sainte-Anne »

Mgr Bourget l'exauça, et, lors du Concile Oecuménique du Vatican (1869-1870), il lui obtint ces reliques. Quelques années plus tard, en 1880, M. Maréchal reçut de l'abbé Médéric Lesage un corps en cire contenant des reliques de saint Marcel, martyr. Autrefois, on exposait assez souvent ce corps à la vénération des fidèles. Aujourd'hui, il gît sous le maître-autel.

M. Adolphe Maréchal tenait beaucoup à l'embellissement de son église. Il continuera de s'y intéresser même après son départ, en reprochant à son frère Théophile, son successeur, de se négliger sur ce point.

En janvier 1877, autorisé par Mgr Fabre, le curé bénit solennellement deux tableaux, dont l'un représente Notre-Dame-du-Mont-Carmel et l'autre la mort de saint Joseph. (Ces deux tableaux, peints à Paris et payés \$200 chacun ornent encore notre église.)

Le vicaire général

Un dimanche de juillet 1882, M. Maréchal monte en chaire. Les sanglots étouffent sa voix ; il annonce son départ. Mgr Fabre vient de lui confier le poste de vicaire général.

Déjà en 1867, Mgr Bourget lui avait proposé l'aumônerie des Soeurs de Sainte-Anne à Lachine. Il avait obtenu de demeurer à Saint-Jacques. Quinze ans plus tard, Mgr Fabre lui offrait la charge de vicaire général. La nouvelle que son frère lui succéderait à la cure de Saint-Jacques atténuait la rigueur de ce pénible changement.

Six ans comme chapelain des Soeurs et vicaire, puis vingt-quatre ans comme pasteur de la paroisse : trente ans de dévouement avaient, certes, noué des liens solides entre le curé et ses ouailles.

S'il quitte « son cher Saint-Jacques », toujours il y restera attaché. Son intention est de dormir son dernier sommeil à l'ombre du temple qu'il avait complètement renouvelé.

Vicaire général durant dix ans (1882-1892), à deux reprises administrateur du diocèse de Montréal, chanoine de Chartres (France) (1889) et, en 1891, à la réorganisation du Chapitre de la Cathédrale

de Montréal, créé chanoine doyen, il mourut subitement le 26 juillet 1892, en la fête de sainte Anne ⁶².

Si *Monsieur le grand-vicaire* — c'est ainsi qu'on le désigna par la suite — n'a jamais oublié ses paroissiens, ceux-ci lui ont rendu la réciproque. Plusieurs anciens, fidèles à sa mémoire, gardaient son portrait.

Grand seigneur, éducateur de talent, le quatrième curé de Saint-Jacques avait élevé parmi nous, le niveau de l'instruction, de la discipline et de la dignité paroissiale et familiale, ainsi que l'amour de la papauté. Voir *Vie militaire*, les Zouaves pontificaux).

M. THÉOPHILE MARÉCHAL (1882-1900)

Né le 29 août 1837, à Saint-Henri des Tanneries, Théophile Maréchal, frère du précédent, fit ses études classiques au Collège de Montréal. Après quoi, il passa une dizaine d'années dans la solitude et le silence de la Trappe de Tracadie, en Nouvelle-Écosse, dans un monastère fondé par des moines flamands. Mgr Bourget l'ordonna prêtre, à Montréal, à l'âge de 31 ans, le 20 décembre 1868.

L'insuccès financier du monastère força les sujets flamands à retourner dans leur pays, et les sujets canadiens dans leur diocèse, « Monsieur Théophile », malgré une carrure d'athlète, dut se retirer quelque temps chez son frère Napoléon, curé de Notre-Dame-de-Grâce, pour y refaire une santé qui avait été fortement ébranlée par les rigueurs de la Trappe.

Ses forces rétablies, il succédait à son frère, comme curé de Saint-Jacques, en juillet 1882. Il avait quarante-cinq ans.

À cause de son séjour à la Trappe et aussi par tempérament, M. le curé était plutôt casanier. Il fallait une urgente nécessité pour le faire sortir de sa paroisse ou même de son presbytère. Mais il était loin d'être un égoïste ; son hospitalité et sa générosité étaient proverbiales. Tout le monde reconnaissait en lui un prêtre serviable, un ami du silence et de l'oubli, un homme de Dieu fervent et régulier dans l'accomplissement de ses devoirs. Le curé Maréchal était aimé et respecté de ses confrères et de ses paroissiens. Sa dévotion à la Vierge Marie était profonde : jamais il ne terminait un sermon sans parler en termes émus de la Mère de Dieu. Menant la vie d'un saint, il était le seul à l'ignorer.

62. Il ne fut pas inhumé à Saint-Jacques ; son testament ne mentionnait rien sur ce point. Un service solennel avec panégyrique prononcé par Mgr L.-Marcel Dugas, P.A., eut cependant lieu chez nous.

Sous les 18 ans de son règne, la paroisse de Saint-Jacques fut « l'une des plus prospères de la Province de Québec »⁶³, grâce à la culture du tabac et au Cercle Agricole et à deux méritantes compagnies d'assurances canadiennes-françaises, les Artisans et l'Alliance Nationale. L'administration du deuxième curé Maréchal sera une ère de tranquillité et de paix.

En 1884, il fera peindre un tableau de saint Jacques (\$72). En 1886, il chargea l'artiste français Beaulac, de Montréal, de décorer l'église. Cette même année, il établit le Tiers-Ordre.

En 1887, il construira un deuxième jubé dans l'église, selon les plans du Père J. Michaud, C.S.V. et répare les clochers (entrepreneur Ed. Meloche) ; il achète 309 crachoirs pour mettre dans l'église (\$56.52). (!)

En 1888, la paroisse de Sainte-Marie Salomé se détachera de Saint-Jacques.

À deux reprises, de terribles incendies apporteront la désolation dans la paroisse : celui de 24 maisons en 1890, et celui du couvent en 1900.

Entre temps, généreux et ami du progrès — il avait appuyé la création de la voie ferrée du Grand Nord en 1894 — le curé savait exiger le même esprit de la part des fabriciens : en 1889, il approuve le don de \$3000 à la nouvelle paroisse de Sainte-Marie ; en 1893, l'achat (\$150) de pompes à incendies. En 1897, il favorise l'emprunt de \$12,000 pour construire un presbytère⁶⁴ et agrandir le couvent ; après l'incendie de celui-ci, les paroissiens, sous son impulsion, souscrivirent \$10.000⁶⁵.

Si l'on juge de l'administration d'un curé par le compte rendu des visites pastorales — celle de 1898 est à jamais mémorable —,

63. Paroles de l'historien acadien, Édouard Richard, citées par Émile Lauvrière dans *La tragédie d'un peuple*, p. 476.

64. Maintes et maintes fois réparé, le vieux presbytère, bâti en 1774, disparut en 1897. Aussitôt, selon les plans de N. Dugas, entrepreneur-menuisier de Caraquet, N.B., l'on éleva, au prix de \$11,694.00 le presbytère actuel. En 1899, Mgr Bruchési félicita les paroissiens du bel exemple qu'ils avaient donné en votant la somme de \$1800.00 pour l'ameublement du presbytère. En 1964, nouvelles transformations.

65. « En cette circonstance, écrivait Mgr Bruchési, le 8 septembre 1900, les paroissiens ont donné une nouvelle preuve de leur grand coeur et de l'intérêt qu'ils portent à l'éducation de leurs enfants. Ils se sont montrés fidèles à leurs traditions ».

(Voir plus loin : *Une scène émouvante*, p. 213, « M. Théophile » fit preuve d'un grand savoir-faire.

Le curé Théophile Maréchal mourut subitement le 27 octobre 1900, à Notre-Dame-de-Grâce, au cours d'une visite chez son frère, M. le curé Napoléon. Il avait 63 ans. Ses restes reposent dans notre cimetière.

M. NAPOLÉON MARÉCHAL, CHANOINE (1900-1905)

Comme ses deux frères qui l'ont précédé à la cure de Saint-Jacques, Napoléon Maréchal est né à Saint-Henri, le 22 mars 1834. Il fit ses études classiques et théologiques, au Collège et au Grand Séminaire de Montréal. Ordonné prêtre le 19 décembre 1857, il fut vicaire à Saint-Lin durant quelques mois, à Saint-Jacques de 1858-1861, puis aumônier des Soeurs de Sainte-Anne à Lachine jusqu'en 1867, et des Soeurs du Précieux-Sang, à Notre-Dame-de-Grâce de 1874-1900, curé de cette paroisse de 1867 à 1900. Il jouissait de la haute estime de son évêque. Le 18 décembre 1872, Mgr Bourget le choisissait avec deux autres délégués (Mgr Louis-François Laflèche et le P. Antoine Braun, S.J.), comme l'un de ses défenseurs à Rome, auprès du cardinal Barnabo, préfet de la Sacré Congrégation de la Propagande. (*Archives du Collège Sainte-Marie*). Dans ce même voyage, il devait présenter à Rome les Constitutions des Soeurs de Sainte-Anne, afin d'obtenir pour elles l'approbation du Saint Siège.

Il quittait Notre-Dame-de-Grâce pour succéder à son frère cadet Théophile, à la cure de Saint-Jacques, après la mort de celui-ci, en octobre 1900.

Depuis quelques années, il était chanoine honoraire de la cathédrale de Montréal.

Taillé en athlète comme « M. Théophile », robuste et fort, sensiblement plus grand que Monsieur le grand-vicaire, plus imposant aussi et plus distant, de figure austère et sévère, M. le curé Napoléon de prime abord, n'attirait pas la sympathie ; il avait pourtant l'âme délicate et un coeur d'or. Profondément prêtre, il aimait avec tendresse « le cher Jésus », comme il disait. Il en parlait de même. Écrivant un jour à ses filles du Conseil général des Soeurs de Sainte-Anne à Lachine, il leur disait : « Aimez donc Jésus seul ! Le diable parfois soulève des tempêtes pour nous éloigner de Jésus. D'autres fois, il avive nos affections naturelles pour nous lier et nous attacher à ce qui n'est que de la boue . . . Veillons sur nos coeurs ».

Nous pourrions reproduire d'autres lettres du même ton, adressées aux Soeurs du Précieux-Sang.

Curé de Notre-Dame-de-Grâce, il préparait de concert avec les autorités ecclésiastiques de Montréal et de Saint-Hyacinthe, la fondation d'un Monastère du Précieux-Sang dans sa paroisse.

« La question de la formation insuffisante des sujets, écrit l'annaliste de cette communauté, faisait hésiter notre Mère. Elle craignait qu'on ne s'attendît à trouver chez ses filles plus de perfection qu'elles n'en possédaient. Dans sa grande délicatesse, M. Maréchal lui fit cette heureuse réponse : « Je ne demande pas des saintes ; je craindrais de les gâter, mais des imparfaites, qui me procurent le plaisir de les perfectionner »⁶⁶.

Il s'affectionnait aux âmes à lui confiées avec la même recherche d'exclusivité que son frère, M. le grand-vicaire⁶⁷. Ce directeur de religieuses à la foi si robuste et à la piété si tendre, savait être d'autre part un curé exemplaire. Ses paroissiens lui étaient pieusement dévoués et ont gardé fidèlement son souvenir.

Monsieur Napoléon Maréchal administra la paroisse de Saint-Jacques, durant cinq années seulement. Marchant sur la trace de ses deux frères, il avait à coeur le bien temporel et spirituel de ses ouailles.

En 1901, il confia l'école des garçons du village aux Frères de Saint-Gabriel.

Le 25 septembre 1904, année de la création du diocèse de Joliette⁶⁸, il avait l'honneur de recevoir le nouvel évêque, Mgr Joseph-Alfred Archambault⁶⁹. Pour cette visite mémorable, le cha-

66. Voir le *Livre d'or de l'Institut du Précieux-Sang* (Histoire abrégée de sa fondation, de ses développements, de son cinquantenaire, 1861-1911, pp. 89 sqq.) — Monastère du Précieux-Sang, Saint-Hyacinthe, 14 septembre 1911.

67. « Hommes de Dieu, certes, dévoués autant que personne et désireux avant tout de faire le bien, les Messieurs Maréchal entendaient le faire, ce bien par leurs moyens propres et non sans une pointe d'exclusivité. » Auclair, abbé Élie, *Mère Catherine-Aurélié*, p. 206.

68. Rome nomma Mgr J.-A. Archambault premier évêque du diocèse. le 27 juin 1904.

69. Le premier enfant à qui le nouvel évêque conféra le sacrement de confirmation fut Oscar Landry, de Saint-Jacques.

noine Maréchal voulut faire les choses royalement. Une imposante cavalcade, sous les ordres des capitaines Euclide Dugas et Médéric Foucher, alla au-devant du nouveau prélat, au chemin de ligne du rang des Continuations. Ces soldats avaient réellement belle présence dans leur costume blanc et noir. Ils escortèrent l'évêque jusqu'au presbytère. Mgr, descendant de son carrosse, passa entre la double haie de ces fiers cavaliers, sabres au clair.

Le lendemain, Sa Grandeur bénissait une croix du chemin dans le rang du Haut-du-Ruisseau, chez Louis Dupuis, aux acclamations de toute la population.

Cette même année, le curé était l'un des promoteurs du projet de chemin de fer reliant l'Épiphanie à Saint-Jacques.

Le 25 octobre 1905, à l'inauguration de la voie ferrée, il ressentait profondément l'honneur de recevoir Sir Wilfrid Laurier.

« Il m'est donné, déclarait-il, je ne crains pas de le dire, d'apprécier, plus que beaucoup d'autres, l'intérêt que l'Honorable Premier porte à cette paroisse de Saint-Jacques et à tout le comté de Montcalm ».

Énumérant ses motifs d'admiration à l'adresse de Sir Wilfrid, il le salue comme le « fils de cette jeune mère, pleine de vigueur, l'Église de Joliette ». Il entrevoit l'essor immense apporté au progrès par le nouveau chemin de fer, et dans une envolée patriotique, il dépose au pied du Premier ministre, l'hommage de gratitude de tous les paroissiens et aussi celui des générations futures :

« si au delà de nos montagnes (à Mont-Laurier ?) dans cinquante ans d'ici, le nom de Laurier y devenait aussi sacré que le nom de Joliette de ce côté-ci des montagnes, comme nous pourrions dire que notre pêche, selon le conseil de notre député, F.-O. Dugas, aura été vraiment miraculeuse » . . .

En 1905 également, M. Maréchal transféra le cimetière à l'endroit actuel. Coïncidence étrange, son corps fut le premier à y être enterré.

En effet, décédé presque subitement comme ses deux frères, le 18 décembre 1905, il fut inhumé le 22 décembre. Ses funérailles furent imposantes. Toute la paroisse y assista, en plus d'une forte délégation de Notre-Dame-de-Grâce. L'évêque de Joliette chanta le service. L'archevêque de Montréal, Mgr Bruchési, prononça l'oraison funèbre avec la délicatesse et l'à-propos qui lui étaient coutumiers. Cette fois, il se surpassa, tant il y mit d'émotion et de sin-

cérité. Il traça du défunt un fidèle portrait et loua hautement ses labeurs et ses mérites.

« Le regretté chanoine-curé, dit-il, en substance, a été un prêtre dans toute la force du mot, par sa générosité dans la souffrance, par sa ferveur dans la prière, par son obéissance respectueusement déférente envers ses supérieurs et par son zèle inlassable dans les communautés et les paroisses dont il eut à s'occuper ».

D'un mot Mgr Bruchési résumait toutes ces qualités éminemment sacerdotales : « Ce vénérable prêtre de 72 ans a été séminariste toute sa vie ».

Autant que ses deux frères, malgré son court passage à la cure de Saint-Jacques, M. Napoléon Maréchal demeure en vénération parmi les anciens ⁷⁰.

* * *

De 1858 à 1905, pendant près d'un demi-siècle, les trois frères Maréchal ont successivement guidé les destinées spirituelles de notre paroisse. L'histoire leur décerne une commune louange : LES TROIS MARÉCHAL ONT RENDU À LEUR DIEU UN VIBRANT TÉMOIGNAGE ⁷¹.

M. ARTHUR-OMER HOULE, CHANOINE (1906-1934)

Quand l'abbé Hildège Dupuis — prêtre né à Saint-Jacques — entreprit d'enseigner le latin au jeune Arthur-Omer Houle (né le 9 septembre 1860 de Joseph Houle et d'Émérence Olivier) se doutait-il que ses leçons et son dévouement préparaient pour sa paroisse natale un des curés les plus marquants ? Comme le curé Paré à

70. Le presbytère garde une horloge « grand-père » donnée à M. Napoléon Maréchal, le 19 mars 1901, et portant l'inscription suivante : « À notre Vénéré Curé, le Rév. J.-Nap. Maréchal, chanoine honoraire. Que la voix de cette horloge vous dise toujours notre respect profond, notre entière gratitude et notre sincère attachement pour notre si dévoué pasteur ». — M. Lesage, ch. hon., curé de Chambly ; A. Mousseau, vic., E. Mongeau, vic. ; O. Goulet, Maire, H. Lesage, Dame A. Cloutier, Dame Georges Forest. Dr O. Beaudry, A. Lesage, M. Granger, N.P., E. Marion, N.P., D. Forest, E. Dugas, A. Leblanc, Z. Marsolais, L. Forest, L.-O. Lasalle, S. Venne. L. Béliveau, B. Fontaine, J.-E. Ecrément.

71. Pour ce qui concerne les trois frères Maréchal, nous nous sommes largement inspirés d'un article écrit sur notre demande par M. l'abbé Élie Auclair, M.S.R.C. et publié dans *La Voix Nationale*, juillet 1944.

Saint-François, Arthur-Omer Houle commença ses études classiques chez lui, à Sainte-Élisabeth, sous la direction du vicaire, l'abbé Dupuis.

Ces cours privés devaient le conduire directement en rhétorique au Collège Joliette, en 1876. Trois ans élève, Arthur-Omer Houle se distinguera par son esprit de travail, sa piété et sa dignité, puisque toute sa vie a été remplie de ces qualités. Rares, en effet, sont ceux dont la conduite tenue au collège ne déteint pas sur leur avenir.

Durant ses études secondaires, la tradition nous apprend qu'il se fit aussi remarquer par sa chaude voix de ténor léger et par ses talents de comédien. La chronique du collège a consigné la noyade d'un de ses confrères et l'espèce de miracle qui lui permit d'échapper au même danger, lors d'un pique-nique des élèves finissants au Vieux Moulin (chez Vessot).

Ses études terminées, il prit la soutane, et après avoir obtenu une dispense de quelques mois, M. Houle était ordonné prêtre, le 22 décembre 1883, par Mgr Fabre. Après quoi, il consacrait quatorze années de sa vie à l'enseignement dans les murs de son Alma Mater. Ses anciens élèves ont conservé de lui le souvenir d'un professeur vivant, affable et plein d'initiatives. Il enseignait les Humanités, qu'il renouvela par l'élaboration d'un programme d'explications d'auteurs généralement suivi jusqu'à nos jours.

En 1897, Mgr Bruchési le nommait curé-fondateur de la paroisse de Saint-Cléophas. L'isolement fut pénible à ce prêtre habitué à la vie familiale du Séminaire. Au cours d'une épreuve plus dure que les autres, il se dirigeait vers l'église. « Là, disait-il, je prenais le tabernacle à deux mains et j'y recevais du secours » !

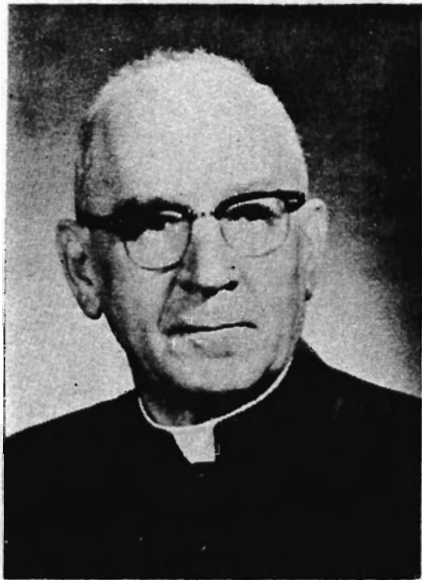
En 1902, son évêque le nommait curé de Saint-Paul de Joliette. Il y rebâtit le presbytère récemment incendié. Les archives étant brûlées, la vente des bancs amenait quelques complications. Par une habileté peu banale d'administrateur, M. Houle réussit à faire remettre tous les bancs à la fabrique. Une nouvelle vente à des prix plus élevés permit d'appliquer les revenus à la construction du presbytère.

À Saint-Paul, quand Mgr Archambault lui proposa par deux fois la cure de la Cathédrale, il déclina l'offre parce que son vieux père demeurait avec lui.

En décembre 1905, après les funérailles du curé Napoléon Maréchal, Mgr Archambault consultait, séance tenante, Mgr Bru-



Le chanoine A.-Omer Houle — Mgr Alphonse Piette, P.D. — Mgr Omer Bonin, P.D.



Nos deux dernier curés : MM. Paul Masse et Rosius Guilbault.

chési, au sujet du futur curé : « Qui vais-je nommer à Saint-Jacques ? », demandait-il. — « Le curé de Saint-Paul », répondait l'Archevêque. Quelques jours après, à la présentation des vœux, l'évêque annonçait la nomination de M. Houle à Saint-Jacques.

Le nouveau curé entra en fonction le 25 janvier 1906. Deux figures domineront désormais dans notre vie paroissiale pendant plus de vingt-cinq ans : le curé Houle et Jos. Marion.

Le constructeur

De nombreuses constructions immortaliseront la mémoire du curé Houle.

Dès 1906, il termine le cimetière ; en 1907, il bâtit la salle publique ; en 1912, le couvent ; en 1913, l'Académie Saint-Louis-de-France, et en 1914, après l'incendie de l'église, il construit l'église ; en 1916 le charnier ; en 1919, le monument du Sacré-Coeur et en 1927, celui de la Sainte Vierge. Je ne connais pas beaucoup d'églises par ici, qui soient ainsi ornées de deux monuments aussi imposants.

À l'occasion de la construction de l'église, il fut encore question de subdiviser la vieille paroisse. Le rang du Ruisseau Saint-Georges et la partie la plus éloignée du Haut-du-Ruisseau voulurent former chacun une nouvelle paroisse. La dette de \$125,000 que les syndics allaient imposer aux francs-tenanciers, la distance éloignée pour se rendre à l'église-mère donnèrent au mouvement séparatiste une ampleur qui alarma le curé Houle. Déjà le Haut-du-Ruisseau, interprétant comme une autorisation la bienveillante réception que ses représentants avaient reçue auprès des autorités diocésaines, acheta un char de bois pour la construction d'une chapelle. Il fallut toute la diplomatie du curé Houle pour enrayer ce mouvement et maintenir l'intégrité de sa paroisse. Saint-Jacques, aujourd'hui, se félicite d'avoir obéi à ses chefs spirituels.

Le 21 mars 1915, la paroisse élit les syndics suivants : Jos. Marion, commissaire-président ; Jos.-A. Dupuis, maire, M.P.P., Aldéric Thériault, Jean-Louis Leblanc, Eugène Labrèche (Eustache Delorme remplaça J.-A. Dupuis, décédé en juin 1917).

Un legs précieux permit à M. Houle de construire grand et beau. Camille Gagnon, natif de Saint-Jacques et demeurant à Keene, New-Hampshire, avait dès 1913, offert au curé une somme de \$30,000 pour restaurer la vieille église. Sur ces entrefaites, la maison de Dieu devint la proie des flammes. Deux ans, plus tard, Camille

Gagnon mourait. Par testament, il légua à sa paroisse natale tous ses biens. Cette donation arrivait opportunément : on l'emploierait pour la construction de la nouvelle église. Une clause spécifiait, en plus de l'achat de deux statues — l'une de saint Jacques, l'autre de saint Louis de France —, la pose d'une plaque commémorative dans l'église ⁷², deux médaillons de bronze à l'effigie de M. Gagnon et de son épouse. (Ces médaillons sont appendus, d'après ses dernières volontés, dans le bureau public du presbytère.)

La famille Gagnon suscita de graves embarras à propos de cet héritage. La paroisse de Saint-Jacques eut finalement gain de cause, grâce aux démarches de M. Houle.

Le 1^{er} juillet 1916, Mgr Forbes, assisté du curé et du R.P. Émile Foucher, Provincial des Clercs de Saint-Viateur, bénissait solennellement la pierre angulaire de l'église ⁷³. Le P. Alphonse De-Grandpré, C.S.V., donna le sermon de circonstance.

Le 12 mai 1918, avait lieu la bénédiction solennelle des cloches et le 25 mai suivant, la nouvelle église était ouverte aux fidèles pour la première cérémonie religieuse : l'exercice du mois de Marie.

Le lendemain, dimanche, un enfant de la paroisse, M. l'abbé Olivier Béliveau, professeur au Collège de l'Assomption, avait l'honneur de dire la première messe dans le nouveau temple.

La grand-messe fut célébrée par M. le curé Houle, assisté de MM. O. Béliveau et Félix Poirier, ex-vicaire.

Pendant la construction, les offices religieux s'étaient faits dans la salle publique.

Le 27 juin suivant, Mgr Forbes venait solennellement bénir le nouveau temple et son orgue.

73. Les dimensions de notre église suscitent souvent des discussions. Les voici : longueur, 220 pieds ; largeur, 76 pieds ; hauteur des murs, 57 pieds ; du baldaquin de l'autel, 32 pieds ; de la voûte, 80 pieds ; des clochers, 98 pieds ; des tours, 82 pieds, de la croix, 12 pieds (192 en tout). Le nombre de bancs est de 506. Les plans de l'église ont été tracés par Louis Caron, architecte de Nicolet. Joseph Giroux, de Saint-Casimir, puis son fils Albert, en furent les entrepreneurs. Le coût total s'élevait à \$163,610.00. L'orgue, comprenant une vingtaine de jeux, coûta \$5700.00

Les tableaux au-dessus des confessionnaux sont des copies signées Mme O. Bédard (1921) et achetées chez Bertrand, Foucher (natif de Saint-Jacques) et Bélanger, de Montréal. Les tableaux des Apôtres sont probablement d'elle aussi.

Le zèle de M. Houle ne s'arrêta pas là. Il voulut embellir les avenues de l'édifice.

Notre église

Nos parents ont donc voulu faire grand, accueillant et imposant. Imposant devant qui ? — Devant Dieu, bien sûr, et devant les hommes aussi : l'architecture a, depuis toujours et chez tous les peuples civilisés, été l'instrument premier capable de traduire visuellement les sentiments d'un groupement humain, et le facteur le plus indiqué pour faire éprouver des sentiments collectifs de joie, de repentir, d'espérance et d'action de grâces.

L'extérieur de notre église est froid. L'intérieur, moins. La disparition récente et inutile de la chaire (12 juin 1972) et celle de la sainte table a accru cette froideur (en plus de créer une douleur bien profonde chez tous ceux pour qui ces lieux-témoins de la transmission des valeurs évangéliques revêtaient une importance primordiale).

Ses vastes dimensions nous élèvent. Très peu d'églises dans la Province lui sont comparables : Trois-Pistoles, Normandin, Princeville (même architecte), Varennes et surtout Sainte-Croix de Lotbinière.

Nos parents ont voulu faire grand selon le goût du premier quart du XX^e siècle. Comme tous ceux qui s'honorent de posséder un temple de dimensions imposantes, ne sommes-nous pas contents quand, à l'étranger nous visitons un grand édifice, d'avoir un point de repère pour établir des comparaisons ? Ne disons-nous pas : notre église diffère en ceci, en celà, par tant de pieds, voire par tant de pouces... ? Que nous le voulions ou non, nous véhiculons avec nous l'image de notre église paroissiale, et avec fierté, nous la projetons partout.

Ne serait-ce pas opportun de rappeler ici les paroles de Pie XII prononcées à Lisieux en 1935 : « Les seuls édifices idéologiques que compte le peuple, ce sont ces églises, ces basiliques qui ne sont jamais assez belles, car ce sont ces lieux qui ouvrent le sourire du cœur. Toutes les hérésies, toutes les déviations de l'Église se sont heurtées aux murailles de pierre de nos cathédrales. Elles sont faites de la sueur, de la générosité, de l'amour des chrétiens, elles sont nées de la parole de Jésus : « Tu es Pierre et sur

cette pierre je bâtirai mon Église ». (*Pie XII devant l'Histoire*, Mgr G. Roche et Ph. Saint-Germain, 1972, p. 64)

Signalons ici que l'imposant autel qui, depuis la réforme liturgique de 1965, permet de célébrer la messe face au peuple, est un don et une réalisation de M. Jean-Paul Coderre.

Réjouissances paroissiales

Que dire de sa prédilection pour les fêtes qu'il aimait voir se dérouler, au rythme de la liturgie et de l'harmonie sacrées ? Ces fêtes furent très nombreuses sous son administration. Rappelons les principales : ses noces d'argent sacerdotales en 1908 ; le dévoilement du monument commémoratif de la première messe, (devant la maison de Charles Plouffe) le 5 septembre 1920) ; le 75^e anniversaire de la fondation de la communauté des Soeurs de Sainte-Anne, en octobre 1925 ; le 25^e anniversaire de l'arrivée des Frères de Saint-Gabriel, à Saint-Jacques, en juillet 1926 ; ses noces d'or de tertiaire, le 9 septembre 1928. Cette dernière fête coïncidait avec la saint Omer et son 69^e anniversaire de naissance.

Le 3 juin 1931, toute la paroisse était en liesse à l'occasion des noces d'argent de M. Houle comme curé chez nous. Les drapeaux flottaient sur toutes les demeures, un arc de triomphe, dressé par l'A.C.J.C., s'élevait devant le presbytère. La présence de Mgr l'évêque de Joliette, entouré de soixante prêtres, la présentation par M. le maire Jos. Marion, d'un très riche calice, la célébration de la messe par le jubilaire, tout contribua à faire de cette fête une date dans nos annales.

En cette circonstance, Mgr Papineau, le T.R.P. Ambroise Leblanc, O.F.M., Provincial, et des citoyens distingués soulignèrent les éminentes qualités du dévoué pasteur : sa mansuétude, son esprit de foi, son amour de Dieu, sa grande dévotion à l'Eucharistie et son culte des vocations. « Je tenais de tout mon coeur, à susciter des vocations sacerdotales et religieuses », aimait-il à répéter lui-même. On exalta son oeuvre, plus belle encore que tous les monuments érigés : son zèle pour la sanctification des âmes.

Le 4 novembre 1931, il convoquait tous ses paroissiens pour célébrer, en présence de Mgr Emmanuel Deschamps, évêque-auxiliaire de Montréal, les noces religieuses de diamant de M. le chanoine M. Lesage et de sa soeur Marie-Ernestine, S.S.A.

Le 15 juin 1933, d'autres réjouissances marquaient ses noces d'or sacerdotales. Les fêtes du curé Houle demeurent des moments uniques dans la vie des paroissiens.

Heures d'épreuve

Il semblait avoir atteint l'apogée de ses succès et prêt à prendre dans le rayonnement d'un passé glorieux, la dernière étape de sa carrière, quand un nuage vint assombrir l'horizon de sa vie. C'était en 1924. Les édifices, d'ordre religieux et éducationnel, étaient au complet, les oeuvres paroissiales allaient bon train, la tempérance était observée, la piété des fidèles s'alimentait aux sources eucharistiques. Dans ce riche champ du Père de famille, l'on viendra semer. l'ivraie.

Pour avoir accordé sa protection à certains employés de son église, M. le curé suscita contre lui de l'opposition ; on tenta de lui enlever le privilège que la loi accorde au curé de nommer lui-même les employés au service du culte. Il y eut destitutions, démissions et procès. Finalement, le bon sens et la piété des paroissiens prirent le dessus, le calme se rétablit. Le curé Houle sortit victorieux de cette lutte de deux ans mais blessé au coeur. Sa nature sensible n'oubliera jamais totalement cette peine. C'était la rançon d'ici-bas pour ses oeuvres ; c'était le creuset qui purifie l'âme au moyen des humiliations, afin de l'acheminer vers une perfection plus grande ⁷⁴.

Quel père !

Administrateur-né, le curé Houle était fréquemment consulté par son évêque. Le 22 avril 1919, Mgr Forbes l'avait créé chanoine titulaire de la Cathédrale. Il affrontait avec succès les problèmes les plus ardues de construction. « Le chanoine Houle fut constamment la consolation de sa famille, la joie de ses maîtres, l'homme de Dieu, tant dans l'enseignement que dans le ministère », comme le proclamait Mgr Papineau, dans son oraison funèbre.

Psychologue, il encourageait, en plus des réjouissances paroissiales qui créent et développent un esprit d'union, d'autres mouvements favorables à tous les progrès, (La Mutuelle de paroisse, l'A.C.J.C., l'Association des planteurs de tabac, l'électrification rurale, les coopératives etc.).

Le digne pasteur de toute la génération actuelle, M. le chanoine O. Houle, était bien connu pour son hospitalité légendaire. Fin

74. « Le curé comme curé, plutôt que comme individu, est le guide et l'ami des paroissiens. Pas toujours, car chaque archive paroissiale relate de rudes passes d'armes entre le curé et les paroissiens ; mais elles ne sont, dans l'ensemble, que des bourrasques sur une mer où règnent la confiance et la compréhension mutuelles ». Adair et Wardleworth, *Ibid.*, p. 1.

causeur, il aimait beaucoup les arts, en particulier la musique. Quelques heures seulement avant sa mort, pour une dernière fois, il avait joué sur son violon l'*Ave Maria*, et il avait chanté « C'est le mois de Marie », en s'accompagnant au piano.

S'il déployait **habituellement** une douceur attirante, il ne reculait jamais devant le devoir, car il savait concilier en sa personne deux traits saillants de ses prédécesseurs : la bonté de M. Paré et la fermeté des Maréchal. Il traçait du haut de la chaire, la voie à suivre et dénonçait énergiquement l'erreur.

On se souviendra longtemps de ses exhortations à la communion fréquente : « Chaque communion, répétait-il, doit préparer la suivante » ; de ses sermons sur l'observance du dimanche ; de ses appels véhéments en faveur de la Tempérance. En mai 1913, avec le concours du P. Joachim-Joseph (Monfette), O.F.M., il avait eu la joie d'obtenir par voie de referendum (le vote fut presque unanime, 254 contre 3 voix), l'établissement de la prohibition qui perdura jusqu'à ces dernières années.

On devine avec quelle consternation, les fidèles apprenaient la mort subite de leur curé, dans la soirée du 1^{er} mai 1934. Tout un peuple pleura son pasteur qui guidait ses destinés depuis vingt-huit ans. Pendant son stage chez nous, M. Houle avait vu vingt-quatre de ses paroissiens et cinq de ses neveux monter à l'autel.

Une foule immense assista à ses obsèques, le cinq mai. Mgr Papineau officiait, entouré de 160 prêtres ou religieux, d'anciens paroissiens, de parents ou d'amis venus de partout. Témoignage irrécusable d'une vie dépensée au bien des âmes.

« M. Houle avait soif de se mêler à la vie des âmes, soif de souffrir avec elles et pour elles, soif de les consoler, de les aimer » ⁷⁵.

MGR ALPHONSE PIETTE, P.D. (1934-1950)

La paroisse de **Saint-Jacques** a contracté une dette de reconnaissance envers Sainte-Élisabeth de **Joliette** qui lui a fourni une lignée de vaillants vicaires et 4 de **ses curés** les plus dignes.

Mgr **Alphonse Piette**, successeur de M. le chanoine Houle, (le 8 mai 1934) naquit le 7 novembre 1883, à Sainte-Élisabeth de Joliette, renommée par ses vocations sacerdotales et religieuses. Fils

⁷⁵. Article de M. le chanoine Georges Robitaille, M.S.R.C., publié dans *L'Action Populaire*, quelques jours après son décès.

de Maxime Piette et de Pulchérie Ferland, le jeune Alphonse appartenait à une famille profondément chrétienne. Sa sainte mère lui apprenait, dès les premiers mois de la vie, le chemin de l'église. Son père, savait imprégner les travaux des champs d'une atmosphère de piété, en rythmant ses labeurs aux heures de la prière officielle de l'église. Ainsi, à l'heure de l'angélus, il prenait le plus jeune des enfants et le tenant au bout de ses bras, il lui faisait réciter cette prière ; tous les autres assistants répondaient avec recueillement.

La famille de Maxime Piette s'honore d'avoir donné trois fils à l'Église : Mgr François-Xavier, P.A. (décédé en 1918), M. l'abbé Mathias, (décédé en 1967), et le huitième curé de Saint-Jacques, ainsi que deux religieuses de la Providence.

Après de brillantes études au Séminaire de Joliette (1896-1903), Alphonse Piette se dirigea vers le Grand Séminaire de Montréal et le premier juillet 1906, Mgr Archambault lui conférait le sacerdoce à Sainte-Élisabeth.

Deux années d'études à Rome lui méritèrent le doctorat en philosophie. De retour au pays en 1908, il enseigna la philosophie au Séminaire de Joliette (1908-1920). Vicaire à la Cathédrale (1920-1921), on lui en confia la cure en septembre 1921.

Mgr Guillaume Forbes, le nommait chanoine titulaire, le 30 septembre 1923, et Pie XI le créait Prélat domestique, le 12 janvier 1930.

Le 8 mai 1934, il est curé de Saint-Jacques. Cette époque est celle de l'Action Catholique sous toutes ses formes : mouvements spécialisés, oeuvres sociales, terrain de jeux etc. Les cercles naissent, grandissent, se développent, jouent leur rôle. Puisque le Souverain Pontife et les Évêques désirent ces mouvements, leurs vœux sont des ordres rigoureusement suivis à Saint-Jacques

Dans le domaine des améliorations paroissiales, Mgr Piette apporta également un soin particulier. Aussi en 1938, par le nivellement de tous les lots, l'érection d'une somptueuse crypte en pierre sous le calvaire rénové et par l'entretien uniforme d'un tapis de pelouse, l'habitat de nos défunts est devenu, grâce à Mgr Piette, comme une invite perpétuelle aux vivants, un rendez-vous sympathique auprès de leurs morts biens-aimés.

En 1941, il aménageait en « salle d'oeuvres » une partie des dépendances du presbytère.

À l'occasion du départ de Mgr Piette de la Cathédrale, M. le chanoine Louis-Philippe Lamarche énumérait ainsi les qualités de son prédécesseur :

« L'abbé Alphonse Piette était brillant de jeunesse, de la passion de servir, de science et d'un dévouement peu ordinaire. Il avait à son actif un usage fréquent et heureux de la parole publique. Ajoutons à cela un caractère qui le portait à se montrer tout à tous, à ne contrister personne, sans de graves raisons, et nous comprendrons l'affection profonde qu'il a suscitée chez ses paroissiens, le soutien qu'il a reçu d'eux dans toutes ses initiatives, le bien qu'il a pu accomplir et les regrets qu'il a laissés en quittant ».

À ces qualités, si l'on joint la parfaite hospitalité d'un bon prince, l'éloge sera complet.

Seize années de dévouement parmi nous ont gravé encore plus fortement les traits attachants de cette distinguée physionomie que la mort nous ravissait subitement le 27 octobre 1950, à l'âge de 66 ans. L'hommage de Mgr O. Valois, dans *l'Action Populaire*, de Joliette, traduit fort bien l'estime que nous lui rendions.

Le diocèse pleure un digne prélat

La carrière de Mgr Alphonse Piette est terminée. Elle fut bien remplie et très nombreux sont ceux qui s'agenouillèrent près de sa dépouille mortelle dans un geste de gratitude et d'admiration. Car, Mgr Piette fut, durant une douzaine d'années, un éducateur émérite. Professeur au Séminaire de Joliette, sa science, son dévouement et sa grande affabilité le plaçaient en évidence et faisaient même ignorer sa jeunesse. Plus tard, dans le recul des années, ceux qui furent comme moi ses élèves de philosophie, s'aperçurent que ce bon maître à la main expérimentée commençait alors sa carrière. Appelé en 1921 à la cure de la cathédrale, poste que son frère Mgr F.-X. Piette avait illustré au cours d'une très brève mais fort brillante carrière, l'abbé Alphonse Piette ne tarda pas à conquérir l'affection et l'estime de tous ses fièles. La grande distinction qui l'a toujours caractérisé, la grande bonté avec laquelle il traitait tous ceux qui allaient à lui, les instructions et les prênes qu'il faisait pleins de vie, qu'il débitait d'une voix claironnante et si agréable, tout en faisant un pasteur attachant et entraînant. Durant treize années, la cathédrale bénéficia de ses talents et de son zèle.

Lorsque le vénéré M. Omer Houle fut rappelé à Dieu en 1934, Mgr Alphonse Piette fut désigné pour lui succéder à la tête de la

très belle cure de Saint-Jacques. Les fidèles de la paroisse pleuraient un curé qui avait été pour eux un père, mais ils retrouvaient en Mgr Piette, une distinction et une bonté auxquelles ils étaient habitués. Les fidèles de Saint-Jacques aimaient leur curé, le vénéraient, l'admiraient, un peu comme ils avaient aimé, vénéré son prédécesseur. Aussi, leur tristesse est-elle grande et sincère et viennent-ils de vivre des jours de deuil pour toujours gravés dans les mémoires.

La distinction et l'amabilité de Mgr Piette, sa grande indulgence pour tous, son caractère plutôt jovial, sa très grande générosité envers les pauvres et envers les malheureux, son aimable façon de prodiguer les encouragements et les consolations, sont des traits de caractère qui resteront toujours vivaces dans les coeurs et dans les esprits. Il semblait bâti pour vivre plus longtemps, et le sang généreux qui teintait sa figure empreinte de bonté et de distinction, lui donna jusqu'à la fin des apparences de santé et de résistance physique auxquelles on se laisse facilement tromper. Mais, Dieu en avait décidé autrement, et le prélat qui faisait l'orgueil de tout un diocèse, et le curé qui faisait la joie de toute une paroisse n'est plus ⁷⁶.

Aux milliers de témoignages de sympathie offerts à la famille et à la paroisse, on nous permettra d'ajouter cet humble tribut de notre admiration et de notre vénération.

Chan. Omer Valois

Le Père L. Gauthier, c.s.v.

Le « règne » de Mgr Piette ne serait pas complet si on n'y parlait pas du P. Gauthier.

Qui, dans la Province et surtout dans la région de Joliette, ne se souvient du légendaire P. Lorenzo Gauthier, c.s.v. (1893-1956), le dynamique curé-fondateur de la paroisse du Christ-Roi (1935) (Joliette) et prestigieux prédicateur de retraites à la Maison Querbes, durant plus de quinze ans ?

76. Tous célèbrent encore sa généreuse hospitalité. Qu'on me permette des précisions : il servait en moyenne 900 repas par année aux mendiants, ou aux visiteurs. Séminaristes ou prêtres, nous étions chez nous, au presbytère. La moyenne des repas servis aux prêtres « enfants de la paroisse », durant les vacances, était d'une dizaine par matin. Il faut dire que le service domestique de sa maison était assuré d'une façon hors pair par Milles Hélène Lanoue (1927-1942), Bernadette Dugas (1938-1964) et Dorotheé Bélair (1939-1964).

Qui ne se souvient des humoristiques billets qu'il signait chaque semaine, durant près de cinq ans, dans les journaux joliettains, en faveur du développement de la rue Papineau et de la démolition de l'hideuse gare des Chemins de fer nationaux ? (qui, d'ailleurs est toujours là !)

Et à Saint-Jacques, qui ne se souvient que de 1939 à 1950 il prêcha retraites, triduums, sermons dominicaux à la douzaine ? L'amitié profonde qui l'unissait à Mgr Piette nous a valu cette grâce de nous nourrir de la doctrine de cet irrésistible apôtre d'une religion vécue dans la joie et l'optimisme. On peut dire que son insistance à ridiculiser certaines de nos habitudes ont profondément modifié notre mentalité. Par exemple, il disait que la joie de chaque dimanche ne devait pas seulement se manifester à l'église, mais aussi dans la liturgie domestique : « Non ! disait-il ; vos salles à manger que vous n'ouvrez que pour les visiteurs, ouvrez-les pour y manger avec vos enfants ; vos salons qui sentent le renfermé, ouvrez-moi ça ; sortez votre plus belle vaisselle, vos plus belles nappes, vos plus belles serviettes (ou bavettes) et si vous n'en avez pas, prenez les couches des petits pour en faire... ! », et ainsi de suite, à travers toutes sortes de farces, passait une doctrine qui a changé notre mentalité.

Et que dire aussi de l'entrain dont il emplissait le presbytère ? — Il est décédé le 1^{er} mai 1956, exactement comme il le prédisait de sa voix la plus sonore. Notre paroisse lui doit beaucoup.

MGR OMER BONIN, P.D. (1889-1969)

Durant près de soixante ans, la paroisse de Sainte-Élisabeth eut pour la diriger des prêtres natifs de chez nous, les trois abbés Brien et l'abbé F. Blouin. Avec la nomination du chanoine Omer Bonin pour succéder à Mgr Piette, avec celle du curé Rosius Guilbault, Saint-Jacques est désormais en dette de reconnaissance envers cette admirable paroisse.

En effet, après le décès de Mgr Piette, l'évêque de Joliette n'eut qu'à confirmer le choix du nom qui courait sur toutes les lèvres : celui du procureur diocésain, le chanoine Omer Bonin, ancien vicaire à Saint-Jacques de 1918 à 1933, et qui, par toutes les fibres de son être, était resté profondément attaché à la plupart de nos familles.

Né à Sainte-Élisabeth, dans le « rang de Lachaloupe », le 26 décembre 1889, Omer Bonin était le fils de Narcisse Bonin, cultivateur, et de Éva Marion. Études classiques au Séminaire de Joliette (1906-1913) et théologiques au Grand Séminaire de Montréal, après un an de professorat à Joliette. Le 15 avril 1917, Mgr G. Forbes lui conférait l'ordination sacerdotale en l'église de Saint-Paul en même qu'au futur évêque de Nicolet, Mgr Albini Lafortune. Vicaire à Saint-Cuthbert quelques mois, puis à Saint-Jacques de 1918 à 1933. Puis, dix-sept ans procureur diocésain de Joliette. Et enfin, curé de Saint-Jacques de 1950 à 1964, alors que la maladie l'obligea à prendre sa retraite à la Maison Champagneur de Joliette, où il décéda le 3 janvier 1969, « immobile devant son clavigraphie. Toute sa vie, il avait affiché un grand calme, une placidité proverbiale : la mort semblait n'y avoir rien changé » (Mgr O. Valois).

Bonne volonté, courage à toute épreuve, beaucoup de jugement, persévérance dans ses idées — parfois contre plusieurs —, voilà les qualités qu'on se plaisait à remémorer, sans oublier son sens des affaires.

En 1964, il remettait donc les destinées de notre paroisse à M. l'abbé Paul Masse. Voici le texte des adieux que de son lit d'hôpital, il écrivait à ses ouailles.

« L'usure de mes forces, accentuée par l'âge et la maladie, m'a rendu incapable de porter plus longtemps le fardeau de la cure, lequel s'alourdit d'année en année par l'évolution actuelle de la société et par la transformation qui s'opère dans la liturgie et dans l'activité pastorale.

Devant ces faits j'ai cru qu'il serait avantageux et pour vous et pour moi de donner ma démission de la cure de votre paroisse. Je l'ai fait bien librement mais non sans sacrifice et non sans un autre choc sur mon coeur déjà plus qu'affecté.

On ne vit pas 29 ans de vie sacerdotale dans votre paroisse sans sentir une déchirure très douloureuse en la quittant. Mais il y a dans toute vie humaine des sacrifices qui s'imposent et que tout chrétien, et le prêtre en particulier, doit être prêt à accepter.

De plus, je croyais pouvoir vous rencontrer, aujourd'hui, une dernière fois dans votre église, témoin de tant de souvenirs consolants... Mais là encore j'ai trop présumé de mes forces, et j'ai dû recourir aux services de mes dévoués vicaires pour vous donner par écrit une partie de ce que j'aurais aimé vous dire.

Ces sacrifices, qui me sont adoucis par votre chaude sympathie et les cadeaux plus que symboliques de votre attachement et de votre reconnaissance, je les accepte volontiers et les offre à Dieu pour votre progrès spirituel, moral, éducationnel, social et économique.

Vous atteindrez ces buts, j'en ai la conviction, en suivant la voie que vous éclaire un passé de brillantes traditions.

Je vous quitte en corps, mais non en esprit. Ma pensée ne pourra se détacher de Saint-Jacques.

Un jour, qu'on ne peut connaître à l'avance, sous votre accueil, je reviendrai, et ce sera alors pour ne plus vous quitter.

Je vous remercie bien sincèrement de tous vos témoignages d'estime et d'affection, comme de vos bonnes prières. »

Mgr O. Bonin, p.d.

Voici ce que j'écrivais, dans *l'Action Populaire* de Joliette du 4 novembre 1964 :

Le neuvième curé de Saint-Jacques vient de remettre son poste qu'il occupait depuis quatorze ans. Son règne complète une troisième trilogie curiale : celle des trois Jean (Jean Bro, Jean Madran et Jean-R. Raré), celle des trois frères Maréchal (Louis-Adolphe, Théophile et Napoléon) et enfin, celle des trois « élisabéthains » (le chanoine Omer Houle, Mgr Alphonse Piette, Mgr Omer Bonin).

En 192 ans, c'est la troisième fois, — un autre trois — que les paroissiens de Saint-Jacques peuvent exprimer de vive voix leurs regrets à leur pasteur, à l'occasion de son départ. M. Madran avait quitté Saint-Jacques pour les Îles de la Madeleine en 1818 ; M. Ls-A. Maréchal, pour le poste de vicaire général du diocèse de Montréal en 1882. Mgr Bonin, lui, résidera tout près, à la Maison Champagneur, de Joliette. Les six autres curés étaient morts en fonction et ils reposent dans le cimetière paroissial.

Mais, au fait, Mgr Bonin quittera-t-il Saint-Jacques avec qui il s'est identifié depuis près d'un demi-siècle : 15 ans comme vicaire (1918-1933), et 14, à titre de curé (1950-1964) ? — Quant aux années 1933-1950, pendant qu'il exerçait la fonction de procureur diocésain, ne participait-il pas à tous les événements paroissiaux et à beaucoup de fêtes familiales ?

Vicaire, il avait formé dans l'A.C.J.C. un beau contingent de jeunes préoccupés de choses sociales. Quand, de 1929 à 1935, vint

l'heure des mouvements coopératifs, comme la Société Coopérative Agricole de tabac du district de Joliette, la Crémierie Coopérative, le Couvoir Coopératif, l'idée trouva des gens tout près à les mettre en marche. D'ailleurs, il était là pour diriger leurs efforts.

Formé à l'école de générosité du chanoine Houle, il a maintenu dans son presbytère une atmosphère familiale et continué une tradition d'hospitalité fort réputée. Et Dieu sait s'il en passe des visiteurs au presbytère de Saint-Jacques au cours d'une année, surtout durant les vacances de Noël et celles d'été. Ainsi, le 4 juillet 1955, après les Fêtes du deuxième centenaire de la Déportation des Acadiens, au cours desquelles six de nos prêtres avaient reçu l'onction sacerdotale, il se célébra 22 messes ; en la seule année 1957, on en a compté 536. Ubi missa, ibi mensa ! Et, en 1958, 576 messes furent uniquement célébrées par des visiteurs.

C'est pourquoi, je voudrais ici, et en particulier au nom de la cinquantaine de prêtres natifs de Saint-Jacques qui, maintes fois par année ont bénéficié de son hospitalité, proclamer bien haut nos plus vifs remerciements.

Sagesse, calme, simplicité, audace, apostolique, oubli des injures, esprit de foi, voilà ce qui caractérise Mgr Bonin, à qui les honneurs ecclésiastiques semblent si étrangers que beaucoup de paroissiens ont toujours continué à l'appeler tout bonnement « Monsieur Bonin ». Comme autrefois.

Dans les adieux qu'il vient de rédiger de son lit d'hôpital, son âme de pasteur brille, limpide comme le cristal. Paroissiens de Saint-Jacques, gardez-en le texte précieusement dans votre mémoire et dans vos papiers de famille. Ils germeront comme le bon froment.

Diverses sont les façons de donner sa vie pour ses brebis. « Pourvu qu'elles aient la vie », voilà ce que M. Bonin a souhaité et cherché dans toute sa vie sacerdotale. La retraite à laquelle il a fini par se résigner a été une croix bien lourde. D'autant plus lourde, à son sens, qu'il était le premier curé de notre histoire à poser ce geste. Le Seigneur l'a sûrement recueilli comme une primeur. Et quand on se rappelle l'estime dont Dieu entoure les prémices, on se doit de nourrir de solides espoirs.

Cher Monseigneur, il est trop tôt pour estimer à sa juste valeur la portée de votre action sur Saint-Jacques. Mais, sachez que l'histoire paroissiale retiendra comme le plus beau des panégyriques, la montée à l'autel de vingt de vos enfants, durant votre pastorat,

ainsi que les paroles que l'écho répète d'un bout de la paroisse à l'autre : « Comme Monsieur Bonin nous aimait ! »

* * *

Après quatre années, vécues dans la tranquillité souvent ponctuée de visites chez les parents et les amis, il décédait subitement le 3 janvier 1969.

Après ses funérailles en la Cathédrale de Joliette, présidées par Mgr René Audet, le 6 janvier suivant, une cérémonie d'adieu eut lieu à l'église de Saint-Jacques. Il repose dans la crypte du cimetière.

À cette occasion, j'écrivais dans les journaux de Joliette le billet suivant :

Mon propos n'est pas de faire son panégyrique. Je l'ai fait quand il a quitté Saint-Jacques en octobre 1964. Et Mgr Desrochers l'a brossé tantôt d'une façon admirable dans l'homélie des funérailles.

Je veux lui dire un merci personnel. Comme sa famille l'a fait d'une façon si touchante. Comme certains de ses anciens paroissiens l'ont manifesté avec tant de cœur.

Merci à mon ancien vicaire de nous avoir célébré les sacrements avec une dignité et une piété qui ne s'oublent pas.

Merci à mon ancien curé de nous avoir à tous les prêtres natifs de Saint-Jacques *servi* l'hospitalité avec une satisfaction visible, et d'avoir *servi* ma paroisse natale avec une fidélité à toute épreuve.

Merci à Mgr Bonin d'avoir honoré ma famille d'une amitié profonde.

Merci à mon confrère dans le sacerdoce d'avoir prié avec tant de ferveur pour le peuple de Dieu.

En marchant vers le cimetière tantôt, à la suite de sa famille, j'étais très ému : des vicaires du temps de mon enfance, c'est le premier qui disparaît. Et je songeais : combien sa mort a été entourée de circonstances significatives !

Il est décédé à son bureau de travail pendant qu'il « mettait au propre » les pensées qu'il proposerait à la méditation de ses confrères de la Maison Champagneur pour la récitation du Rosaire : sa dévotion à la Sainte-Vierge suivait de près en importance celle qu'il nourrissait pour l'Eucharistie.

Il revient à Saint-Jacques le 6 janvier qui, jusqu'à cette année, marquait la fête de l'Épiphanie du Seigneur. Or, quand il était vicaire ici, il soulignait cette célébration de la Lumière, en allant veiller chez un médecin de chez nous dont la mémoire est encore bien vivante, et qui portait le nom d'un Roi Mage, le Dr Gaspard Courteau. Quand il était curé de Saint-Jacques, il recevait chaque année sa famille à table, le 6 janvier.

Aujourd'hui, 6 janvier 1969, ses parents viennent le confier pour l'éternité à cette grande famille de Saint-Jacques à qui, depuis 1918, il a voué le meilleur de son coeur et de son sacerdoce.

« Monsieur Bonin », grand merci d'avoir voulu attendre la résurrection parmi nous.

M. L'ABBÉ PAUL MASSE, 10^e CURÉ (1964-1969)

Ce fut encore un ancien vicaire que l'évêque désigna à la cure de Saint-Jacques, l'abbé Paul Masse.

Fils de David Masse et d'Albina Arbour, l'abbé Masse fut baptisé à la Cathédrale de Joliette, le 21 septembre 1909. Ordonné prêtre le 15 juin 1935, après ses études classiques et théologiques à Joliette et à Montréal, il fit du ministère au Séminaire de Joliette, puis au Christ-Roi (1938-1942), Saint-Ambroise, L'Épiphanie (1942-1960), à Saint-Jacques (1946-1957). Puis, de cette date à 1963, il oeuvra comme curé à Godbout et à Raguenaud, dans le diocèse de Hauterive. Un an curé de Saint-Damien, il le fut chez nous de 1964 à 1969. Actuellement, il est aumônier du Foyer Saint-Jacques.

Voici le texte de l'adresse qu'on m'avait demandé de lui composer, à son arrivée comme curé, en novembre 1964, et que M. le maire Georges Beaudry lut au nom des paroissiens, après avoir en lu une au curé partant, Mgr Bonin.

Monsieur le curé,

Il y a sept ans, nous nous disions adieu à l'occasion de votre départ de Saint-Jacques pour le lointain diocèse de Haute-Rive. Cette mission vous grandissait encore à nos yeux et la distance ne faisait que reserrer les liens qui nous unissaient.

Mais Dieu écrit droit avec les lignes courbes. Après ce long détour par les horizons marins et l'altitude des montagnes, voilà qu'Il vous demande de replanter votre tente dans la plaine.

Nous sommes heureux de ce retour. Vous connaissez notre disponibilité. Elle est entière au service de Dieu et de son Église. Nous sommes heureux de vous en assurer, en cette occasion qui vous semble redoutable et spécialement en cette heure où les laïcs sont invités à partager plus complètement la gestion de certains domaines ecclésiiaux. Inutile le vous dire que nous comptons beaucoup sur la lumière de vos conseils et sur la force de votre prière.

M. L'ABBÉ ROSIUS GUILBEAULT (1969-)

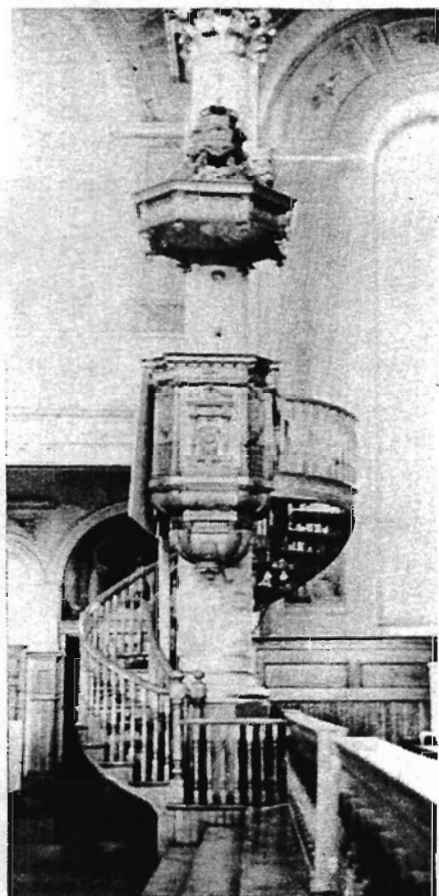
C'est encore la paroisse de Sainte-Élisabeth, actuellement dirigée par l'un des nôtres, M. Fernando Blouin, qui nous fournit un pasteur, l'abbé Rosius Guilbeault dont voici les notes biographiques : Naissance le 11 février 1913 dans la famille d'Adélarde Guilbeault et de R.-de-Lima Desmarais qui a fourni 5 prêtres. Études classiques à Joliette (1927-1932) et au Collège Sainte-Marie de Montréal (1932-1934) ; théologiques à Montréal (1934-1938). Maître de discipline au Séminaire de Joliette (1938-1940) ; vicaire à Saint-Roch (1940-1944) ; à Rawdon (1944-1950) ; à Saint Patrick de Miami (1950-1951) ; à Mascouche (1951-1960) ; aumônier à l'Institut Familial de Saint-Jacques (1960-1962) ; responsable de la pastorale à l'École Saint-Viateur de Joliette (1962-1965) ; curé de Saint-Calixte (1965-1969) et depuis 1969, curé de Saint-Jacques.

Il vient de donner une toilette neuve à l'église, grâce aux dons des paroissiens et aux subventions du Gouvernement fédéral pour les « initiatives locales ». Le contrat en fut confié à la Maison Henrichon de Montréal, au prix de \$24,967. (1972)



Notre église en impose par ses dimensions. — Sait-on que dans la voûte du sanctuaire, son armature prend la forme d'une élégante et rigide gerbe de fleurs ?

Le 12 juin 1972, la chaire et la balustrade furent enlevées. — L'élégance de la chaire était le seul élément qui créait de la chaleur dans l'ambiance plutôt froide de notre église. Elle ne servait plus depuis la présence des ambons, (vers 1965), mais ce lieu-témoin continuait à nous rappeler l'enseignement que, durant cinquante ans, nos pasteurs nous ont dispensé, surtout celui d'une rare fidélité à nos valeurs chrétiennes. (Photo : Maurice Thibodeau).



L'église dans ses plus beaux atours d'autrefois.



Chapitre deuxième — Démembrements

La hantise du défrichement, ancrée au coeur de tout Acadien comme du Canadien français, et la multiplication des berceaux élargirent bien vite les premiers cadres géographiques de Saint-Jacques.

Cinquante ans après les débuts, c'est-à-dire en 1820, à la venue de M. Paré, la paroisse s'étendait déjà jusqu'à Rawdon ^{76a} et à Sainte-Julienne, à la Savane de l'Épiphanie, à Crabtree et à la Rivière Ouareau de Saint-Liguori. C'était le *Grand-Saint-Jacques*, comme on disait autrefois. Cette agglomération comptait alors 3,000 âmes et à certaines époques, 5,000.

La charge pastorale évidemment était trop lourde pour un seul curé. Les familles, à cause de leur éloignement de l'église, devaient être héroïques pour accomplir leurs devoirs religieux. Aussi, les questions de démembrements se posèrent dès 1825, et presque toujours, se réglèrent sans heurt.

Rawdon (1837)

Dès 1825, Mgr Lartigue, d'accord avec le curé Paré, s'efforçait de pourvoir au soin des fidèles de Rawdon, — Rodonne, comme l'écrivait le curé Paré —, qu'une distance de plus de douze milles séparait de Saint-Jacques. En 1799, 4 colons anglais y étaient déjà installés. Et en 1819, on signale des Irlandais qui viennent à l'église à Saint-Jacques.

En 1830, Mgr recommanda à M. Vinet, vicaire à Saint-Jacques, « de bien soigner son township de Rawdon », qu'il lui avait confié, et de faire terminer à ces Irlandais leur chapelle et leur école où l'on devrait engager un bon maître catholique ^{76b}.

L'année suivante, la chapelle n'était pas encore achevée et Mgr pressait le curé de Saint-Jacques de « recevoir ce qu'il pourrait de la part du Gouvernement » ⁷⁷. Mais, voici que plus de 200 communiant de Rawdon adressèrent, à Mgr Lartigue, en mai, une requête afin

76a. La division des terres en cantons ou « townships » date de 1791.

76b. RAPQ : 1942-1943, p. 92.

77. RAPQ : *Ibid.*, p. 113.

d'ériger, par contributions volontaires, une chapelle ailleurs, la première tentative ayant échoué. La liste des soixante-douze pétitionnaires fut contresignée par M. l'abbé J.-J. Vinet.

Parmi les principaux noms, relevons ceux d'Alexis Beauséjour, Joseph Bro, Jos. Tremblay, Pierre Desrosiers, J.-Baptiste Routhier, Thomas Lane, Arthur Mason, Michael Ryan, James Daly, Bernard, Peter et Thomas Green, Patrick O'Neil, Edward et Richard Corkran, Thomas Kinsella, Michael Connor, Patrick, James et Roderick Carroll etc . . .

Mgr chargea le curé de Saint-Esprit, M. Charles-François Caron, de veiller à la construction de cette chapelle. Elle devait avoir cinquante pieds par trente et s'élever au cinquième rang, sur le lot 17 du cadastre ⁷⁸.

Le titulaire en devait être saint Philippe, apôtre ⁷⁹.

En octobre, M. Félix Perreault remplaça M. Vinet, à la fois comme vicaire à Saint-Jacques et desservant de Rawdon. Celui-ci demeurera un an et sera remplacé par M. Louis-Olivier Deligny, avec les mêmes pouvoirs.

Mgr chargea le curé de Saint-Jacques de la bénédiction d'une croix, sur le site de la future chapelle de Rawdon ⁸⁰.

Irlandais et Canadiens ne se ralliaient pas encore autour du choix de l'emplacement de la chapelle.

En décembre, Mgr fournit de nouvelles instructions à M. Paré à ce sujet. Cette fois, l'évêque semble ennuyé. Il le prévient qu'il ne changera plus l'emplacement de la chapelle déjà fixé deux fois ; on peut préférer, continue-t-il, une situation moins centrale de quelques arpents pour avoir un site plus avantageux ⁸¹.

En janvier 1835, la chapelle était enfin construite, et le vicaire de M. Paré, M. Roderick Ryder, reçoit « mission de curé pour Raw-

78. RAPQ : *Ibid.*, p. 113.

79. L'année suivante, le 17 décembre 1832, Mgr substituera saint Grégoire VII à saint Philippe, comme titulaire de la chapelle, « laquelle a toujours tant de difficultés à s'établir ». (*Pièces et Actes de Mgr Lartigue*, v. II, f. 49, v., RAPQ, *Ibid.*, p. 113).

80. RAPQ : *Ibid.*, p. 122.

81. RAPQ : *Ibid.*, p. 127 ; les uns la voulaient, en effet, sur la rive nord de la rivière Ouareau. d'autres, sur l'emplacement du cimetière actuel.

don et les gens de langue anglaise au nord du Saint-Laurent jusqu'à New-Glasgow »⁸².

En 1837, les paroissiens de Saint-Jacques supplèrent Mgr Bourget de libérer leur curé et son vicaire de cette desserte. Sa Grandeur accéda à leur demande et chargea M. Denis McReavy, curé de Saint-Philippe de Kildare, (connu aujourd'hui sous le nom de Saint-Ambroise) de desservir les catholiques de Rawdon.

M. McReavy inaugura le premier registre de Rawdon, le 26 mars 1837. Il administra la paroisse jusqu'au 20 novembre 1840. De cette date à mai 1842, c'est-à-dire durant seize mois, Rawdon n'avait pas de desservant résident et les fidèles continuaient à « faire baptiser » à Saint-Jacques. (36 pour l'année 1841). Comme les registres l'indiquent, ils s'organisaient en groupe et venaient, le même jour, porter parfois dix enfants sur les fonts baptismaux.

Le 3 juin 1838, Rawdon eut comme titulaire l'Immaculée-Conception⁸³. En 1841, la paroisse de Saint-Jacques, donna à « la Conception » un ciboire, un ostensor, un confessionnal, un portemissel et des fonts baptismaux. M. Paré, lui, fournissait l'argent pour construire une école catholique⁸⁴.

M. Joseph Vallée sera le premier curé résident en mai 1842. D'après le *Canada Ecclésiastique* de 1917, ce serait Jos-Amable Flavien Cholette, le 1^{er} curé (1844-1846).

Voilà l'origine religieuse de Rawdon⁸⁵.

Sainte-Julienne (1848)

Au moment de sa création, la paroisse de Rawdon comprenait dans ses limites tout le terrain de la paroisse actuelle de Sainte-Julienne.

82. RAPQ : 1943-1944, p. 289.

83. *Registres de la Chancellerie de Montréal*, 3 juin 1838. En 1845, Mgr Bourget lui substituera saint Patrice.

84. En 1838, Mgr Lartigue avait écrit à M. McReavy, curé de Kildare : « Quelle honte qu'il n'y ait pas une seule école catholique dans tout le township de Rawdon, tandis qu'il s'y trouve déjà une école protestante de cinquante enfants : (*Reg. des Lettres de Mgr Lartigue*, vol. IX, p. 106)

85. Remarquons ici la préférence marquée chez un grand nombre de Slaves pour cet endroit de villégiature. Les conifères leur rappelleraient-ils leur patrie d'origine ?

Sous-démembrement de Rawdon en 1848, la paroisse de Sainte-Julienne avait donc fait partie de Saint-Jacques jusqu'en 1837. Pourquoi « sainte Julienne » ? — Je risque une hypothèse : Mgr Bourget vient d'approuver la fondation des Soeurs de la Providence où la dévotion est grande envers Notre-Dame des Sept-Douleurs. Or, sainte Julienne Falconieri s'est signalée par cette dévotion.

Saint-Alexis (1851)

Lors de l'érection de la paroisse de Sainte-Julienne en 1848, les nouveaux paroissiens avaient voulu s'adjoindre les habitants du rang de la « Petite ligne ». Ceux-ci avaient refusé, prévoyant que l'on était à la veille de former une nouvelle paroisse qui comprendrait leur rang et celui de la « Grand-Ligne ».

En fait, en 1851, la paroisse de Saint-Alexis était canoniquement érigée. Les archives ne signalent aucune difficulté à ce sujet.

Toutefois, les nouveaux paroissiens s'adressèrent à la paroisse-mère pour obtenir du secours.

À cause des nécessaires et imminentes réparations à l'église, la paroisse de Saint-Jacques ne put verser d'aumône.

M. Paré se rendit à Saint-Alexis bénir la première chapelle et la première cloche le 5 avril 1852. Cette première chapelle avait été construite par Benjamin Lemire-Marsolais, et le presbytère, par Joseph Beauchamp.

Ce démembrement enlevait à M. Paré le soin de 1,250 âmes dont 870 communicants. Le nom de saint Alexis honorait le patron du vicaire-général de Montréal, M. Alexis-Frédéric Truteau⁸⁶.

Saint-Alphonse de Liguori (1852)

Depuis quelques années, la partie nord-est de la paroisse, appelée le « lac Ouareau », formait une mission desservie par un vicaire de Saint-Jacques.

En 1847-1848, s'agita la question d'une nouvelle paroisse. Le onze février de cette année 1848, une requête fut adressée à Mgr

86. Le « pauvre sous l'escalier » — tableau d'Oreggia (1868) — dans l'église de Saint-Alexis, représente-t-il le véritable le patron de cette paroisse ? — Mgr Bourget donnait à des paroisses limitrophes des saints patrons de la même famille. Or, une paroisse voisine de Saint-Alexis venait de recevoir comme patronne sainte Julienne Falconieri, nièce de saint Alexis Falconieri, O.S.M.

Bourget, par les habitants du rang Lac Ouareau, au nombre de 900 en cet endroit. La distance, l'état des chemins, la privation de secours spirituels, l'exiguïté de l'église de Saint-Jacques : tels étaient les motifs énumérés dans la requête.

Ils ne reçurent aucune réponse.

Le vingt-neuf septembre 1849, les deux vicaires de M. Paré, MM. Adolphe Maréchal et Joseph Perreault, informèrent Mgr de l'état du Lac Ouareau, et, secrètement, obtinrent de cinq cents citoyens, la signature d'une seconde requête, conforme à la première. Les deux vicaires réclamaient la messe de temps à autre et une « instruction » soit à l'école, soit dans le moulin, car les habitants ne pouvaient bâtir une église, pour le moment.

M. Paré s'était opposé à la première requête. « Ils ont de la misère à nourrir *leurs coqs*, avait-il dit, comment pourront-ils faire vivre un curé ? »

À cette seconde requête, M. Paré répondit que s'ils construisaient une chapelle de trente à quarante pieds, sur le terrain de l'école, ils auraient la messe une fois par mois.

Mécontents de ces conditions, les fidèles revinrent à la charge : « Nous sollicitons encore la messe à l'école ou au moulin : nous pouvons bâtir une église et avoir un prêtre, si Mgr le veut ».

Sur ces entrefaites, en 1851, réussissait le projet de démembrement de Saint-Alexis. Les fidèles du Lac Ouareau redoublèrent de courage. Après d'autres requêtes, ils obtinrent enfin gain de cause. En mai 1852, la paroisse du Lac Ouareau s'érigeait sous le vocable de Saint-Alphonse de Liguori. Quand surgit la question du site de l'église, un groupe la voulait à l'endroit où elle s'élève aujourd'hui, un autre tout près de l'ancienne demeure de Delphis Gaudet (1946). M. Paré écrivit à Mgr de la construire en haut de la paroisse : « ceux du bas peuvent facilement venir ici, parce que c'est proche ». Et le mois suivant, quand M. Perrault fut nommé desservant de Saint-Liguori, avec résidence à Saint-Jacques, M. Paré conseilla alors à Mgr de le nommer résident à Saint-Liguori, « même, comme curé, car il en est capable ». Ce qui fut fait.

La séparation des habitants du Lac Ouareau d'avec Saint-Jacques ne s'effectua pas sans causer quelques blessures. M. Paré qui, depuis plus de trente ans, était curé, ayant baptisé et marié une grande partie de la population, s'opposait à toute division dans cette partie de sa paroisse. Comment s'accoutumer à la pensée d'être, un

jour ou l'autre, séparé de ses enfants, surtout des plus pauvres qu'il affectionnait davantage ?

Les dernières requêtes, paraît-il, étaient déposées chez M. Paré avec prière de les transmettre au premier pasteur du diocèse, mais les procédures n'aboutissaient à rien. On confia alors ces commissions délicates à M. Thomas-Léandre Brassard, curé de Saint-Paul (1844-1876).

En octobre 1852, M. Paré bénissait l'église de Saint-Liguori. On imagine facilement combien ses paroles durent être touchantes. Il se présenta là en sabots. On achevait à peine de balayer les copeaux et autres déchets. Après la bénédiction, il célébra la messe ⁸⁷.

En 1857, se discute l'annexion du rang du Grand Lac Ouareau ⁸⁸ à la paroisse de Saint-Liguori. (Ce rang fait aujourd'hui partie de Crabtree). M. Paré écrira à son évêque : « Hier, j'étais dans mon lac Ouareau ; je l'ai trouvé dans la peine ; ils sont encouragés de me laisser pour Saint-Liguori, par les anciens mécréants (*les séparatistes*) : Ah ! je vous en prie, cher évêque, laissez-moi tout mon monde que j'ai élevé et que j'aime. » Après le règlement de cette question, en 1860, s'ouvrira une ère de paix.

L'Épiphanie (1854)

Le 8 avril 1854, la Gazette Officielle annonçait l'érection de la paroisse de l'Épiphanie. À cette paroisse, portait le décret, sera rattachée une partie de Saint-Jacques. C'était le rang ou du moins une partie du rang du « Petit Saint-Esprit ».

Telle est notre contribution apportée à la nouvelle paroisse qui s'appelle ainsi parce que, dit-on, c'était ce jour-là, le 6 janvier, qu'autrefois, le procureur des Sulpiciens recevait les redevances des censitaires de ce territoire.

Sainte-Marie-Salomé (1888)

Malgré ses amputations antérieures, la population atteignait de nouveau son ancien chiffre de 3,000 habitants. Mais les distances ne variaient pas, les chemins de terre non plus, surtout à l'automne et au printemps.

Les gens du « Bas-du-Ruisseau » devaient franchir au moins cinq milles pour venir au village. En 1887, le temps était donc venu

⁸⁷. Dugas, abbé A.-C., *Histoire de Saint-Liguori, passim*.

⁸⁸. Saint-Jacques concéda ce rang à Crabtree, en 1921.

de se constituer en paroisse. Le 1^{er} août, environ les trois quarts des habitants de cette partie sud-est de la paroisse de Saint-Jacques signèrent une requête à Mgr Fabre pour obtenir une église et un curé.

Mais les attaches à la vieille paroisse sont très fortes : 27 propriétaires signent une contre-requête, le 26 octobre. Trois jours après, 28 habitants du Ruisseau Saint-Georges, qu'on veut en partie annexer à la nouvelle paroisse, appuient cette contre-requête.

Le 27 octobre, Mgr délégué M. l'abbé Alfred Vaillant, de l'Archevêché de Montréal, pour vérifier les allégations des dites requêtes.

Chose très digne de louanges : pour présenter leurs désirs, les deux parties n'emploient que les moyens légaux. Et le 15 août 1888, quand Mgr Fabre érige la nouvelle paroisse de Sainte-Marie-Salomé, sa proclamation trouvera partout des esprits parfaitement soumis à l'autorité épiscopale. Pourquoi sainte Marie-Salomé ? — Parce qu'elle est la mère de saint Jacques.

Terminons ce bref récit de la naissance de la paroisse de Sainte-Marie en témoignant à nos chers voisins, notre admiration pour la fidélité apportée à la garde de nos traditions acadiennes : amour intense de leur paroisse et de leurs coutumes ; fêtes familiales qui, du même coup, sont paroissiales, car tous sont parents ; transmission fréquente du domaine ancestral, de père en fils ; mais, par-dessus tout enthousiasme presque unique pour notre histoire acadienne.

Rang du Grand Lac Ouareau de Crabtree (1921)

Quand Mgr Forbes créa la paroisse du Sacré-Coeur de Crabtree en 1921, la vieille paroisse de Saint-Jacques fournit son apport humain en lui cédant une quinzaine de familles demeurant dans le rang du Grand Lac Ouareau.

Avec cette dernière fondation se clôt le chapitre des sept démembrements.

Chapitre troisième — Les vicaires

L'avancement spirituel et matériel d'une paroisse est l'oeuvre de tous. Si les curés y ont joué, sans contredit aucun, un rôle de tout premier plan, les vicaires pour la plupart les ont grandement secondés.

Aussi, après avoir mis en relief les plus marquants des vicaires, nous inscrirons en suivant l'ordre chronologique les noms de tous.

LES PLUS MARQUANTS

Quelques-uns sont connus même de la grande histoire. Nommons Mgr J.-J. Vinet, C.S., Ls-A. Maréchal, V.G., F.-X. Chagnon, surnommé le « Père des Conventions franco-américaines », Joseph St-Denis, spécialiste en liturgie, Anthime Ducharme, aumônier militaire à l'Hôpital de Sainte-Anne de Bellevue, Joseph Geoffroy, P.M.É., missiologue.

Retenons ici ceux qui demeurèrent le plus longtemps à notre service.

M. Azellus Houle, vicaire (1923-1958)

Une grande dette de reconnaissance revient à M. l'abbé Azellus, généralement désigné sous le simple nom de « Monsieur Azellus » (pour le distinguer de son oncle, le curé Houle et de son cousin, « Monsieur Alphonse » Houle, vicaire chez nous de 1921 à 1924. Fils de Louis Houle et de Georgiana Ducharme, de Sainte-Élisabeth, M. Azellus Houle naquit le 10 décembre 1896.

Depuis 1909, il demeurera parmi nous, soit comme élève chez les Frères de Saint-Gabriel ou durant ses vacances d'étudiant au Séminaire de Joliette (1912-1919) et au Grand Séminaire de Montréal (1919-1923), soit comme prêtre, depuis son ordination sacerdotale que Mgr Forbes lui conférait à Saint-Jacques même, le 31 mai 1923, en même temps qu'à Mgr Édouard Jetté.

En 1948, il célébrait ses noces d'argent de sacerdoce et de vicariat à Saint-Jacques. L'année suivante, il la passa au nouvel Institut Familial, comme aumônier, puis il revint vicaire jusqu'en décembre 1959 ; c'est alors qu'il fut nommé premier aumônier du nouvel Hôpital Saint-Charles à Joliette, d'où il prit sa retraite, en 1964, pour revenir à Saint-Jacques chez son frère, Wilfrid Houle.

Directeur de la chorale et de la fanfare, aumônier de diverses organisations, guide des jeunes vers les études supérieures, collaborateur assidu de nos curés, vicaire par excellence des pauvres, des malades et des orphelins, tel restera parmi nous le souvenir de « Monsieur l'abbé Houle ». Quand les gens disaient : « On est allé voir Monsieur Azellus », ils pouvaient-être sûrs d'être exaucés.

M. Aimé Piette, vicaire (1926-1950)

Durant vingt-cinq ans, comme M. l'abbé Houle, M. Aimé Piette s'est dévoué à Saint-Jacques. Il naquit à Berthierville, le 9 octobre 1899, du mariage de Louis-Joseph Piette et d'Eugénie Denis. Après ses études classiques au Séminaire de Joliette (1913-1920) et théologiques au Grand Séminaire de Montréal (1920-1924), Mgr Forbes l'envoyait, après son ordination sacerdotale, le 14 juin 1924, au Séminaire diocésain d'où, après deux ans, soit en 1926, il lui assignait un poste de vicaire à Saint-Jacques.

Rarement prêtre se dépensa-t-il davantage à la cause de la plupart des mouvements d'Action Catholique, chose toute nouvelle à l'époque. De quels soucis, de quelles peines, de quel amour n'a-t-il pas entouré les jeunes, notamment ceux de la classe agricole ?

Par son dévouement exercé à la troupe scout — durant 14 ans —, soit aux Loisirs, soit à l'École d'agriculture qu'il fonda (dans l'actuelle maison des Salons Funéraires), soit à la cause de l'éducation spirituelle ou sociale, il a formé toute une jeunesse qui maintenant oeuvre dans les mouvements sociaux.

De 1950 à 1952 il fut vicaire à l'Épiphanie, puis curé à Notre-Dame de la Merci, de 1952 à 1958, et ensuite, à Saint-Ambroise, d'où il prit sa retraite en 1968.

Vicaires

MM. Michel Morin (1828-1828), Jacques-Janvier Vinet (1828-1829), Louis Naud (1829-1830), Jacques-Janvier Vinet (1830-1831), Félix Perreault (1831-1832), Louis-Olivier Deligny (1832-1834), Rodrick Ryder (1835-1836), Denis McReavy (1836-1837), Louis-Misaël Archambault (1837-1840), Joseph Stirken-dries (1840-1841), Joseph Vallée (1841-1842), André Lagarde (1842-1844), J.-L. de G. Barrette (chapelain des Dames du S.-C.) (1844-1853), Louis-Adolphe-D. Maréchal (1848-1850), Joseph Perreault (chapelain des Soeurs de Sainte-Anne) (1852-1853), Louis-Adolphe-D. Maréchal (1853-1853), Modeste Foisy (1857-

1858), Napoléon Maréchal (1858-1861), Octave Rémillard (1862-1866), Noël Lussier (1866-1870), Auguste Cauchon Laverdière (1870-1871), F.-X. Chagnon (1871-1872), Norbert Valois (1872-1873), J.-Baptiste-A. Cousineau (1873-1874), N.-E. Demers (1874-1875), J.-C. Séguin (1875-1881), C.-A. Brisebois (1881-1886), Georges Charrette (1886-1887), Joseph Robillard (1887-1887), Fabien Pariseau (1888-1889), Pierre-Alfred Desnoyers (1889-1890), Joseph St-Denis (1890-1897), Édouard Leblanc (1897-1899), Élie Mongeau (1899-1903), Ovide Mousseau (1899-1901), E.-Théophile Maréchal (1901-1906), J.-Sinaï Barrette (1903-1907), Félix Poirier (1907-1909), Donat Bordeleau (1907-1911), Léopold Olivier (1909-1911), Félix Poirier (1910-1911), Anthime Ducharme (1911-1917), Joseph Geoffroy (1911-1914)⁸⁹, Mathias Piette (1914-1918), Albert Chevalier (1917-1921), Omer Bonin (1918-1933), Alphonse Houle (1921-1924), Azellus Houle (1923-1949, 1950-1959), Aimé Piette (1926-1950), Damien Ricard (1933-1937), Jean-C. Chaussé (1937-1939), Yves Laporte (1939-1946), Paul Masse (1946-1957), Albert Lefebvre (1949-1951), Antonio Riopel (1951-1959), Omer Lane (1957-1961), Robert Crépeau (1959-1963), Antonio Ricard (1959-1963), Bernard Lefebvre (1962-1965), André Henri (1963-1972), Normand Beaudoin (1963-1965), Pierre Houle (1965-1969), Réjean Majeau (1972-), (59 en tout).

Les changements liturgiques et sociaux expliquent qu'il n'y ait plus qu'un seul vicaire, alors que, depuis 1910 nous en avons deux et même trois, de 1923 à 1961. Les prêtres ayant la faculté de célébrer plus d'une messe, — celle du samedi soir, étant celle du dimanche —, les laïcs pouvant distribuer la communion⁹⁰, les aumôniers étant en charge de la pastorale à l'école, et aussi le nombre décroissant des prêtres, voilà qui explique la diminution du nombre des vicaires dans chaque paroisse.

89. À la Société des Missions Étrangères de Québec, M. l'abbé Geoffroy seconda M. le chanoine Avila Roch, de 1923 à 1938. En 1930, il s'illustrait comme président et organisateur de la Semaine Missionnaire de Montréal. En 1938, il devenait supérieur de Davao (Philippines), où il construisit un pensionnat pour la préparation des jeunes Philippinos à la prêtrise. Il subit les privations du camp de concentration de Los Panos, près de Manille. Nous lui devons beaucoup. Durant son séjour à Saint-Jacques, il a recueilli et classifié, dans les registres, nombre de documents très utiles.

90. M. Gervais Marion, sacristain, en fut le premier, en 1970.

Chapitre quatrième — Foyers de vie surnaturelle

L'Église a toujours cru en la valeur éducative des associations pour canaliser et développer l'une ou l'autre des vertus chrétiennes.

À Saint-Jacques, depuis plus de cent ans, ces clubs chrétiens ont stimulé la vie intérieure. Autrefois, il y avait la Société de Tempérance (1844), les Associations de la Couronne d'or et de l'Immaculée Conception, de la Voie de la Croix (1844), de N.-D. de la Bonne Mort, de N.-D. du Rosaire, de la Sainte Famille, de N.-D. du Mont-Carmel, les ligues du Sacré-Coeur, les Enfants de Marie, la Croisade Eucharistique.

Aujourd'hui encore persistent le Tiers-Ordre (1886), les Dames de Sainte-Anne, l'Union de prières, et quelques autres, dont la Congrégation mariale.

Depuis la révolution tranquille de 1960, depuis la réorganisation scolaire et depuis Vatican II, les associations de piété et les mouvements d'Action Catholique, à l'exception du scoutisme peut-être, ont plus ou moins changé de formule et ont donné naissance aux Équipes de foyers, au Service d'orientation des Foyers, aux Jeunesses Dynamiques, aux Jeunes du monde, aux 15-20, aux équipes de liturgie. Actuellement, on assiste à la formation des Conseils de Pastorale ⁹¹.

Changements dans la vie liturgique

Après Vatican II, on a assisté un peu partout dans le monde, à ce qu'on a pu appeler « une révolution de pratiquants » (J. Loew).

Depuis 1965, la messe se célèbre face au peuple et en langue vernaculaire. Au Québec, certains se sont empressés avec une fer-

91. Dans la 1^{re} édition de cet ouvrage, nous avons donné plus de détails sur nos différents mouvements d'Action Catholique, spécialisée ou non. Nous y renvoyons le lecteur, qui y trouvera également les noms des vaillants fondateurs ou présidents de ces mouvements.

Célébrons dès ici le zèle de l'évêque de Joliette Mgr J.-A. Papineau, pour animer ces mouvements : retraites fermées, récollections, grandioses démonstrations diocésaines, semaines consacrées à tel ou tel idéal d'un groupe etc . . .

Au sujet de Mgr Papineau, le lecteur trouvera en Appendice son curriculum vitae.

veur digne des plus ardents iconoclastes de l'Histoire universelle d'enlever toute statue des églises (Convenons qu'en certains endroits un choix s'imposait) et tout chandelier des autels, leur donnant ainsi la funèbre allure d'un catafalque, d'ailleurs disparu lui aussi. On couvre maintenant le cercueil d'un beau linceul qui, avec le cierge pascal et quelques fleurs, confère plus d'espérance à la célébration qui peut se dérouler en vêtements sacerdotaux de couleur blanche ou violette. Les tentures noires sont disparues.

Notre église n'a malheureusement pas échappé à quelque dévastation : le 12 juin 1972, on enlevait la chaire et la sainte table. Pourquoi ? je ne l'ai jamais su. Mais ce que je sais, c'est la douleur vive que beaucoup en ont ressentie.

On peut communier debout et recevoir l'hostie dans la main. Certains laïcs peuvent distribuer la sainte communion, même à domicile et lire l'épître à l'ambon. À ce propos, disons que dans notre Province, on a pas mal galvaudé les règles romaines, pourtant précises.

Au n° 116 de la Constitution sur la Liturgie de Vatican II, on spécifie que le chant grégorien doit encore occuper la première place, eh bien, sans broncher et avec un zèle parfois farouche, on l'a simplement relégué aux oubliettes pour introduire certaines oeuvres de qualité, heureusement, mais plus souvent de la musiquette accompagnée d'instruments qui provoquent bien plus des déhanchements que l'élévation des coeurs. En certaines églises on a simplement mis la clef à l'orgue traditionnel pour le remplacer par des guitares, des tambours etc . . . au point, que parfois le Christ pourrait nous demander si nous n'avons pas transformé l'église, non pas en caverne de voleurs, mais en discothèques. Pour avoir ainsi banni le grégorien, les générations futures qui le retrouveront avec ébahissement, nous pardonneront-elles notre ignorance et notre fatuité ?

Dans la période post-conciliaire, l'Église a permis des expériences. On en a vu de toutes les couleurs. On a pu, avec raison, parler de désacralisation et de dégradation de l'art sacré.

Un aggiornamento paisible et sans histoires est impossible. On le voit depuis la réforme de Josias dans la Bible . . . Mais que c'est fastidieux ! Il faut probablement cela pour que l'humanité accède au vrai niveau où se jouent son drame et sa grandeur.